

ANCIEN TESTAMENT

PREMIÈRE PARTIE LIVRES HISTORIQUES



PREMIÈRE SECTION LE PENTATEUQUE

226. — Division du sujet.

Après avoir étudié l'Introduction générale à l'Écriture Sainte, il nous faut étudier successivement chacun des livres de l'Ancien Testament, en commençant par le Pentateuque, le premier de tous. Nous traiterons en huit chapitres : 1° de l'introduction au Pentateuque; 2° de la cosmogonie; 3° du premier homme; 4° du déluge; 5° de la dispersion des peuples et de la tour de Babel; 6° des patriarches; 7° de l'histoire de Moïse; 8° de la législation mosaïque.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION AU PENTATEUQUE.

227. — Division du chapitre.

Nous examinerons en quatre articles : 1° le Pentateuque en général; 2° sa division; 3° son authenticité; 4° son intégrité.

ARTICLE I.

Du Pentateuque en général.

Importance du Pentateuque. — Son antiquité comparée à celle des plus anciens monuments écrits.

228. — Importance du Pentateuque considéré comme monument religieux, historique, moral et littéraire.

Le Pentateuque est la partie de l'Ancien Testament la plus importante à étudier : 1° parce qu'il est comme la base et le fondement de tous les autres livres de la loi ancienne et du Nouveau Testament. La Bible ne se comprend pas plus sans le Pentateuque que les Épîtres sans les Évangiles.

2° De nos jours, il mérite d'attirer plus que jamais l'attention des croyants, parce qu'il est attaqué avec une grande violence, au nom d'une fausse critique et d'une fausse science. Il est donc nécessaire, pour la défense de la foi, de connaître les principales objections qui sont soulevées contre son authenticité et sa véracité, et les réponses par lesquelles on peut justifier l'œuvre de Dieu, soutenir la foi des faibles et confondre les ennemis de la révélation.

3° Il est plus nécessaire encore de savoir quelle doctrine il enseigne et quels sont ses rapports avec la religion chrétienne. Le Pentateuque est le code même de la religion mosaïque, mais il est aussi la pierre fondamentale de la religion chrétienne, car Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Rédempteur, n'est venu sur la terre que pour réparer la chute originelle racontée au commencement de la Genèse. Le livre de Moïse nous enseigne aussi les principes mêmes de notre foi, l'unité de Dieu, le dogme de la création, de la Providence, le décalogue, etc.

4° Il nous intéresse donc surtout comme étant le plus ancien monument de la révélation, mais il doit nous intéresser également comme livre d'histoire et de législation. C'est le seul document authentique qui nous fasse connaître l'origine des choses, le déluge, la migration des peuples, la formation des états, la première institution des lois, l'inven-

tion des sciences et des arts. Il nous offre le modèle d'une législation tout à la fois forte et douce, adaptée aux besoins, aux mœurs, à la mission historique du peuple qu'elle devait régir, la plus stable qu'on ait jamais vue, puisqu'elle a duré environ quinze siècles.

5° Les livres de Moïse contiennent aussi d'admirables exemples de vertu et de précieux enseignements : Noé, Abraham, Isaac, Jacob sont des modèles de foi ; Joseph, un modèle de chasteté ; Moïse, d'obéissance, etc. Les crimes mêmes dont l'histoire sacrée est obligée de nous faire le récit sont propres à nous inspirer l'horreur du mal, par la vue du châtement que Dieu inflige aux prévaricateurs.

6° Enfin, au point de vue littéraire, le Pentateuque est rempli de morceaux écrits avec une simplicité et un naturel parfaits ; on y admire tour à tour des récits pleins de grandeur ou de sentiment, dans le sacrifice et le mariage d'Isaac, dans l'histoire de Jacob et de Joseph ; des discours mâles, forts, animés, dans le Deutéronome ; des poésies d'un lyrisme sublime dans la prophétie de Jacob, dans les deux Cantiques de Moïse, dans les prophéties de Balaam, etc.

229. — Antiquité du Pentateuque comparée à celle des plus anciens monuments écrits.

Le Pentateuque est un des plus anciens livres du monde. Il a été composé au xvi^e ou au xv^e siècle avant notre ère. — 1° Les Védas ou livres sacrés des Hindous, dans leur forme actuelle, remontent tout au plus au xv^e siècle avant J.-C. (1). — Quant au Zend Avesta ou livre sacré de Zoroastre, d'après Spiegel, les livres zends, écrits dans la langue la plus récente, sont à peu près du temps d'Alexandre le Grand ; ceux qui sont écrits en ancien zend ne sont pas aussi vieux que Cyrus. Aucun d'eux n'a Zoroastre pour auteur (2). —

(1) N° 313, 3°. Voir Colebrooke, *Notice sur les Védas*, dans G. Pauthier, *Les livres sacrés de l'Orient*, in-4°, Paris, 1857, p. 328. Cf. *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 508.

(2) Cf. P. Cassel, *Zoroaster, sein Name und seine Zeit*, in-8°, Berlin, 1886.

3° Le Chou-King de Confucius est du VI^e ou V^e siècle avant J.-C. La question de savoir s'il renferme des parties plus anciennes n'est pas encore résolue. — 4° Il n'y a donc que quelques inscriptions, des papyrus égyptiens et des tablettes assyro-chaldéennes, qui soient plus antiques que le Pentateuque.

ARTICLE II.

Division et contenu du Pentateuque.

Division générale du Pentateuque. — Analyse et contenu de la Genèse, — de l'Exode, — du Lévitique, — des Nombres, — du Deutéronome.

230. — Division générale du Pentateuque.

1° On appelle Pentateuque le livre dans lequel Moïse, libérateur et législateur des Hébreux, a raconté, avec l'aide de l'inspiration divine, les origines du monde et l'histoire du peuple de Dieu jusqu'au moment où celui-ci est sur le point d'entrer dans la Terre Promise.

2° Le Pentateuque, de πέντε, *cinq*, et τεῦχος, *volume*, est ainsi nommé à cause de sa division en cinq livres dans les Bibles grecques et latines. Les Juifs l'ont toujours appelé *Thorah* ou la *Loi* (1), parce qu'il contient la législation mosaïque et que la Genèse elle-même n'est qu'une introduction historique à la Loi. Ils admettent aussi la division en cinq livres et elle remonte probablement très haut, à une époque certainement antérieure à la traduction des Septante. De là le nom des *Cinq cinquièmes de la Loi*, qu'ils donnent souvent aux cinq parties du Pentateuque réunies en un seul corps.

3° Nous désignons chacun des cinq livres du Pentateuque par un nom tiré de leur contenu et surtout du sujet dont ils s'occupent d'abord, à cause de l'usage oriental de dénommer un livre par son commencement : 1° Le premier s'appelle *Genèse* ou *origine*, parce qu'il raconte en commençant la

(1) I (III) Reg., II, 3; II (IV) Reg., XXIII, 25; Ps. XIX (XVIII), 8; Is., V, 24; etc.; Matth., VII, 12; XI, 13; XII, 5; XXII, 36, 40; XXIII, 23; Luc, II, 22, 23.

création et l'origine des choses; 2^o le second, *Exode* ou *sortie*, parce que le commencement et plus de la moitié du livre sont employés à décrire la sortie des Hébreux d'Égypte; 3^o le troisième, *Lévitique*, parce que les premiers chapitres et une portion considérable de ce livre sont exclusivement consacrés à l'exposition des lois cérémonielles faites pour la tribu de Lévi; 4^o le quatrième, *Nombres*, parce qu'il commence par un dénombrement du peuple et des lévites; 5^o le cinquième, *Deutéronome* ou *seconde loi*, parce qu'il contient une récapitulation, une seconde promulgation de la loi déjà donnée. — Les Hébreux désignent les cinq parties du Pentateuque par le premier mot de chaque livre: *Beréschâth*, *Ve'ëlléh schemôth*, etc.

231. — Plan général du Pentateuque.

La Genèse sert d'introduction aux quatre derniers livres du Pentateuque et à toute l'histoire du peuple de Dieu. Elle nous raconte l'histoire du monde jusqu'à la vocation d'Abraham et l'histoire des patriarches Abraham, Isaac et Jacob jusqu'à la mort de ce dernier en Égypte. La famille de Jacob devient un peuple en Égypte. Les trois livres qui suivent la Genèse nous font connaître d'une manière continue l'histoire de l'établissement de la nationalité hébraïque et la loi qui lui est donnée. Le cinquième livre, le Deutéronome, a, comme la Genèse, une physionomie à part : il se compose d'une suite de discours dans lesquels Moïse résume, explique ou complète le code qu'il a imposé à Israël par l'ordre de Dieu. La Genèse prépare donc l'Exode, le Lévitique et les Nombres, et le Deutéronome les récapitule (1). Tel est le plan général et l'unité du Pentateuque. Il faut l'étudier maintenant plus en détail dans chacun des livres qui le composent (2).

(1) Pour plus de développements, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 17-25.

(2) Pour bien comprendre les cinq livres du Pentateuque, - chacun, en les lisant dans le texte, devra avoir constamment sous les yeux les divisions qui vont suivre; elles lui serviront de fil conducteur. Nous ne

231 bis. — I. Division de la Genèse.

La Genèse se divise en dix sections d'inégale longueur et d'inégale importance, mais très caractérisées. Elles sont précédées du récit de la création, qui sert d'introduction et comme de préface à tout le Pentateuque et à toute la Bible.

Création du monde (I-II, 3).

- 1^o Histoire des origines de l'humanité (II, 4-IV, 26) (1).
- 2^o Histoire de la descendance d'Adam par Seth (V-VI, 8).
- 3^o Histoire de Noé (VI, 9-IX, 29).
- 4^o Histoire des enfants de Noé (X-XI, 9).
- 5^o Histoire de Sem (XI, 10-26).
- 6^o Histoire de Tharé et d'Abraham (XI, 27-XXV, 11).
- 7^o Histoire d'Ismaël (XXV, 12-18).
- 8^o Histoire d'Isaac (XXV, 19-XXXV).
- 9^o Histoire d'Ésaü (XXXVI).
- 10^o Histoire de Jacob (XXXVII-L).

Ainsi, au commencement de la section 10^e, nous lisons : « *Voici les générations de Jacob* : Joseph avait dix-sept (Vulgate : seize) ans, etc. » Le mot *générations* signifie ici purement et simplement *histoire* (2), puisque ces générations ont été déjà énumérées auparavant (3) : tous les fils de Jacob sont nés

pourrons pas, dans le *Manuel*, reproduire et développer ces divisions, faute de place, mais nous supposons toujours qu'on a lu le texte, d'après ces indications, avec beaucoup de soin et d'attention. Voir *Conseils*, n^o 4, p. 3.

(1) Cette première section n'est nullement une répétition abrégée du préambule, comme on est trop porté à le croire d'après un examen superficiel. Le ch. 1^{er} parle des actes de Dieu créateur; la première section raconte, non les générations d'Élohim (mot évité par Moïse, au moins dans la préface, à cause du sens panthéistique qu'il aurait pu avoir, quoique l'analogie l'invitât à l'employer), mais l'histoire des origines de l'humanité. Dans le premier chapitre, les créatures sont passives; dans le second et les suivants, elles sont actives, elles produisent. Ce n'est plus la cause première qui agit seule; ce sont les causes secondes, et surtout l'homme.

(2) Le sens d'*histoire* attaché au mot *thôledôth*, *générations*, est constaté par Gesenius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 596.

(3) Gen., xxx.

pendant la vie d'Isaac, et pour ce motif leur naissance a été racontée dans l'histoire d'Isaac et n'est pas répétée ici. De même au chapitre vi : « Voici les générations de Noé (1), » signifie simplement : « Voici l'histoire de Noé, etc. »

2° Cette division est très clairement indiquée dans la Genèse même. Chacune des dix sections commence par ces mots : *Voici les générations*. C'est pour ainsi dire le titre qui annonce aux lecteurs une nouvelle partie du livre. Moïse emploie le mot de *générations* de la même manière que nous emploierions le mot d'*histoire*, parce que les généalogies forment le cadre de son histoire et que les générations des patriarches sont en même temps l'histoire des patriarches et de leur famille. La Genèse est comme un vaste tableau généalogique auquel est joint le récit des événements. C'est là ce qui constitue l'unité de ce livre et en explique le tissu et la composition.

3° L'auteur suit une marche uniforme et traite son sujet, dans chacune de ses dix sections, de la même manière. Quand une généalogie se subdivise en plusieurs rameaux, les rameaux secondaires, dont les chefs ont été nommés dans le récit des événements, obtiennent toujours une mention. Ces rameaux sont invariablement énumérés dans l'ordre inverse de leur importance et avant la branche principale. Les branches secondaires sont ainsi *éliminées* et ne reparaissent plus, si ce n'est accidentellement (2). Le nombre

(1) Gen., vi, 9.

(2) Ce procédé d'élimination est très sensible dans toute la suite de la Genèse. La première section embrasse le ciel et la terre, et le ciel y est éliminé. L'histoire d'Adam élimine la race de Caïn; l'histoire de Noé élimine la ligne de Seth, Noé excepté; l'histoire des enfants de Noé élimine Cham et Japhet; l'histoire de Sem élimine tous ceux de ses enfants qui ne font pas partie de la famille de Tharé; l'histoire de Tharé élimine tous ceux qui ne font pas partie de la famille d'Abraham; l'histoire d'Ismaël élimine la race de cet enfant d'Abraham; l'histoire d'Isaac prépare l'élimination de la race d'Ésaü, complétée dans le chapitre qui lui est consacré, et il ne reste plus ainsi que la famille de Jacob, dont l'histoire est l'objet des quatre autres livres du Pentateuque et de l'Ancien Testament. Le premier chapitre de la Genèse lui-même élimine d'abord le ciel, puis les divers êtres de la terre, pour ne garder que l'homme.

d'années qu'a vécu chacun des patriarches de la ligne directe est constamment donné ; ce nombre n'est point indiqué pour les lignes latérales, Ismaël excepté. L'auteur se contente de relever en passant quelques particularités de leur histoire. Il pousse généralement l'énumération des ascendants assez loin.

4° Chaque section commence d'ordinaire par une *répétition* ou récapitulation. Ainsi nous lisons, Gen., xxv, 19-20 : « Voici les générations d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac. Celui-ci, à l'âge de quarante ans, épousa Rébecca, fille de Bathuel, le Syrien de Mésopotamie, sœur de Laban. » Tous ces événements avaient été déjà racontés plus haut en détail, xxi, xxiv. Ce résumé n'est pas conforme à nos habitudes et à nos procédés littéraires, mais il n'en est pas moins très caractéristique, et il sert tout à la fois de transition et d'avertissement, pour indiquer le passage d'un sujet à un autre et le commencement d'une nouvelle section.

231 ter. — Contenu de la Genèse.

Après le préambule de la création des six jours vient :

1° *La génération du ciel et de la terre* (ii, 4-iv, 26), c'est-à-dire l'histoire primordiale des êtres terrestres et de l'homme lui-même, le commencement de l'histoire du monde, le paradis terrestre, la chute d'Adam et sa descendance dans la ligne de Caïn, jusqu'à la septième génération.

2° *Le livre des générations d'Adam* (v-vi, 8) nous fait connaître la descendance d'Adam dans la ligne bénie de Seth et comprend dix générations, jusqu'à Noé, c'est-à-dire l'histoire antédiluvienne des enfants de Dieu.

3° *Les générations de Noé* (vi, 9-ix, 29), forment une section à part, à cause de l'importance de ce patriarche qui est comme le second père de l'humanité et au nom duquel se rattache l'histoire du déluge.

4° *Les générations des enfants de Noé* (x-xi, 9), tiges de tous les peuples de la terre, méritent une division particulière, qui est la célèbre *Table ethnographique* de la Genèse, laquelle est comme le point de départ et le principe de toutes les histoires particulières.

5° A partir de là, la Bible cesse d'être l'histoire générale de l'humanité pour devenir d'abord l'histoire de la famille de Sem, puis, en se restreignant de plus en plus, de la famille d'Abraham, et enfin seulement de l'unique famille de Jacob. La 5^e section (xi, 10-26), énumère brièvement les *générations de Sem*, en s'attachant exclusivement à la ligne principale, les autres lignes accessoires ayant été mentionnées dans la section précédente. L'objet de cette partie, qui, pour les premières générations, n'est qu'une répétition, est de nous montrer que l'histoire se circonscrit et abandonne toutes les lignes généalogiques collatérales. L'histoire de la famille de Sem se continue jusqu'au jour où sa mission divine va être manifestée.

6° *Les générations de Tharé* (xi, 27-xxv, 11), racontant l'histoire d'Abraham, fils de Tharé, commencent à nous faire entrer dans le vif de l'histoire du peuple de Dieu, tout en donnant lieu à de nouvelles éliminations, celles des frères d'Abraham et de leur postérité, dont la vie nous est cependant racontée autant qu'il est nécessaire pour comprendre la suite des événements postérieurs; mais la plus large place est donnée, comme il convient, à Abraham. Cette période est une période de pérégrinations dont l'objectif bien déterminé est le pays de Chanaan où se rend le patriarche.

7° *Les générations d'Ismaël* (xxv, 12-18), sont données brièvement avant celles d'Isaac, selon la règle constante de l'auteur de la Genèse, qui, comme nous l'avons remarqué plus haut, énumère toujours la postérité des personnages dont elle a parlé, mais en faisant précéder par la généalogie des branches secondaires la généalogie de la branche principale.

8° *Les générations d'Isaac*, l'héritier des promesses divines faites à Abraham, commencent aussitôt que Moïse en a fini avec Ismaël, le rejeton secondaire (xxv, 19-xxxv). Elles contiennent en même temps l'histoire de ses deux enfants, Jacob et Ésaü, jusqu'au moment où Isaac meurt et où Jacob devient ainsi le chef de la famille. Cette section est l'histoire d'un premier séjour en Palestine.

9° Avant de passer à l'histoire de Jacob, qui est le personnage principal, Moïse, conformément à la règle qu'il suit sans exception, nous fait connaître les *générations d'Ésaü* (xxxvi). Il les poursuit assez loin et probablement jusqu'à son époque (1), ce qui nous prouve que l'intention de Moïse, en nous fournissant tous ces détails, était de planter en quelque sorte des jalons et d'éclairer à l'avance la suite du récit du Pentateuque.

10° *Les générations de Jacob* (xxxvii-l) terminent le livre de la Genèse. Moïse raconte dans cette dernière section l'établissement des Israélites en Égypte. Elle s'ouvre par le récit de l'événement dont se servit la Providence pour amener en Égypte Joseph, qui devait y attirer plus tard son père et ses frères, et elle se termine par la mort de Jacob et de Joseph, qui y laissent leur postérité.

Sur les dix sections que nous venons d'énumérer, sept sont fondamentales : ce sont celles qui sont relatives aux origines de l'humanité (1^{re}), à la descendance d'Adam (2^e), à Noé (3^e), à Sem (5^e), à Tharé et Abraham (6^e), à Isaac (8^e) et à Jacob (10^e) ; trois sont accessoires : celles qui se rapportent aux enfants de Noé en général (4^e), à Ismaël (7^e) et à Ésaü (9^e).

« La Genèse [a donc] été rédigée sur un plan d'une entière régularité ; elle est en réalité un grand tableau généalogique accompagné d'un texte explicatif, un tableau généalogique où les événements de l'histoire primitive et de l'histoire patriarcale viennent s'intercaler dans les intervalles de la ligne principale ou des lignes secondaires, selon les personnages qui y jouent un rôle prépondérant, et dans lequel les faits ainsi distribués reçoivent un développement proportionné à leur importance dans l'ensemble. En un mot, dans le premier livre de Moïse, la généalogie est le cadre de l'histoire. » (Emm. Cosquin) (2).

(1) Cf. Num., xx, 14 sq.

(2) Pour les développements, voir le P. Delattre, *Plan de la Genèse*, dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1876, p. 5-43, ou Kurtz, *Die Einheit der Genesis*, Berlin, 1846, qui a, le premier, découvert le véritable plan de la Genèse.

* 232. — II. Division et contenu de l'Exode.

1° L'Exode nous montre Israël, devenu un peuple en Égypte, opprimé par les Pharaons du pays et affranchi de leur joug par l'envoyé de Dieu, Moïse, au moyen des plus éclatants miracles; il nous fait connaître la promulgation de la loi sur le Sinaï et la construction du tabernacle.

2° L'Exode se divise en trois parties très distinctes : 1° les événements qui précèdent et préparent la sortie d'Égypte; 2° la sortie d'Égypte jusqu'à l'arrivée au Sinaï; 3° la législation du mont Sinaï et la construction du tabernacle.

I^{re} Partie (I-XII, 36). Événements qui précèdent la sortie d'Égypte. — Cette partie se subdivise ainsi : 1° Tableau de l'oppression d'Israël (I). — 2° Histoire des quarante premières années de la vie de Moïse (II). — 3° Vocation de Moïse et son retour en Égypte (III-IV). — 4° Vaines tentatives auprès du Pharaon pour obtenir l'affranchissement d'Israël (V-VI). — 5° Description des neuf premières plaies qui laissent le Pharaon endurci (VII-X). — 6° Annonce de la dixième plaie, institution de la Pâque, mort des premiers-nés, départ précipité d'Israël (XI-XII, 36).

II^e Partie (XII, 37-XVIII). Sortie d'Égypte. — Elle contient quatre subdivisions : — 1° Premiers campements des Hébreux; prescriptions pour la Pâque; sanctification des premiers-nés; apparition de la colonne de nuée (XII, 37-XIII). — 2° Passage de la Mer Rouge (XIV-XV, 21). — 3° Voyage des Israélites et premières stations dans le désert; les cailles, la manne, l'eau miraculeuse (XV, 22-XVII, 7). — 4° Victoire remportée sur les Amalécites; visite de Jéthro (XVII, 8-XVIII).

III^e Partie (XIX-XL). Promulgation de la loi sur le mont Sinaï et construction du Tabernacle. — Elle renferme quatre subdivisions : — 1° Conclusion de l'alliance entre Dieu et les Hébreux; arrivée au Sinaï et préparatifs pour la promulgation de la loi (XIX-XX); premières lois (XXI-XXIII, 19); avertissements sur l'entrée dans la terre de Chanaan (XXIII, 20-XXIV, 11). — 2° Prescriptions concernant la construction de l'arche d'alliance et du Tabernacle (XXIV, 12-XXXI, 18). —

3^o Digression historique amenée par un événement qui se produisit alors, la défection du peuple et l'adoration du veau d'or (xxxii-xxxiv). — 4^o Construction du Tabernacle, (xxxv-xl).

* 233. — III. Division et contenu du Lévitique.

1^o Le Lévitique contient les lois qui se rapportent à l'exercice du culte en général et en particulier. Elles ont été promulguées pendant la première semaine de la seconde année du séjour dans le désert (1).

2^o On peut distinguer trois parties dans ce livre. L'Exode a déterminé le lieu où seraient offerts les sacrifices et tout ce qui s'y rapporte extérieurement; le Lévitique règle maintenant : 1^o ce qui regarde les sacrifices; 2^o les impuretés légales; 3^o le sabbat et les fêtes.

I^{re} Partie (i-xi). Des sacrifices. — 1^o Espèces, but, rites des sacrifices (i-vii). — 2^o De la consécration des prêtres. Punition des enfants d'Aaron qui ont violé les prescriptions concernant le culte divin (viii-x). 2^o Des victimes des sacrifices ou des animaux purs et impurs (xi).

II^e Partie (xii-xxii). Puretés et impuretés légales. — 1^o Relevailles (xii). — 2^o Lépreux (xiii-xiv). — 3^o Impuretés involontaires (xv). — 4^o Entrée du grand-prêtre dans le sanctuaire; bouc émissaire; fête de l'expiation (xvi). — 5^o Règles pour l'immolation des victimes; défense de manger le sang d'un animal quelconque et la chair des animaux non égorgés, (xvii). — 6^o Prescriptions concernant le mariage (xviii). — 7^o Préceptes moraux et religieux divers (xix-xx). — 8^o De la sainteté des prêtres (xxi-xxii).

III^e Partie (xxiii-xxvii). Sabbat et fêtes. — 1^o Le Sabbat et les grandes fêtes de l'année (xxiii-xxvi). — 2^o Des vœux et des dîmes (xxvii).

* 234. — IV. Division et contenu des Nombres.

1^o Les Nombres se relieut étroitement au Lévitique, dont

(1) Cf. Num., i, 4, comparé avec Num., ix, 4, 3.

ils sont une suite, comme le Lévitique lui-même est la continuation non interrompue de l'Exode. Ils embrassent environ trente-huit ans et dix mois, et racontent l'histoire du peuple hébreu depuis le départ du Sinaï, le premier mois de la seconde année après la sortie d'Égypte, jusqu'au onzième mois de la quarantième année du séjour dans le désert; ils ne nous font pas connaître en détail cette période, mais en énumèrent seulement les événements principaux : les révoltes successives des Israélites et la punition qui en fut la conséquence, les lois et ordonnances promulguées dans cet intervalle, et la conquête de la partie de la Palestine située à l'est du Jourdain.

2° On peut y distinguer trois parties : 1° préparation au départ du mont Sinaï (I-X); 2° révoltes du peuple dans le désert et faits saillants jusqu'au commencement de la quarantième année après la sortie d'Égypte (XI-XIX); 3° événements accomplis et lois portées pendant les dix premiers mois de la quarantième année de l'exode (XX-XXXVI).

I^{re} Partie (I-X). Préparatifs pour le départ du mont Sinaï. — 1° Recensement du peuple, ordre de campement (I-II). — 2° Recensement des Lévites (III-IV). — 3° Lois particulières (V-VI). — 4° Présents des chefs de tribu au Tabernacle (VII). — 5° Consécration des Lévites (VIII). — 6° Célébration de la Pâque au Sinaï (IX, 1-14). — 7° La colonne de feu et de fumée, les trompettes pour la mise en marche (IX, 15-X, 10). — 8° Départ du Sinaï (X, 11-36).

II^e Partie (XI-XIX). Chutes et révoltes du peuple dans le désert. — 1° Révolte à Thabé'erah; partie du camp incendiée; cailles et Sépulcrès de concupiscence (XI). — 2° Murmures de Marie et d'Aaron contre Moïse; châtiment de Marie (XII) (1). — 3° Envoi des espions dans la terre de Chanaan, sédition à leur retour (XIII-XIV). — 4° Lois diverses (XV). — 5° Révolte de Dathan, Coré et Abiron (XVI-XVII). — 8° Prescriptions diverses (XVIII-XIX).

(1) Les événements du 1° et du 2° eurent probablement lieu au commencement de la seconde année après la sortie d'Égypte. Cf. Num., XIV, 33, 34.

III^e Partie (xx-xxxvi). Événements accomplis et lois portées pendant les dix premiers mois de la quarantième année de l'exode. — 1^o Arrivée dans le désert de Sin ; mort de Marie, d'Aaron, etc. (xx). — 2^o Victoire remportée sur le roi chanaanéen Arad ; les serpents de feu ; victoires sur Séhon et Og (xxi). — 3^o Balaam et ses prophéties (xxii-xxiv). — 4^o Idolâtrie des Israélites, leur châtiment (xxv). — 5^o Nouveau recensement du peuple pour le partage de la Terre promise ; filles de Selphaad ; Josué désigné comme successeur de Moïse (xxvi-xxvii). — 6^o Fêtes et vœux (xxviii-xxx). — 7^o Victoire sur les Madianites (xxxi). — 8^o Établissement de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé, à l'est du Jourdain (xxxii). — 9^o Campements des Israélites ; limites de la Terre Promise (xxxiii-xxxiv). — 10^o Villes lévites, villes de refuge (xxxv). — 11^o Prescriptions pour le mariage des héritières (xxxvi).

* 235. — V. Division et contenu du Deutéronome.

Le Deutéronome forme un tout complet. Il ne se rattache pas étroitement aux Nombres, comme les Nombres au Lévitique, et le Lévitique à l'Exode ; de plus ses divisions sont mieux marquées. Il se distingue aussi des autres parties du Pentateuque en ce qu'il se compose principalement, non de récits, mais de discours, prononcés dans les plaines de Moab, vis-à-vis de Jéricho, le onzième mois de la quarantième année de l'Exode. Ces discours sont au nombre de trois, en ne tenant pas compte de l'interruption (xxix, 1-2). Ils sont précédés d'un titre (I, 1-5), et suivis d'une conclusion historique (xxxii-xxxiv).

I^{er} Discours. Il sert d'introduction au Deutéronome (I, 1-6 IV, 43). Le législateur fait d'abord un abrégé historique des événements qui se sont passés depuis que la loi a été donnée sur le mont Sinaï (I, 6-III), puis une exhortation pressante à l'observation de la loi (IV, 1-43).

II^e Discours. C'est la partie principale du livre (v-xxvi). Il résume surtout la loi mosaïque, dans ses points fondamentaux. Moïse le commence en rappelant la loi et spé-

cialement le décalogue (v-vi, 3). Il développe ensuite sa pensée :

1° Dans une première partie (vi, 4-xi), il rappelle aux Hébreux les motifs qu'ils ont d'être fidèles à Dieu. Jéhovah est le seul vrai Dieu, le seul objet digne de leur amour et de leur respect (vi, 4-25). Ils doivent donc extirper le culte des idoles dans le pays de Chanaan (vii), par reconnaissance pour les bienfaits de Dieu (viii), qui sont tout à fait gratuits de sa part (ix-x, 11). Malédiction contre les infidèles (x, 12-xi, 32).

2° La seconde partie du discours (xii-xxvi), résume la législation mosaïque : — 1° Droit religieux : Unité de culte (xii-xiii), prohibition des usages païens; défense de se nourrir de viandes impures; paiement de la dîme (xiv); année sabbatique; rachat des premiers-nés (xv); les trois principales fêtes de l'année (xvi, 1-17). — 2° Droit public. — a) Droit personnel : ordonnances pour déraciner l'idolâtrie; pouvoir judiciaire des prêtres; du choix d'un roi (xvi, 18-xvii). Droits et devoir des prêtres et des prophètes (xviii). — b) Droit réel : immunité des villes de refuge; des bornes; des témoins (xix). — c) Droit de guerre; exemption du service militaire; traitement des ennemis (xx); expiation d'un meurtre dont l'auteur est inconnu; traitement des femmes prises à la guerre (xxi, 1-14). — 3° Droit privé : droit d'afnesse; devoirs envers les enfants (xxi, 15-23); des objets perdus et trouvés; des vêtements; des nids d'oiseaux; de la construction des maisons; du mélange des semences et des étoffes (xxii, 1-12); des vierges (xxii, 13-30); lois diverses, entre autres sur l'usure, les vœux, etc. (xxiii); du divorce; des pauvres; des étrangers (xxiv); la flagellation; le lévirat; poids, mesures, etc. (xxv); offrandes des premiers-nés et de la dîme (xxvi, 1-15). — Péroraison : exhortation à l'observation inviolable de toutes ces prescriptions (xxvi, 16-19).

III° discours, sans titre (xxvii-xxx). — Ce discours final comprend trois parties. — 1° Engagement que devra prendre le peuple, après avoir conquis la Terre Promise, sur le mont Hébal et le mont Garizim, d'être fidèle à la loi (xxvii). — 2° Bénédictions promises à l'obéissance; menaces contre

l'infidélité (xxviii). — 3° Exhortations pressantes à l'observation de la loi (xxix-xxx).

Conclusion historique (xxxi-xxxiv). — 1° Moïse désigne Josué comme son successeur. Avis divers, entre autres, ordre de lire la loi pendant l'année sabbatique et de la conserver dans l'arche (xxxi). — 2° Cantique de Moïse (xxxii). — 3° Bénédiction des tribus d'Israël (xxxiii). — 4° Mort et deuil de Moïse (xxxiv).

236. — Conclusion : unité du Pentateuque.

L'analyse précédente montre que les cinq livres de Moïse ont été rédigés d'après un plan suivi, et qu'il y règne depuis le commencement jusqu'à la fin une véritable unité, non seulement dans l'ensemble, mais aussi dans l'arrangement et dans la disposition des détails. La connaissance de ce plan est très utile pour la lecture du Pentateuque; elle est aussi fort importante pour établir l'authenticité de l'œuvre de Moïse, qu'il nous faut maintenant démontrer.

ARTICLE III.

De l'authenticité du Pentateuque.

237. — Division de cet article.

Nous exposerons dans un premier paragraphe les preuves de l'authenticité du Pentateuque; nous réfuterons dans un second les objections contre cette authenticité.

§ I. — DES PREUVES DE L'AUTHENTICITÉ DU PENTATEUQUE.

238. — Énumération de ces preuves.

Elles nous sont fournies : 1° par la Bible elle-même; 2° par le Pentateuque samaritain; 3° par les monuments égyptiens; 4° par la langue du Pentateuque.

I. Première preuve de l'authenticité du Pentateuque, tirée de la Bible elle-même et de la tradition.

239. — Importance de la question de l'authenticité du Pentateuque.

Les Juifs et les chrétiens ont toujours cru que Moïse, le libérateur et le législateur des Hébreux, était l'auteur des cinq livres du Pentateuque. Ce fait historique doit être établi aujourd'hui avec beaucoup de soin, parce qu'il est unanimement nié par tous les incrédules. Ceux-ci, rejetant le témoignage historique et l'autorité de la tradition, ne font appel qu'aux arguments intrinsèques, ou, comme ils l'appellent, à la critique interne, c'est-à-dire à l'examen du livre lui-même, du style, de la diction, etc. Par la manière dont ils appliquent leurs principes, ils substituent l'arbitraire à la raison et leur imagination à l'histoire. Mais il importe d'autant plus de montrer leur erreur que la question de la véracité est liée à celle de l'authenticité. Tout le monde admet que le récit de Moïse est vrai, s'il est réellement de lui, tandis qu'on peut prétendre qu'il est indigne de foi et n'est qu'un tissu de mythes, s'il a été écrit à une date postérieure.

Nous connaissons l'auteur d'un livre par l'attestation de ce livre et par la tradition. Or, le Pentateuque se présente à nous comme ayant été écrit par Moïse et la tradition nous montre qu'il est de lui, soit par le témoignage direct qu'elle nous en donne, soit par les emprunts qu'elle lui fait à toutes les époques de l'histoire israélite, à partir de l'époque de Josué. Les incrédules eux-mêmes avouent que le Pentateuque doit être de Moïse ou au moins de son temps, ce qui suffit pour en établir l'authenticité, si ce livre lui-même le déclare et si la littérature hébraïque nous fournit la preuve que le Pentateuque a été connu à toutes les époques de l'histoire du peuple de Dieu depuis la conquête de la Palestine. Nous allons donc montrer que le Pentateuque affirme lui-même son origine mosaïque (1), et que tous les

(1) Voir n° 240.

écrivains de l'Ancien Testament venus après Moïse l'ont cité ou y ont fait des allusions (1).

240. — 1^o L'origine mosaïque du Pentateuque prouvée par le Pentateuque lui-même.

Moïse est l'auteur du Pentateuque, d'après le témoignage de ce livre lui-même. Dans l'Exode (xvii, 14), Dieu commande à Moïse d'écrire non pas dans *un* livre, mais dans *le* livre, comme le porte le texte hébreu, le récit de la bataille contre les Amalécites, ce qui suppose l'existence d'un livre dans lequel étaient consignés les événements concernant l'histoire d'Israël. Le ch. xxiv, 4, de l'Exode, dit expressément : *Moïse écrivit tous les discours du Seigneur*. Le *ŷ. 7* nomme en toutes lettres le *Séfer Berith* ou *Livre de l'alliance*, et Moïse le lit au peuple. Moïse avait donc écrit non seulement les lois, mais aussi les faits historiques (2). Le Deutéronome est plus explicite encore : « Moïse, y est-il dit, écrivit cette loi (*ha-thôrâh*) et la donna aux prêtres, fils de Lévi (3). » On a essayé, il est vrai, de restreindre au seul Deutéronome les passages tirés de ce livre, mais cette restriction est contraire à l'interprétation de tous les siècles. Quelques critiques pensent aussi qu'à partir des paroles du texte sacré : *Après que Moïse eut écrit les paroles de ce livre dans le volume (4)*, ce qui suit est d'une autre main ; quoi qu'il en soit, ces paroles mêmes prouvent l'origine mosaïque de ce qui précède. — Le récit de la mort de Moïse, qu'on reconnaît généralement être l'œuvre d'un écrivain postérieur, peut-être de Josué, et qui est placé à la fin du Pentateuque comme une sorte d'appendice, ne prouve nullement que Moïse n'a pas écrit ce qui précède (5).

(1) Voir nos 241-244.

(2) Cf. Ex., xxxiv, 27 ; Num., xxxiii, 1-2.

(3) Deut., xxxi, 9 ; voir aussi *ibid.*, 10-11 ; 24-26, comparé avec xvii, 18 sq. ; xxviii, 58-61 ; xxix, 20-21, 27 ; xxx, 10. Hengstenberg, *Die Authentie des Pentateuches*, Berlin, 1836 ; Fr. Delitzsch, *Die Genesis*, 1853.

(4) Deut., xxxi, 24.

(5) Deut., xxxiv. Cf. n^o 259, 8^o. — Les mots : *Et non surrexit ultra propheta in Israel sicut Moyses*, Deut., xxxiv, 10, peuvent être d'un écrivain

241. — 2° L'origine mosaïque du Pentateuque prouvée par les livres historiques de l'Ancien Testament.

1° Tous les livres postérieurs au Pentateuque confirment ce qu'il nous apprend lui-même sur son origine mosaïque. — 1° *Josué* est si plein d'allusions aux cinq premiers livres de la Bible, que des critiques, exagérées d'ailleurs, ont prétendu qu'il était du même auteur. Le livre de la loi y est nommé expressément plusieurs fois (1). — 2° Les *Juges* ne mentionnent pas en toutes lettres le Pentateuque, mais ils en sont remplis (2). — 3° Les deux premiers livres des *Rois*, appelés en hébreu livres de Samuel, nous montrent que le Pentateuque a été la règle et la loi des Israélites depuis Héli jusqu'à la mort de David (3). — 4° A partir du III^e livre des *Rois*, tous les livres historiques parlent expressément du Pentateuque (4). — 5° Les huit premiers chapitres des *Paralipomènes* ne sont qu'une reproduction abrégée des généalogies conservées par Moïse (5).

plus récent que Josué. Ce dernier peut cependant les avoir écrits, parce qu'on peut les entendre ainsi : *Et il ne se leva pas de nouveau* (c'est le sens du mot hébreu **עַד**, 'ôd, traduit par *ultra*), après la mort de Moïse (du temps de Josué et de la conquête de la Palestine) de prophète semblable à lui.

(1) Jos., I, 7, 8; VIII, 31, 34; XXIII, 6; XXIV, 26.

(2) Pour en donner quelques exemples, la prophétie, Jud., I, 1-5, s'appuie sur l'ordre contenu dans le Pentateuque et dans Josué d'exterminer les Chananéens; le discours de l'ange du Seigneur, Jud., II, 1-3, reproduit les passages qu'on lit, Ex., XXXIV, 12, 13; Deut., VII, 2, 5; Ex., XXIII, 32; Deut., XII, 3; Num., XXXIII, 55; Ex., XXIII, 33; Deut., VII, 16. Jephthé, dans la manière dont il traite avec les Ammonites, Jud., XI, 15 sq., s'appuie sur Num., XX, 14-21, et XXI, 21-24. Ce qui est dit du culte, Jud., XVIII, 37, comparé avec Jos., XVIII, 1; Ps. LXXVII, 60; I Reg., I, 3; IV, 4 sq., établit qu'on observait les prescriptions de la loi mosaïque sur le culte, etc.

(3) Dieu est honoré dans son tabernacle selon les prescriptions mosaïques, I Reg., I, 3, etc.; I Reg., II, 13, est tiré littéralement en hébreu de Deut., XVIII, 3. Le discours de Samuel, I Reg., XV, 29, est une réminiscence de Num., XXIII, 19. Il fait aussi, I Reg., XII, 3, allusion à la loi de Moïse; voir Num., XVI, 15; Lev., V, 13; Num., XXXV, 31, etc.

(4) III Reg., II, 3; VI, 12 sq.; IX, 4; XI, 33 sq.; IV Reg., X, 34; XXII, 8 sq.; XXIII, 21, etc.

(5) Voir aussi I Par., X, 13, et Ex., XVII, 14; I Par., XV, 15, et Num.,

2° En résumé, toute l'Histoire Sainte présuppose le Pentateuque et les événements qui y sont racontés, l'origine chaldéenne de la race Israélite (1), le séjour en Égypte, l'exode et la législation mosaïque. Le mont Sinaï, sur lequel la loi fut donnée au peuple de Dieu, est le berceau de sa nationalité. Nous en trouvons la preuve dans le vieux cantique de Débora :

Montes fluxerunt a facie Domini,
Et Sinai a facie Domini Dei Israel (2).

De même que dans les plus anciens Psaumes :

Deus, cum egredereris in conspectu populi tui,
Cum pertransires in deserto,
Terra mota est, etenim cœli distillaverunt
A facie Dei Sinai, a facie Dei Israel (3).

Plus tard, il est vrai, le souvenir du Sinaï s'éclipse devant celui de Sion, où Dieu habite. Il n'est cependant pas complètement oublié, car le prophète Élie va le visiter (4) et le mont Sion lui-même est, pour ainsi dire, un autre Sinaï :

Dominus in eis, in Sina, in Sancto.
Le Seigneur est au milieu d'eux dans un sanctuaire, comme autrefois sur le Sinaï (5).

Aux yeux du Psalmiste, le Sinaï a, en quelque sorte, quitté

iv, 15; I Par., xxi, 29, et Ex., xxxvi, 2; II Par., i, 5, et Ex., xxxviii, 4; II Par., xix, 7, et Deut., x, 17; II Par., xx, 10, et Deut., ii, 1; II Par., xxv, 4, et Deut., xxiv, 16, etc. — I Esd., iii, 2; vi, 18; vii, 6, 12; x, 3; II Esd., i, 8, et Deut., xxviii, 64, et xii, 11; II Esd., viii, 1; ix, 2; xiii, 1, etc. — Tob., iii, 4, et Deut., xxviii, 15; Tob., iv, 3, et Ex., xx, 12; Tob., iv, 14, et Gen., iii, 5; Tob., iv, 15, et Lev., xix, 13; Deut., xxiv, 14, etc. — Judith, iv, 13, et Ex., xvii, 12; Judith, v, 7, et Gen., xi, 31, et xlvi, 6, etc. — Esther, xiv, 5, et Deut., iv, 21, 34, et xxxii, 9. — I Mac., ii, 26, et Num., xxv, 13, etc. — II Mac., i, 29, et Deut., xxx, 3, 5, etc.

(1) On peut voir le développement de cette preuve dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. I, p. 402-430.

(2) Jud., v, 5.

(3) Ps. lxxvii, 8-9.

(4) III Reg., xix, 8.

(5) Ps. lxxvii, 18.

le désert d'Arabie pour se transporter au milieu de la Terre Sainte et des enfants de Jacob.

Et de même que Sion présuppose le Sinaï, toute l'histoire juive présuppose la législation du Sinaï. On peut distinguer comme deux côtés dans cette histoire, le côté brillant, — Israël, quoique entouré de toutes parts par les idolâtres, professe le monothéisme et la vraie religion, — et le côté sombre, — il se plonge souvent lui-même dans l'idolâtrie. Cette gloire et ces éclipses ne peuvent se comprendre que par le Pentateuque, dans lequel nous trouvons la source du culte d'Israël et les éléments de ses institutions religieuses et politiques, l'explication de son état social et de sa vie tout entière. Le peuple hébreu ne se comprend pas plus sans les cinq livres de Moïse, que le jour sans le soleil. On peut appliquer aux lois de Moïse, avec plus de justesse encore qu'aux lois romaines des douze tables, le mot de Tite-Live : *Fons omnis publici privatique juris*.

Et ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans l'histoire de la législation hébraïque, ce qui en confirme l'antiquité et l'origine d'une manière frappante, c'est qu'elle n'est pas faite, comme les autres législations, à l'image du peuple qu'elle régit. Elle ne sort pas de lui, comme le fruit de l'arbre qui le porte, elle n'est pas l'expression de ses idées et de ses penchants ; elle est, au contraire, en opposition absolue avec ses goûts et ses inclinations, et cependant il s'y soumet. Il est comme invinciblement porté à l'idolâtrie, il y tombe souvent, il n'y persiste jamais. Qui est-ce qui l'en retire et l'empêche de s'y perdre ? La loi. Supprimez la loi, supprimez Moïse, supprimez le Pentateuque, et rien n'est intelligible dans son histoire. Israël n'a point fait ses institutions, puisqu'elles sont en contradiction avec ses tendances, comme le constate le Deutéronome même : *Ego scio contentionem tuam et cervicem tuam durissimam* (1) ; ses institutions remontent à son origine, puisque nous voyons cette lutte entre la passion et le devoir à toutes les périodes de

(1) Deut., xxxi, 27.

son histoire, depuis la captivité jusqu'au temps des Juges. Ainsi la vie même du peuple de Dieu, telle que nous la font connaître tous les livres historiques, est le témoin de l'authenticité du Pentateuque.

242. — 3° L'origine mosaïque du Pentateuque prouvée par les Psaumes et les livres sapientiaux.

Les *Psaumes* sont tout imprégnés de la loi de Moïse (1), ainsi que les livres sapientiaux (2). Les Psaumes descriptifs et historiques ne sont qu'un résumé des faits racontés par Moïse (3). Le Psautier est le Pentateuque mis en prières.

On peut affirmer à bon droit que Moïse est le père de la poésie hébraïque, et que le Pentateuque explique les livres poétiques de la Bible, de même qu'il explique les livres historiques et les livres prophétiques. David est, si l'on veut, un plus grand maître que Moïse dans la poésie lyrique, et Isaïe un plus grand maître dans le langage prophétique; mais, sans Moïse, il n'y aurait eu ni un David ni un Isaïe. Les morceaux poétiques du Pentateuque ont donné, en générale, le ton à toute la poésie hébraïque, et Hengstenberg a appelé, avec justesse, le cantique de Moïse (4), la *Magna Charta* des prophéties. Le cantique de Débora reproduit ou imite les cantiques du Deutéronome et de la Genèse (5). Le Psautier, par le Psaume qui lui sert de préface, semble vouloir nous donner à entendre que la poésie lyrique d'Israël se baigne dans les eaux de la loi et y puise sa vie et son éclat. Les Psaumes auxquels on a donné le nom de *Psaumes de la nature*, parce qu'ils chantent les beautés de l'uni-

(1) Ps. viii, 8, et Gen., i, 28; Ps. xxxii, 9, et Gen., i, 3; Ps. l, 9, et Lev., xiv, 6; Num., xix, 6, etc.

(2) Job, xi, 19, et Lev., xxvi, 6; Job, xi, 20, et Lev., xxvi, 16; Job, xxxiv, 19, et Deut., x, 17, etc. Voir aussi Prov., iii, 18; xi, 30; xiii, 12; xv, 4, qui rappellent l'arbre de la vie, Gen., iii, 24; cf. Prov., x, 12, et Deut., xiv, 13; Prov., xi, 4 et Lev., xix, 36; Prov., xvii, 23, et Deut., xvi, 19. — Sap., ii, 23-24, et Gen., i, 27; ii, 7 et v, 1, etc. — Eccli., iii, 9, et Ex., xx, 12, etc.

(3) Ps. lxxvi, ciii, cxiii, cxxxiv et cxxxv.

(4) Deut., xxxii.

(5) Jud., v; Deut., xxxiii; Gen., xlix.

vers (1), ne sont qu'un écho de la Genèse. Le cinquième livre du Psautier (2) est comme la réponse du peuple de Dieu à la parole que Jéhovah lui adresse dans le cinquième livre du Pentateuque.

243. — 4^e L'origine mosaïque du Pentateuque prouvée par les prophètes.

Tous les *prophètes* connaissent les livres de Moïse et y puisent fréquemment (3). Leur témoignage, surtout celui des plus anciens, en faveur du Pentateuque, est d'autant plus décisif, qu'il consiste plus encore en emprunts de mots ou de phrases, faits à Moïse, qu'en allusions aux événements qu'il raconte. On a objecté que les faits historiques rapportés par les auteurs sacrés prouvaient sans doute que ces faits étaient connus, mais non pas que le Pentateuque lui-même existât, parce qu'on pouvait les avoir appris par d'autres voies que par les livres de Moïse. Cette objection est péremptoirement réfutée par les citations littérales qu'on lit dans les prophètes. Une partie des indications données ici en note et beaucoup d'autres que nous aurions pu y joindre

(1) Ps. VIII, CIII, etc.

(2) Voir nos 650, 776.

(3) 1^o Parmi les prophètes de *Juda* : Abdias, 4, et Num., xxiv, 21. — Joel, II, 3, et Gen., XIII, 10; Joel, II, 2, et Ex., X, 14; Joel, II, 13, et Ex., xxxiv, 6, etc. — Is., I, 2-4, et Deut., xxxii, 1; Is., I, 5-9, et Lev., xxvi; Is., xxx, 9, mentionne la loi elle-même; etc. — Michée, v, 6, et Gen., x, 10; Mich., v, 7, et Deut., xxxii, 2; Mich., vi, 1-2, et Deut., xxxii, 1; Mich., vi, 5, et Num., xxii-xxiv, etc. — Nahum, I, 3, et Num., xiv, 18; Ex., xxxiv, 6, 7, etc. — Habacuc, III, 3, et Deut., xxxiii, 2. — Sophonie, I, 13, et Deut., xxviii, 30, 39, etc. — Jérémie et Ézéchiël sont pleins d'emprunts faits au Pentateuque : Jér., x, 12, et Gen., I, 1; Jér., xxii, 8, et Deut., xxiv, 24; Jér., xxiii, 6, et Deut., xxxiii, 28, etc. — Baruch, I, 20, et Deut., xxviii, 15, etc. — Éz., iv, 6, et Num., xiv, 34; Éz., ix, 4, et Ex., xii, 7, etc. — 2^o Parmi les prophètes d'*Israël*, Amos nomme la loi, II, 4, et est rempli d'allusions ou de mots tirés des livres de Moïse, Am., II, 7, et Ex., xxiii, 6; Deut., xvi, 19, etc. — Osée, I, 10, et Gen., xxii, 17; xxxii, 12; Osée, II, 15, et Ex., I, 10; Osée, II, 8, et Deut., vii, 13, etc. — 3^o Daniel et les prophètes qui ont écrit *après la captivité* font aussi usage du Pentateuque : Dan., ix, 11, et Deut., xxvii, 14; Dan., ix, 15, et Ex., xiv, 22, etc. — Agg., I, 6, et Deut., xxviii, 38; — Zach., vii, 10, et Ex., xxii, 22. — Mal., II, 2, et Lev., xxvi, 14; Deut., xxviii, 15, etc.

sont des emprunts directs. Ainsi Abdias, Isaïe, Jérémie rappellent la prophétie de Balaam que nous ont conservée les Nombres (1); Michée a tiré du Deutéronome les traits les plus frappants de son chapitre vi; et les ressemblances dont nous parlons sont encore plus marquées dans le texte hébreu que dans les traductions, parce que l'original nous montre que les mêmes mots sont employés par Moïse et par ses imitateurs.

244. — 5° L'origine mosaïque du Pentateuque prouvée par le Nouveau Testament et par toute la tradition juive et chrétienne.

Le Nouveau Testament confirme le témoignage de l'Ancien (2). Toute la tradition juive, sans distinction de secte et de parti, a admis l'authenticité et l'origine mosaïque du Pentateuque (3). De même tous les auteurs chrétiens. On le reconnaît unanimement, et il est par conséquent inutile d'insister davantage sur cette preuve.

II. Deuxième preuve de l'authenticité du Pentateuque.

245. — Preuve tirée du Pentateuque samaritain.

1° L'authenticité du Pentateuque hébreu est confirmée par le *Pentateuque samaritain*. C'est le Pentateuque en langue hébraïque, mais écrit avec les caractères anciens, à forme phénicienne (4), différant, par conséquent, d'une version samaritaine ou araméenne, dont les Samaritains se servaient autrefois (5), et d'une version arabe, composée dans l'idiome

(1) Abdias, 18-19, et Num., xxiv, 18-19; Is., xv-xvi; Jér., xlviii.

(2) Indirectement, Matth., xix, 7; Marc, xii, 17; Joa., i, 45, et directement, Joa., v, 46, 47; cf. Luc, xxiv, 27, 44; Marc, xii, 26; Rom., x 5; Act., xv, 21; Heb., vi, 13-14; xii, 21, etc. Voir le développement de cette preuve dans *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 5-11.

(3) Josèphe, *Ant. Jud.*, X, iv, 2; *Cont. Apion.*, I, 8.

(4) Le Pentateuque samaritain a été imprimé dans la Polyglotte de Walton. Voir, Figure 35, un fragment de ce Pentateuque. — Blagney a publié séparément à Oxford, en 1790, le Pentateuque samaritain d'après la Polyglotte de Walton.

(5) Cf., pour cette version samaritaine, H. Petermann et Vollers, *Pentateuchus Samaritanus*, lithogr., Berlin, 1874-1885; M. Heidenheim, *Die Samaritanische Pentateuch-Version, die Genesis in der hebräischen*

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and appears to be a formal document or report.

qui est aujourd'hui leur langue vulgaire. Il est substantiellement le même que celui qui est imprimé dans nos Bibles ; il ne s'en distingue que par l'absence des archaïsmes, qu'on en a fait disparaître pour qu'il fût intelligible aux Samaritains, de même que dans certaines éditions de Joinville ou de S. François de Sales, on substitue aux mots tombés en désuétude les mots usités de nos jours, pour qu'ils puissent être compris par tout le monde.

2° Les Pères de l'Église connaissaient l'existence du Pentateuque samaritain (1), mais on l'avait perdu de vue jusqu'au commencement du XII^e siècle. Pietro della Valle s'en procura un exemplaire à Damas, en 1616, et il fut imprimé dans les Polyglottes de Paris et de Londres, en 1645 et 1657 (2).

3° On ignore par qui et à quelle époque il avait été mis entre les mains des Samaritains ; cependant il est assez vraisemblable que ce fut peu après leur établissement dans le royaume d'Israël, lorsqu'ils reçurent un prêtre du vrai Dieu (3). On ne peut assigner aucune autre date satisfaisante. Beaucoup de critiques prétendent aujourd'hui que les Samaritains ne s'en servirent qu'après la captivité, mais la supposition qu'ils l'auraient alors accepté de la main des Juifs est inadmissible. 1° On conçoit qu'ils aient adopté le livre sacré des Hébreux, écrit dans une langue qu'ils ne comprenaient pas, sous le coup de la terreur dont parle le quatrième livre des Rois (4), de la main du prêtre qui habitait à Béthel ; il est moralement impossible qu'ils se le soient approprié à une autre époque. 2° On ne s'expliquerait pas davantage, si le Pentateuque n'était venu entre leurs mains

Quadratschrift, in-8°, Leipzig, 1884 ; J. Nutt, *Fragments of a Samaritan Targum edited from a Bodleian Ms. with an Introduction containing a sketch of Samaritan history, dogma and literature*, Londres, 1814 ; Uhlemann, *Institutiones linguæ samaritanæ*, Leipzig, 1837.

(1) Origène, *Hexapl.*, Num., XIII, 1, t. xv, col. 739 ; S. Jérôme, *Prol. in I Reg.*, *Comm. in Gal.*, III, 10, t. xxvi, col. 357 ; Procope de Gaza, *In Deut.*, 1, 10, t. LXXXVII, col. 895 ; George Syncelle, *Chronographia*, éd. Bonn, t. 1, p. 155.

(2) Voir nos 156, 3° et 4°.

(3) IV Reg., xvii, 27-28.

(4) IV Reg., xvii, 25-28.

qu'après la captivité, comment ils n'auraient pas eu également les Psaumes et les Prophètes. — On peut donc considérer le Pentateuque samaritain, sinon comme une preuve de l'origine mosaïque des cinq premiers livres de l'Ancien Testament, du moins comme une confirmation de leur haute antiquité, ce qui suffit pour réfuter la plupart des ennemis de l'authenticité du Pentateuque, qui prétendent que le livre est postérieur à la ruine du royaume d'Israël (721 av. J.-C.).

III. Troisième preuve de l'authenticité du Pentateuque.

246. — Preuve tirée des monuments égyptiens.

1° Une preuve nouvelle et importante de l'authenticité du Pentateuque nous est fournie par *les monuments égyptiens*. « Il est maintenant certain que le récit de l'histoire de Joseph, du séjour des Israélites en Égypte et de l'exode, c'est-à-dire la partie du Pentateuque qui s'étend depuis le ch. xxxix de la Genèse jusqu'au xv^e de l'Exode, n'est guère postérieure, dans sa substance, à la date même [de la sortie d'Égypte] ou, en d'autres termes, a été écrit pendant que le souvenir des événements était encore récent. L'exactitude minutieuse du texte ne peut s'expliquer à une époque moins ancienne. Elle n'atteste pas seulement une connaissance parfaite de l'Égypte, mais la connaissance de l'Égypte telle qu'elle était sous les Ramsès et même auparavant. Ce qui est dit de l'état du pays, des principales villes de la frontière, de la composition de l'armée, est vrai de l'époque des Ramsès et non de l'époque des pharaons contemporains de Salomon et de ses successeurs. Si les documents hébreux datent de la fin de la période des rois de Juda, comment se fait-il qu'ils représentent fidèlement l'état ancien de l'Égypte et non l'état dans lequel elle se trouvait à l'époque de ces rois? Pourquoi l'Égypte du Pentateuque est-elle si profondément différente de celle des prophètes, et comment l'une et l'autre représentent-elles bien l'état réel de ce pays, tel qu'il nous est connu par les documents indigènes des deux époques? Pourquoi le Pentateuque nous décrit-il

l'Égypte comme un royaume unique et ne fait-il aucune allusion au morcellement de l'empire de ces petites principautés que mentionne Isaïe (xix, 2)? Pourquoi les noms propres appartiennent-ils à l'époque de Ramsès et aux âges antérieurs, sans contenir un seul exemple de ces noms sémitiques qui deviennent à la mode avec la dynastie bubastite du temps de Salomon? Pourquoi est-il question de Zoan-Ramsès et de Zoar (1) et non de Migdol et de Taphnès? Pourquoi les mercenaires étrangers, tels que les Lubim, dont il est parlé comme faisant partie des armées égyptiennes du temps du royaume de Juda, ne sont-ils nullement mentionnés [dans le Pentateuque]?

» Les relations de l'Égypte avec les pays étrangers ne sont pas moins caractéristiques. Le royaume d'Éthiopie, qui domine l'Égypte dès avant Ézéchias et pendant son règne, n'est pas nommé dans les documents antérieurs. Le premier empire assyrien qui s'éleva au moment de la décadence de l'empire égyptien n'est pas non plus indiqué.

» Cet accord n'a pas manqué de frapper les égyptologues... Ils ont pris les deux séries de documents, hébreux et égyptiens, ils les ont placés les uns à côté des autres et ils ont constaté leur exactitude mutuelle. Or, une telle exactitude ne peut être le résultat d'une tradition qui se serait transmise à travers une durée de plusieurs siècles.

» Mais si la portion considérable du Pentateuque qui traite de la période égyptienne de l'histoire des Hébreux et renferme des parties élohistes comme des parties jéhovistes est d'une antiquité aussi reculée, personne ne peut douter que les quatre premiers livres de Moïse ne soient substantiellement du même âge (2). »

2° Quant au cinquième livre du Pentateuque, il ne contient

(1) « La découverte d'une grande forteresse frontière, Zar, explique le passage de la Genèse, xiii, 10, qui implique autrement une longue parenthèse, *la plaine du Jourdain y étant déorite comme le jardin du Seigneur, comme la terre d'Égypte, quand tu arrives à Zoar.* »

(2) R. S. Poole, *Ancient Egypt*, dans la *Contemporary Review*, mars 1879, p. 752-759.

pas moins d'allusions que les précédents aux usages de l'Égypte. — 1° Il interdit aux Hébreux, Deut., iv, 15-18, les œuvres de sculpture qu'on prodiguait dans l'empire des pharaons, de peur qu'elles ne les *séduisent* et les entraînent à l'idolâtrie. — 2° Il défend aussi au roi, quand il y en aura un en Israël, de ramener son peuple en Égypte, xvii, 16. Voilà, certes, une crainte qu'on ne peut avoir conçue que dans le désert, lorsque les Hébreux, naguère sortis de la vallée du Nil, et découragés par les privations qu'ils avaient à endurer, comme par les obstacles qu'ils rencontraient sur la route de la Terre Promise, étaient tentés de retourner dans la terre de Gessen. — 3° Un certain nombre de passages rappellent les usages pharaoniques : — xx, 5, les chefs, *schoterim*, qui font penser par leur nom même aux scribes égyptiens et en remplissent les fonctions en temps de guerre; — xxvii, 1-8, les pierres enduites de chaux dont on se sert pour écrire; — xxv, 2, la bastonnade infligée, pour certaines fautes, de la même manière que nous la représentent les monuments égyptiens (1); — xi, 10, les nombreux canaux dans lesquels on distribuait l'eau du Nil et que les auditeurs, auxquels l'orateur s'adresse, ont vus de leurs yeux ou connaissent par le récit de leurs pères; — vii, 15, et xxviii, 60, les maladies dont les Hébreux ont souffert en Égypte, etc. (2). — 4° Les nombreuses prescriptions du Pentateuque contre la lèpre prouvent qu'elles ont été portées en un temps proche de la sortie d'Égypte, parce que c'est surtout à cette époque que ce mal terrible a été fréquent parmi les Hébreux (3).

(1) On peut voir dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e édit., t. II, la Figure 40. Pour la preuve développée ici, voir *ibid.*, p. 500 sq., et *Les Livres Saints et la critique rationalistes*, 4^e éd., t. III, p. 103-130.

(2) Voir aussi Deut., xxviii, 68; xxix, 16; v, 15; xxiv, 18, 22; vi, 21-22; vii, 8, 18; xi, 3.

(3) Deut., vii, 15. Voir aussi Van Hoonacker, *L'origine des quatre premiers chapitres du Deutéronome*, in-8^o, Louvain, 1889 (Extrait du *Muséon*).

IV. Quatrième preuve de l'authenticité du Pentateuque.

247. — Preuve tirée du langage de ce livre.

1° L'authenticité du Pentateuque est confirmée par les *archaïsmes et les locutions qui lui sont propres*. Les livres de Moïse ont une couleur antique, qui est produite par des mots et des formes vieillis depuis, comme aussi par le caractère poétique de sa prose et la puissante originalité de sa poésie. — 1° Une des particularités les plus frappantes est l'emploi du pronom personnel de la 3^e personne dans sa forme masculine, הוּא, *hou'*, pour la forme féminine, הִיא, *hi'*, dans 195 passages du Pentateuque (1). — 2° La forme masculine נָעַר, *na'ar*, y est aussi employée 21 fois pour la forme féminine נַעֲרָה, *na'arah*, « *jeune fille*. » On ne lit cette dernière forme qu'une seule fois (2), et il est probable que la dernière lettre, qui en fait un féminin, a été ajoutée dans cet endroit par un copiste. Cette absence de distinction entre les genres masculin et féminin est l'indice indubitable d'une très haute antiquité, et nous reporte à un état peu avancé de la langue, dont on ne retrouve plus une seule trace dans tous les livres postérieurs à Moïse. Il en est de même du pronom démonstratif לָזֶה, *lázéh*, avec l'article, הַלָּזֶה, *hallázéh* (3), qui ne se trouve plus, dans les écrits postérieurs qu'abrégé en הַלֵּזֶה, *hallaz* (4). Le pronom démonstratif הָאֵל, *ha'él*, fém., הָאֵלֵּה, *há'èlléh*, ne se lit que dans le Pentateuque (5).

* Le Pentateuque a encore d'autres formes grammaticales qui lui sont particulières. Quand deux substantifs sont unis

(1) La forme féminine הִיא, *hi'*, s'y lit onze fois seulement; encore est-il probable qu'elle est, dans ces onze passages, une correction des copistes.

(2) Deut., xxi, 19.

(3) Gen., xxiv, 65; xxxvii, 19.

(4) Jud., vi, 20; I Sam., xiv, 1; xvii, 26; II (IV) Reg., iv, 25; xxiii, 17; Dan., viii, 16; Zach., ii, 8.

(5) Gen., xix, 8, 25; xxvi, 3, 4; Lev., xviii, 27; Deut., iv, 42; vii, 22; xix, 11 (imité, I Par., xx, 8 (Vulgate, 7) mais sans l'article 'él).

ensemble, le premier est lié au second par un *yod* (1), construction antique dont il n'est resté que quelques vestiges dans la langue postérieure; l'impératif s'exprime par une terminaison abrégée, *ı, n* (2); la formation de l'infinitif est aussi particulière (3), etc., etc.

* 2° Parmi les mots et les phrases qui ont cessé d'être en usage après Moïse, nous ne citerons que quelques exemples : *'abıb, ępi et mois des ępis* (4); — *kıbschan, four* (5); — *kısas, compter* (6), d'où *mękės, la somme comptée* (7), et *mıskđh, compte* (8), etc.; — *nę'sısf 'el-'ımmav, ętre ręuni ę ses peuples* (9); phrase abrégée en *hę'ısęf* dans les Nombres (10), ę la place de laquelle on trouve dęj ę dans les Juges (11), *nę'sısf 'el-'đbđth, nę'sısf 'el-qęb ęrđth* (12); le plus souvent *sch ękab 'ım 'ıbothđv* (13). Le mot *'ımmav*, de la locution *nę'sısf 'el-'ımmav*, n'est employę, dans le sens de ce passage, celui de *populares, faisant partie du męme peuple*, que dans le Pentateuque, etc. — Certaines phrases poętiques sont tręs antiques, comme *couvrir l'ęil de la terre* (14), pour couvrir la surface de la terre, etc.

3° Il est ę remarquer que les archaısmes qui viennent d'ętre citęs, et beaucoup d'autres encore, ne se rencontrent dęj ę plus dans le livre de Josuę, ce qui prouve, contre l'opinion de la plupart des critiques adversaires de l'authenticitę

(1) Gen., xxxı, 39; xlix, 11; Ex., xv, 6; Deut., xxx, 16.

(2) Gen., iv, 23; Ex., ii, 20.

(3) Gen., l, 20; xxxı, 28; Ex., xviii, 18; Gen., xlviii, 11; xxxviii, 9; Num., xx, 21.

(4) Ex., ix, 31; xiii, 4; xxiii, 15; xxxix, 18; Deut., xvi, 1.

(5) Gen., xix, 28; Ex., ix, 8, 10; xix, 18.

(6) Ex., xii, 4.

(7) Num., xxxı, 28, 37, 41.

(8) Ex., xii, 4; Lev., xxvii, 23.

(9) Gen., xxv, 8, 17; xxxv, 29; xlix, 29, 32; Num., xx, 24; xxvii, 13; xxxı, 2; Deut., xxxii, 50.

(10) Num., xx, 26.

(11) Jud., ii, 10.

(12) II (IV) Reg., xxii, 20; II Par., xxxiv, 28.

(13) I (III) Reg., ii, 10; xi, 43, etc. (Gen., xlvii, 30; Deut., xxxı, 16).

(14) Ex., x, 5, 15; Num., xxii, 5, 11.

du Pentateuque, que le livre de Josué n'a pas été écrit en même temps que les cinq livres de Moïse.

4° Il faut enfin observer que le Pentateuque ne contient pas d'autres mots étrangers que des mots égyptiens (1).

§ II. — DES OBJECTIONS CONTRE L'AUTHENTICITÉ DU PENTATEUQUE.

248. — Division de cette section.

Nous exposerons d'abord l'histoire des attaques contre le Pentateuque, et nous répondrons ensuite aux objections qui ont été formulées contre ce livre.

I. Histoire des attaques contre le Pentateuque.

249. — Premières attaques contre le Pentateuque.

Les premiers critiques qui aient formellement contesté l'authenticité du Pentateuque sont : Isaac de la Peyrère (1594-1676), inventeur du système des Prédadamites (n° 299); Baruch Spinoza (1632-1677), père du panthéisme moderne; l'anglais Th. Hobbes (1588-1679) et Jean Le Clerc (1657-1736). Ce dernier souleva une si violente tempête qu'il se rétracta (2). — Quand, à la fin du siècle dernier, on commença à rejeter l'existence du miracle, on fut bientôt amené à révoquer en doute l'origine mosaïque du Pentateuque et à considérer comme des mythes, c'est-à-dire comme des fables philosophiques (n° 168), la plupart des événements racontés par Moïse. Vers 1790, on en vint jusqu'à nier que la législation juive eût Moïse pour auteur, et l'on refusa à son œuvre tout caractère historique. Au commencement de ce siècle, en 1802-1805, Vater morcela le Pentateuque en une multitude de fragments qu'il prétendit être sans liens, et, presque en même temps, de Wette soutint que ce grand ouvrage

(1) Voir ces mots égyptiens indiqués dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. II, p. 576-581. Pour d'autres preuves de l'authenticité du Pentateuque, cf. *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 17-132.

(2) Sur tous ces auteurs, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. I, p. 504-534; t. II, p. 11-13; 472-476.

n'était qu'une collection de légendes et de mythes, réunis, d'après un certain plan, pour former « l'épopée de la théocratie hébraïque (1). » Ceux qui ont ainsi attaqué l'authenticité du Pentateuque et, en général, de la plupart des Livres Saints, se sont donné le nom de *critiques*.

250. — Exposé des trois principaux systèmes imaginés pour nier l'authenticité du Pentateuque.

Le système de Vater a été adopté par un grand nombre de rationalistes, mais il s'est successivement transformé; on a donné aux trois étapes qu'il a parcourues le nom d'hypothèse des *Fragments*, d'hypothèse des *Documents* et d'hypothèse des *Compléments* (2).

1^o L'hypothèse *fragmentaire*, c'est celle de Vater. Elle consiste à prétendre que le Pentateuque se compose seulement de pièces et de morceaux, tant bien que mal reliés entre eux, ou plutôt sans liaison. — Quand les défenseurs de la Bible eurent prouvé qu'il existait au moins une certaine unité dans les livres de Moïse, on adopta l'hypothèse de plusieurs originaux divers fondus ensemble, ou l'hypothèse *documentaire*; enfin on imagina l'hypothèse *complémentaire*, d'après laquelle un écrit fondamental aurait été complété par des emprunts faits à d'autres écrits.

2^o On trouve la première idée de l'hypothèse *des documents* dans J. Astruc, professeur de médecine à Paris, (1684-1766), dans ses *Conjectures sur les Mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*, publiées sous le voile de l'anonyme, à Bruxelles, en 1753. Il distinguait dans la Genèse deux mémoires ou documents principaux, reconnaissables, d'après lui, au nom différent de Dieu qui y était employé, Élohim (*Deus*) dans l'un, Jéhovah (*Dominus*) dans l'autre. Il admettait en outre divers fragments, empruntés à de petits mémoires particuliers (3).

(1) Sur Vater et sur de Wette, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. II, p. 493, 590; 494-510.

(2) *Fragmentenhypothese, Urkundenhypothese, Ergänzungshypothese.*

(3) Pour plus de détails sur Astruc, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. II, p. 478-485.

Eichhorn répandit en Allemagne les idées d'Astruc (1), mais ce fut surtout Ewald qui les popularisa, avec certaines modifications, en 1823, parmi les rationalistes (2). Ils regardèrent comme un fait démontré que le Pentateuque était une sorte de mosaïque, dans laquelle étaient juxtaposés des documents d'origine diverse. Gramberg (1797-1830) prétendit indiquer, dans la Genèse, le document qui émanait de l'auteur *élohiste*, c'est-à-dire de celui qui appelait Dieu *Élohim*, et le document qui émanait de l'auteur *jéhoriste*, ou de celui qui nommait Dieu *Jéovah*; ce qui ne provenait, selon lui, ni de l'un ni de l'autre, il l'attribua à un reviseur qui aurait complété ces sources en partie à l'aide de Mémoires particuliers, en partie à l'aide de la tradition, en comblant les lacunes et modifiant les noms divins, mais avec tant de maladresse que, pour employer l'expression de Hartmann, ce reviseur mérite moins le nom de compilateur que celui de *confusionarius* (3).

3° Stähelin et Tuch transformèrent l'hypothèse *documentaire* en hypothèse *complémentaire* ou *supplémentaire* (4). En 1831, Ewald avait émis l'idée suivante : non seulement la Genèse, mais tout le Pentateuque se compose 1° d'un ancien écrit, qui contenait l'histoire depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Moïse et donnait constamment à Dieu le nom d'Élohim jusqu'au ch. vi, 2, de l'Exode; 2° d'un nouvel écrit, œuvre d'un écrivain postérieur, pro-

(1) Eichhorn, *Repertorium*, t. iv, p. 173 sq.; *Einleitung*, 4^e éd., t. iii, § 407 sq. Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. ii, p. 438-449.

(2) Ewald, *Die Composition der Genesis kritisch untersucht*, Brunswick, 1823. Ewald, dans ce premier écrit, n'appliquait sa théorie qu'à la Genèse. Il l'étendit en 1831, à tout le Pentateuque, *Theologische Studien und Kritiken*, 1831, p. 595 sq., et la compliqua plus tard encore dans les éditions successives de sa *Geschichte des Volkes Israels*. Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. ii, p. 593-596.

(3) C. P. W. Gramberg, *Libri Geneseos secundum fontes rite dignoscendos adumbratio nova*, Leipzig, 1828.

(4) Tuch, *Commentar über die Genesis*, *Einleitung*, 1838, p. xix sq.; Stähelin, *Beiträge zu den kritische Untersuchungen über den Pentateuch*, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1835, p. 461 sq.; *Kritische Untersuchungen über den Pentateuch*, 1843. p. 62.

bablement d'un Hébreu, qui voyait sous un autre aspect l'histoire de l'antiquité. Stähelin et Tuch modifièrent l'opinion d'Ewald de la manière suivante : le Pentateuque ne se compose pas d'éléments disparates et sans liens mutuels, il renferme un écrit primitif (*Grundschrift*) et des additions ou compléments (*Ergänzungen*), mais ces additions ont été faites par le dernier rédacteur, dans le but de compléter l'écrit primitif. On prétendait reconnaître ainsi l'unité de la Genèse et du Pentateuque, démontrée par Ewald, Ranke, Hengstenberg, etc., sans admettre l'unité d'auteur, et en soutenant au contraire le développement successif de l'écrit primitif.

Les deux inventeurs du système étaient d'ailleurs en complet désaccord dans la détermination des parties du Pentateuque qui revenaient soit à l'auteur primitif, soit à l'auteur postérieur. Leurs continuateurs et imitateurs, Hupfeld (en 1853), Ed. Riehm (en 1854), Knobel (en 1852 et 1861), Schrader, Bleek (en 1860), Graff (en 1866), Kleinert, MM. Kuenen, Wellhausen, Reuss, etc., ne se sont pas mieux entendus ensemble. Bien plus, ils ont souvent varié eux-mêmes d'opinion (1).

Ainsi la prétendue critique travaille depuis près d'un

(1) « Ces documents (dont la réunion a formé le Pentateuque) sont au nombre de trois : l'écrit *élohiste*, qui comprend la plus grande partie des dispositions législatives contenues aux livres de l'Exode, du Lévitique et des Nombres; l'écrit *jéhoviste*, auquel se rattache la majeure partie du livre de la Genèse, et l'écrit *deutéronomique*, constitué particulièrement par le livre de ce nom. On s'accorde généralement à placer la composition du document deutéronomique à la fin du VII^e siècle avant notre ère, et celle du document jéhoviste au VIII^e ou IX^e siècle, c'est-à-dire un siècle et demi auparavant. Mais de graves divergences éclatent sur la position qu'il convient d'assigner au document *élohiste*. D'après une vue qui est défendue avec résolution par de nombreux exégètes, ce document serait le plus ancien des trois et remonterait soit à l'époque de David, soit au moment du schisme des dix tribus. D'autre part, [d'après]... Graff, Reuss, Kuenen..., l'écrit élohiste serait le plus récent des trois et daterait soit du temps de l'exil, soit de l'époque de la restauration jérusalémite. » Wellhausen est de cette opinion. M. Vernes, *L'unité du sanctuaire israélite*, dans la *Revue de l'hist. des relig.*, janvier 1880, p. 57-58. — Pour une exposition plus développée de ces systèmes et en particulier de celui de M. Wellhausen, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. II, p. 586-618; t. III, p. 133-226.

siècle à résoudre à sa manière la question de l'origine du Pentateuque, et elle n'a produit jusqu'ici qu'une longue série d'hypothèses contradictoires, sans arriver à aucun résultat sérieux. Toutes ses assertions sont purement arbitraires. Elle n'est unanime que sur un point, savoir que Moïse n'est pas l'auteur du livre que tous les siècles lui avaient jusqu'ici attribué. Nous allons confirmer l'origine mosaïque du Pentateuque en montrant la futilité des arguments allégués par nos adversaires contre son authenticité.

II. Réfutation des objections contre l'authenticité du Pentateuque.

251. — Sommaire des principales objections contre l'authenticité du Pentateuque.

Les objections contre l'authenticité du Pentateuque se ramènent à trois classes : 1^o celles qui sont tirées de la *diversité des noms de Dieu* ; 2^o celles qui sont tirées des *contradictions* qu'on prétend rencontrer dans ce livre ; et 3^o celles qui sont tirées des *répétitions* qu'on croit découvrir dans le Pentateuque (1).

1^{re} Classe d'objections : la diversité des noms de Dieu dans le Pentateuque.

252. — Exposé et réfutation de l'objection.

1^o L'argument sur lequel insistent le plus les ennemis de l'authenticité du Pentateuque, pour établir la pluralité des auteurs, c'est celui de la *diversité des noms de Dieu* employés dans la Genèse et dans les cinq premiers chapitres de l'Exode : Dieu est exclusivement appelé Élohim dans certaines parties de ces livres et exclusivement Jéhovah dans d'autres. Cette particularité remarquable ne peut s'expliquer, dit-on, que par la supposition de deux auteurs différents.

(1) Pour la réfutation détaillée des objections contre l'authenticité du Pentateuque, on peut voir Ch. Schœbel, *Démonstration de l'authenticité de la Genèse*, in-8^o ; *Démonstration de l'authenticité de l'Exode*, in-8^o ; *Démonstration de l'authenticité du Lévitique et des Nombres*, in-8^o ; *Démonstration de l'authenticité du Deutéronome*, in-8^o ; parues d'abord dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 1867 sq.

Réponse. — Il est certain qu'on peut distinguer dans la Genèse comme deux espèces de rédactions, c'est-à-dire des passages qui diffèrent les uns des autres par l'emploi du mot Elohim (*Deus*), usité dans le premier cas, et de Jéhovah (*Dominus*), usité dans le second. Tertullien, S. Jean Chrysostome, S. Augustin avaient déjà porté leur attention sur ces deux noms (1). — Mais on ne peut absolument rien conclure de là contre l'origine mosaïque du Pentateuque. Pour que l'on fût en droit d'affirmer que Moïse n'a pu écrire la Genèse, à cause du nom de Jéhovah qu'on y rencontre, il faudrait que le nom de Jéhovah eût été inconnu de son temps. Or le contraire est certain.

2° Il est raconté dans l'Exode (2) que Dieu se révéla à Moïse comme *celui qui est, Jéhovah*. Il est dit, de plus, que

(1) Tertullien, *Adversus Hermogenem*, c. III, t. I, col. 200, est le premier chez qui l'on trouve cette remarque. Hermogène soutenait l'éternité de la matière et prétendait appuyer son erreur sur ce que Dieu n'était pas toujours appelé *Seigneur*. Tertullien reconnaît ce dernier fait, mais il dit que si Dieu n'est appelé que δ Θεός, dans Gen., I-II, 3, c'est parce qu'il est devenu Κύριος δ Θεός, Gen., II, 4, par la création. « Scriptura nobis patrocinator, quæ utrumque nomen ei distinxit et suo tempore ostendit. Nam Deus quidem, quod erat semper, statim nominat : *In principio Deus fecit cælum et terram*, ac deinceps, quamdiu faciebat, quorum Dominus futurus erat, Deus solummodo ponit : *Et dixit Deus, et fecit Deus*, et nusquam adhuc *Dominus*. At ubi universa perfecit, ipsumque vel maxime hominem, qui proprie Dominum intellecturus erat, Dominus etiam cognominatur; tunc etiam Dominus nomen adjunxit. » Il faut reconnaître d'ailleurs que la réponse de Tertullien n'a pas de base dans le texte original de la Bible, pas plus que l'objection d'Hermogène, puisque *Dominus* est le représentant du mot Jéhovah, qui ne signifie pas *maître*. — S. Augustin a expliqué *Dominus* et *Deus* d'une manière analogue, *De Genesi ad litt.*, VIII, XI, 26, t. XXXIV, col. 382. — S. Jean Chrysostome, dont l'esprit était si pénétrant, et dont les études sur l'Écriture Sainte avaient été si approfondies, fut aussi frappé de la distinction des mots divins : *Hom. XIV in Gen.*, n° 2, t. LIII, col. 112, il dit : « *Et accipit*, inquit, *Dominus Deus hominem quem formavit*. Bene statim a principio hæc duo posuit : non enim dixit *Dominus* et tacuit, sed addidit, *Deus*, hic aliquid latens et occultum nobis indicans, ut discamus, sive Dominum sive Deum audiamus nullum esse inter hæc nomina discrimen. Ideo indiscriminatim Scriptura his utitur nominibus, ut contentiosus non liceat id quod ipsi comminiscuntur inter recta dogmata referre. »

(2) Ex., II, 14.

Dieu s'était manifesté aux patriarches comme *'El Schaddaï* ou « Dieu Tout-Puissant » (1) et qu'il ne s'était pas révélé à eux sous le nom de Jéhovah. A partir de cet endroit, le nom de Jéhovah, employé pour désigner le vrai Dieu, devient prédominant dans le Pentateuque. — Les interprètes ne sont pas parfaitement d'accord sur la manière dont il faut entendre le dernier passage de l'Exode que nous venons de rapporter. Voici l'opinion la plus commune et l'explication la plus naturelle : le nom de Jéhovah n'était pas complètement ignoré avant la révélation faite à Moïse (2), puisqu'il entre comme élément dans le nom même de la mère de Moïse, Jochabed, c'est-à-dire : « Jéhovah est gloire » (3). Cependant Dieu ne s'était pas révélé jusque-là en sa qualité de Jéhovah, et par là même l'usage de ce nom sacré était encore très peu répandu. Il s'était manifesté aux patriarches comme « Tout Puissant, » *'El Schaddaï* (4), non comme « Celui qui est, » *Jéhovah*. Dans le passage de l'Exode, VI, 3, il y a opposition entre *'El Schaddaï* et Jéhovah, mais non entre Jéhovah et Élohim, et dès lors qu'il n'existait aucune opposition entre le nom de Jéhovah et celui d'Élohim, l'auteur du Pentateuque n'avait aucun motif qui le contraignît à n'employer que l'un des deux à l'exclusion de l'autre. Puisqu'il est certain que Moïse connaissait le nom sacré de Jéhovah, on ne peut pas conclure de l'usage qu'il en fait que le Pentateuque n'est point de lui.

(1) Ex., VI, 3. La Vulgate a traduit le nom *'El Schaddaï* par : *In Deo omnipotente*.

(2) Ex., VI, 3. Au lieu de Jéhovah, la Vulgate a mis *Adonaï*, parce que S. Jérôme s'est conformé à l'usage juif. Les Juifs, considérant le nom propre de Dieu, Jéhovah, comme ineffable, lisent Adonaï là où le texte porte Jéhovah.

(3) Ex., VI, 20; Num., XXVI, 59. Voir aussi Gen., XXII, 2, *Moriah* (hébreu), *electus* ou *monstratus a Jehovah* (cf. II Par., III, 1; Gen., XXII, 14, *Jehovah (Dominus) videt*; I Par., II, 25, *Achia*, « frère ou ami est Jéhovah; » VII, 8, *Abia*, « père est Jéhovah. »

(4) Gen., XVII, 1.

253. — Explication de l'emploi des différents noms de Dieu dans le Pentateuque.

Cependant, quoique la question d'authenticité ne dépende point de l'usage des noms divins, on peut rechercher quelle est l'explication du fait signalé par la critique, et se demander pourquoi Dieu est appelé Élohim dans certains morceaux et Jéhovah dans d'autres.

1^o On peut supposer d'abord que Moïse appelait lui-même de préférence Dieu Jéhovah, mais qu'il a inséré dans le Pentateuque des documents anciens où Dieu était nommé Élohim, et dans lesquels il n'a pas changé le nom divin, parce que ce changement n'était pas nécessaire pour le but qu'il se proposait.

Plusieurs critiques ont soutenu en effet qu'il avait eu entre les mains d'anciens mémoires dont il avait fait usage (1). Les découvertes récentes rendent cette hypothèse à peu près certaine. Il est avéré aujourd'hui que les traditions concernant la création et le déluge s'étaient conservées chez la plupart des anciens peuples, en particulier dans la patrie d'Abraham, et qu'elles y étaient déjà consignées par écrit, quoique sous une forme défigurée, avant l'émigration de ce patriarche en Palestine (2). Nous ne saurions affirmer, quoique ce fait ne soit pas invraisemblable, que le père des Hébreux emporta avec lui des mémoires écrits, racontant avec exactitude les événements de l'histoire primitive; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il transmit au moins oralement à sa famille le récit de la création, tel que Dieu l'avait fait connaître aux premiers hommes, ainsi que celui des autres faits qui sont rapportés

(1) Schedas et scrinia Patrum [ὑπομνήματα Patriarcharum] apud Israelitas conservata, Mosca opinamur collegisse, digessisse, ornasse et, ubi deficiebant, complevisse atque ex iis primum librorum suorum confecisse, » disait Vitringa dès le xvii^e siècle. *Sacrarum observationum libri duo*, 1, 4. Franckère, 1689, p. 30. Voir aussi Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, l. 1, c. viii, éd. de 1685, p. 46.

(2) *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., 1889, t. 1, p. 198, 224, 254.

dans les onze premiers chapitres de la Genèse. Ce point établi, rien n'empêche d'admettre que Moïse a inséré dans son œuvre, en ne leur faisant subir que peu ou point de modifications, les traditions écrites ou orales qui provenaient de l'antiquité et dont il connaissait l'exactitude. Il a pu parfaitement leur laisser les traits qui les distinguaient : emploi particulier du nom de Dieu, locutions et tournures propres ou archaïques, etc., et se borner à les adapter au cadre dans lequel il voulait les faire entrer. On ne peut alléguer aucune objection sérieuse contre cette explication.

Elle est confirmée par le style de la Genèse, laquelle contient des archaïsmes qu'on ne retrouve plus dans les autres livres du Pentateuque. Au point de vue *grammatical*, il n'existe aucune différence sensible entre les cinq livres de Moïse ; mais au point de vue *lexicographique*, le premier nous offre un certain nombre de mots qui étaient tombés en désuétude du temps de l'exode. En voici quelques exemples : *'Amthakhat*, « sac, » employé quinze fois (1), au lieu de *sag* (qui se lit d'ailleurs déjà comme synonyme dans la Genèse) (2) ; *dágáh*, « se multiplier » (3) ; *zâbad*, « offrir » ; *zébed*, « offrande » (4), qui depuis n'est plus usité que dans les noms propres (5) ; *khávráh*, pour *khayyah*, « vivre » (6) ; *khoùm*, « noir » (7) ; *mônim*, « (dix) fois » (8), etc. Un certain nombre de mots n'ont plus été employés que dans le style poétique : *thehôm*, « l'abîme » (9) ; *bâther*, « dissecuit hostias » (10), et *béther* « pars dissecta » (11).

(1) Gen., XLII-XLIV.

(2) Gen., XLII, 25, 27, 35.

(3) Gen., XLVIII, 16.

(4) Gen., XXX, 20.

(5) I Par., II, 36 ; VII, 20, etc.

(6) Gen., III, 20 ; IV, 1.

(7) Seulement Gen., XXX, 32, 33, 35, 40.

(8) Gen., XXXI, 7, 41 ; dès Num., XIV, 22, on trouve le mot, usité depuis, *pe'âmim*, « fois. »

(9) Gen., I, 2.

(10) Gen., XV, 10.

(11) *Ib.* ; ne se lit plus que Cant., II, 17, et Jer., XXXIV, 18, 19, etc.

L'emploi de documents antérieurs par Moïse est encore confirmé : 1° par le caractère de certains récits, qui paraissent *inachetés*, parce que l'auteur de la Genèse n'a pas trouvé de plus amples détails dans les sources dont il s'est servi, par exemple dans l'histoire de Lamech, et de Nemrod (1) ; — 2° Le *Dixit Dominus ad Moysen*, qui reparaît fréquemment dans les quatre derniers livres du Pentateuque, pour indiquer les révélations que Dieu fait à son serviteur, ne se lit jamais dans le premier, parce que Dieu, quoiqu'il en soit l'inspirateur, ne révèle pas à l'écrivain les faits qui y sont racontés.

2° On peut d'ailleurs indiquer, dans un grand nombre de cas, la raison de l'emploi alternatif d'Élohim ou de Jéhovah. — Élohim, en hébreu, est un nom qui n'est pas exclusivement propre au vrai Dieu. Il n'appartient rigoureusement qu'au Dieu unique, mais, dans l'usage vulgaire, on l'étend aussi aux fausses divinités. Comme les Hébreux vivaient au milieu de peuples polythéistes, ils avaient besoin d'un mot qui désignât les dieux de ces derniers, et ce mot était Élohim. Élohim était donc un substantif commun, et s'appliquait à tous les dieux divers des Chananéens, des Moabites, des Ammonites, etc., comme le mot homme s'applique à tous les hommes. Mais Dieu, quoique le nom d'Élohim le désignât par excellence, voulut aussi avoir un nom propre, celui de Jéhovah. Dans plusieurs passages de la Bible, il prend le nom d'Élohim en tant que Dieu de tous les hommes, et celui de Jéhovah en tant que Dieu du peuple choisi. Quand on étudie les passages dits *élohistes* et *jéhovistes* de la Genèse, on remarque que l'une ou l'autre dénomination a été, le plus souvent, employée selon qu'il s'agissait de montrer en Dieu le maître de tous les peuples ou le maître des Hébreux.

* 3° Quoiqu'il en soit, du reste, de ce dernier point, il est un fait certain, c'est l'impossibilité de partager la Genèse à l'aide des noms divins de telle sorte que les passages élohistes, qui sont les plus nombreux, forment un tout complet

(1) Gen., iv, 23-24; x, 9.

et une histoire tant soit peu suivie. — 1° *Élohim* ne se lit seul sans *Jéhovah* que dans un nombre de morceaux fort restreint : dans l'histoire de la création du ciel et de la terre (I-II, 3); dans le départ de Loth de Zoar (xix, 29); dans les derniers jours d'Abraham (xxv, 11); dans le départ de Jacob de la maison paternelle (xxvii, 46-xxviii, 9), et dans l'enterrement de Jacob et la mort de Joseph (L). — 2° *Jéhovah* ne se lit aussi seul, sans être employé indistinctement avec *Élohim*, que dans la table ethnographique et la confusion des langues (x-xi); dans l'émigration d'Abraham en Palestine et en Égypte (xii-xiii); dans le mariage de Rébecca (xxiv); dans le songe de Jacob à Béthel (xxviii, 10-18); et dans l'histoire de Juda et de Thamar (xxxviii). — 3° Les deux noms *Jéhovah Élohim*, *Dominus Deus*, sont réunis ensemble (vingt fois, II, 4-III, 24), dans la description du paradis terrestre et le récit de la chute (*Élohim* n'y est employé seul que trois fois); — 4° Partout ailleurs, on trouve, à côté de ces noms, d'autres noms divins; — *Hâ-Élohim*, « le Dieu (1), » dans des passages qu'on peut regarder comme élohistes (v, 22, 24; vi, 9, 11, etc.), de même que dans les passages qu'on regarde comme jéhovistes (vi, 2, 4; xx, 17; xxvii, 28); — *'Adonâï*, qui n'est usité que dans les discours adressés à Dieu, soit qu'il soit nommé *Jéhovah*, (xv, 2, 8; xviii, 3, 27, 30, 32; xix, 18), soit qu'il soit nommé *Élohim* (xx); — *'Él*, dont l'auteur sacré ne se sert que comme appellatif et en y joignant des épithètes diverses qui en déterminent avec précision la signification, comme *'Él 'Éliôn* ou « Dieu Très-Haut » (xiv, 18, 20, 22); *'Él 'Olâm*, « Dieu éternel » (xxi, 33); *'Él Schaddaï*, « Dieu Tout-Puissant » (xvii, 1; xxviii, 3; xxxv, 11; xlviii, 3); *'Él Ro'ï*, « Dieu qui me voit » (xvi, 13); *'Él Béth'Él*, « le Dieu de Béthel » (xxxv, 7); *'Él 'abikâ*, « le Dieu de ton père » (xlix, 25); *'Él 'Élohé Israel* « Dieu, Dieu d'Israël » (xxxiii, 20), etc. *'Él* se rencontre dans les passages dits élohistes (2) comme dans les pas-

(1) Comme la langue latine ne possède point d'article, S. Jérôme n'a pu rendre, dans sa traduction, l'article hébreu *hâ*, qui, joint à *'Élohim*, désigne le Dieu par excellence, le seul et unique vrai Dieu.

(2) Gen., xxviii, xxxi, xxxiii, xxxv, xliii, xlvi, xlviii.

sages dits jéhovistes (1). — Il est facile de voir, par cette simple énumération, qu'il est impossible de retrouver dans la Genèse, à l'aide des noms divins, cet écrit primitif et fondamental que les rationalistes de nos jours voudraient faire considérer comme l'origine même de la Genèse. Bien mieux, on peut discerner un certain ordre dans l'emploi des noms de Dieu, ce qui prouve que Moïse a eu un but, au moins dans la plupart des cas, en se servant de l'un préférablement à un autre (2).

(1) Gen., xiv, xvi, 13; xvii, 1; xxi, 33.

(2) Moïse n'appelle Dieu qu'Élohim et Jéhovah dans toute l'histoire primitive, I-XI; arrivé à l'époque des patriarches, il adopte de plus, d'autres dénominations qui peignent les attributs de Dieu, XII-L, mais jamais il ne lui donne le nom de Jéhovah *Sabaoth* (*Dominus exercituum*, comme traduit ordinairement la Vulgate), nom qui est cependant devenu très commun à l'époque des prophètes. Voici l'énumération complète des passages élohistes et jéhovistes dans la Genèse :

I. *Histoire primitive*. — 1° I-II, 3, Élohim seul, 35 fois. — 2° II, 4-III, 24, Jéhovah Élohim réunis, 20 fois; Élohim seul, 3 fois; III, 1, 3, 5. — 3° IV, Jéhovah, 10 fois; Élohim, 1 fois. — 4° V, Élohim, 3 fois; Hâ-Élohim, 2 fois; Jéhovah, 1 fois. — 5° VI, 1-8, Jéhovah, 5 fois; Hâ-Élohim, 2 fois. — 6° VI, 9-IX, 29, Jéhovah, 7 fois; Élohim, 15 fois; Hâ-Élohim, 2 fois. — 7° X-XI, Jéhovah seul, 7 fois.

II. *Histoire des Patriarches*. — 1° XII-XIII, Jéhovah seul, 13 fois. — 2° XIV, Jéhovah uni à 'Él 'Éliôn, 1 fois; ce dernier seul, 3 fois. — 3° XV, Jéhovah, 5 fois; 'Adonai, 2 fois. — 4° XVI, Jéhovah, 8 fois, et 'Él Ro'i, 1 fois. — 5° XVII, Jéhovah et 'Él Schaddai dans le \dot{y} . 1, et Élohim, 7 fois. — 6° XVIII-XIX, 28, Jéhovah, 16 fois, et 'Adonai, 6 fois. — 7° XIX, 29-38, Élohim, 2 fois. — 8° XX, Jéhovah, 1 fois; Élohim, 4 fois; Hâ-Élohim, 2 fois; Adonai, 1 fois. — 9° XXI, Jéhovah, 2 fois; Élohim 11 fois; 'Él 'Olam, 1 fois avec Jéhovah. — 10° XXII, Jéhovah, 5 fois; Élohim, 2 fois; Hâ-Élohim, 3 fois. — 11° XXIII, Élohim seulement 1 fois comme appellatif, XXIII, 6. — 12° XXIV, Jéhovah, 19 fois. — 13° XXV, 1-18, Élohim, 1 fois. — 14° XXV, 19-XXVI, 35, Jéhovah, 11 fois. — 15° XXVII, Jéhovah, 3 fois; Hâ-Élohim, 1 fois. — 16° XXVIII, 1-9, 'Él Schaddai, 1 fois, et Élohim, 1 fois. — 17° XXVIII, 10-22, Jéhovah, 4 fois, et Élohim, 1 fois; \dot{y} . 20 (indépendamment de l'opposition à Jéhovah, d'Élohim ou Dieu d'Abraham, $\dot{y}\dot{y}$. 12, 17 et 21). — 18° XXIX-XXXII, Jéhovah, 10 fois; Élohim, 30 fois; Hâ-Élohim, xxxi, 11; Hâ-'Él et 'Él, xxxi, 13 et 29. — 19° XXXIII-XXXVII, Élohim, 20 fois; Hâ-Élohim, 1 fois; 'Él, 4 fois; 'Él Schaddai, 1 fois. — 20° XXXVIII, Jéhovah, 3 fois. — 21° XXXIX, Jéhovah, 8 fois, et Hâ-Élohim, 1 fois. — 22° XL-XLVIII, Élohim, 16 fois; Hâ-Élohim, 9 fois; Hâ-'Él, 1 fois, et 'Él Schaddai, 3 fois. — 23° XLIX, Jéhovah, 1 fois; 'Él 'abika, « Dieu de ton père, » en parallélisme avec Schaddai, 1 fois. — 24° L, Élohim, 4 fois. — 25° Exode, I-II, Élohim, 5 fois; Hâ-

II^e Classe d'objections.

* 254. — Prétendues contradictions dans le Pentateuque.

Une difficulté qui serait plus sérieuse, si elle était fondée, contre l'authenticité et la véracité du Pentateuque, est tirée des *contradictions* qu'on prétend y relever (1). Voici les principales qu'il est nécessaire de connaître et de réfuter :

1^o Le chapitre 1^{er} de la Genèse et le chap. II, 4-25, contiennent *deux* récits opposés de la création. — Le chap. II ne renferme pas un nouveau récit de la création, il expose seulement d'une manière plus détaillée quelques-uns des actes de la création de l'homme, pour servir d'introduction au récit de la chute d'Adam et d'Ève (2).

2^o Hévila, Saba, Dadan et Ludim sont donnés, Gen., x, 7, 13, comme descendants de Cham, et Gen., x, 22, 28, 29; xxv, 3, comme descendants de Sem. — Il n'y a là aucune contradiction. Parmi les descendants de Cham et les descendants de Sem, il y en a eu quelques-uns qui ont porté le même nom, quoique ce fussent des personnages différents, comme aujourd'hui encore, des hommes très divers reçoivent le même nom.

3^o Gen., xv, 18; Ex., xxiii, 31; Deut., xi, 24 (et Jos., i, 4), assignent l'Euphrate comme frontière orientale à la Terre Promise; Num., xxxiv, 10-12, au contraire, la mer Morte. — Ce dernier passage assigne les limites que devaient occuper *de fait* les Hébreux, à leur entrée dans la Palestine. Il est d'ailleurs difficile de les déterminer exactement, parce que plusieurs des localités mentionnées nous sont inconnues. — Les premiers passages désignent les pays que

Élohim, 3 fois. — 26^o III-IV, Jéhovah, 24 fois; Élohim, 3 fois; Hâ-Élohim, 7 fois. — 27^o V-VI, 1, Jéhovah, 8 fois.

(1) Toutes les objections de détail contre l'authenticité et l'intégrité du Pentateuque ont été résolues par Welte, *Nachmosaisches in Pentateuch beleuchtet*, in-8^o, Karlsruhe et Fribourg, 1841. On peut voir aussi M. Schæbel, dans sa *Démonstration de l'authenticité* de chacun des livres du Pentateuque, indiquée plus haut, n^o 251, note.

(2) Cf. n^o 231 bis, note.

Dieu donnait *en droit* à la race de Jacob, et dont elle n'a été maîtresse que sous les règnes de David et de Salomon.

4° Gen., xxvii, 42-44, Rébecca conseille à son fils Jacob d'aller en Mésopotamie pour échapper à la colère d'Esau, et Gen., xxvii, 46; xxviii, 1-5, il est dit que Jacob se rend en Mésopotamie, afin d'y épouser une femme de sa race. — Il n'y a là aucune contradiction. Jacob va chez son oncle Laban pour une double cause : d'abord pour fuir la fureur de son frère et ensuite pour s'y marier dans la famille de sa mère. Un motif n'exclut pas l'autre, mais Rébecca, pour obtenir d'Isaac qu'il laisse partir son fils, allègue naturellement le second et passe sous silence le premier.

5° Gen., xxx, 25-43, attribue les richesses de Jacob à son industrie et Gen., xxxi, 5-16, à la bénédiction de Dieu. — De ce que Jacob, ainsi que ses femmes, Gen., xxxi, 16, considèrent les richesses qu'ils ont acquises comme un effet de la protection divine, il ne s'ensuit nullement que le patriarche n'eût pas employé pour les acquérir les moyens qui sont décrits dans Gen., xxx, 25-45; le ch. xxxi, 8, 10, 12, rappelle au contraire ces moyens, mais il ajoute, avec raison, que Dieu les a bénis. Comme le dit très bien Jacob à Laban au §. 42 : « Si le Dieu d'Abraham et celui que craint mon père Isaac ne m'avait *protégé*, peut-être m'aurais-tu maintenant renvoyé nu (sans aucun bien), mais Dieu *a regardé* (c'est-à-dire béni)... *mon travail*, » récompensé mon industrie.

6° Gen., xxxii, 3 (cf. xxxiii, 14-16), contredit Gen., xxxvi, 6-8, puisque le premier passage suppose qu'Ésau était déjà en Idumée lorsque Jacob revint de Mésopotamie, et le second qu'Ésau n'alla s'établir en Idumée qu'*après* le retour de Jacob. — La contradiction n'existe pas; les patriarches étant nomades, Ésau avait campé dans l'Idumée, avec ses nombreux troupeaux, *avant* le retour de Jacob, mais ce ne fut qu'*après* qu'il résolut de ne plus conduire ses troupeaux en Palestine, et ne sortit plus des pacages du pays d'Édom.

7° D'après Gen., xxvi, 34, Ésau prit deux femmes, Judith, fille de Bééri, l'Héthéen, et Basemath, fille d'Élon, l'Héthéen; d'après Gen., xxviii, 9, il prit une troisième femme,

Mahéleth, fille d'Ismaël, sœur de Nabaïoth. Or, les trois femmes d'Ésaü mentionnées Gen., xxxvi, 2, sont Ada, fille d'Édon, l'Héthéen, Oolibama, fille d'Ana, fille (1) de Sébéon, l'Hévéen, et Basemath, fille d'Ismaël, sœur de Nabaïoth. Ainsi le nom de deux de ces femmes est changé, celui du père de l'une d'elles l'est également, et celle qui est appelée d'abord fille d'Élon est appelée ensuite fille d'Ismaël. — Ce dernier changement est probablement l'effet d'une faute de copiste. Les transpositions étaient faciles dans la transcription des manuscrits, comme l'altération des noms propres, dont les Paralipomènes surtout nous offrent des exemples (2). Les variations que nous remarquons ici, si elles sont réelles, ne sont donc pas imputables à Moïse, mais aux copistes. Il est d'ailleurs vraisemblable que quelques-unes des différences, et peut-être même toutes, ne sont qu'apparentes. Ainsi, il est possible qu'Ana fût un homme, selon la leçon du texte hébreu, et qu'il fût surnommé Béeri ou « l'homme à la source, » parce qu'il avait découvert dans le désert une source d'eaux minérales, comme nous l'apprend la Genèse (3). Les pères des autres femmes d'Ésaü, et ses femmes elles-mêmes, pouvaient aussi porter différents noms. Enfin Ana peut-être appelé Hévéen et Héthéen, par la raison que le même homme peut être nommé Parisien et Français, Hévéen désignant une race particulière, et Héthéen étant un terme plus générique, synonyme d'habitant de Chanaan.

8° Le récit de la vente de Joseph par ses frères renferme des contradictions : Joseph est vendu, d'après certains passages, à des *Ismaélites* (4) et, d'après d'autres, à des *Madianites* (5). — Il n'y a pas plus de contradiction que si l'on disait tantôt que Joseph fut vendu par les *Abrahamites*, et tantôt par des *Israélites*. Les deux noms s'employaient indifférem-

(1) Le texte hébreu porte *fils* au lieu de *filie*. Les Massorètes font cependant lire *filie*, comme a lu S. Jérôme.

(2) Cf. n° 18.

(3) Gen., xxxvi, 24.

(4) Gen., xxxvii, 25, 27, 28, et xxxix, 1.

(5) Gen., xxxvii, 28, 36.

ment l'un pour l'autre (1), parce que les Ismaélites désignent souvent dans la Bible les Arabes ou les Bédouins en général, et que les Madianites sont une tribu arabe ou bédouine.

9° Le beau-père de Moïse est appelé tantôt Jéthro (2), tantôt Raguel (3); bien plus dans les Nombres (4), il reçoit un troisième nom, celui de Hobab. — Depuis longtemps, on a cherché la solution de cette apparente contradiction. Plusieurs ont cru que Jéthro, Raguel et Hobab étaient trois noms d'une même personne. Cela n'est pas impossible, mais il est plus vraisemblable que Raguel était le père de Jéthro, et Hobab le fils ou le gendre de ce dernier, le beau-frère de Moïse. Jéthro et Hobab sont appelés *khôthén* de Moïse, dénomination d'un sens vague qui peut signifier beau-père et beau-frère. Raguel est appelé père, *'ab*, de Séphora, la femme de Moïse, mais il n'est dit nulle part expressément qu'il fut beau-père du législateur des Hébreux. Le mot *'ab* pouvant signifier, en hébreu, *grand-père* aussi bien que *père*, il y a tout lieu de penser que Raguel, qui apparaît comme chef de la famille (Ex., II, 18), était le père de Jéthro.

10° Moïse emmène avec lui, en Égypte, sa femme Séphora, Ex., IV, 20, et nous apprenons, Ex., XVII, 2-4, qu'elle n'était pas avec lui, mais avec Jéthro, dans la péninsule du Sinaï. — Il n'y a aucune contradiction entre ces passages de l'Exode. Moïse avait pris sa femme quand il était retourné en Égypte, mais il l'avait renvoyée à son beau-père, *quam remiserat*, Ex., XVIII, 2, avec ses enfants, à cause des périls qu'il avait à courir, pendant qu'il luttait contre le Pharaon pour obtenir la permission d'emmener le peuple dans le désert.

11° Le premier-né des animaux impurs doit être racheté à prix d'argent, d'après Lévit., XXVII, 27, et Num., XVIII, 16;

(1) Gen., XXXVII, 28, en est la preuve : les marchands appelés Madianites dans la première partie du verset sont appelés Ismaélites dans la seconde.

(2) Ex., III, 1; IV, 18, et XVIII, 1.

(3) Ex., II, 18; cf. 21.

(4) Num., X, 29.

d'après l'Exode, au contraire, XIII, 13, et XXXIV, 20, par l'offrande d'une brebis, s'il n'est pas mis à mort. — Dans l'Exode, il n'est question que du premier-né de l'âne ; dans le Lévitique et les Nombres, il s'agit de tous les animaux impurs. Si l'on veut considérer ces deux derniers passages comme s'appliquant aussi à l'âne, il en résulte que la première prescription a été modifiée ou abrogée par la loi générale portée plus tard. Il n'existe entre ces divers passages aucune contradiction.

12° D'après Ex., XXI, 1-6, et Deut., xv, 12-18, l'esclave hébreu doit être mis en liberté au bout de six ans de service ; au contraire, d'après le Lévitique, xxv, 39-41, il est tenu de servir jusqu'à l'année jubilaire. — Ces deux dispositions légales ne sont pas opposées ; la seconde est au profit de l'esclave : si l'année jubilaire tombe avant qu'il ait fait ses six années de service, il doit être mis en liberté.

13° Le Lévitique et les Nombres prescrivent de célébrer cinq fêtes, tandis que l'Exode et le Deutéronome n'en ordonnent que trois (1). — L'Exode et le Deutéronome ne parlent que des trois fêtes dans lesquelles les Hébreux étaient obligés de se rendre en pèlerinage au Tabernacle ou au Temple du Seigneur : celles de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles ; le Lévitique et les Nombres mentionnent deux autres solennités auxquelles on peut donner le nom de fêtes : celles des Trompettes et de l'Expiation, pendant lesquelles on n'était pas tenu de se rendre au lieu où se trouvait l'arche (2).

14° Quelques autres prétendues contradictions, que les incrédules ont essayé de relever dans les livres de Moïse, se résolvent d'elles-mêmes, et n'ont pas même une apparence sérieuse. Tous les arguments qu'on a voulu tirer de ce chef contre l'authenticité du Pentateuque sont donc sans fondement.

(1) Lev., xxiii ; Num., xxviii-xxix ; Ex., xxiii, 14-17 ; xxxiv, 18-23 ; Deut., xvi, 1-16.

(2) Cf. n° 398.

III^e Classe d'objections.

* 255. — Les prétendues répétitions du Pentateuque.

On a voulu se faire une arme contre l'origine mosaïque des cinq premiers livres de la Bible, en même temps que contre leur unité, de certains *faits analogues* qui se sont plusieurs fois *répétés* du temps des patriarches : le double enlèvement de Sara en Égypte (1), et à Gérare (2) ; le double enlèvement de Sara à Gérare d'une part (3), et de Rébecca de l'autre, dans le même lieu (4) ; la double expulsion d'Agar (5) ; la double alliance d'Abraham d'abord (6), et d'Isaac ensuite (7), avec Abimélech ; la double consécration de Béthel (8) ; la double institution de la Pâque (9) ; le double envoi des cailles (10), et le double miracle de l'eau jaillissant du rocher (11).

De ce que plusieurs événements se sont répétés dans l'histoire, on ne peut nullement conclure qu'ils ne soient pas vrais. Les mêmes faits qui se sont produits, à certaines époques, en France, se reproduisent encore tous les jours sous nos yeux. La plupart de ceux que nous venons d'énumérer (12) se sont renouvelés avec des circonstances plus ou moins semblables à des époques différentes : il n'y a là rien d'extraordinaire. Si quelques-uns nous paraissent étranges, les mœurs patriarcales et la vie nomade les expliquent facilement.

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à une objection

(1) Gen., xii, 10-19.

(2) Gen., xx.

(3) Gen., xx.

(4) Gen., xxvi, 1-11.

(5) Gen., xvi, 4-16, et xxi, 9-21.

(6) Gen., xxi, 22-34.

(7) Gen., xxvi, 26-33.

(8) Gen., xxxiii, 18-20, et xxxv, 14-15.

(9) Ex., xii, 1-28, 43-51 ; xiii, 1-2, et xiii, 3-16.

(10) Ex., xvi, et Num., xi.

(11) Ex., xvii, et Num., xx.

(12) A part l'institution de la Pâque, qui est complétée seulement dans Ex., xiii, 3-16.

qui a été souvent formulée contre l'authenticité du Pentateuque, et dont les découvertes modernes ont établi l'inanité, savoir que l'écriture n'était pas inventée du temps de Moïse. — Non seulement il est certain que l'on savait déjà écrire de son temps, mais nous possédons encore aujourd'hui des monuments écrits d'Égypte et de Chaldée, antérieurs à l'époque de Moïse et même d'Abraham.

ARTICLE IV.

De l'intégrité du Pentateuque.

Pourquoi il est nécessaire d'examiner la question de l'intégrité du Pentateuque. — Prétendues additions archéologiques; — géographiques; — historiques; — légales.

256. — Pourquoi nous devons examiner la question de l'intégrité du Pentateuque.

Après avoir établi l'authenticité des cinq livres de Moïse, il faut montrer qu'ils sont parvenus jusqu'à nous sans interpolations et sans additions, c'est-à-dire dans leur *intégrité*, au moins *substantielle*. Les rationalistes prétendent s'appuyer sur certains détails contenus dans les cinq livres de Moïse pour en contester l'origine ancienne, et, d'un autre côté, certains critiques, tout en reconnaissant que le législateur des Hébreux en est l'auteur, pensent que son œuvre a été interpolée; il est donc nécessaire d'examiner quelles sont les parties qu'on affirme être postérieures à la sortie d'Égypte et d'établir que le Pentateuque est parvenu jusqu'à nous, dans ses parties essentielles, tel qu'il était sorti des mains de Moïse. Afin de procéder avec ordre, nous pouvons distinguer ce qu'on a appelé : 1^o les additions et explications archéologiques; 2^o les additions et explications géographiques; 3^o les additions historiques, et 4^o les additions légales ou additions de lois.

* 257. — I. Explications archéologiques.

Les additions et explications *archéologiques* sont sans importance, et l'on peut admettre, si l'on veut, que quelques-

unes sont des gloses ajoutées en effet après coup, sans que l'intégrité substantielle du Pentateuque en soit nullement altérée. Elles peuvent cependant être aussi de la main de Moïse lui-même. Ainsi : 1° il est possible que l'explication de l'Exode, « un gomor est la dixième partie d'un éphi » (1), que beaucoup de critiques regardent comme une interpolation, ait été donnée par l'auteur du Pentateuque, parce que *gomor* signifie d'abord, non pas une mesure proprement dite, mais un vase, comme en arabe. Les vases appelés *gomor* avaient généralement la même capacité; cependant Moïse voulut en préciser davantage la contenance, en disant : Il faut que sa grandeur soit du dixième d'un éphi (2).

2° Il est dit dans les Nombres (3) que le sicle du sanctuaire vaut vingt *gérâh* (*oboles* dans la Vulgate). — On ne saurait prétendre que cette explication est une interpolation, parce que Moïse, voulant déterminer ce que chaque Israélite était tenu de payer au sanctuaire (4), devait en fixer exactement la valeur ou plutôt le poids, à une époque où la monnaie frappée était inconnue (5).

3° Nous lisons dans le Deutéronome : « On montre son lit de fer (d'Og) à Rabbath Ammon » (6). Il suit de ce verset, a-t-on dit, que le lit d'Og était conservé comme une antiquité. — C'est là une conclusion inexacte. Moïse voulait par là faire observer, à propos d'un fait récent, à chacun des auditeurs à qui il s'adressait, qu'il pouvait, s'il le désirait, voir encore de ces yeux ce lit démesuré, et reconnaître ainsi la grandeur de la protection de Dieu qui avait accordé à son peuple la victoire sur un tel géant.

* 258. — II. Explications géographiques.

On prétend que le Pentateuque renferme un grand nombre

(1) Ex., xvi, 36.

(2) Cf. n° 188.

(3) Num., III, 47, et xviii, 16.

(4) Exode, xxv, 13.

(5) Cf. n° 185, 1°.

(6) Deut., III, 11.

de *noms de lieux* qui n'ont reçu qu'après Moïse la dénomination par laquelle ils sont désignés.

1° Béthel s'appelait primitivement Luza (1). — Moïse put très bien l'appeler lui-même Béthel, parce que ce dernier nom lui avait été donné par les patriarches (2).

2° Hébron, du temps de Moïse, s'appelait Cariath Arbé, ou ville d'Arbé (3). Le Pentateuque, s'il était parvenu à nous sans changement, ne le désignerait pas sous la dénomination d'Hébron (4). — Cette observation a été faite depuis longtemps par des commentateurs catholiques, mais personne n'est en état de prouver que le nom d'Hébron était inconnu du temps de l'exode; on ignore à quelle date vivait le géant Arbé, dont elle tira ce nom, et à quelle époque l'une des deux désignations supplanta l'autre (5).

3° Nous lisons, Gen., xiv, 2, 7, 8 : « Bala, *c'est-à-dire Ségor*; » « la fontaine de Misphath, *c'est-à-dire Cadès*, » et Gen., xxxv, 19; xlviii, 7, « Ephrata, *qui est appelée d'un autre nom Bethléhem*. » — On a prétendu que Moïse n'avait pu écrire lui-même ces trois explications, mais sans aucune preuve. Pour Bethléem, elle portait encore les deux noms du temps de Michée (6).

4° La Genèse dit, xiv, 14, qu'Abraham poursuivit Chodorlahomor jusqu'à Dan. Or, le livre de Josué, xix, 47, et celui des Juges, xviii, 29, racontent que la ville de Dan s'appelait autrefois Laïs ou Lésem, et qu'elle a reçu le nom de Dan des Danites, qui ne s'en emparèrent qu'après la mort de Moïse. Moïse n'a donc pu donner à Laïs le nom de Dan. — Si la localité dont parle la Genèse est réellement celle dont il est question dans le livre de Josué, il faut reconnaître que le nom postérieur de la ville a été substitué à l'ancien dans le récit de la victoire d'Abraham; mais il n'est pas certain que le Dan

(1) Jud., i, 22-23.

(2) Gen., xii, 8; xxviii, 19; xxxv, 15.

(3) Jos., xiv, 15.

(4) Gen., xiii, 18; xxiii, 2; xxxv, 27.

(5) Jos., xiv, 15; Jud., i, 10.

(6) Mich., v, 2.

du Pentateuque soit celui dont les Juges racontent tout au long la prise. Plusieurs commentateurs croient, d'après II Reg., xxiv, 6, qu'il y avait un second Dan en Palestine.

5° Plusieurs commentateurs anciens ont aussi pensé que ce qu'on lit dans les Nombres (1) d'une localité où les Israélites battirent les Chananéens, et qu'ils appelèrent Hormah ou « anathème, » est une interpolation, parce qu'ils ont cru que cette victoire était la même que raconte l'auteur sacré dans les Juges (2), quand il dit que les tribus de Juda et de Siméon prirent Séphaath et l'appelèrent Hormah. — Il s'agit de deux événements différents. Séphaath est située au sud de la Palestine. Les Israélites qui, après leur conquête, entrèrent dans la Terre Promise par l'est, au-dessus de la mer Morte, avaient été obligés, du temps de Moïse, d'abandonner cette ville méridionale. Les Chananéens reprirent donc possession d'Hormah et lui conservèrent naturellement son ancien nom de Séphaath. Plus tard, Juda et Siméon la reprirent et lui rendirent le nom d'Hormah.

6° Quelques autres passages qu'on prétend être des interpolations ne le sont aucunement, par exemple, les renseignements donnés sur les anciens habitants du pays de Chanaan (3); les noms divers du mont Hermon (4); les villes de Basan appelées Havoth Jaïr (5). — Rien ne prouve que Moïse n'a pas pu donner ces renseignements. Ils sont, au contraire, tout à fait dans le goût du pays, et les Orientaux, aujourd'hui comme autrefois, aiment à décrire ainsi l'histoire des lieux et des races.

7° On prétend aussi que le passage du Deutéronome, II, 12 : « (Horrhæis) expulsis atque deletis habitaverunt filii Esaü, sicut fecit Israel, in terra possessionis suæ, quam dedit illi Dominus, » indique une époque postérieure à la conquête de la Palestine. — Nous avons le droit de le nier : *terra posses-*

(1) Num., XXI, 13; cf. Num., XIV, 45, et Deut., I, 44.

(2) Jud., I, 16-17.

(3) Deut., II, 10-12, 20-23.

(4) Deut., III, 9.

(5) Deut., III, 14.

sionis signifie ici, comme III, 20, où le texte hébreu lit le même mot, non la terre de Chanaan, mais le pays de Galaad et de Basan, conquis par Moïse et donné aux tribus transjordanienues.

8° Deut., III, 14, porte : « Jair... vocavit ex nomine suo Basan, Havoth Jair, id est, villas Jair, *usque in præsentem diem.* » Ces mots *jusqu'à aujourd'hui* ne peuvent signifier, dit-on, qu'une époque éloignée de l'événement. — Il est difficile de dire au juste quelle valeur il faut attacher à cette locution ; on peut accorder que c'est une glose ajoutée plus tard au texte, comme Deut., XXIX, 28, sans que l'on puisse tirer de là aucune preuve contre l'authenticité du Deutéronome. Cependant plusieurs passages de la Sainte Écriture, dans lesquels ces expressions sont employées, permettent de croire que Moïse lui-même a pu écrire ces mots : ils signifient simplement *aujourd'hui* dans la langue hébraïque (1).

9° Une des objections sur lesquelles insistent le plus les adversaires de l'intégrité du Pentateuque, c'est celle qui est tirée de la manière dont l'auteur du Deutéronome désigne le pays situé à l'est du Jourdain : il dit *trans Jordanem*, comme s'il écrivait dans la Palestine proprement dite, à l'ouest du Jourdain (2). Moïse, dit-on, n'étant pas entré dans la Terre Promise, s'il était l'auteur du Deutéronome, aurait mis *en deçà*, et non *au delà* du Jourdain. — Il est aisé de répondre que ce n'est pas là une preuve contre l'origine mosaïque du dernier livre du Pentateuque. Il serait d'abord possible que Moïse eût écrit *en deçà* du Jourdain et que plus tard, pour rectifier une expression géographique qui gênait dans la lecture les Hébreux établis à l'ouest du Jourdain,

(1) « Sic Matthæus, XXVII, 8 et XXVIII, 15, observe Goldhagen, ita loquitur de rebus satis novis, uti et Paulus, Act., XXIII, 1, et XXVI, 22. Atque in Veteri Testamento, Anna, I Reg., I, 16, utitur phrasi illa : *usque in præsens*, de tempore quo oraverat ; imo et Moyses, Ex., VII, 16, eadem adhibet inter primum et tertium congressum cum Pharaone, quod spatium certe minus fuerit, quam quod inter occupationem urbium quæ vocatæ sunt Havothjair et orationem Moysis ad populum intercessit. » *Introductio in Sac. Scripturam*, pars, II, sect. I, t. II, 1766, p. 52.

(2) Deut., I, 5 ; III, 8 ; IV, 46, 47, 49.

les copistes eussent mis *au delà*. Mais, en réalité, l'expression hébraïque *be'éber* n'a pas, dans le Pentateuque, la valeur rigoureuse qu'on lui attribue. Le mot *'éber* signifie proprement *passage, côté* (1), et, par suite, la terre située à côté du Jourdain, dans les expressions *be'éber ha-yardén*, soit que cette terre fût située à l'est ou à l'ouest du fleuve. La preuve en est dans divers passages du Deutéronome (2), où *trans Jordanem* signifie à l'ouest du Jourdain, tandis que dans d'autres passages du même livre, dans la Genèse et dans les Nombres, la même locution signifie à l'est (3). Cette expression a successivement les deux sens dans le même verset, Num., xxxii, 19 (texte hébreu). Aussi, quand le contexte ne détermine pas clairement de quelle rive du fleuve il est question, l'écrivain sacré, pour rendre son langage plus précis, ajoute à *l'est* (4) ou à *l'ouest* (5). Ce fut seulement après que les Israélites eurent été solidement et définitivement établis sur la rive droite du Jourdain, que la locution *be'éber* désigna la rive gauche. Par conséquent, le mot dont on voulait abuser contre l'authenticité du Deutéronome est plutôt une preuve de son antiquité.

* 259. — III. Explications historiques.

1° Dans la Genèse, xii, 6, nous lisons : « Le Chananéen était alors dans le pays (6). » Une telle phrase paraît n'avoir pu être écrite que lorsque les Chananéens n'étaient plus maîtres de la Palestine. — Cette phrase peut très bien signifier en hébreu, que les Chananéens étaient déjà (*'dz*) du temps d'Abraham en Palestine, et, ainsi traduite, rien ne s'oppose à ce que Moïse en soit l'auteur. Il a voulu montrer par ces mots (7) qu'Abraham était un étranger dans le pays qui devait

(1) I Sam., xiv, 4, 40; Ex, xxxii, 15.

(2) Deut., iii, 20, 25; xi, 30.

(3) Deut., iii, 8; Gen., L, 10-11; Num., xxii, 1; xxiv, 15; xxxv, 14.

(4) Deut., iv, 41, 47; Num., xxxii, 49; xxxiv, 15; Jos., i, 15; xiii, 8; xviii, 7.

(5) Jos., xii, 7; xxii, 7.

(6) Cf. Gen., xiii, 7.

(7) Gen., xii, 6.

être donné à sa race et, en répétant ailleurs une observation semblable (1), expliquer pourquoi Abraham et Loth réunis ne pouvaient pas trouver de pâturages suffisants pour leurs troupeaux.

2° Le renvoi aux sources, où l'auteur du Pentateuque a puisé des renseignements, est regardé comme postérieur à Moïse par plusieurs critiques. Moïse, disent-ils, n'aurait pas renvoyé au *Livre des Guerres du Seigneur* (2). Mais on ne voit pas quelle raison aurait pu l'en empêcher.

3° On prétend aussi que la mention des *Chaldéens* (3) ne remonte pas à l'époque de Moïse, puisque Isaïe dit que de son temps les Chaldéens étaient venus du nord à Babylone. — Le nom des Chaldéens était déjà connu du temps d'Abraham, puisque son frère Nachor eut un fils appelé Chased (4) ou le Chaldéen. En hébreu, les Chaldéens s'appellent *Chasdim*, pluriel de *Chased*. Il y a d'ailleurs lieu de penser que les Chasdim et ceux qu'on appela plus tard Chaldéens ne sont pas les mêmes.

4° Les rationalistes traitent d'additions postérieures tous les passages qui contiennent des *prophéties*; leur but principal, en attaquant l'authenticité ou l'intégrité du Pentateuque, est même d'éluder la valeur des miracles et des prophéties, qui prouvent contre eux l'existence de cet ordre surnaturel dont ils sont les ennemis. Ils regardent donc comme des prophéties *post eventum* ou rédigées après coup ce que Jacob, Balaam, Moïse prédirent sur l'avenir d'Israël et des peuples voisins. — Mais leurs attaques sont de parti pris; elles ne reposent sur aucune preuve, et la vérité a forcé un commentateur protestant d'avouer, malgré ses tendances rationalistes, dans ses notes sur Num., xxiv, 19 : « Nobis quidem, cur hanc pericopam seriori Mose tempori tribuamus, causa justa non esse videtur (5). »

(1) Gen., xiii, 7.

(2) Num., xxi, 14.

(3) Gen., xi, 28, 31; xv, 7; cf. Is. xxiii, 13; Hitzig, *Jesaja*, p. 271.

(4) Gen., xxii, 22.

(5) Rosenmüller, *Scholia in Vetus Testamentum in compendium redacta*, 1828, t. I, p. 668.

5° Un des endroits qu'on affirme avec le plus d'assurance contenir des additions, c'est la *liste des princes d'Idumée* (1). On a prétendu qu'elle s'étendait jusqu'au règne de Salomon, par conséquent qu'elle ne pouvait être de la main de Moïse : 1° parce qu'elle est fort longue ; 2° parce qu'on y lit le nom d'Adad, contemporain de Salomon (2). — Cette liste ne s'étend pas au delà du temps de l'exode : 1° Tous les chefs de tribu qu'elle énumère peuvent facilement s'être succédé dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis l'époque de Jacob jusqu'à celle de la sortie d'Égypte. 2° Elle renferme, il est vrai, un chef nommé Adad, comme le prince iduméen contemporain de Salomon (3), mais c'est un personnage différent. — a) Chez tous les peuples on trouve des rois qui ont porté le même nom à des époques diverses. — b) Ce que la Genèse dit du premier ne convient pas au second (4).

6° Tous les passages dans lesquels on lit le mot *prophète* et surtout Deut., xviii, 15-22, sont regardés par les rationalistes comme des interpolations. La preuve qu'ils prétendent en donner, c'est que nous lisons, I Reg., ix, 9, que celui qu'on appelle aujourd'hui *prophète* (*nabi'*) s'appelait autrefois *voyant* (*ro'éh*). D'où ils concluent que le nom de prophète était auparavant inconnu. — La conclusion n'est pas légitime, car si l'auteur de I Rois dit que les personnes que l'on désignait de son temps par le nom de prophètes étaient connues autrefois par le nom de voyants, il ne dit nullement que le nom de prophète était inconnu avant lui et n'avait été porté par personne. Le nom de *nabi'* ou prophète est aussi ancien que la langue hébraïque, puisqu'on le retrouve dans la langue des Chaldéens que parlait Abraham, et il signifie « celui qui est inspiré de Dieu. » Abraham lui-même est appelé *na'bi* (5). Au temps de Samuel, on ne se servait pas de ce mot pour désigner celui qui pré-

(1) Gen., xxxvi.

(2) Gen., xxxvi, 35.

(3) Gen., xxxvi, 35, et III Reg., xi, 14.

(4) On peut voir, sur cette difficulté, Calmet, *In Gen.*, xxxvi, 1.

(5) Gen., xx, 7.

disait l'avenir et découvrait « les choses cachées; » on l'appelait d'un nom spécial, « voyant. » Quand fut rédigé le premier livre des Rois, *nabi'* était devenu synonyme de « voyant, » et cette dernière appellation était tombée en désuétude (1).

7° Les mots de la Genèse, — *avant qu'il y eût des rois en Israël* (2), — et les prescriptions du Deutéronome concernant la royauté (3), sont, aux yeux de plusieurs critiques, d'une date postérieure à Moïse. D'après Aben-Esra, un certain Isaac rapportait au temps du roi Josaphat le membre de phrase de la Genèse que nous venons de citer (4); Tuch dit du passage du Deutéronome : « Aucun Hébreu n'a pu écrire ces lignes avant l'élévation de Saül sur le trône d'Israël. » — 1° La loi du Deutéronome sur la royauté est si peu une interpolation qu'elle n'a pu, au contraire, être rédigée que vers l'époque de la sortie d'Égypte et nous fournit, par les termes dont elle se sert, une preuve de l'origine mosaïque du cinquième livre du Pentateuque (5). — 2° Il n'était pas d'ailleurs malaisé à Moïse, qui se proposait de faire quitter aux tribus la vie nomade pour mener la vie sédentaire, de prévoir qu'elles voudraient bientôt avoir un roi comme tous les peuples sédentaires voisins. — 3° Les prophéties anciennes annonçaient qu'il sortirait des rois d'Abraham et de Jacob (6); le passage, Gen., xxxvi, 31, qui suit de près la prophétie, xxxv, 11, peut être considéré comme se rapportant à cette dernière promesse (7). — 4° On reconnaîtra d'ailleurs sans peine que, ces mots fussent-ils une interpolation, cette interpolation serait inoffensive et

(1) Cf. n° 891, 3°.

(2) Gen., xxxvi, 31.

(3) Deut., xvii, 14-20.

(4) Gen., xxxvi, 31.

(5) Voir n° 246.

(6) Gen., xvii, 6; xxxv, 11; xlix, 10.

(7) Les rois d'Israël dont parle Moïse sont, dit Bonfrère : « Reges, quos habituros sciebat tum ex divina sibi facta revelatione, tum ex divinis promissionibus, quæ factæ erant Patriarchis; etsi forte tempus definitum nesciret, quo eos habituri essent. » Sur Gen., xxxvi, 31, *Pentateuchus Moysis*, Anvers, 1625, p. 281.

n'altérerait nullement l'intégrité substantielle de la Genèse.

8° Enfin on compte, et cette fois à bon droit, comme une addition historique, le récit de la mort de Moïse, qui se lit à la fin du Deutéronome. Le législateur des Hébreux ne nous a pas raconté lui-même sa mort; c'est donc une main étrangère, celle de Josué, peut-être, qui a ainsi complété l'histoire de ce grand homme. On ne saurait tirer de là aucun argument contre l'intégrité, à plus forte raison contre l'authenticité du reste du Pentateuque. Celui qui a écrit le dernier chapitre du Deutéronome savait très bien que les lecteurs ne se méprendraient pas sur le caractère de son addition et n'en attribueraient pas la rédaction à l'auteur du Deutéronome. L'histoire littéraire nous offre un exemple tout à fait analogue, celui du récit de la mort de J. Sleidan. Cette mort est racontée à la fin de son histoire de Charles-Quint, et rien ne la distingue de son propre texte (1); cependant aucun critique n'a eu l'idée d'en abuser pour contester l'authenticité et l'intégrité de l'écrit dans lequel on le trouve.

^ 260. — IV. Additions de lois.

La plupart des *lois mosaïques* ont été regardées par différents critiques comme postérieures à Moïse, le plus souvent sans une ombre même de fondement. Nous ne les indiquons pas ici en détail, l'énumération serait inutile. Mentionnons seulement deux classes de lois qu'on a attaquées, les

(1) Dans le dernier livre des *Commentarii de statu religionis et reipublicæ Carlo V Cæsare*, par J. Sleidanus, on lit : « Octobris die ultimo Joannes Sleidanus, J. U. L., vir et propter eximias animi dotes et singularem doctrinam omni laude dignus, Argentorati e vita decedit atque ibidem honorifice sepelitur. » Cette notice sur la mort de l'auteur se trouve dans toutes les éditions qui contiennent le xxvi^e livre, ajouté par Sleidan aux vingt-cinq premiers de la première édition d'avril 1555 pour conduire son histoire jusqu'à l'abdication de Charles-Quint, en septembre 1556. Non seulement elle est insérée dans la première édition du xxvi^e livre, publiée à Strasbourg en 1559, mais rien ne la distingue du texte même de Sleidan, et elle figure dans la table des matières comme une partie intégrante de l'histoire. — Les mots que nous avons rapportés sont les derniers du l. xxvi et du volume. *Commentarii*, in-fo, Strasbourg, 1559, p. 342 b (Bibliothèque nationale, M. 520).

premières comme se rapportant à un état autre que celui des Hébreux du temps de Moïse, les secondes comme ayant l'esprit d'une autre époque.

1° D'abord, on a jugé inadmissible que Moïse ait parlé des bornes des champs que les Israélites ne possédaient pas encore, de la lèpre des maisons, lorsqu'ils habitaient sous des tentes, etc. — Mais fallait-il beaucoup de prévoyance à Moïse pour savoir qu'il était à propos de s'occuper de ces choses dans la loi, et, indépendamment de l'inspiration divine, n'avait-il pas pu acquérir en Égypte une expérience suffisante pour porter ces prescriptions? Les difficultés qu'on a voulu faire de ce chef ne sauraient être regardées comme sérieuses.

2° En second lieu, on a dit qu'on rencontrait dans le Pentateuque des lois qui étaient inspirées par un esprit autre que celui du temps de l'exode, et qui nous ramènent bien plutôt à l'époque des subtilités rabbiniques qu'à cette période militante pendant laquelle Israël devait se conquérir une patrie par la force de son bras. Ainsi, on cite comme une ordonnance digne du Talmud celle du Lévitique, interdisant de semer dans un champ des semences diverses, comme du froment et de l'orge, et de porter un vêtement tissé de deux espèces de fils, par exemple de laine et de lin (1), etc. — Ce précepte, loin d'être puéril, révèle une connaissance profonde de la nature humaine et contient une grave leçon morale (2). Dieu a voulu insérer dans la loi qu'il donnait à son peuple des prescriptions d'une délicatesse extrême, propres à relever le caractère d'Israël et à lui enseigner la mansuétude, la

(1) « *Agrum tuum non seres diverso semine. Veste quæ ex duobus texta est, non indueris.* » Lev., xix, 19.

(2) Les Pères en ont fait la remarque. « *Frequenter admonui, dit Théodoret, per sensibilia doceri quæ spectant ad animum... Vestem ex lana et lino contextam vocat adulteram, docens contrarias operationes non exercere. Et quod his verbis non vestem, sed operationem adulteram insinuat, probant velamenta tabernaculi ex variis filis contexta. Sic etiam intelligendum est quod dicitur de [agro]. Apostolus autem contrahere societatem cum infidelibus prohibet, dum ait : *Nolite consociare vos infidelibus.* » II Cor., vi, 14. Théodoret de Cyr, *Quæst. in Lev.*, xxvii, t. lxxx, col. 338.*

miséricorde, la charité, dignes en un mot de préparer les voies à l'Évangile. Telle est encore la défense de faire cuire un chevreau dans le lait de sa mère et celle de museler le bœuf qui foule le grain dans l'aire (2).

261. — Conclusion : le Pentateuque est intègre ; il a tous les caractères de véracité.

Nous pouvons donc conclure : 1° que le Pentateuque nous est parvenu dans son intégrité substantielle, et tel qu'il est sorti de la main de Moïse, à part le récit de sa mort ajouté peu après, pour compléter son histoire, par Josué ou par quelque autre, et à part, peut-être, quelques courtes gloses ou explications sans importance, qui n'altèrent aucunement le contenu même du livre.

2° Dès lors qu'il est authentique et intègre, le Pentateuque est par là même digne de foi. Sans rappeler ici que l'inspiration de Moïse le garantissait de toute erreur, il est certain que personne n'était mieux renseigné que lui sur la plupart des faits qu'il raconte, puisqu'il en est le principal auteur ; or, n'étant pas trompé, il ne pouvait être trompeur, car il écrivait sous les yeux de son peuple, lui aussi témoin et acteur dans ces événements (1).

(1) « Non coques hædum in lacte matris suæ. » Ex., xxiii, 19; répété xxxiv, 26; Deut., xiv, 21. « Non ligabis os bovis terentis in area fruges tuas. » Deut., xxv, 4. Ce dernier précepte, tout à fait en opposition avec la pratique des païens, qui poussaient la barbarie jusqu'à mettre quelquefois aux esclaves une espèce de muselière, appelée *πανσικάπη*, pour les empêcher de manger, avait beaucoup frappé S. Paul; il le cite deux fois dans ses Épîtres, I Cor., ix, 9; I Tim., v, 18, et chaque fois pour rappeler le sens profond caché sous ses paroles. On peut voir aussi, sur le sens de cette loi, Philon, *De humanit.*, § 49, éd. Mangey, t. II, p. 400; Josèphe, *Ant. Jud.*, IV, viii, 21; Kling, dans les *Theologische Studien und Kritiken*, 1839, p. 834 sq. Cf. Deut., xxii, 6-8; Lev., xxii, 27-28.

(2) Commentateurs catholiques : Origène, *Selecta in Genesim*, t. xii, col. 91; *Homiliæ in Genesim*, *ib.*, col. 145; du même, *Selecta et Homiliæ* sur les quatre autres livres du Pentateuque, *ib.*, 163-824; S. Chrysostome, *Homiliæ Lxvii in Genesim*, t. LIII, col. 421-580; *Sermones IX in Genesim*, col. 581-630; Théodoret de Cyr, *Quæstiones in Gen.*, Ex., Lev., Num., Deut., t. LXXX, col. 77-456; S. Jérôme, *Liber Hebraicarum quæstionum in Genesim*, t. xxiii, col. 935-1010 S. Augustin, *De Genesi contra*

CHAPITRE II.

COSMOGONIE MOSAÏQUE.

262. — Division du chapitre.

Nous expliquerons dans un premier article le chapitre 1^{er} de la Genèse; nous exposerons dans un second les systèmes sur l'accord de la cosmogonie mosaïque avec les sciences naturelles; nous examinerons dans un troisième ce que l'on sait de la date de la création du monde, et nous réfuterons enfin, dans un quatrième, les erreurs actuelles sur la création en général.

ARTICLE I.

Explication du premier chapitre de la Genèse.

Beauté du récit mosaïque de la création. — Son importance et son caractère. — Création des éléments de la matière. — Organisation du monde. — Sens des mots *jour, soir et matin*. — De la manière dont le mot *jour* a été entendu par les Pères. — Confirmation de la cosmogonie biblique par la tradition universelle.

263. — Beauté du récit mosaïque de la création.

La Genèse, et avec elle la Bible tout entière, s'ouvre par

Manichæos libri duo, t. xxxiv, col. 173; *De Genesi ad litteram imperfectus liber*, *ib.*, col. 219; *De Genesi ad litteram libri xii*, *ib.*, col. 245-486; *Quæstiones in Heptateuchum*, les cinq premiers livres, *ib.*, col. 547-776; Procope de Gaza, *Commentarius in Gen., Ex., Lev., Num., Deut.*, t. lxxxvii, pars 1^a, col. 19-992; S. Isidore de Séville, *Quæst. in V. T., Pentat.*, t. lxxxiii, col. 207-370; S. Patère, *Expositio V. et N. T.*, t. lxxxix; le Pentateuque comprend les col. 685-784; ce sont des extraits de S. Grégoire le Grand; V. Bède, *In Pentateuchum Commentarii*, t. xci, col. 191-394; *Quæstiones super Pentateuchum*, t. xciii, col. 233-416; Alcuin, *Interrogationes et responsiones in Genesim*, t. c, col. 515-570; Rupert, *De Trinitate et operibus ejus libri*, xlii; le Pentateuque comprend t. clxvii, col. 199-1000; Hugues de S. Victor, *Adnotationes elucidatoriæ in Pentateuchum*, t. clxxv, col. 29-86; Th.-J. Lamy, *Commentarium in librum Geneseos*, 2 in-8^o, Malines, 1883-1884, etc. On peut voir aussi tous les commentaires complets de la Bible, Cornelius a Lapide, Calmet, etc., etc.

une introduction magnifique qui nous fait connaître l'origine du ciel et de la terre ou, comme on l'appelle, la cosmogonie (1).

1° La beauté et la grandeur du récit de la création ont frappé tous les esprits. Ainsi, un rationaliste, M. Dillmann, dit de la cosmogonie de la Genèse : « Elle ne contient pas un mot qui puisse paraître indigne de la pensée de Dieu. Dès lors que l'on tentait de peindre, pour la rendre saisissable à l'intelligence humaine, l'œuvre de la création, qui demeurera toujours un mystère pour l'homme, il était impossible d'en tracer un tableau plus grand et plus digne. C'est à bon droit qu'on en tire une preuve du caractère révélé de ce récit; ce n'est que là où Dieu s'est manifesté selon sa véritable essence qu'il a pu être écrit. C'est l'œuvre de l'esprit révélateur (2). » « Ou Moïse avait dans les sciences une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, a dit Ampère, ou il était inspiré (3). »

2° La supériorité du récit biblique est surtout frappante, lorsqu'on le compare aux cosmogonies des autres peuples. Combien on en apprécie davantage la simplicité et la sobriété, quand on le met en regard, par exemple, du Mahâbhârata : « Sur la terre, les êtres se divisent en deux grandes classes, selon qu'ils sont animés ou inanimés. Les animaux sont de quatorze espèces, dont sept sont sauvages dans les forêts (les singes, les ours, les éléphants, les buffles, les sangliers, les tigres et les lions), et dont sept vivent avec les hommes dans les villes (l'homme, la brebis, la chèvre, la vache, le cheval, l'âne et le mulet). L'homme est le premier des animaux domestiques; le lion est le premier des animaux sauvages. Il y a cinq espèces de végétaux... Il y a six grandes

(1) Sur le premier chapitre de la Genèse, on peut voir : S. Basile, *Homiliæ IX in Hexaemeron*, t. XXIX, col. 3-207; S. Grégoire de Nysse, *In Hexaemeron liber*, t. XLIV, col. 62-123; S. Ambroise, *Hexaemeron libri sex*, t. XIV, col. 123-274; V. Bède, *Hexaemeron*, t. XCI, col. 9-190; *De sex dierum creatione*, t. XCIII, col. 207-234, etc.

(2) Dillmann, *Genesis*, in-8°, Leipzig, 1875, p. 9.

(3) *Théorie de la Terre*, analyse de son cours, par Roulin, dans la *Revue des deux Mondes*, juillet 1833, p. 99.

montagnes... Le Mérour est une montagne d'or, d'une hauteur prodigieuse, autour de laquelle le soleil et la lune font leurs révolutions; elle est aussi l'habitation des dieux... Sur le versant occidental de cette montagne, on trouve des contrées admirables, où les hommes, de couleur d'or, vivent dix et onze mille ans, etc. (1). » Voilà ce qu'invente l'imagination humaine. Rien de pareil dans la narration de Moïse, où tout est digne de Dieu.

3^o Quant à la beauté littéraire du premier chapitre de la Genèse, il n'est personne qui n'en soit frappé. Tout le monde connaît la réflexion du païen Longin : « Le législateur des Juifs, qui n'était pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité, au commencement de ses lois, par ces paroles : *Dieu a dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit; que la terre se fasse, et la terre fut faite* (2). »

264. — But, caractère et importance du récit biblique de la création.

1^o Dieu, en créant le monde et en nous faisant connaître son œuvre, par la révélation primitive, a eu pour *but* la terre; dans la terre, l'homme; dans l'homme, la race d'Abraham; dans la race d'Abraham, le Messie et l'Église qu'il a fondée pour ramener à Dieu la créature, faite à son image, et mettre ainsi le sceau à l'œuvre divine. La cosmogonie biblique est donc le premier anneau de la chaîne qui commence avec l'origine même des temps et dont l'autre extrémité est le ciel et l'éternité.

2^o Le récit que nous fait l'auteur sacré de la création du monde est une *histoire réelle* et non pas un mythe ou une fiction; la forme en est sobre, claire et aussi précise que le permettraient la langue hébraïque et l'époque où vivait Moïse. Il faut cependant observer que le génie de la langue dans laquelle il a écrit, non moins que le but qu'il se proposait,

(1) Résumé par Barthélemy Saint-Hilaire, *Le Mahâbhârata*, dans le *Journal des Savants*, janvier 1868, p. 33-34.

(2) *Traité du sublime*, VII; trad. de Boileau, *Œuvres*, éd. Lefèvre, 1835, p. 328.

ont obligé l'écrivain d'user d'images et de métaphores ; il n'a point voulu composer un traité d'astronomie ou de géologie, il ne s'est pas exprimé en formules scientifiques et rigoureuses ; son unique dessein a été d'établir que Dieu est le créateur de tout ce qui existe, et, afin de se mettre à la portée de tous, en exposant les vérités les plus profondes, il a employé une sorte de langage populaire et figuré dans lequel il attribue à Dieu la parole comme à un homme, nous le montre donnant des ordres à l'univers comme un maître à ses serviteurs, et se sert de quelques autres expressions métaphoriques sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Son récit a même un certain tour poétique ; il n'est cependant pas en vers.

3° Moïse a ainsi *résumé* et, en quelque sorte, condensé les *vérités religieuses fondamentales*, qui font la base de la vraie religion, en une seule page, intelligible pour tous, même pour l'esprit le plus simple. Il n'existe, dans aucune langue, aucun morceau qui contienne, en si peu de mots, autant de dogmes si importants. Cette cosmogonie est la condamnation de toutes les erreurs du monde ancien. L'auteur sacré parle, non d'une manière abstraite et en philosophe, mais en termes concrets et comme historien (1) ; il énonce le fait, sans se livrer à aucun commentaire, et le premier verset seul de son livre suffit pour faire toucher du doigt toutes les erreurs principales des anciens et des modernes : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.* Par consé-

(1) La Genèse nous fait connaître Dieu par les faits et non par des théories ou des formules. L'Ancien Testament ne procède point par abstraction et par spéculation, comme nous le ferions aujourd'hui ; il expose simplement les actes de Dieu. Les Pères grecs avaient très bien remarqué que les auteurs sacrés ne raisonnaient pas comme leurs philosophes. La première question que se pose Théodoret de Cyr sur la Genèse est celle-ci : *Quam ob causam ante rerum omnium officium Scriptor narrationem de Deo non instituit?* t. LXXX, col. 77. Il répond que Dieu a voulu se mettre à la portée de ceux à qui il s'adressait et les prémunir spécialement contre les erreurs des Égyptiens, au milieu desquels ils avaient vécu. Moïse ne commence pas par poser en thèse : Dieu existe, il est infiniment puissant, sage, etc. ; mais son récit prouve aux plus faibles intelligences que Dieu est tout cela.

quent, il n'existe qu'un seul Dieu, contrairement à ce que croyaient, à l'exception des Hébreux, tous les peuples d'alors, qui adoraient plusieurs dieux ; la matière n'est pas éternelle, puisqu'elle n'existait pas avant que Dieu créât ; Dieu l'a tirée du néant, ברא, *bârd'*, par son action toute-puissante ; il est donc le maître absolu du monde, comme l'ouvrier l'est de son œuvre. Peuples et philosophes pensaient, les uns, que la matière n'était pas distincte de Dieu même, c'étaient les panthéistes ; les autres, que la matière avait toujours existé, c'étaient les hylozoïstes. Moïse renverse à la fois, d'un mot, tous ces systèmes erronés : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.* La conclusion implicite du premier chapitre de la Bible, c'est donc que le Dieu unique est tout-puissant, infiniment sage et infiniment bon ; que nous devons l'adorer comme notre créateur, l'aimer comme notre premier principe, le servir comme notre dernière fin, reconnaître en lui l'auteur de notre vie et la source de notre béatitude.

265. — Création des éléments de la matière.

1^o Le premier verset de la Genèse a été entendu dans trois sens différents : 1^o comme un sommaire de tout le chapitre et de l'œuvre des six jours ; 2^o comme indiquant une création complète, tout à fait distincte de la suivante, dont elle aurait été séparée par une révolution géologique marquée dans le *ŷ. 2* ; 3^o comme signifiant la création de la matière première ou des éléments de la matière (1). Ce dernier sens est le seul admissible, parce que le second verset est inexplicable dans les deux premiers cas. Moïse ne pouvait dire d'abord que la terre était nue et vide, s'il n'y avait pas eu création de la matière première, avant l'organisation de cette matière. Il n'y a de suite, entre le premier et le second verset, qu'à la condition d'admettre que Dieu créa primitivement tous les éléments, *le ciel et la terre*, qui désignent,

(1) Sur la création des anges, on peut voir S. Basile, *Hexaem.*, I, 5, t. XXIX, col. 13 ; Théodoret, *Quæst. in Gen.*, II-IV, t. LXXX, col. 78-83.

en hébreu, l'universalité des êtres. La plupart des Pères l'ont entendu ainsi (1).

2° Cet état de chaos (2) dura un temps indéfini. Moïse ne dit absolument rien sur sa durée.

266. — Organisation du monde.

1° Après avoir affirmé, dans le premier verset, la *création* des éléments de la matière, Moïse, dans la suite du récit, nous en fait connaître l'*organisation*, Dieu *met en ordre* les éléments qui étaient restés jusqu'alors dans un état de confusion, *tôhou vâbôhou*, dit le texte hébreu (3).

2° Pendant l'intervalle qui sépare la création de la matière première de l'apparition de la lumière, l'esprit de Dieu, considéré par quelques Pères comme la troisième personne de la Sainte Trinité et, par d'autres, comme un vent qui agitait les eaux, — le mot hébreu רוּחַ, *rouakh*, signifiant tout à la fois esprit et vent, — travaille à l'élaboration de l'univers; c'est ce que Moïse exprime par ces mots : « Et l'esprit de Dieu était porté sur la face des eaux. » Ces paroles semblent indiquer que le mouvement imprimé par Dieu aux éléments qu'il avait créés fut la cause de leurs transformations successives.

3° L'organisation du monde est partagée par Moïse en six

(1) « Quid in cœli terræque nomine significatur, quando dicitur : *In principio fecit Deus cælum et terram?* — *Responsio* : Informis illa materia, quam de nihilo fecit Deus, appellata est primo cælum et terra : non quia jam hoc erat, sed quia jam hoc esse poterat. » Alcuin, *Interrog.* xxviii in *Gen.*, t. c, col. 519. Cf. S. Basile, *Hexaem.*, I, 7, col. 17.

(2) Omnia nox quondam tenebris horrenda tegebat;
Non erat auroræ splendor, etc.,
Sed confusa simul temerarius omnia motus
Volvebat, gravibus tenebrarum vincta catenis,
Quas chaos antiquum toto diffuderat orbe.

S. Greg. Naz., *De laudibus virginitatis*, vers 58-63 (t. xxxvii, col. 526-527).

(3) *Gen.*, I, 2. Les mots *tôhou vâbôhou* ne s'appliquent expressément qu'à la terre, parce que c'est surtout de notre globe que Moïse s'occupe, mais il prend sans doute la partie pour le tout et ce qu'il dit est vrai de tous les éléments de la matière, d'après les théories scientifiques les plus probables.

divisions ou actes qu'il appelle *jours* (1) et qui se distinguent les uns des autres par un soir et un matin. Le premier acte distinct dans l'organisation de l'univers est la création de la lumière; le second est la séparation des eaux inférieures et des eaux supérieures, c'est-à-dire la condensation d'une partie des vapeurs ou eaux proprement dites, nommées eaux inférieures, lesquelles se séparèrent de celles qui demeurèrent à l'état de vapeurs ou eaux supérieures; le troisième, c'est la production des plantes; le quatrième, la création ou la manifestation des astres; le cinquième, la création des reptiles et des oiseaux; le sixième, celle des mammifères et de l'homme. Depuis ce dernier acte, la Providence n'a pas introduit de nouvelles espèces de créatures sur la scène du monde, ce que la Genèse indique en disant que le septième jour Dieu se reposa, c'est-à-dire cessa d'agir.

267. — Du sens du mot *jour*.

Ce mot de repos appliqué à Dieu est certainement métaphorique, tout le monde en convient. Il est à croire que les expressions de « jour » יום, *yôm*, « soir, » ערב, '*éreb*, et « matin, » בקר, *bôqer*, sont également métaphoriques. Leur signification est aujourd'hui le sujet de discussions nombreuses. *Yôm* désigne ordinairement l'espace compris entre deux levers de soleil, '*éreb* marque le coucher de cet astre, et *bôqer* son lever; cependant plusieurs raisons, qui ne sont pas sans importance, semblent indiquer que ces trois termes ne doivent pas être pris ici dans leur sens *propre*, mais dans un sens *figuré*. A une époque où tout s'exprimait en images, l'emploi de métaphores dans la Genèse ne doit pas surprendre celui qui connaît les habitudes du langage oriental.

Examinons d'abord le mot *yôm*, jour. Rien n'oblige à le prendre dans le sens strict d'une durée de vingt-quatre

(1) « Dieu, après avoir fait comme le fond du monde, en a voulu faire l'ornement en six différents progrès qu'il lui a plu d'appeler six jours. » Bossuet, *Élévations sur les mystères*, III^e sem., 5^e élév.

heures (1). Dieu n'a certainement pas mis vingt-quatre heures à créer la lumière, ni vingt-quatre heures à créer les astres, les plantes ou les animaux ; il lui a suffi, pour que tous ces êtres fussent produits, d'un acte instantané de sa volonté. Puisque Dieu n'a pu employer une journée entière à donner l'existence à chacune des espèces de créatures qui ont apparu pendant les jours génésiaques, il y a tout lieu de penser que le mot *jour* est une expression figurée et désigne ici une *époque*.

1° En hébreu, *yôm* peut signifier et signifie, en effet, dans un grand nombre de passages de la Bible, une période indéterminée (2).

2° Moïse a dû exprimer, en hébreu, l'idée d'époque ou de période par *yôm*, parce qu'il n'existe pas en cette langue de mot plus propre à rendre cette idée. Ce fait, généralement ignoré, mérite d'être pris en sérieuse considération. La répugnance du plus grand nombre à admettre les jours-époques provient de ce que l'on fait notre mot *jour* absolument identique au mot *yôm*, ce qui n'est pas. Nous avons un mot *jour*, distinct du mot *époque* ; il n'y a qu'une seule expression en hébreu pour ces deux significations. Cette langue n'est pas riche en expressions comme la nôtre, et elle est obligée de se servir métaphoriquement du mot *yôm* pour exprimer l'idée que nous attribuons au mot époque (3).

(1) « Nulla est necessitas, ut dies genesiacus accipiatur pro eo spatio temporis quod modo vulgaribus diebus continetur ; imo probabile est longius spatium temporis per eum designari, » dit le P. Palmieri, professeur de théologie au Collège romain. *Tract. de Deo creante et elevante*, Rome, 1878, thesis xvi, p. 149.

(2) Gen., II, 4 ; Ex., x, 6 ; Lev., VII, 35-36 ; Num., VII, 10, 84 ; Deut., IX, 14 ; xxxi, 17, 18 ; xxxii, 7 ; Ps. II, 7 ; Amos, III, 14 ; Nahum, III, 17 ; Is., xxxiv, 8 ; Lxiii, 4 ; Jer., xlvi, 10 ; Joel. II, 31 ; Zach., xiv, 9 ; Matth., x, 15 ; XII, 36 ; Joa., VIII, 56 ; Rom., II, 5 ; II Cor., VI, 2. — On sait de plus que le mot *semaine* en hébreu s'emploie pour exprimer non seulement sept jours, mais aussi des années (semaine d'années = sept années).

(3) Mgr Clifford, évêque de Clifton, d'après lequel la distinction des jours dans le premier chapitre de la Genèse, est purement liturgique et n'a aucune réalité historique, a contesté cette assertion, *The days of creation*, dans la *Dublin Review*, avril 1883, p. 399. Il dit que Moïse aurait pu employer les mots מועד, *mô'éd*, Gen., I, 14 ; xvii, 21, ou עת,

3^o Ces deux premières raisons établissent la *possibilité* du sens d'époque donné à *yôm*. D'autres considérations prouvent que Moïse l'emploie *réellement*, dans ce chapitre, non pour signifier des jours solaires ou de vingt-quatre heures, mais un temps indéterminé. Il nous dit, en effet, que le soleil, qui sert aujourd'hui à régler les jours, n'a apparu qu'au quatrième *yôm*. Par conséquent les trois premiers *yâmim* n'ont pas été des jours solaires ou de vingt-quatre heures. Quant aux trois derniers, l'analogie nous autorise à les entendre dans le même sens que les précédents.

4^o Les *traditions cosmogoniques* des autres peuples considèrent les jours de la création comme de longues périodes. — 1^o D'après les traditions hindoues, Brahma resta enfermé 360 jours dans l'œuf cosmique, avant de le briser et d'en faire deux moitiés, dont il forma le ciel et la terre. Chacun de ces 360 jours était de 12,000,000 d'années (1). — 2^o Dans les traditions persanes, la création est divisée en six étages qui forment six époques égales, dans un ordre semblable à celui de la Genèse. Chacune de ces époques est de mille ans. — 3^o D'après de vieilles traditions étrusques, le Dieu suprême avait employé douze mille ans à la production de ses œuvres : mille ans à l'organisation du ciel et de la terre, cinq mille ans à l'enfantement des êtres inanimés et des animaux, et six mille ans à la formation et à la durée de l'homme (2). — 4^o La cosmogonie phénicienne paraît avoir admis de semblables intervalles de temps entre les différentes œuvres de la création. Du moins, d'après un passage

'*éth*, Gen., xxi, 22; Ez., xvi, 8; mais *mô'éd*, dont le sens primitif est « rassemblement, réunion, » signifie par extension « temps où l'on se réunit, fête qui revient à jour fixe, » non « époque ou période. » Le mot '*éth* n'a non plus jamais ce sens : il désigne la durée d'une manière indéfinie et s'emploie comme notre mot « temps, » « en son temps, » et « le temps de pleurer ou de rire, » etc.; il n'a jamais la nuance de signification exprimée par le mot « période ou époque, » et Moïse ne pouvait pas dire '*éth* premier, second, non plus que *mô'éd*, premier, second; il a été obligé de dire *yôm* premier, second, etc.

(1) Cf. W. Jones, *Institutes of Hindu law, or the ordinances of Menu*, I, 68-69, in-4^o, Calcutta, 1794, p. 9-10.

(2) Suidas, *Lexicon.*, t. II, éd. Bernhardt, *sub voce* Τυβέρηνία χῶρα, col. 1248.

de Philon de Byblos, abrégiateur de Sanchoniaton, le chaos et l'air environnant s'étaient d'abord étendus à l'infini, et n'avaient trouvé de bornes qu'après une longue série de siècles (1). — 5° La cosmogonie chaldéenne admettait probablement aussi que les jours de la création étaient de longues périodes (2).

5° *Objection.* — Pour établir que les jours de la création sont des jours de vingt-quatre heures, on allègue qu'ils expliquent *l'origine de la semaine*, et que le repos de Dieu au septième jour est la raison de *l'institution du sabbat* (3). — Quoique la création du monde explique l'origine de la semaine, il est impossible de conclure de là que le mot *yôm* doit être pris dans le sens propre et non dans le sens métaphorique; au contraire, les époques de la création furent appelées jours, parce qu'elles devaient être le type de la semaine (4). L'œuvre de la création fut donc distribuée en six jours, suivis du repos du septième jour, afin d'imprimer profondément dans l'esprit des peuples primitifs l'obligation de la sanctification du sabbat. De là l'emploi très naturel des mots *jour*, *soir* et *matin*, comme étant les plus propres à représenter la division de la grande semaine sabbatique.

268. — Du sens du mot *soir* et *matin*.

Après avoir examiné le sens du mot *yôm* ou « jour, » nous devons examiner celui de *'éreb* et de *bôqer*, « soir » et « matin. » — 1° Moïse, s'étant servi métaphoriquement du mot

(1) Eusèbe, *Præp. Ev.*, I, 40, t. XXI, col. 75.

(2) *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd. t. I, p. 203.

(3) Ex., XX, 10-11.

(4) Le P. Palmieri l'a très bien remarqué : « Ratio in promptu fuit, dit-il, cur illa septem spatia temporis sive epochæ nomine *dierum* potius quam alio appellarentur. Series enim earum epocharum exstitura erat typus hebdomadæ, quæ est mensura quædam temporis nostri; septimus dies futurus erat typus illius diei, quo ab operibus quiescere oportet Deumque laudare; cum ergo typo jure fiat appellatio eadem qua ectypus appellatur (exemplar enim, e. g. domus, in mente artificis, potest et ipsum vocari domus), jure meritoque illæ epochæ sunt appellatæ dies. » *Tractatus de Deo creante et elevante*, p. 149.

jour pour désigner la succession des révolutions du monde et des actes créateurs, continue la métaphore en appelant l'espace total de temps qui s'est écoulé d'une révolution à l'autre *soir* et *matin*. Il place le soir avant le matin, parce que les Hébreux faisaient commencer la journée, non pas comme nous à minuit, mais dès le soir, usage dont il nous reste des traces dans les offices de l'Église (1). — 2^o Quant à la preuve que les Hébreux employaient quelquefois métaphoriquement les mots *soir* et *matin*, nous l'avons dans un passage de Daniel, où ce prophète place deux mille trois cents jours entre un soir et un matin (2). — 3^o Un fait digne de remarque et qui semble indiquer que les mots *soir* et *matin* ne sont que des termes métaphoriques, c'est que la création proprement dite, c'est-à-dire la production du sein du néant des éléments de la matière, laquelle n'a pas été précédée d'une révolution cosmique, est racontée sans autre désignation de temps que *in principio*. Ce n'est qu'après la première organisation des éléments qu'il est question de jour, de soir et de matin (3).

(1) Voir n^o 180, 1^o. Les premières vèpres (*vesperæ*) d'un office se disent la veille du jour de la fête.

(2) Dan., VIII, 26, 14 : « Visio vespere et mane... Usque ad vesperam et mane, dies duo millia trecenti. »

(3) Quelques auteurs, comme le P. Palmieri, expliquent le *soir* et le *matin* de la manière suivante, à la suite de S. Augustin : « *Vespere* et *mane* possunt analogice accipi. Retenta enim significatione propria vocum ערב ('*éreb*) et בקר (*bóqer*), quorum prima mixtionem, confusionem significat [Ex., XII, 38; Jer., XXV, 20, 24; Ex., XXX, 5; II Esd., XIII, 3], alia aperiendi significationem habet, *vespera* genesiaca, quæ est initium diei genesiaci, potest accipi pro materia adhuc informi vel pro duratione materiæ in sua adhuc informitate; *mane* quod est terminus diei genesiaci, potest accipi pro formatione ejusdem, par quam formationem veluti aperiuntur et explicatur quod confusum erat. — Ita Augustinus in *Opere imperfecto in Genesim*, c. xv. » Palmieri, *Tractatus de Deo creante et elevante*, p. 149. — Alcuin dit sur ce sujet : « Quid est : *Factum est vespere et mane dies unus*? — *Responsio*. Id est finis operis perfecti et initium operis incepti. » Alcuin, *Interr.* XXIV in *Gen.*, t. c, col. 520.

269. — De la manière dont le mot jour a été entendu par les Pères.

On objecte, il est vrai, contre les explications précédentes, qu'elles sont nouvelles et en opposition avec la tradition. Mais il est aisé de répondre qu'il n'y a pas de tradition unanime et constante sur la manière dont il faut entendre la cosmogonie de la Genèse. Moïse n'ayant pas parlé la langue scientifique dans sa précision et sa rigueur, son récit est susceptible d'interprétations différentes, et, de fait, à toutes les époques, il a été diversement expliqué par les Pères et les théologiens. Aucun, sans doute, parmi les anciens, n'a entendu exactement le mot jour dans le sens d'époque d'une longueur indéterminée, parce qu'on manquait alors des connaissances géologiques qui auraient pu faire découvrir ce sens, mais un grand nombre parmi eux, entre autres toute l'école exégétique d'Alexandrie et S. Augustin, n'ont vu qu'une expression figurée dans les mots *jour*, *soir* et *matin*; nous ne faisons pas autrement; nous attachons seulement à ces mots la signification qu'exigent les découvertes scientifiques, comme l'auraient fait certainement les Pères, s'ils avaient vécu de nos jours, puisqu'ils recouraient à la science de leur temps pour expliquer la création mosaïque (1).

270. — Origine de la semaine.

1^o Dieu, après avoir achevé l'organisation du monde, se reposa le septième jour, et ce repos fut l'origine du *sabbat*, mot qui signifie repos. Ce septième jour, joint aux six jours qui l'avaient précédé, constitua la semaine (2). Moïse, en prescrivant plus tard la sanctification du sabbat, ne fit sans doute que sanctionner un usage déjà existant (3). — 2^o Dans

(1) Voir les développements et les preuves dans *La Cosmogonie mosaïque d'après les Pères (Mélanges bibliques, 2^e éd., Paris, 1889, p. 11 sq.)*.

(2) Gen., II, 3; Ex., XX, 11.

(3) Outre le passage de Gen., II, 3, nous trouvons l'existence de la semaine clairement indiquée avant l'exode, Gen., XXIX, 27. Cf. n^o 363, 4^o.

le Deutéronome (1), l'observation du sabbat est prescrite en mémoire de la délivrance d'Israël de la servitude d'Égypte. C'est une raison de plus ajoutée à celle d'honorer le repos du Seigneur après la création (2), et à celle de se reposer des fatigues de la semaine (3).

271. — La cosmogonie biblique confirmée par la tradition universelle.

La tradition des peuples confirme l'ensemble de la cosmogonie biblique, malgré toutes les altérations qu'elle lui a fait subir. On a découvert, en 1875, une légende chaldéenne, dont la rédaction est antérieure à celle du Pentateuque et qui s'accorde d'une manière frappante avec le récit de Moïse (4). La cosmogonie phénicienne, telle qu'elle nous a été conservée dans l'abrégé de Sanchoniaton, n'est aussi que la vérité, défigurée par le polythéisme : ainsi, par exemple, le mot *bôhou* qui, en hébreu, exprime le chaos, est devenu la déesse Baau (5). Les Étrusques, comme nous l'avons déjà vu (6), avaient conservé le souvenir des six périodes de la création ; les Grecs et les Latins, celui du chaos, etc. (7).

« Dans toutes les cosmogonies païennes, dit M. Pozzy, le monde a été à son origine un chaos ; il était enfermé dans un

(1) Deut., v, 15.

(2) Ex., xx, 10-11.

(3) Ex., xxiii, 12.

(4) On peut la voir dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. 1, p. 198 sq. — La cosmogonie chaldéenne de Bérose est dans Eusèbe, *Chron.*, l. 1, c. 11, n^{os} 4-6, t. xix, col. 109-112. Voir Darras, *Hist. eccl.*, t. 1, p. 117-121.

(5) Βάχου. Dans Eusèbe, *Præp. Ev.*, l. 1, c. x, t. xxi, col. 76-77. Voir Darras, *Hist. eccl.*, t. 1, p. 109-117.

(6) Voir n^o 267, 4^e.

(7) Pour les développements, voir Lüken, *Les traditions de l'humanité ou la révélation primitive de Dieu parmi les païens*, traduction de Van der Haeghen, 1862, l. 1, c. 11, t. 1, p. 42 sq., ou Darras, *Hist. eccl.*, cosmogonie chinoise, p. 82-86 (Cf. *Annales de phil. chrét.*, février 1869, p. 139) ; zende, p. 86-94 (Cf. *Annales de phil. chrét.*, 5^e série, 1861, t. 11, p. 277) ; indienne, Manou et Védas, p. 94-100 ; bouddhique, p. 101-108 (Cf. *Ann. de phil. chrét.*, 4^e série, 1857, t. xv, p. 173-245) ; égyptienne, d'après les livres d'Hermès, p. 121-126.

œuf qui s'est brisé et dont une moitié a formé la voûte céleste, l'autre, la terre. D'où cette idée, qu'on retrouve chez toutes les nations, leur est-elle venue? Ce n'est pas là une idée simple, qui naisse spontanément dans le cerveau humain, puisque, parmi les philosophes, les uns supposent l'univers éternel, tandis que d'autres le font naître de la rencontre fortuit d'atomes crochus dans l'espace. Le chaos, d'ailleurs, n'a point d'analogue dans la nature actuelle. Nous ne voyons aucun être sortir d'une masse confuse et informe. Et puis, comment concilier le chaos, l'idéal du désordre et de la mort, avec l'œuf, qui est le plus beau symbole de la vie et de l'harmonie? Il faut donc, puisque cette idée se retrouve chez tous les peuples, qu'elle leur vienne d'une source commune, qu'elle fasse partie de ces croyances primordiales qui constituèrent la religion de l'humanité primitive et que les peuples, lors de la dispersion, emportèrent partout avec eux. Ainsi s'expliquent les nombreuses ressemblances de ces cosmogonies entre elles. Ainsi s'expliquent également celles non moins frappantes qu'elles présentent avec la Genèse, avec cette différence toutefois que la cosmogonie des Hébreux est de beaucoup la plus correcte et la mieux liée, celle qui nous donne la clef de toutes les autres. Par elle se complètent les deux notions contradictoires de l'œuf et du chaos. *La terre était sans forme et vide, et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme. Voilà le chaos. Et l'esprit de Dieu couvrait les eaux* comme un oiseau; voilà l'idée de l'œuf du monde, idée qui se retrouve d'un bout de la terre à l'autre, jusque chez les indigènes des îles Sandwich. « Dans le temps » où tout était mer, disent-ils, un immense oiseau s'abattit » sur les eaux et pondit un œuf d'où sortit bientôt l'île » d'Haouaï. » Mais, ces réserves faites, tout nous porte à croire que les Hébreux, comme les autres peuples, avaient puisé le récit de la création, qui est en tête de la Genèse, dans cette tradition primitive de l'humanité, d'où sont sorties [en partie] toutes les cosmogonies païennes (1). »

(1) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, 1874, p. 244-245.

ARTICLE II.

De l'accord de la cosmogonie mosaïque avec les sciences naturelles.

Impossibilité d'un désaccord réel entre la science et la foi. — Exposé des divers systèmes imaginés pour concilier la cosmogonie mosaïque avec les sciences. — Division de l'œuvre créatrice en trois périodes : cosmique, cosmogogénique et géologique pure.

272. — Il ne peut exister de désaccord réel entre la science et la foi.

Après avoir montré que les traditions des peuples sont d'accord avec la Genèse, il nous reste à établir que les découvertes scientifiques de notre siècle ne le démentent pas.

L'accord de la science et de la foi est pour tout chrétien une vérité incontestable. Dieu, étant l'auteur de la révélation comme de la nature, n'a pu se contredire lui-même et écrire dans les pages de la Genèse le contraire de ce qu'il a écrit dans le livre de l'univers. Aussi le Concile du Vatican, comme nous l'avons vu, reconnaît-il aux sciences le droit de poursuivre leurs recherches selon leurs principes particuliers et la méthode qui leur est propre. En se servant des lumières de la raison, elles ne peuvent pas arriver à des conclusions exactes qui soient contraires aux enseignements de la foi (1). Nous sommes donc assurés qu'il n'existe pas de contradiction véritable entre la Genèse et les résultats des investigations géologiques et paléontologiques. Mais il peut exister des contradictions apparentes, et il nous faut montrer comment il est possible de concilier la parole de Dieu avec les données scientifiques aujourd'hui généralement acceptées (2).

(1) « Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest. » *Concilium Vaticanum, Constitutio de fide catholica*, c. iv. Voir n° 21.

(2) Il importe de ne pas oublier, dans les questions du genre de celles que nous allons traiter, les règles de prudence qu'ont tracées S. Augustin et S. Thomas : « In rebus obscuris atque a nostris oculis remotissimis, si qua inde scripta etiam divina legerimus, quæ possint, salva fide qua imbuimur, alias atque alias parere sententias : in nullam earum nos præcipiti affirmatione ita projiciamus, ut si forte diligentius discussa veritas eam recte labefactaverit, corruamus : non pro sententia divina-

273. — Systèmes divers pour concilier la cosmogonie mosaïque avec les sciences.

L'étude géologique de notre globe montre qu'il se compose de couches superposées, distinguées les unes des autres par des éléments qui leur sont propres, et en particulier par des fossiles différents. Pour expliquer l'existence de ces couches et de ces fossiles, on a imaginé quatre systèmes principaux : le système *littéral*, le système de *restauration*, le système *idéaliste* et le système *concordiste* (1).

1° Le premier consiste à entendre le texte dans le sens propre et *littéral*. Il soutient que Dieu a créé la terre telle quelle, avec des plantes et des animaux pétrifiés. Il est encore soutenu par quelques rares théologiens ou exégètes, qui considèrent les fossiles comme des jeux de la nature, *lusus naturæ*, ou *lusus Dei* (2). — Les géologues sont aujourd'hui unanimes à rejeter cette explication, et quiconque a vu de ses yeux des terrains fossilifères n'hésitera pas à la déclarer inacceptable. — 1° Il suffit de jeter un coup d'œil sur un morceau de craie grossi au microscope pour s'en convaincre (Fig. 36). Le terrain crétacé ou composé de craie forme le sol d'une partie considérable de l'Asie, de l'Amérique septentrionale et de l'Europe, notamment, en France, de la

rum Scripturarum, sed pro nostra ita dimicantes, ut eam velimus Scripturarum esse, quæ nostra est; cum potius eam quæ Scripturarum est, nostram esse velle debeamus. » S. Aug. *De Genes. ad litt.*, l. I, c. xviii, n° 37, t. xxxiv, col. 260. « Cum Scriptura divina, dit S. Thomas, multipliciter exponi possit, nulli expositioni aliquis ita præcise inhæreat, ut si certa ratione constiterit hoc esse falsum, quod aliquis sensum Scripturæ esse credebatur, id nihilominus asserere præsumat; ne Scriptura ex hoc ab infidelibus derideatur et ne eis via credendi præcludatur. » I, q. 68, a. 1.

(1) Nous passons sous silence quelques autres systèmes secondaires, soit parce qu'ils diffèrent peu de ceux dont nous parlons, soit parce qu'ils sont trop visiblement faux, tel que celui qui veut expliquer l'existence des fossiles par le déluge, car le déluge n'a pas duré assez longtemps pour rendre compte de l'épaisseur considérable des terrains sédimentaires (voir n° 273, 4°); on ne trouve point d'ailleurs de débris humains dans ces couches fossilifères. Voir Lavaud de Lestrade, *Accord de la science avec le 1^{er} chapitre de la Genèse*, 1885, p. 26-29.

(2) Cf. Glaire, *Livres Saints vengés*, 2^e éd., Paris, 1874, t. I, p. 94, 95.

Picardie, de la Champagne et des environs de Paris (Meudon, Bougival). Il atteint quelquefois une épaisseur de plusieurs centaines de mètres, et il est presque entièrement composé de débris d'une multitude incalculable (1) d'organismes

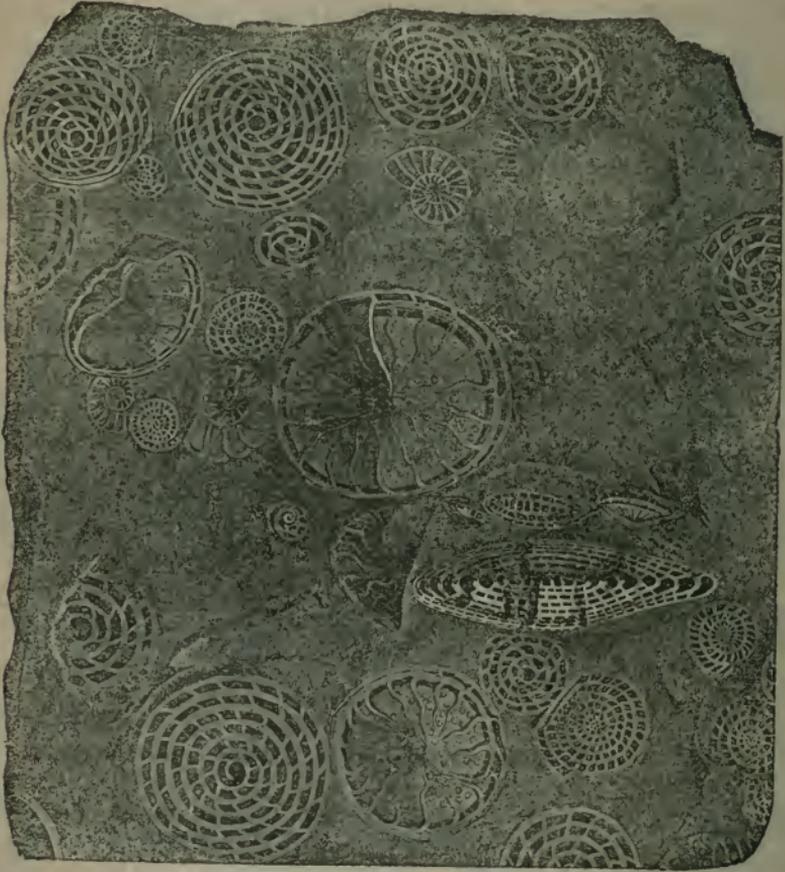


36. — LA CRAIE VUE AU MICROSCOPE.

microscopiques, de foraminifères appartenant au genre *globigerina*. Encore aujourd'hui comme aux temps primitifs, la craie se constitue au fond de l'Océan Atlantique et elle s'y forme, comme autrefois dans nos contrées, quand elles étaient couvertes des eaux de la mer, par le dépôt d'une boue à globigérines, consistant presque exclusivement en

(1) Ehrenberg a compté jusqu'à dix millions de carapaces dans une seule livre de craie, et M. Alfred Maury a fait le curieux calcul que le soldat qui nettoie son casque avec un pouce cube de tripoli ne manie pas moins de quarante-un millions d'animalcules; à chaque frottement, il broie dix à douze millions d'animaux fossiles. Godet, *Études bibliques*, 1^{re} série, p. 116-117.

carapaces de foraminifères et de diatomées. Comment donc admettre que les fossiles ont été créés à l'état fossile? — 2° Le calcaire à nummulites (Fig. 37) nous fournit une nouvelle preuve sensible que les animaux fossiles ne sont pas



37. — CALCAIRE A NUMMULITES (1).

des *lusus nature*. — La formation tertiaire consiste presque uniquement, dans diverses parties du monde, en un énorme massif d'un calcaire compacte, entièrement marin, d'aspect jurassique, où pullulent les foraminifères qui l'ont fait ap-

(1) Cette gravure est tirée des *Éléments de zoologie*, par M. Paul Gervais, membre de l'Institut, ancien professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, édités par la librairie Hachette et Cie.

peler *calcaire à nummulites*. Il s'étend de l'Espagne et du Maroc jusqu'aux Indes et à la Chine, et il a contribué pour la part la plus considérable à la formation des Pyrénées et des Alpes, du Liban et du Caucase, de l'Altaï et de l'Himalaya. Les foraminifères qui lui ont valu son nom sont appelés *nummulites* parce que, par leur forme, ils ressemblent à une pièce de monnaie, *nummus*. Leurs carapaces calcaires, en forme de disques, sont petites, mais quelques-unes atteignent la grosseur d'une pièce de cinq francs. Leur nombre est donc incalculable et tout démontre qu'ils ont réellement vécu. — 3° En effet, ces fossiles, comme tous les autres qui sont enfouis dans les contrées terrestres, sont de tous les âges et de toutes les tailles : les individus ainsi conservés dans les divers terrains sont morts, par conséquent, les uns dans l'enfance, les autres dans l'âge mûr ou dans la vieillesse. On rencontre des fragments de coquilles, des parties de squelettes, des dents usées par le service et jusqu'aux restes des repas des animaux, des coprolithes, etc. (1). On a retrouvé dans l'estomac de l'*ichthyosaure* les écailles des poissons dont il se nourrissait (2). Les couches de houille présentent souvent des empreintes de racines, de feuilles, de fruits, d'animaux. Il n'est pas possible de douter, à la vue de tous ces débris, que ces végétaux et ces animaux n'aient vécu et ne se soient éteints qu'après une existence plus ou moins longue.

2° Le second système, appelé de *restauration*, admet que les couches géologiques ne se sont produites que successivement, comme l'exige l'étude des faits ; il conserve néanmoins les jours de vingt-quatre heures, et il place les révolutions cosmiques et terrestres, dont les fossiles nous attestent l'existence, dans l'*intervalle* compris entre la création indiquée par le premier verset d'une part et le premier jour géné-

(1) « Les *coprolithes*, ou excréments fossiles, sont tellement répandues dans plusieurs assises de sédiment qu'on les exploite pour l'amendement des terres. Elles proviennent généralement de reptiles. » Ch. Contejean, *Éléments de géologie et de paléontologie*, in-8°, Paris, 1874, p. 352.

(2) Voir figure 57 dans *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 251.

siaque d'autre part. Les mots : « Et la terre était sans forme et nue, et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, » rappellent un grand cataclysme qui bouleversa l'univers et le réduisit à l'état de chaos. Dieu avait d'abord créé lentement le monde : « In principio creavit Deus cœlum et terram ; » il le *restaura* promptement en six jours proprement dits, après ce bouleversement profond, et les traces de cette restauration, accomplie en un temps si court, échappent aux recherches des savants. Cette solution est celle de Buckland et de Chalmers ; elle est défendue encore aujourd'hui par le P. Molloy (1) ; mais elle est universellement rejetée par les géologues de profession, comme inconciliable avec les faits. « L'étude attentive des terrains et des fossiles qu'ils renferment montre que ces bouleversements que l'on croyait pouvoir admettre autrefois, n'ont point existé ; qu'entre la flore et la faune d'une période géologique et la flore et la faune de la période suivante, il n'y a point eu de solution de continuité. Les espèces d'une époque empiètent sur l'époque suivante et réciproquement. Parmi les mollusques qui vivent actuellement dans nos mers, et même parmi les mammifères contemporains de l'homme, il en est plusieurs qui ont vécu bien des siècles, et peut-être même bien des milliers d'années avant son apparition sur la terre. On ne peut donc pas supposer que ces animaux n'ont été créés que quelques jours avant la création de l'homme (2). »

3° D'après les partisans du système *idéaliste*, le premier chapitre de la Genèse n'est pas historique dans ses détails. Ils supposent que la distinction des jours est *idéale* et non réelle. Les six jours marquent seulement que Dieu a fait connaître l'œuvre de la création à Moïse en six révélations ou en six tableaux successifs. Dans cette explication il ne peut y avoir

(1) Sur le système de Buckland, voir Migne, *Démonstrations évangéliques*, t. xv, col. 197 sq. ; de Marcel de Serres, *ib.*, col. 215 sq. — G. Molloy, *Géologie et Révélation, ou histoire ancienne de la terre considérée à la lumière des faits géologiques*, traduit par l'abbé Hamard, 2^e éd. française, Paris, 1877. Le traducteur réfute catégoriquement, à la fin du volume, le système du P. Molloy, page 457. Cf. Ex., xx, 11, et xxxi, 17.

(2) Lavaud de Lestrade, *Accord de la science*, p. 30-31.

aucune opposition entre la science et la cosmogonie biblique, puisque celle-ci ne nous apprend rien sur la manière dont Dieu a produit successivement les êtres. — Nous rejetons ce système, parce que nous croyons, à la suite de la plupart des Pères et des docteurs, que le premier chapitre de la Genèse est historique. Rien dans le texte sacré n'insinue qu'on doive entendre le langage de Moïse dans un sens idéal,

1° Le quatrième système est le système *concordiste*. On l'appelle souvent la théorie des *jours-époques*, parce que le trait principal qui la distingue, c'est que les jours génésiaques sont des époques d'une durée indéterminée et non des jours de vingt-quatre heures. Pendant chacune des époques que Moïse a appelées jours, se sont produites les révolutions dont la géologie constate l'existence. — Il est nécessaire d'exposer un peu plus longuement ce système, parce qu'il résout mieux que les précédents un des problèmes les plus agités de nos jours, et qu'il met en état de répondre à quelques-unes des objections les plus répandues contre la Bible (1).

Comme nous venons de le dire, le trait caractéristique de cette solution, et aussi la difficulté la plus sérieuse qu'elle soulève, c'est qu'elle considère les jours mosaïques comme équivalant à des périodes d'une longueur indéterminée. Nous avons déjà exposé les raisons exégétiques qui autorisent à donner au mot *yôm* cette signification (2). La science confirme la nécessité d'entendre le mot jour de la manière que nous avons indiquée. « 1° *L'astronomie*, dit M. Pfaff, enseigne positivement que la terre et les astres ont précédé de plusieurs siècles l'apparition de l'homme, et tous les moyens imaginés autrefois pour conserver au mot jour son sens de durée ordinaire de vingt-quatre heures n'ont pu tenir contre les résultats de la science (3). » 2° *La géologie*

(1) « Respondendum est hominibus qui calumniari Libris nostræ salutis affectant, dit S. Augustin (*De Gen. ad litt.*, I, XXI, 41, t. XXXIV, col. 262), ut quidquid ipsi de natura rerum veracibus documentis demonstrare potuerint, ostendam nostris Litteris non esse contrarium. »

(2) Voir ces raisons n° 267.

(3) Fr. Pfaff, *Schöpfungsgeschichte mit besonderer Berücksichtigung des Biblischen Schöpfungsberichtes*, 2° éd., Francfort-am-Main, 1817,

nous apprend à son tour que depuis l'époque où les premiers êtres organisés ont apparu sur la terre jusqu'à la création de l'homme, il s'est écoulé un temps très considérable. C'est en effet pendant cet intervalle que se sont formées les couches de terrains qu'on appelle primaires, secondaires et tertiaires. Or, ces couches se distinguent les unes des autres par les multitudes innombrables de fossiles qu'elles renferment et qui sont propres à chacune d'elle. A chaque couche nouvelle, on trouve des espèces nouvelles. Ainsi les *trilobites*, qui caractérisent les terrains primaires, disparaissent dans les terrains secondaires pour céder la place aux *ammonites*, qui caractérisent les terrains secondaires et n'apparaissent plus à leur tour dans les terrains tertiaires (1). Tous les êtres fossiles ont vécu successivement. Leurs générations consécutives sont superposées les unes au-dessus des autres et ce sont leurs débris accumulés qui ont formé les divers terrains. Il y a donc eu de la sorte, avant l'homme, de nombreuses espèces végétales et animales qui ont vécu et se sont éteintes, les unes après les autres. Leur existence a duré plusieurs siècles. Ce qui le prouve, c'est l'épaisseur des couches qui leur servent de nécropoles. « En additionnant les épaisseurs de toutes les assises des terrains de sédiment, dans les localités où ils sont le plus complets, sinon le plus développés, dit M. Contejean, on arrive à un chiffre de trente-cinq à quarante mille mètres (2). » Or la nature et la disposition de ces terrains montrent qu'ils se sont déposés comme les sédiments actuels, sous l'action de l'eau qui a

p. 743. — Buffon avait déjà dit : « Que pouvons-nous entendre par les six jours que l'écrivain sacré nous désigne si expressément en les comptant les uns après les autres, sinon six espaces de temps, six intervalles de durée ? » *Époque de la nature, Préambule, Œuvres complètes*, éd. de 1829, t. v, p. 38.

(1) Pour les terrains primaires, secondaires, tertiaires, voir nos 275, 277 bis.

(2) Ch. Contejean, *Éléments de géologie et de paléontologie*, p. 105. A la page 405, M. Contejean donne l'épaisseur de 45,000 mètres comme un minimum ; le calcul n'est pas d'une exactitude certaine, mais tous les géologues, quoique variant sur les détails, s'accordent à reconnaître que l'épaisseur des terrains de sédiment est très considérable.

dissous et entraîné les matériaux dont ils se composent et les a déposés en couches. Une telle opération a demandé certainement un temps considérable (1). — La science établit donc l'impossibilité de renfermer dans une durée de vingt-quatre heures les créations de chacun des jours génésiaques, et dès lors que l'exégèse nous apprend que *yôm* peut signifier en hébreu une époque d'une durée indéterminée, c'est en ce dernier sens qu'il faut l'entendre. Le mot *yôm* ou jour désigne donc, dans le premier chapitre de la Genèse, une époque indéterminée.

Ce point fondamental ayant été préalablement établi, nous allons montrer maintenant, en détail, comment les résultats de la science sont d'accord avec la Genèse.

On peut partager l'œuvre de la création en trois périodes principales : 1^o la période astronomique ou cosmique; 2^o la période cosmogogénique, et 3^o la période géologique pure (2).

(1) Lavaud, *Accord de la science avec le premier chapitre de la Genèse*, p. 12-13.

(2) Jean d'Estienne, *Comment s'est formé l'univers, exégèse scientifique de l'Hexaméron*, Paris, 1878; 2^e éd., 1881. — On peut voir aussi sur cette question (outre *Géologie et révélation* du P. Molloy), Reusch, *La Bible et la nature*, traduite par l'abbé Xavier Hertel, Paris, 1867; J. Fabre d'Envieu, *Les origines de la terre et de l'homme, d'après la Bible et d'après la science*, Paris, 1873; A. Arduin, *La religion en face de la science*, 3 in-8^o, Lyon, 1870-1883; C. Güttler, *Naturforschung und Bibel in ihrer Stellung zur Schöpfung, eine empirische Kritik der mosaischen Urgeschichte*, Fribourg, 1877; A. Dupaigne, *Les Montagnes*, Tours, 1873, le chapitre intitulé *Deux pages de la Genèse*, qui est un excellent résumé de la cosmogonie biblique comparée avec la science; Raingard, P. S.-S., *Notions de géologie, accord de la cosmogonie scientifique avec la cosmogonie sacrée*, 2^e éd. in-8^o, Rodez, 1886, p. 225 sq.; Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, 1869, p. 1-166; Hettinger († 1890), *Apologie du Christianisme*, trad. Jeannin, 1870, l'*Hexaméron*, t. III, p. 200; Lavaud de Lestrade, P. S.-S. *Accord de la science avec le premier chapitre de la Genèse*, in-12, Clermont-Ferrand, 1883 (2^e éd., Paris 1885); P. de Foville, P. S. S., *Encore les jours de la création*, in-8^o, Bruxelles, 1884; J. Corluy, S. J., *Spicilegium dogmatico-biblicum*, t. I, p. 163-227; A. Castelein, S. J., *La première page de Moïse*, in-12, Louvain, 1884; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, 1890, p. 240-265; J. Mir, *La creación según que se contiene en el primer capitulo del Génesis*, 2^e éd., in-8^o, Madrid, 1890.

274. — Période cosmique.

La période cosmique embrasse la cosmogonie en général ou création des éléments de la matière; elle comprend le long espace de siècles résumé dans les cinq premiers ver-



38 — NÉBULEUSE DES CHIENS DE CHASSE.

sets de la Genèse, et correspond au temps qui a précédé le premier jour mosaïque ainsi qu'à ce premier jour lui-même. La science ne connaît rien de cette période que par induction.

D'après le système communément admis par les savants, la matière élémentaire, désignée par les mots « les cieux

et la terre, » a été créée tout d'abord. Elle est diffuse dans tout l'univers et n'a encore aucune forme déterminée. L'analyse spectrale et les belles découvertes du P. Secchi, d'Huggins (1), Miller, etc., démontrent que la composition chimique des corps célestes et terrestres est foncièrement la même. Au commencement, les ténèbres sont complètes. Des centres d'attraction se produisent ensuite sur divers points de l'espace et deviennent le germe des nébuleuses cosmiques (2) et le principe du mouvement.

Le mouvement de concentration et de rotation des nébuleuses amène les premiers dégagements de chaleur. L'élévation croissante de la température produit de la lumière; les nébuleuses, en se condensant, jettent autour d'elles des lueurs phosphorescentes; elles se fractionnent, et leurs fragments deviennent des étoiles qui finissent par être incandescentes. La terre est une de ces étoiles, Moïse dépeint l'état primitif de la terre à cette époque, en disant : *Terra erat inanis et vacua*, c'est-à-dire « sans ordre, » et il caractérise la période pendant laquelle s'accomplissent les phénomènes dont nous venons de parler, quand, en les considérant par rapport à notre globe, il dit que, le premier jour, Dieu créa la lumière et la sépara des ténèbres.

274 bis. — Solution des objections.

On a fait contre la création de la lumière au premier jour génésiaque toutes sortes d'objections au nom de la science. Comment comprendre, a-t-on dit, que la lumière ait existé avant le soleil? — Voici ce que répond M. Pfaff : « Si l'on cherche dans les œuvres des physiciens la réponse à cette question : Qu'est-ce que la lumière? ou bien on ne l'y trouve point, ou bien on n'y rencontre que cet aveu : Nous ne sa-

(1) Voir Jansen, *L'âge des étoiles*, in-8°, Paris, 1888, p. 13.

(2) Voir Fig. 38 la nébuleuse des Chiens de chasse. On appelle *nébuleuse* une masse de matière cosmique non encore organisée ou en voie d'organisation. Celle des Chiens de chasse est une des plus belles. Soumises au plus fort grossissement, les nébuleuses conservent leur aspect premier, différent en cela des *lactées* dont l'apparence est la même à l'œil nu, mais qui se résolvent au télescope en une multitude d'étoiles.

vons pas ce que c'est que la lumière; nous pouvons seulement étudier ses propriétés, et celles-ci nous portent à regarder comme vraisemblable qu'elle est une sorte de fluide infiniment subtil, répandu dans l'espace, nommé éther, et mis en mouvement par des corps que nous appelons lumineux. Ce sont les mouvements ondulatoires de cet éther qui produisent en nous la sensation de la lumière. Comment tout cela arrive-t-il? nous n'en savons rien. La vraie nature, l'essence de la lumière, nous est totalement inconnue.

» Si nous considérons dans quelles circonstances les corps terrestres développent la lumière, nous découvrons que c'est généralement de la manière suivante : 1° Une grande élévation de température rend lumineux les corps qui ne le sont pas : les métaux incandescents, les objets incombustibles placés entre les pôles d'une batterie électrique émettent une vive lumière, sans qu'on remarque d'ailleurs d'autre changement dans leurs propriétés; 2° la combinaison chimique intense et rapide de deux corps dans la combustion, par exemple, est également accompagnée d'un dégagement de lumière; 3° le dégagement de l'électricité produit aussi une lumière éblouissante, comme le montrent les éclairs. Tels sont les phénomènes les plus connus et les plus ordinaires qui s'associent à la manifestation de la lumière sur la terre, mais dans aucun cas nous ne pouvons dire quelle est l'essence de la lumière, nous savons seulement que les faits se passent ainsi, sans être en état d'expliquer pourquoi.

» Quant aux différents corps célestes qui nous paraissent lumineux par eux-mêmes, en les étudiant au spectroscope, nous voyons qu'il faut les considérer comme des gaz incandescents ou comme des corps en fusion. Si nous observons maintenant que les nébuleuses et les comètes dégagent de la lumière, nous devons en conclure que les masses gazeuses, même à l'état de la plus grande raréfaction, peuvent déjà être lumineuses. A quelle époque de la formation de l'univers commença l'émission de la lumière, les sciences naturelles ne peuvent le dire, mais elles peuvent affirmer que la

lumière a pu se manifester longtemps avant la séparation de la matière et la formation des corps particuliers. Par conséquent, il ne saurait être question d'une contradiction entre les données de la Genèse et celles des sciences naturelles, relativement à l'origine de la lumière (1). » En d'autres termes, la première partie du récit de Moïse est inattaquable au point de vue scientifique.

275. — II. Période cosmogogénique.

L'époque cosmogogénique, pendant laquelle *la terre s'organise* et se couvre de plantes, répond aux second, troisième et quatrième jours de Moïse (2).

1° C'est pendant cette époque que se forme la croûte solide de la sphère embrasée et l'atmosphère. Le globe terrestre passe de l'état gazeux à l'état de liquide incandescent ; sa surface commence ensuite à se durcir par le refroidissement. Une atmosphère ténébreuse, sursaturée de vapeurs métalliques et aqueuses, se forme autour de la terre. « A mesure que le refroidissement de la terre continuait, dit M. Godet (3), les matières volatiles qui enveloppaient le globe se condensèrent successivement, les plus pesantes les premières... D'autres plus légères, telles que la vapeur d'eau, qui se trouvaient dans les parties supérieures de l'espace, s'y condensèrent au contact des régions plus froides et formèrent un dais de nuées planant à une certaine hauteur au-dessus du globe. Dans l'espace intermédiaire entre cet océan aérien battu par les vents et la plaine liquide qui formait presque toute la surface terrestre et que faisaient bouillonner les émanations de la fournaise intérieure, s'étendit l'atmosphère telle que nous la possédons, la couche d'air respirable, de plus en plus dégagée de toutes les matières dont elle avait été jusqu'alors saturée. » — L'at-

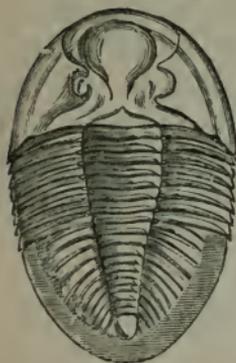
(1) Pfaff, *Schöpfungsgeschichte*, p. 745-746.

(2) Gen., I, 6-19. Pour comprendre plus facilement les nos 275-276, voir, n° 277 bis, le tableau des terrains (d'après Vélain, *Cours élémentaire de géologie stratigraphique*, 1883).

(3) Godet, *Etudes bibliques*, 1^{re} série, 2^e éd., 1873, p. 106.

mosphère devint ainsi distincte du sphéroïde terrestre. C'est la séparation des eaux inférieures et supérieures par le firmament, dont parle la Genèse, c'est-à-dire le second jour mosaïque.

Cette période de formation de l'univers est appelée par les géologues âge primaire ou *azoïque* (1), parce qu'elle n'offre pas de traces de vie. C'est pendant cette période que se sont formées les roches amorphes, cristallines et métamorphiques, les gneiss et les granits primitifs, premiers rudiments de nos continents, qui se montrent encore à nu sur plusieurs points de l'Europe et de l'Amérique. L'épaisseur des terrains de cette époque, qui se reconnaissent à l'absence de tout vestige de vie animale et végétale, est, d'après M. Zittel, d'environ 15,000 mètres.



39. — TRILOBITE.

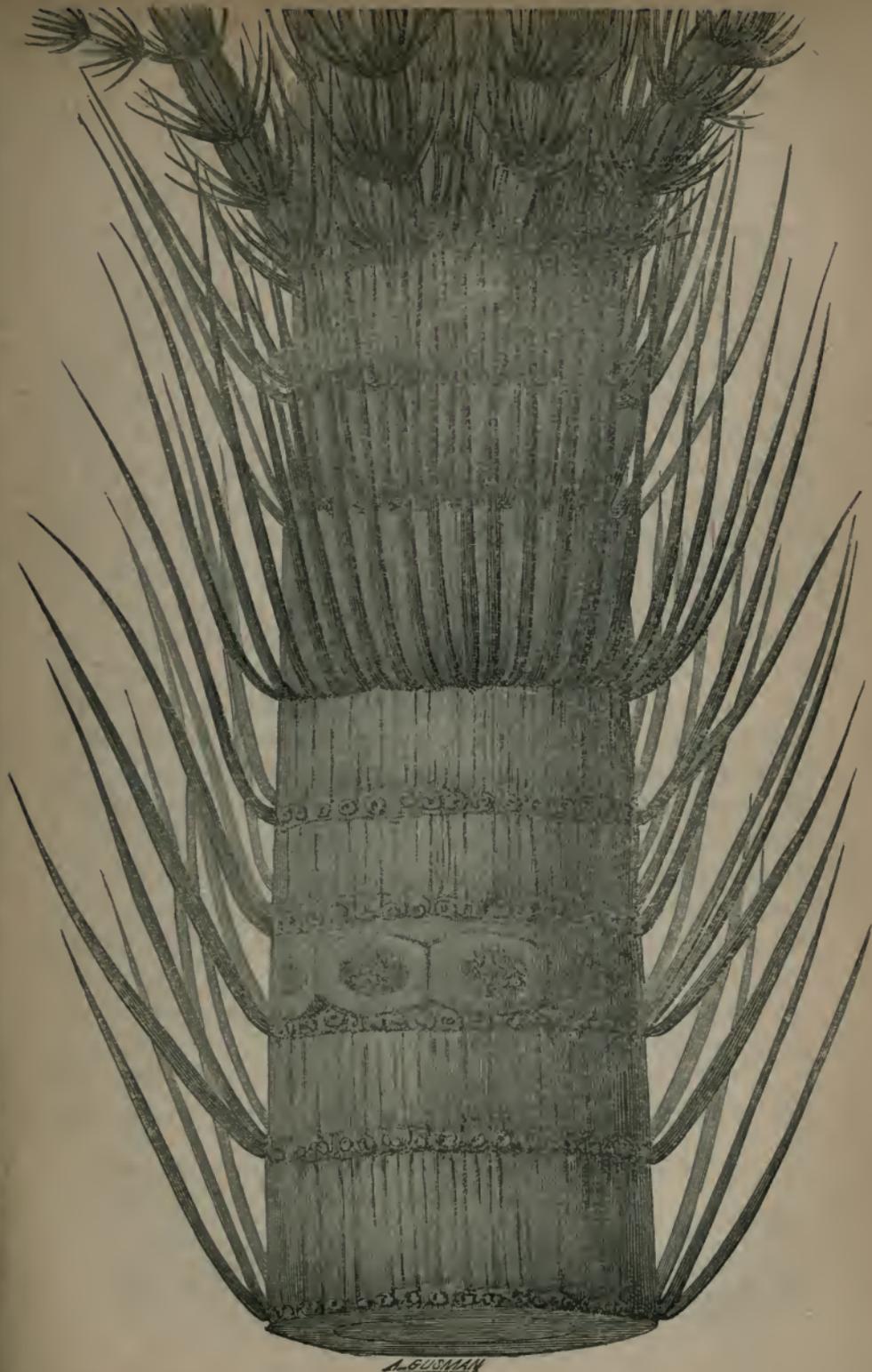
Fossile caractéristique des terrains primaires.

2° Le troisième et le quatrième jour génésiaques correspondent à ce que les géologues appellent âge *paléozoïque* ou de transition. Cet âge est ainsi nommé, parce que c'est celui où l'on retrouve les traces les plus anciennes de vie, des débris d'une flore et d'une faune sous-marine. des cryptogames, des algues et des invertébrés, crustacés et mollusques, trilobites (Fig. 39), oursins et coraux.

Au commencement de cette période, la croûte solide est partout recouverte par les eaux précipitées. Les premières îles émergent par suite de la contraction de l'enveloppe terrestre. L'atmosphère, grossièrement épurée, ne laisse parvenir au sol qu'une clarté diffuse; mais cette clarté est suffisante pour les premiers développements de la végétation terrestre (2). Aucune autre époque n'a laissé de

(1) De α privatif, et ζῷον, « vie ».

(2) Il faut observer, par rapport à la création des végétaux, que Moïse rapporte la création de toutes les espèces au même jour géologique; mais il semble, comme nous le verrons plus loin, ne s'être exprimé ainsi que par anticipation et pour n'avoir pas à revenir sur ce sujet, parce que



40. — ASTÉROPHYLLITE DU TERRAIN HOULLER, d'après M. Grand'Eury.

traces d'une végétation comparable à celle-là. C'est alors que se produit la flore carbonifère et houillère. Elle se distingue, non par la multiplicité des genres et l'éclat des couleurs, car elle était d'une uniformité désolante, mais par la grandeur des dimensions. La flore actuelle se compose de 80,000 à 100,000 espèces de plantes; la flore houillère n'en contenait guère que 800. Mais quelles dimensions! « La flore houillère était beaucoup plus luxuriante que la végétation de nos tropiques. La plupart des espèces éteintes dépassent en grandeur leurs similaires d'aujourd'hui (1). » — « Des prêles, aujourd'hui herbes des marais, atteignaient la grosseur d'un corps d'homme et une hauteur de soixante à soixante-dix pieds; des mousses et des fougères d'une taille non moins disproportionnée, comparativement à celle des genres correspondants dans l'ordre de choses actuel, mais pas une fleur aux brillantes couleurs, pas un arbre fruitier. Cette flore houillère n'a d'autre ornement que sa verdure (2). »

Un autre caractère frappant de cette flore, « c'était, dit M. Zittel (3), la rapidité de sa croissance. Nos prêles étaient des plantes annuelles, et le tronc des calamites (espèce de roseaux qui ont avec elles tant d'affinité), devait probablement atteindre, en quelques mois, 30 centim. de diamètre et 10 à 12 mètres de hauteur. Une telle végétation n'est possible que dans un climat humide et tropical. Les juges compétents estiment que la température était alors de vingt-cinq degrés centigrades [sur le Spitzberg, où l'on trouve la houille]. »

Nous pouvons nous faire difficilement aujourd'hui une idée de ce qu'était cette végétation sans variété et sans habitants. Ce qui fait le plus grand charme de nos forêts, le mouvement et le bruit des êtres animés, y manquait. Elle

la science montre que les types les plus élevés du règne végétal n'ont paru que plus tard sur notre globe.

(1) C. A. Zittel, *Aus der Urzeit, Bilder, aus der Schöpfungsgeschichte*, 2^e éd., Munich, 1875, p. 257. — Voir Figure 40.

(2) Godet, *Études bibliques*, 1^{re} série, p. 112.

(3) Zittel, *Aus der Urzeit*, p. 257. Cf. de Lapparent, *Traité de Géologie*, 1885, p. 800.

ressemblait à la végétation de la Nouvelle-Zélande, où domine encore la flore primitive, les fougères arborescentes et les majestueux araucarias. « Aucun oiseau ne se balançait encore sur les rameaux des arbres, dit Hochstetter, aucun mammifère n'animait les profondeurs des forêts. Tout était désert et silencieux. Dans la mousse erraient à peine des scarabées et des scorpions isolés (1). »

Ainsi pendant la période houillère, il n'y avait encore, comme nous le dit Moïse, aucun mammifère, ni aucun oiseau. Il y avait cependant déjà, mais en petit nombre, « quelques amphibiens rampants, des poissons et quelques animaux inférieurs, dans les bas-fonds marécageux, où ils étaient couverts par une épaisse végétation (2). »

« La flore des terrains carbonifères s'est étalée durant de longs siècles à la surface du globe (3)... On peut se représenter cette longue période comme une série de jours chauds et humides. Représentons-nous une serre fortement chauffée, dont les murs de verre auraient été noircis de manière à intercepter en partie les rayons solaires, et dont la principale lumière serait celle d'une flamme électrique brûlant à l'intérieur. Que seraient les produits de la végétation en de telles conditions? Des plantes colossales, mais sans vives couleurs; des géants au front verdâtre. Telle fut la végétation houillère (4). »

Ce caractère de la végétation houillère fournit la réponse

(1) F. de Hochstetter, *Tableaux géologiques du monde primitif*, in-4^o, Paris (1874), p. 16.

(2) Zittel, *Aus der Urzeit*, p. 256.

(3) Il est bon de remarquer toutefois qu'un certain nombre de géologues ont attribué à la période houillère une longueur très exagérée. M. Grand'Eury a fait justice de toutes ces exagérations en montrant que les couches carbonifères étaient faites d'écorces végétales et *flottées*, non de végétaux ayant crû sur place, d'où il résulte que le temps nécessaire à la formation de ces couches est infiniment moindre qu'on ne le supposait, lorsqu'on pensait qu'il n'y avait eu aucun déplacement dans les plantes transformées en houille et qu'elles avaient poussé successivement sur les lieux mêmes. Voir Grand'Eury, *Mémoires sur la formation de la houille*, dans les *Annales des mines*, Paris, 1882, t. 1, p. 159 sq.; de Lapparent, *Traité de géologie*, 2^o éd., 1885, p. 860-871.

(4) Godet, *Études bibliques*, 1^{re} série, p. 113-114.

à une des objections sur lesquelles on a le plus insisté contre le récit de Moïse, et en devient même une sorte de confirmation. Comment, a-t-on dit, ces plantes ont-elles pu se développer sans l'action des rayons solaires? M. Pfaff répond avec beaucoup de précision et de justesse : « Ce n'est pas du soleil que les plantes ont besoin ; mais seulement de lumière et de chaleur. Or, la lumière et la chaleur existaient incontestablement avant le soleil : c'est là un fait certain en histoire naturelle (1). »

La flore houillère étant caractérisée par l'absence de couleurs, que faut-il en conclure, sinon que le soleil n'agissait pas encore sur notre globe? C'est un fait constaté que les plantes d'où provient la houille appartiennent à des espèces qui ont besoin d'ombre et d'humidité.

Quelques batraciens commencent alors à paraître, ainsi l'*archegosaurus*, le *dendrerpeton*, le *lepterpeton*, le *protriton petrolei* (Fig. 41), semblables à notre salamandre actuelle. On trouve aussi des vestiges du *labyrinthodonte*, vertébré respirant, et de soixante-quatorze espèces de poissons. Mais les amphibiens d'alors sont petits, et ils ne frappent guère par leur forme ; ce sont cependant les êtres les plus élevés de la création paléolithique (2). De plus, ils sont rares, surtout relativement au grand épanouissement de vie que nous rencontrerons bientôt. Moïse a donc pu n'en pas tenir compte et les passer sous silence ; il ne mentionne, dans chaque époque, que la classe d'êtres qui la caractérise (3).

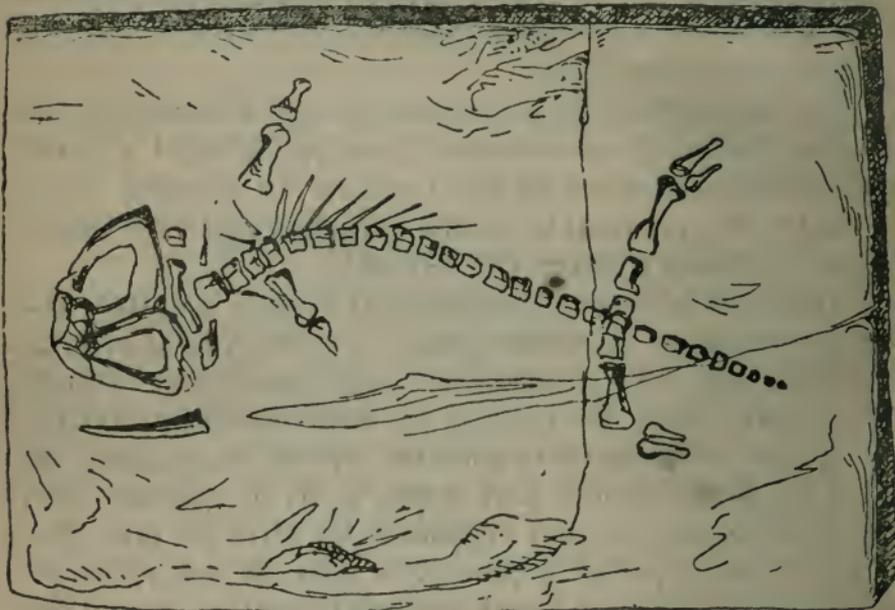
Le quatrième jour mosaïque est celui où Dieu complète l'organisation de notre système solaire par rapport à la terre. Quelques exégètes pensent que le soleil existait déjà dans les âges précédents comme corps lumineux, mais que

(1) Pfaff, *Schöpfungsgeschichte*, p. 747.

(2) Zittel, *Aus der Urzeit*, p. 222, 223.

(3) Moïse ne mentionne expressément, en fait de poissons, que la création des grands cétacés. La paléontologie signale des animaux marins dans les terrains les plus anciens : des zoophytes, des mollusques et des crustacés dans le terrain silurien ; de nombreux poissons dans le terrain dévonien ; mais les Hébreux ne les connaissaient pas et Moïse n'a rien dit de ces créations.

ses rayons n'arrivaient pas jusqu'à la terre. Rien dans la science ne s'oppose à ce qu'on accepte purement et simplement le récit de la Genèse : « Notre soleil est une véritable étoile fixe, dit M. Pfaff (1). Par conséquent, sa manifestation comme astre distinct peut coïncider avec celle des autres étoiles fixes. L'astronomie n'a rien à opposer à cette affir-



41. — *PROTRITON PETROLEI*
des schistes bitumeux des environ d'Autun (2).

mation... Il ne saurait donc être question sur ce point d'une contradiction entre l'astronomie et la Bible. »

Cette époque, qui est la moins ancienne de l'âge paléo-

(1) Pfaff, *Schöpfungsgeschichte*, p. 745. — M. Faye, dans son livre *Sur l'origine du monde*, in-8°, Paris, 1884, p. 192, soutient que « la terre est beaucoup plus ancienne que le soleil. S'il en était autrement, dit-il, si, comme le voulait Laplace, sa formation avait été bien postérieure à celle du soleil, tout serait changé dans l'aspect du ciel : les astres se lèveraient à l'ouest et se coucheraient à l'est ; la lune serait animée d'un mouvement rétrograde comme les satellites d'Uranus et de Neptune. »

(2) Agrandissement double de la grandeur naturelle. Dessin de M. Douillard. Musée de géologie du Jardin des Plantes à Paris. Armoire LIX.

zoïque, est caractérisée par un ralentissement très sensible de la création végétale. Une nouvelle flore apparut plus tard dans l'âge tertiaire et fut le résultat de l'influence nouvelle du soleil; mais Moïse, qui avait indiqué le premier grand épanouissement de vie végétale, n'est pas revenu sur les flores successives : il s'est partout contenté d'indiquer les traits les plus saillants de chaque période.

276. — III. Période géologique pure.

L'ère géologique comprend trois âges : l'âge *mésozoïque* ou *secondaire*, l'âge *cænozoïque* ou *tertiaire*, et l'âge *quaternaire*, celui dans lequel nous vivons. L'âge mésozoïque correspond au cinquième jour génésiaque; les âges tertiaire et quaternaire correspondent au sixième jour.

1° Le cinquième jour, nous dit la Genèse, Dieu créa d'abord les reptiles et les volatiles, puis les grands cétacés. L'inspection des couches géologiques confirme ces données.

L'âge mésozoïque ou secondaire comprend trois étages de terrains : l'étage triasique, l'étage jurassique et l'étage crétacé. Il est caractérisé par une abondance prodigieuse de vie animale. La végétation houillère de l'âge paléozoïque avait absorbé une quantité énorme d'acide carbonique, et l'avait changé en combustible. Elle avait ainsi purifié l'atmosphère et rendu la terre propre à la vie animale.

Pendant que les coraux et les infusoires formaient le terrain jurassique, les ammonites (Fig. 42), et les bélemnites (1) vivaient au fond des mers; les tortues et les lézards se promenaient sur les bords des rivières et des océans; d'immenses reptiles,



42. — AMMONITE.

Fossile caractéristique des terrains secondaires.

(1) Voir, Figure 46, le *Belemnites Didayanus (hastatus)*, d'Orbigny, du terrain jurassique moyen, dessiné par M. l'abbé Douillard, d'après un spécimen du Muséum d'histoire naturelle.

armés d'effroyables moyens de destruction, étaient les rois des animaux : — le *plésiosaure*, lézard de plus de douze mètres de longueur, à tête de serpent avec une mâchoire de deux mètres, au long cou de cygne de cinq à six mètres, et à vingt ou quarante vertèbres cervicales, tandis que la girafe n'en a que sept; l'*ichthyo-saure*, de dix mètres de long, au museau effilé comme celui d'un dauphin, aux mâchoires garnies de cent quatre-vingts dents, dévorant des tortues et des mollusques, et même ses semblables (Fig. 43); — le *ptérodactyle*, dragon ou lézard volant, au museau allongé en forme de bec, aux dents semblables à celles du crocodile, aux griffes acérées comme celles du tigre, aux ailes comme celles de la chauve-souris (1); — plus tard, le *mégalosau*, au corps gigantesque de près de vingt mètres de longueur, « dont les dents, dit M. Figuier, paraissent tenir à la fois du couteau, du sabre et de la scie. » Cette époque, à laquelle Moïse rapporte la création des reptiles, est tellement caractérisée par cette classe d'êtres vivants que les géologues l'ont appelée « ère des reptiles. »

La première apparition des oiseaux correspond à l'époque de ces grands sauriens, conformément à ce que nous apprend Moïse. Les terrains jurassiques et crétacés présentent des empreintes de grands échassiers et de grands oiseaux dans le genre de l'autruche. Mais jusqu'ici,

43. — ICHTHYOSAURUS COMMUNIS DU LIAS.



(1) Zittel, *Aus der Urzeit*, p. 380, 383, 402. Voir, Figure 44, un *ptérodactyle* restauré.

comme pour confirmer le récit de la Genèse, on n'a rencontré dans ces terrains nul mammifère, à part un très petit rongeur insectivore, et plus tard, dans la craie, une espèce de sarigue. Les mammifères n'apparaissent qu'à une époque postérieure; c'est au début de l'âge tertiaire que commence véritablement leur règne : ils sont l'œuvre du sixième jour.

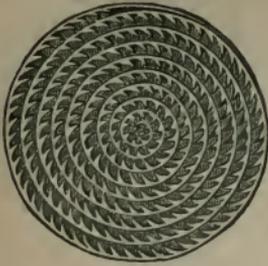


44. — PTÉRODACTYLE RESTAURÉ.

2^o Moïse nous apprend, en effet, que ce fut le sixième jour que Dieu créa les mammifères, les animaux d'abord et l'homme ensuite. Cette dernière création correspond à l'âge cœnozoïque ou tertiaire et à l'âge quaternaire.

Les géologues divisent les terrains tertiaires en trois étages : *éocène* ou *tertiaire inférieur* (argiles plastiques, calcaire grossier, gypse); *miocène* ou *tertiaire moyen* (meulière et travertin, sable de Fontainebleau, calcaire de Beauce,

mollasses, faluns); et *pliocène* ou *tertiaire supérieur* (craggs, collines romaines, subapennines). Le terrain tertiaire est spécialement caractérisé par les nummulites (Fig. 45). Le terrain quaternaire est caractérisé par les crags et les blocs erratiques, le diluvium gris et rouge, les cavernes à ossements et les brèches osseuses.



45. — NUMMULITE.

Fossile caractéristique des terrains tertiaires.

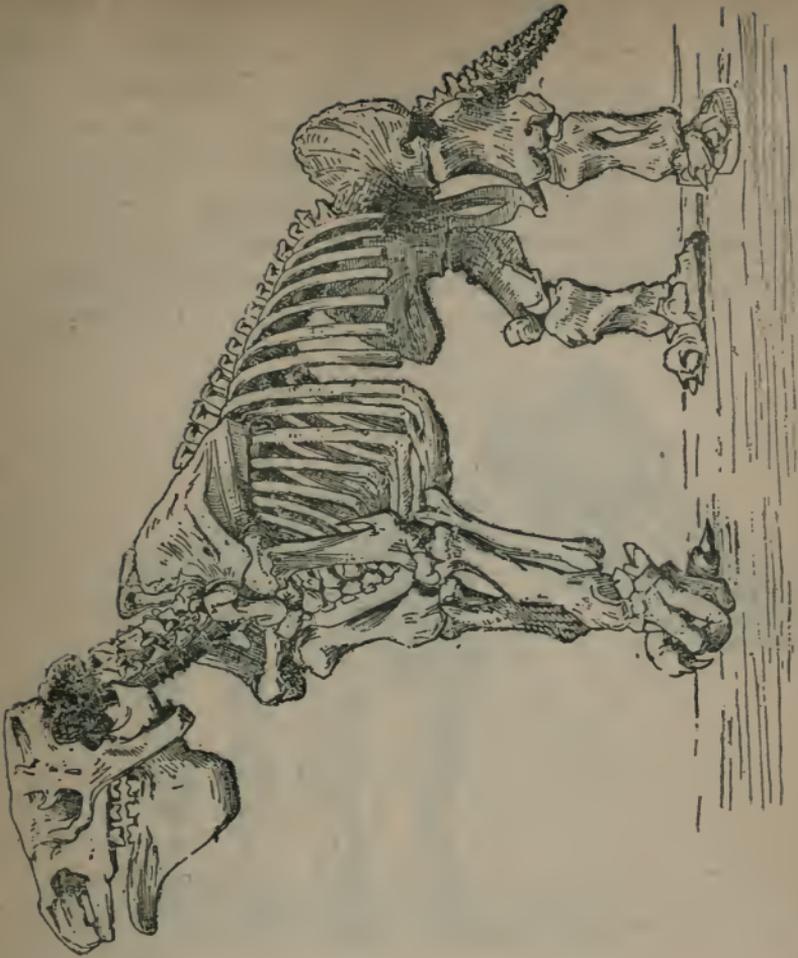
Le commencement de l'âge tertiaire se manifeste par un grand développement des mammifères, quadrupèdes grands et petits. Dans la partie supérieure de l'éocène, dans les gypses de Paris, on rencontre les restes de vastes troupeaux, composés des diverses espèces du *palæothérium*, animal herbivore, sorte de tapir, tantôt de la dimension d'un lièvre, tantôt de la grosseur d'un cheval; — de l'*anoplothérium*, espèce d'hippopotame aux formes chevalines, aux jambes courtes, et dont les dimensions variaient depuis celles du sanglier jusqu'à celles de l'âne; — du *xiphodon*, chamois aux jambes longues et grêles, au cou gracieusement allongé (1). — Des chauves-souris, des marsupiaux, des reptiles et une multitude de poissons ont aussi laissé leurs débris fossiles dans les gypses et les marnes de l'éocène supérieur.

Dans les couches de mollasse et les faluns, qui sont les deux divisions principales du terrain miocène et qui forment une grande partie du sol actuel, se retrouvent les traces des premiers mammifères gigantesques, aujourd'hui disparus : — le *dinotherium* ou « l'animal terrible, » le plus grand de tous les mammifères terrestres, espèce de phoque ou d'éléphant, armé, sous la mâchoire inférieure, de deux crocs d'un ivoire extrêmement dur, fouillait alors le sol pour déterrer les racines et les bulbes qui lui servaient de nourriture; il ne mesurait guère moins de six mètres de long; — le *méga-*

(1) Zittel, *Aus der Urzeit*, p. 442, 445.

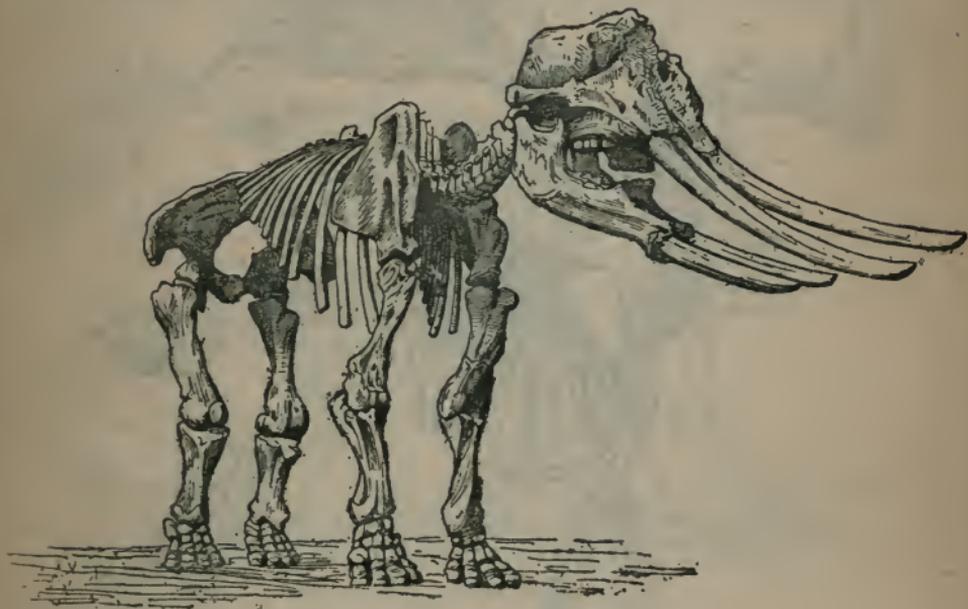


46. — BÉLEMNITE.



47. — MÉGATHÉRIUM.

thérium, sorte de montagne vivante (1), et le *mylodon*, au museau en forme de groin et aux ongles démesurés, creusaient aussi la terre; — le grand *mastodonte*, plus grand que l'éléphant actuel, à quatre défenses, d'inégale longueur, dirigées en avant, se nourrissait de végétaux et se promenait dans les terrains marécageux (2); — en Australie et à Madagascar vivaient des oiseaux gigantesques, le *dinornis* (3), le *dronte*, l'*épiornis*, haut de plus de trois mètres.



48. — MASTODONTE.

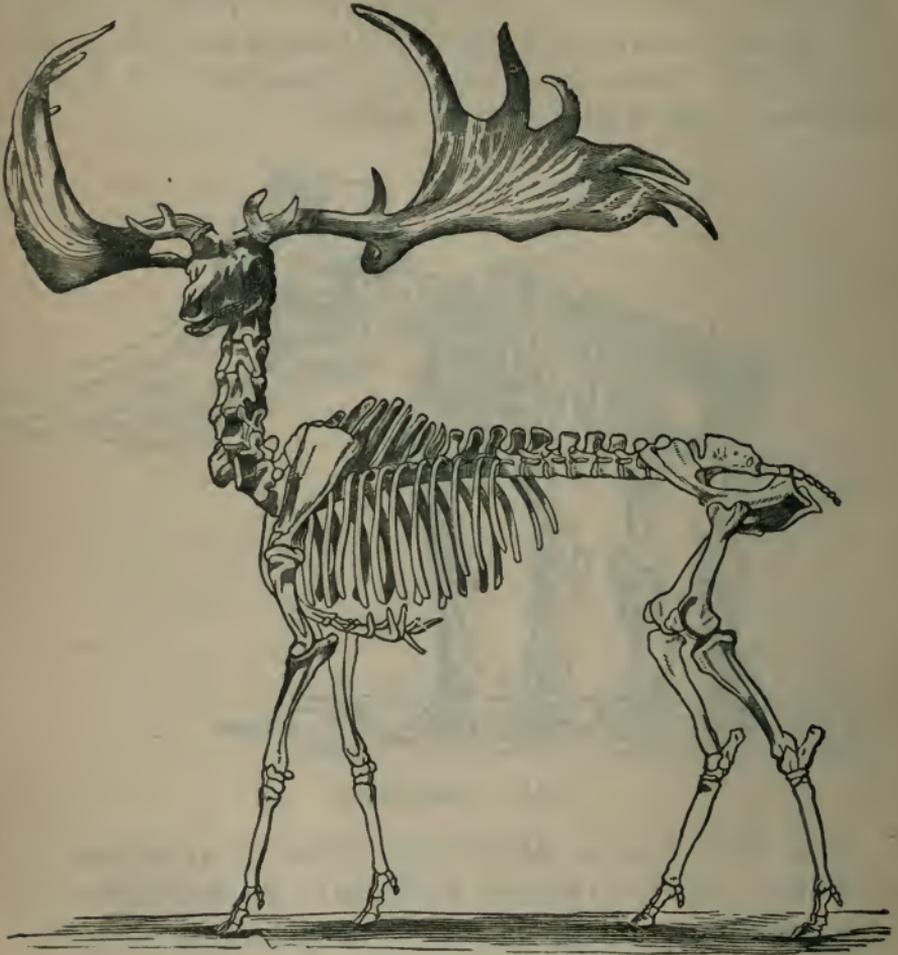
Plus tard, dans la période qui forme la transition de l'époque tertiaire à l'époque quaternaire, les mammifères se rapprochent davantage de ceux de nos jours. On a retrouvé

(1) Voir, Figure 47, le *Megatherium Cuvierii*, squelette trouvé dans les pampas de la province de Santa-Fé (Amérique), sur les bords du rio Carcaraña. Dessin de M. l'abbé Douillard, d'après l'original du Muséum d'histoire naturelle.

(2) Voir, Figure 48, le *mastodonte angustidens*, monté par Laurillard, avec des pièces recueillies par ce naturaliste en 1851-1852 dans le miocène moyen de Sansan (Gers). Dessin de M. l'abbé Douillard, d'après l'original du Muséum d'histoire naturelle.

(3) Voir le *dinornis*, n° 312, Figure 59.

en 1806, à l'embouchure d'un des fleuves de la Sibérie, un animal de cette époque, le *mammoth*, parfaitement conservé dans un bloc de glace où il avait péri : sa chair et ses poils étaient intacts, ses intestins renfermaient encore des feuilles



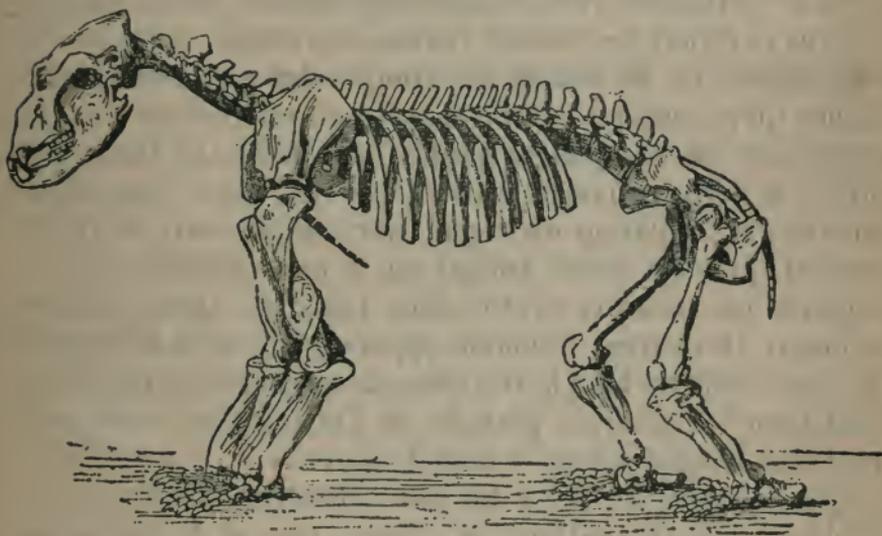
49. — CERF AUX GRANDES CORNES DE L'ÉPOQUE QUATERNAIRE.
(*Cervus megaceros*) (1).

de mélèze de Sibérie dont il s'était nourri. Les chiens en mangèrent les chairs. C'était une sorte d'éléphant à toison laineuse, aux longues défenses recourbées en dehors et arquées en spirales, aux oreilles garnies de touffes de crins

(1) D'après Vélain, *Cours élém. de géologie stratigraphique* (F. Savy).

pendantes et à la large crinière noire (1). Quelques naturalistes pensent que le mammouth vit encore dans certaines régions inexplorées des forêts boréales. Le *bos primigenius*, à la tête massive, remplissait alors les prairies; le *cervus megaceros*, cerf aux grandes cornes, qu'on peut voir au musée de Saint-Germain, et dont les deux extrémités étaient distantes de plus de trois mètres (Fig. 49); l'*ursus spelæus* (2), etc., peuplaient les campagnes et les forêts.

3° L'homme vient enfin, quand les grands mammifères



50. — OURS DES CAVERNES.

ont disparu, ensevelis dans la vase ou dans la glace. La plupart des géologues ne placent des fossiles humains que dans le terrain quaternaire. Ce n'est qu'alors qu'on trouve des traces *certaines* de sa présence. Conformément à la Genèse, l'homme paraît le dernier sur le théâtre de la création. C'est là la dernière confirmation que la géologie apporte au récit biblique (3).

(1) Voir un mammouth restauré, n° 311, Figure 57.

(2) Voir Figure 50, l'*ursus spelæus* provenant de la caverne de l'Herm (Ariège), Dessin de M. l'abbé Douillard, d'après l'original du Muséum d'histoire naturelle.

(3) Nous parlerons de nouveau de l'homme au n° 285.

277. — Conclusion : la cosmogonie mosaïque et les sciences naturelles sont d'accord dans leurs grandes lignes.

Ainsi la science, dans ses grandes lignes, est d'accord avec la cosmogonie de Moïse. Qui n'admirerait cette frappante harmonie ?

« Si nous comparons les données scientifiques avec l'histoire biblique de la création, dit M. Pfaff (1), nous voyons que cette dernière concorde avec ces données autant qu'on est en droit de l'attendre. Nous découvrons en effet [dans la science et dans la Bible] les mêmes règnes, également distincts en eux-mêmes, en ne tenant pas compte des variations historiques qu'ils ont pu subir ; la suite chronologique de leur apparition est exactement donnée par Moïse. Le chaos primitif ; la terre couverte d'abord par les eaux, émergeant ensuite ; la formation du règne inorganique suivi du règne végétal, puis du règne animal qui a pour premiers représentants les animaux vivant dans l'eau, et, après eux, les animaux terrestres ; l'homme apparaissant enfin le dernier de tous : telle est bien la véritable succession des êtres, telles sont bien les diverses périodes de l'histoire de la création, périodes désignées sous le nom de jours. »

Que conclure de là ? « On peut observer, dit un savant géologue des États-Unis, M. Dana, que si le document [mosaïque] est vrai, — il est vrai, puisque l'ordre des événements dans la cosmogonie de l'Écriture correspond essentiellement avec celui qui est donné [par la géologie], — il s'ensuit qu'il est d'origine divine. Car aucune intelligence humaine n'a été témoin des événements et aucune intelligence humaine, dans cet âge primitif du monde, à moins qu'elle n'eût été douée d'une pénétration surnaturelle, n'aurait pu inventer un tel arrangement ; elle n'aurait jamais placé la création du soleil, source de la lumière sur la terre, si longtemps après la création de la lumière, au quatrième jour, et, ce qui est également singulier, entre la création

(1) Dans la conclusion de sa *Schöpfungsgeschichte*, p. 741.

des plantes et des animaux, quoique cet astre soit aussi important pour les premières que pour les secondes. Nul non plus n'aurait pu atteindre les profondeurs de la philosophie qui se manifeste dans tout ce plan... Le récit biblique est profondément philosophique dans le tableau qu'il nous présente de la création. Il est tout à la fois vrai et divin. C'est une déclaration, dans la première page du volume sacré, que la création et la Bible ont le même auteur. Il ne peut pas y avoir de conflit réel entre les deux livres du grand Auteur. L'un et l'autre sont des révélations qu'il fait à l'homme (1). »

(1) J. D. Dana, *Manual of Geology*, 2^e éd., New-York, 1876, p. 767-770.

* 277 bis. — Tableau géologique.

CLASSIFICATION			Succession des roches stratifiées	Faune	Roches éruptives
Périodes	Terrains	Étages			
QUATERNAIRE			Brèches osseuses des cavernes. Blocs erratiques. Alluvions anciennes (diluvien).	l'homme exte à la surface de la terre	Volcans
Cénozoïque TERTIAIRES	sup.	Pliocène	Conglomérats à ossements. Marnes grises.	Les mammifères devennent abondants.	Les éruptions de Trachyle et de Basalte correspon- dent à ces 2 époques.
	moy.	Miocène	Grès argileux (mollasse). Sables coquilliers (Faluns). Calcaire lacustre et meulière.		
	inf.	Éocène	Gypse (pierre à plâtre). Calcaire grossier (pierre à bâtir) Argile et sables.		
FORMATIONNEMENTAIRE				Régne des grands reptiles et des batraciens. BÉLEMNITES ET AMMONITES	PÉRIODE D'INACTIVITÉ
Mésozoïque — SECONDAIRES	CRÉTACÉ	sup.	1 Danien Craie jaune. 2 Sénonien Craie blanche.		
		moy.	3 Turonien Craie marneuse.		
			1 Cénomanién Craie verte. 2 Gault Argiles et sables verts.		
	inf.	1 Néocomien Calcaires jaunes et calc. divers. 2 Wealdien Argiles et sables d'eau douce. (Formation Wealdienne).			
	JURASSIQUE	sup.	1 Portlandien Calcaire lacustre. (Formation de Purbeck.) Calcaire compacte du Barrois.		
		moy.	1 Kimmérien Argile de Honfleur. 1 Corallien Calcaire à polypiers. 2 Oxfordien Argiles de Dives.		
inf.		1 Oolithé Calcaires oolithiques.			
TRI-ASIQUÉ	Lias	sup. Schistes et calcaires de couleur sombre, à Gryphées. Grès grossiers à la base.			
		moy.	Argiles bigarées avec gypse et sel gemme.		
		inf.	Calcaire coquillier. Grès et poudingue des Vosges.		
Paléozoïque PRIMAIRE	Pénéen ou Permien	sup. Calcaire magnésien.			
		moy. Schistes cuivreux à poissons.			
		inf. Grès rouge.			
	Carbonifère	sup. Grès et schistes avec lits de houille (houiller).			
		inf. Calcaires noirs.			
		T. de transition	sup. Calc. comp. (marb. et grès div.). Silurien Schistes et quartzites avec grès. Archéen ou Cambrien Schistes cristallins sans fossiles		
Azoïque PRIMITIFS			Schistes cristallins	Micaschistes. Gneiss.	Les érupt. des roch. porphyriques correspondent à ces 2 époques. Diorite Syénite Granite Eruption de roches granitoides

FORMATIONNEMENTAIRE

FORMATIONNEMENTAIRE

ARTICLE III.

De la date de la création du monde.

La Genèse ne nous la fait point connaître. — Hypothèses des savants à ce sujet.

278. — La Genèse ne donne point la date de la création de la matière première.

A quelle époque se passèrent les grands événements que nous venons d'étudier? — Les savants placent la production de la matière à une époque très reculée. La Bible est muette sur ce point. Elle nous laisse par conséquent la liberté d'accepter l'opinion scientifique qui nous semblera la plus vraisemblable au sujet de la date de l'origine du monde (1).

Il résulte, en effet, de l'exposition que nous avons faite du premier chapitre de la Genèse, que ce livre ne nous fournit aucune donnée précise sur ce commencement dans lequel elle place la création proprement dite de la matière. La Sainte Écriture ne nous dit nulle part que l'univers a été créé en telle année avant J.-C. ou à telle époque. Il est vrai que l'on trouve, dans les livres d'histoire, des dates qui se rapportent à « l'ère de la création du monde, » mais cette dénomination manque de justesse, comme il est facile de s'en convaincre en considérant par quels procédés on a formé les chronologies bibliques.

Les chronologies bibliques diffèrent par leurs chiffres, selon que ces chiffres sont empruntés à tel ou tel texte ancien, mais elles ont toutes été constituées d'une manière identique. On a pris les âges des patriarches qui nous sont donnés dans les chapitres v et xi de la Genèse, on les a additionnés ensemble, en tenant compte seulement des années pendant lesquelles ils n'avaient pas vécu simultanément, et l'on a formé de la sorte une chronologie suivie. Tous ces calculs ont, par conséquent, pour point de départ la création de l'homme et non la création du monde, et, si l'on voulait s'exprimer

(1) Voir Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif*, p. 14.

avec exactitude, il faudrait dire « l'ère de la création d'Adam, » et non « l'ère de la création du monde. » Cette dernière expression confond l'origine du temps avec l'origine des années humaines : le temps commence bien avec la production de la matière, mais la chronologie ne commence qu'avec la formation de l'homme (1).

On n'avait pas, autrefois, il est vrai, à tenir compte, dans la supputation des années, des six jours génésiaques, que l'on regardait comme étant de vingt-quatre heures ; mais, si l'on y avait pris garde, on aurait dû remarquer que la création des éléments de la matière étant distincte de l'œuvre des six jours (2), il pouvait s'être écoulé un intervalle plus ou moins grand entre les deux opérations divines de la production *ex nihilo* et de l'ordonnance du monde, selon la juste observation du P. Petau (3). Quoi qu'il en soit, il est admis aujourd'hui par la presque unanimité des interprètes que Moïse ne nous dit rien sur l'espace de temps qui s'est écoulé entre la création primitive et la production de la lumière au premier jour génésiaque. Nous ignorons donc quelle en a été la durée, et il nous est impossible de savoir, d'après le texte sacré, quelle est la date de la création du monde ; cette question est également insoluble, soit que l'on admette les jours-époques, soit que l'on défende les jours de vingt-quatre

(1) « Contare gli anni della creazione di Adamo e contarli dalla creazione, dit le P. Pianciani, si avea per solo una cosa : ma la cronologia mosaica comincia colla creazione dell'uomo, ed ove pongasi mente alle ragioni fortissime, che ci somministrano le scienze naturali e ancora le parole del sacro testo, si debbono quelle due epoche considerare come affatto distinte. » *Cosmogonia naturale comparata col Genesi; appendice sopra il diluvio*, dans la *Civiltà cattolica*, 3 juillet 1862, t. I, p. 471.

(2) S. Thomas dit expressément : « Melius videtur dicendum quod creatio fuerit ante omnem diem. » *In II Sent.*, dist. XIII, a. 3, ad 3^{um}.

(3) « In primis *ante dierum sex initium* solam cum aqua terram extitisse credimus, dit le P. Petau... Illud Severiani valde probatur, *prima die ex nihilo Deum omnia creasse, reliquis autem diebus ex jam extantibus*. Ubi primam diem non lucis tantum creatione circumscribit, sed quod ante illam factum est, id eidem tribuit. Quod intervallum quantum fuerit, nulla divinatio potest assequi. » Petau, *De mundi opificio*, l. 1, c. x, éd. Vivès, p. 270.

heures. Nous en sommes réduits là-dessus à nous en rapporter aux savants (1).

279. — Hypothèses des savants sur l'antiquité du monde.

Mais les calculs des savants eux-mêmes sont loin d'être certains et ne reposent pas sur des bases bien fermes. « On ne peut faire que des conjectures, dit M. l'abbé Hamard, [sur l'ancienneté de la terre et la date de la création]. On n'a pas désespéré tout à fait, cependant, de résoudre ce problème. Des calculs ont été effectués. M. Poisson, supposant que la température du globe était de trois mille degrés au moment où la croûte solide commença à se former, a trouvé qu'il se serait trouvé depuis ce temps environ cent huit millions d'années, en nombre rond, un million de siècles. Mais si l'on admet que la température originelle n'était que de mille cinq cents degrés, température plus que suffisante pour liquéfier toutes les roches connues, le temps écoulé depuis le commencement de la solidification jusqu'à nous ne sera plus que de vingt-sept millions d'années, c'est-à-dire quatre fois moindre. Il y a là, sans doute, encore de quoi effrayer l'imagination. Mais ce ne sont, après tout, il ne faut pas l'oublier, que des calculs approximatifs, reposant eux-mêmes sur une hypothèse, celle de l'incandescence originelle du globe. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la terre est extrêmement ancienne, et lorsque l'on songe à la multitude des phénomènes dont elle a été le théâtre, seulement depuis que la vie y est apparue pour la première fois jusqu'à nos jours, on est à peine surpris de voir accumuler les millions d'années pour mesurer son âge. L'astronomie nous avait révélé que les œuvres de Dieu avaient l'immensité dans l'espace; la géologie nous a appris qu'elles ont l'immensité dans le temps: c'est ainsi que les sciences contribuent toutes à la gloire de l'Être éternel, dont elles font éclater l'infinie puissance et la souveraine sagesse (2). »

(1) Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 442-451.

(2) Molloy, *Géologie et révélation*, trad. Hamard, note du traducteur, 2^e éd., p. 69.

Quant à la question de la date de la création de l'homme, elle est toute différente de celle de l'époque de la création du monde (1).

ARTICLE IV.

Réfutation des erreurs actuelles sur la création en général.

Exposé des erreurs actuelles sur la création. — La matière n'est pas éternelle. — En quoi consistent le système de la génération spontanée et le darwinisme.

280. — Exposé des erreurs actuelles sur l'existence de la création.

Tout ce que nous apprend la Genèse sur l'origine du monde est nié par les incrédules de nos jours. Il est donc nécessaire de défendre contre eux la véracité du récit mosaïque. Non seulement ils rejettent l'accord de la science avec la révélation, mais ils nient jusqu'au fondement même de la révélation et jusqu'à l'existence de la création. Ils prétendent : 1^o que la matière est éternelle; 2^o que la vie s'est dégagée de la matière par ce qu'on appelle génération spontanée; et 3^o que les êtres supérieurs sont sortis des êtres inférieurs par une série d'évolutions et de transformations nécessaires, d'où le nom de transformisme donné à ce dernier système, qu'on appelle aussi darwinisme, de son principal inventeur, Charles Darwin. Nous allons réfuter l'une après l'autre chacune des affirmations des ennemis de la révélation mosaïque.

§ I. — DE L'ÉTERNITÉ DE LA MATIÈRE.

281. — La matière n'est pas éternelle, mais créée.

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter longtemps à démontrer qu'il est impossible que la matière soit éternelle. Il n'existe pas d'effet sans cause; la matière étant un effet, puisqu'elle est finie et imparfaite, doit avoir une cause qui est Dieu, l'être infini et parfait. Elle n'est donc pas éternelle,

(1) Nous examinerons plus loin, nos 314-317, la question de la date de la création de l'homme.

car tout effet a un commencement. De la fausseté du principe qui sert de base au système des ennemis de la cosmogonie biblique résulte la fausseté du système lui-même, car, serait-il vrai que la vie dût son apparition à la génération spontanée et à la transformation lente et graduelle des êtres, ils n'expliquent rien, dès lors qu'ils ne peuvent expliquer l'origine de la matière. « La création, dit un des coryphées du matérialisme athée, M. Draper, repose sur un acte arbitraire [ou un caprice] de Dieu; l'évolution, sur la domination universelle de la loi. » Il est faux que la création soit un acte arbitraire, elle est un acte libre; mais serait-elle un acte arbitraire, elle serait compréhensible, parce qu'un être, même agissant par caprice, est une cause. Au contraire, une loi qui existe sans législateur et qui a la vertu de produire des effets sans cause est *verbum sine re*, un non-sens.

§ II. — DU SYSTÈME DE LA GÉNÉRATION SPONTANÉE.

282. — Exposé et réfutation du système de la génération spontanée.

1^o On entend par système de la *génération spontanée* le système qui admet la production d'un être nouveau sans intervention de parents (1). Il a été imaginé depuis une haute antiquité pour expliquer l'apparition d'êtres dont l'origine était inconnue. Aristote l'acceptait pour les mollusques, les chenilles, etc. (2). Au xvii^e siècle, on croyait encore que la chair corrompue du taureau produisait des abeilles, et celle du cheval des guêpes, etc. Les progrès des sciences naturelles ont montré que toutes ces croyances n'étaient que des fables. L'*hétérogénie* a été chassée successivement de toutes les branches du règne animal. Ceux qui la soutiennent encore ne la proposent plus que pour expliquer l'origine des

(1) Sur la génération spontanée, voir Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, ch. vii, p. 167 sq.; Reusch, *La Bible et la nature*, leçon xxv, p. 413; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iii, p. 388-399.

(2) Les Pères et les théologiens scolastiques ont admis la génération spontanée à la suite d'Aristote et des auteurs anciens. Voir S. Th., I, q. 91, a. 2; cf. q. 114, a. 4, ad 2^{um}.

infusoires, c'est-à-dire d'animaux microscopiques qui apparaissent dans tous les liquides, dans certaines moisissures, etc. D'après MM. Pouchet, Joly et autres, les infusoires sont le produit d'ovules *spontanés*.

2° M. Pasteur a réfuté leurs assertions par l'expérience. Il attribue la production des infusoires, non à des œufs spontanés, mais à des œufs ou des germes très ténus et répandus dans l'air, sur la terre et dans les eaux. Si, au moyen d'une forte élévation de température, on détruit ces germes, les infusoires ne se produisent point, preuve que les animalcules ne sont pas spontanément engendrés dans les liqueurs putrescibles, mais qu'ils y sont apportés d'ailleurs et qu'ils y trouvent seulement un milieu favorable pour leur éclosion. — Les expériences postérieures d'un célèbre matérialiste anglais, M. Tyndall, ont pleinement confirmé celles de M. Pasteur.

3° La croyance à la génération spontanée, dans le sens restreint que nous avons exposé, n'est pas en contradiction nécessaire avec la Genèse, parce qu'elle n'implique pas la négation de la création en général. Mais elle est contraire à la révélation, quand on l'applique, comme le font les athées et la plupart des matérialistes contemporains, aux premiers êtres qui ont paru dans le monde, et qu'on prétend rendre compte de l'origine de l'univers par ce mot, qui, dans leur bouche surtout, ne signifie rien (1). Ce système est la négation du principe même de causalité, puisqu'il admet des effets sans cause, et il est, de plus, contraire à tous les résultats les plus certains de la science, qui établissent que rien ne commence que par une intervention extérieure ou

(1) Hæckel admet comme origine de tout l'univers une parcelle de protoplasme qu'il appelle *monère* et qui est produite par la génération spontanée. Cette *monère* devient cellule et se transforme en *amibe*; l'*amibe*, après avoir traversé seize nouvelles étapes de la vie animale, devient *prosimien* ou demi-singe, le *prosimien* devient un *ménocerque* ou singe à queue; le *ménocerque* un singe *anthropoïde*, comme le gorille; le singe anthropoïde, un singe-homme ou *pithécanthrope*, et le singe-homme, l'homme. Voir sur le *monisme*, *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 363 sq.

par le développement de principes qui existaient préalablement d'une manière quelconque.

§ III. — DU DARWINISME.

283. — Exposé du darwinisme.

1° Le *darwinisme*, ainsi appelé du nom de son auteur, Charles Darwin (1809-1882), porte aussi le nom de théorie de l'*évolution* ou de *transformisme*, comme nous l'avons dit, parce qu'il prétend expliquer l'origine de tous les êtres par des évolutions ou transformations successives (1).

2° Le système de Darwin peut se réduire à cinq points principaux : — 1° Chaque individu est changeant et se modifie sans cesse; il n'existe pas deux individus parfaitement semblables = *variabilité des individus*. — 2° Les caractères particuliers qui sont propres aux parents peuvent être transmis à leur postérité = *hérédité*. — 3° La vie de l'individu dépend du milieu dans lequel il est placé : elle dure, si le milieu lui est favorable ; elle ne dure pas ou s'amointrit, si les circonstances extérieures lui sont nuisibles ou peu propices. Dans la nature, les faits se passent comme dans l'humanité : elle exerce une sorte de *sélection naturelle*, elle conserve les individus qui sont doués des propriétés convenables, elle laisse périr les autres; les individus eux-mêmes sont en guerre, pour ainsi dire, les uns contre les autres, et la *concurrence vitale* ou *lutte pour l'existence* (*struggle for life*) est une condition de l'existence même (2). — 4° Entre

(1) Sur le darwinisme, on peut voir A. Lecomte, *Le Darwinisme et l'origine de l'homme*, 2^e éd., Bruxelles et Paris, 1873; Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, 1869, ch. VII, p. 167 sq.; Reusch, *La Bible et la nature*, leçon XXXVI, p. 429 sq.; Lavaud de Lestrade, *Transformisme et darwinisme*, in-12, Paris, 1885; Id., *Réfutation abrégée du Transformisme et du Darwinisme*, in-12, Paris, 1885. — Pour une exposition plus complète et une réfutation plus détaillée, qu'il n'est pas possible de donner ici, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 266-436. — Il faut observer qu'il existe des transformistes modérés, qui repoussent l'interprétation antichrétienne de la théorie de l'évolution.

(2) Voici un exemple de la concurrence vitale et de ses effets. On ne

les parties diverses de l'organisme animal, il existe une *corrélation*, c'est-à-dire une dépendance telle que le changement d'une partie amène à sa suite le changement de l'autre. — 5° Enfin l'organisme se modifie aussi de manière à *s'adapter* au milieu dans lequel il est placé.

3° Les principes qui précèdent sont vrais dans un sens relatif, mais non dans un sens absolu. Il est incontestable que des *variétés* accidentelles dans les individus se transmettent par *l'hérédité*; il l'est de même qu'il existe une sorte de *lutte pour l'existence*, et qu'il y a, jusqu'à un certain point, une *corrélacion* de croissance entre les parties diverses de l'organisme. On peut admettre enfin, dans certains cas, une sorte d'*adaptation* au milieu.

4° Mais ce qui est vrai dans un sens relatif ne l'est plus dans un sens absolu, en ce qui concerne la variabilité (1), la sélection naturelle, la lutte pour l'existence, la corrélation des organes et surtout l'adaptation au milieu. L'action de tous ces principes modificateurs est limitée; elle ne franchit pas les bornes de l'espèce. L'erreur de Darwin consiste à ne pas tenir compte de ces bornes, au moins quant aux conséquences qu'il tire. Il confond les races et les variétés avec les espèces.

peut acclimater au Paraguay ni le bœuf, ni le cheval, ni le chien, parce qu'une mouche indigène dépose dans les naseaux de ces animaux nouveau-nés une mouche qui les fait promptement périr. Ces mouches peuvent cependant être détruites par des insectes, mais ceux-ci sont dévorés par les oiseaux. Si le nombre des oiseaux venait à diminuer et, par suite, celui des insectes à augmenter, ces derniers pourraient détruire les mouches, et alors le bœuf, le cheval et le chien pourraient s'acclimater au Paraguay. Ch. Darwin, *De l'origine des espèces*, trad. Cl. Royer, 1870, p. 86, 243.

(1) « J'ai pris la peine de comparer entre eux des milliers d'individus de la même espèce, j'ai poussé dans un cas la minutie jusqu'à placer les uns à côté des autres vingt-sept mille exemplaires d'une même coquille dont les espèces congénères (le genre *neritina*) sont fort voisines les unes des autres. Je puis affirmer que sur ces vingt-sept mille exemplaires, je n'en ai pas rencontré deux qui fussent parfaitement identiques; mais sur ce grand nombre, je n'en ai pas non plus trouvé un seul qui déviât du type de l'espèce au point d'en laisser douteuses les limites. » L. Agassiz, *De l'espèce et de la classification en zoologie*, trad. Vogeli, 1869, p. 379-380.

On entend par *espèce* une collection d'individus qui ont un certain nombre de qualités communes et essentielles, indéfiniment transmissibles par génération; on entend par *variété* un groupe d'individus qui ne se distinguent que par des qualités accidentelles, lesquelles peuvent disparaître. Pour les darwinistes, il n'y a point de propriétés essentielles, il n'y a que des propriétés accidentelles. Ces propriétés accidentelles doivent leur première origine à la tendance des individus à la variabilité. Elles sont devenues durables dans les races par la *sélection naturelle*, faite par la nature elle-même, ou par la *sélection artificielle*, faite par les éleveurs, comme dans la formation des races de pigeons, qui s'élèvent aujourd'hui à 150. L'hérédité fixe dans la progéniture les qualités accidentelles des parents. Partant de là, Darwin admet seulement quatre ou cinq types primitifs d'animaux et quatre ou cinq types primitifs de végétaux, d'où dérivent tous les végétaux et tous les animaux par des transformations successives et une gradation ascendante qui va de l'imparfait au plus parfait, et jusqu'à l'homme.

Certains disciples de Darwin, poussant son système jusqu'au bout, n'admettent primitivement qu'une sorte d'atome, produit par la génération spontanée, et appelé *monère* par Hæckel. De cette monère sont venus tous les êtres sans exception, l'homme compris, en passant par le singe.

283 bis. — Réfutation du darwinisme.

Théoriquement parlant, et en raisonnant sur les possibilités, non sur les faits, il est certain (si l'on met de côté la génération spontanée du premier être, laquelle est impossible), que Dieu aurait pu créer le monde d'après le système transformiste, c'est-à-dire créer un seul être capable de se développer graduellement et de produire les organismes divers de tous les êtres actuellement existants.

1^o Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas de savoir ce qui aurait *pu* être, mais ce qui *est* en réalité. Or, le *fait* est en contradiction avec la doctrine darwinienne. Elle ne peut alléguer aucune preuve directe de la transformation

des espèces ; elle est obligée de reconnaître qu'il existe beaucoup de lacunes entre les différents genres et que le passage de l'un à l'autre, par degrés insensibles, passage que réclame le système, n'est pas démontré : elle affirme donc comme réel ce qui est seulement possible, quoique la possibilité n'entraîne pas l'existence : *a posse ad actum non valet conclusio*.

2° Non seulement le darwinisme affirme au delà de ce qu'il peut prouver, mais il est en contradiction flagrante avec les faits les plus avérés. Il affirme la *variabilité* des types spécifiques ; or, l'histoire et la géologie en établissent, au contraire, la *stabilité*. — 1° *L'histoire*. — *a*). On a retrouvé dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi, ensevelies il y a dix-huit cents ans sous les laves du Vésuve, une collection de coquilles dans la maison d'un peintre, et, dans la boutique d'un fruitier, des vases pleins de châtaignes, d'olives et de noix en parfait état de conservation. Ces coquilles et ces fruits, conservés aujourd'hui au Musée de Naples, ne diffèrent en rien des coquilles et des fruits d'aujourd'hui (1). — *b*) Aristote a décrit, il y a plus de deux mille ans, un grand nombre de plantes et d'animaux. Ses descriptions conviennent encore parfaitement aux espèces actuelles et montrent que, dans cet intervalle de temps, ces espèces n'ont subi ni variation ni changement. — *c*) Dans le cours de ce siècle, on a découvert, dans les tombeaux de l'antique Égypte, des graines de plantes diverses et plusieurs espèces d'animaux momifiés remontant beaucoup plus haut que l'époque d'Aristote, jusqu'à la quatrième dynastie (2). Ces graines, ces animaux sont en tout semblables à ceux de nos jours. — 2° *La géologie* nous permet d'aller bien plus loin dans le passé, fort au-delà des limites où peut atteindre l'histoire, et son témoignage est le même. — *a*) Darwin a été obligé d'avouer que le squelette des animaux n'a point changé

(1) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, 1874, p. 354.

(2) Mariette, *Aperçu de l'histoire de l'ancienne Égypte*, in-8°, Paris, 1867, p. 17.

depuis la période glaciaire (1). — *b*) D'après Agassiz, l'extrémité méridionale de la Floride a été formée par l'accumulation des polypiers des mers tropicales, et, si ses calculs sont exacts, ce travail n'a pas exigé moins de deux cent mille ans. Or, si l'on compare les zoophytes qui ont formé les bancs les plus récents de ces récifs avec ceux qui ont formé les premières assises de ces vastes masses, on ne peut constater entre eux aucune différence (2). — *c*) La comparaison de la flore glaciaire avec celle des temps actuels conduit aux mêmes résultats. « On a découvert près de Hohenhausen, dans le canton de Zurich, au sein de marais tourbeux, toute une population végétale des anciens âges. Ces débris sont encaissés dans des lignites dont la formation a dû avoir lieu, au dire de certains géologues, entre deux périodes glaciaires. L'if, le pin sylvestre, le mélèze, le bouleau, le chêne, l'érable, le noisetier même, avec ses deux variétés, ont été reconnus dans ces formes végétales d'un âge géologique certainement antérieur au nôtre; on les a comparées avec les formes végétales de la même espèce qui croissent encore aujourd'hui, et l'on n'a point trouvé de différence (3). » — En un mot, l'histoire et les sciences naturelles constatent la stabilité et la permanence (4) des espèces; les darwinistes ne peuvent citer un seul exemple *historique* du passage graduel d'une espèce à une autre : leur système est donc en contradiction avec les faits. La nature n'est pas transformiste, et « Moïse a dit vrai quand il a raconté que Dieu avait créé les plantes et les animaux selon leur espèce (5). »

(1) De Quatrefages, *Charles Darwin et ses précurseurs français, études sur le transformisme*, 1870, p. 177.

(2) Agassiz, *De l'espèce et de la classification en zoologie*, p. 80.

(3) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 357.

(4) « Quand nous parlons de la permanence des espèces, nous n'entendons pas dire qu'elles ne sont pas variables, mais seulement qu'elles ne sont point transmutables, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent point passer d'un type à un autre type. » Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 354.

(5) Pozzy, *ibid.* Sur le sens qu'il faut attacher aux paroles de Moïse, « Dieu créa les plantes et les animaux selon leur espèce, » voici la manière dont l'explique le P. Corluy : « *Juxta genus (mîn) suum*, arbres [et

3° Quelques transformistes expliquent l'origine des espèces, non par des variations lentes et graduelles, mais par des *variations* subites, *accidentelles* ou fortuites. Cette seconde explication est aussi inacceptable que la première. L'existence réelle de l'espèce est certaine : l'espèce consiste essentiellement dans deux notions, celle de la ressemblance et celle de la filiation (1). On peut la définir, comme nous l'avons vu plus haut, un ensemble d'individus, possédant des caractères communs, qu'ils transmettent par voie de reproduction à d'autres individus, capables de conserver ces caractères fondamentaux, tout en étant susceptibles de variations secondaires. Or, l'espèce ne se modifie pas plus accidentellement que graduellement ; ni l'intervention de l'homme ni l'intervention de la nature ne nous ont jamais fourni un exemple d'une pareille transformation.

« L'action de l'homme, variée, continue, profonde, s'arrête aux appareils de la vie extérieure ; elle n'a jamais transformé les types, elle n'en a jamais effacé les traits distinctifs... Les lois de la constitution des races, de l'hérédité, de la procréation, concourent à établir l'unité, la solidarité spécifique... La durée [des races] est conditionnelle et souvent éphémère, le retour au type des ancêtres d'autant plus facile qu'elles sont plus récentes... Mais la plus haute expression de l'unité de l'espèce est la génération qui marque et mesure l'intervalle entre les types distincts. On ne voit point les

animalia] generice vel specificæ distinctas. Quibus verbis saltem innuitur distinctionem specierum in viventibus eis fuisse ab origine eorum Dei voluntate inditam, nec proinde per naturalem quamdam selectionem, species immutantem, adventitiam. Unde transformismus darwinianus dicendus est sensui Scripturæ *obvio* contradicens, non tamen aperte textui sacro adversari : tacet enim Scriptura modum quo terra varietatem illam specierum produxerit, an statim, an decursu temporis, an cum specierum firmitate omnimoda, an cum relativa duntaxat. Sed de sensu disputari posset quem Scriptura hic assignet nomini *min*. » *Spicilegium dogmatico-biblicum*, t. I, p. 198. Cf. H. de Valroger, *La genèse des espèces*, in-12, Paris 1873, p. 32, 33 ; Arduin, *La religion en face de la science*, t. II, 2^e part. 1883, p. 430.

(1) De Quatrefages, *Charles Darwin*, p. 219 sq. Cf. Id., *Unité de l'espèce humaine*, 1861, p. 34 sq. ; Agassiz, *De l'espèce et de la classification en zoologie*, ch. II, § 6, p. 261 sq.

espèces se mêler, se croiser indistinctement entre elles ; on ne connaît point de suites intermédiaires indéfiniment, régulièrement fécondes ; autant les espèces sont séparées et les types intermédiaires irréalisables, autant sont productives et faciles les unions entre individus distincts du même groupe spécifique (1). »

Concluons. Le darwinisme est contraire aux faits les mieux constatés ; c'est une hypothèse non démontrée, en le prenant dans un sens restreint, c'est-à-dire en tant qu'il ne s'occupe pas de l'origine des êtres ; c'est une erreur condamnée tout à la fois par la philosophie, la théologie et l'histoire naturelle, en le considérant tel qu'il est accepté par les athées qui admettent l'éternité de la matière et qui prétendent expliquer par ce système l'origine de tous les êtres.

CHAPITRE III.

LE PREMIER HOMME.

284. — Division du chapitre.

Moïse, après avoir raconté dans Gen., 1-11, 3, l'histoire de la création du monde en général, reprend en détail, Gen., 11, 4-11, l'histoire du premier homme en particulier. Dans un premier article, nous allons exposer ce que la Sainte Écriture nous apprend sur Adam et Ève, et, dans un second, nous réfuterons les erreurs actuelles sur l'origine de l'homme.

(1) E. Faivre, *Variabilité des espèces et ses limites*, in-12, Paris, 1868, p. 180-181.

ARTICLE I.

Histoire du premier homme (Gen., II, 4-IV).

Création d'Adam, — d'Eve. — Le Paradis terrestre. — L'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal. — Chute de nos premiers parents. — Caractère historique du récit de la chute. — La première prophétie messianique. — Les enfants d'Adam. — Longévité des premiers hommes.

285. — Création d'Adam, le premier homme.

1° L'homme fut créé en dernier lieu, non seulement après les plantes, les poissons, les reptiles, les oiseaux, mais aussi après tous les mammifères, de sorte qu'il occupe le plus haut degré de l'échelle de la création. Il fut créé par un acte spécial. Quoiqu'il parut sur la terre pendant la même période que les animaux terrestres, c'est-à-dire le sixième jour, il ne reçut pas l'existence comme le reste des créatures, par un simple commandement de Dieu, mais après une sorte de consultation solennelle : *Faisons l'homme* (1) *à notre image et à notre ressemblance*, dit le Seigneur; alors lui-même, de ses propres mains, il le forma de la poussière de la terre (2), et lui insuffla un souffle de vie, c'est-à-dire une

(1) « C'est une chose inouïe dans le langage de l'Écriture, dit Bossuet, qu'un autre que Dieu ait parlé de lui-même en nombre pluriel : *Faisons*. Dieu même, dans l'Écriture, ne parle ainsi que deux ou trois fois, et ce langage extraordinaire commence à paraître lorsqu'il s'agit de créer l'homme. » *Disc. sur l'hist. univ.*, II^e part., ch. I. — « *Cogitavit nos ante natura quam fecit; nec tam leve opus sumus, ut illi potuerimus excidere: ... scies non esse hominem tumultuarium et incogitatum opus,* » dit Sénèque, *De Benef.*, VI, 23. Si au mot païen *natura* on substitue *Deus*, on a là le plus beau commentaire de la philosophie humaine sur le *Faciamus hominem* de la Genèse. — Les Pères nous ont donné une raison élevée de l'application que Dieu apporte à la formation de l'homme. Dieu s'était joué en créant le monde : « *Ludens in orbe terrarum;* » mais il s'absorbe en quelque sorte tout entier, dit Tertullien, dans la création d'Adam : « *Recogita totum illi Deum occupatum ac deditum.* » Pourquoi donc? Ne savait-il pas que cette créature privilégiée devait le trahir? Il voyait plus loin, répond Tertullien; au-dessus de l'ingratitude des hommes, il voyait le Rédempteur des hommes : « *Christus cogitabatur homo futurus.* » *De resurrectione carnis*, c. VI, t. II, col. 802.

(2) Un savant naturaliste, M. E. von Baer, dit du récit de la création de l'homme : « Si l'on entend par la poussière de la terre dont l'homme est formé, les éléments terrestres, le sens est qu'il a été formé de ces

âme, dont le souffle marque la spiritualité (1), et dont la sensibilité, l'intelligence et l'activité sont une image, très imparfaite assurément, mais pourtant réelle, des perfections divines. « Une image de Dieu est en nous, dit S. Augustin, une image de la Trinité souveraine, que nous pouvons manifestement reconnaître. Elle n'est pas sans doute adéquate ; elle n'est ni éternelle ni consubstantielle à Dieu ; mais quelque infinie que soit sa distance de la nature divine, elle en est néanmoins la ressemblance la plus parfaite. Nous sommes, nous connaissons que nous sommes, enfin nous aimons et notre être et la connaissance que nous en avons (2). »

Par ce récit de la création de l'homme, l'Écriture nous enseigne quelle est notre nature et nous fait connaître notre origine immédiatement divine ; elle condamne de la sorte, d'une part le matérialisme, en établissant la distinction du corps, formé de la poussière de la terre, et de l'âme qui vient de Dieu (3), et, d'autre part, la théorie de l'évolution et du transformisme, qui ose prétendre que l'homme n'est qu'un animal perfectionné.

2^o Dieu voulut qu'il existât une telle unité dans l'espèce humaine, qu'il ne créa d'abord qu'un seul individu qu'il appela Adam (4), c'est-à-dire l'homme. C'est de lui qu'il

éléments, qui ont reçu la vie, et les sciences naturelles n'ont pu aller au delà de cette vérité. » *Studien aus dem Gebiete der Naturwissenschaften*, Saint-Petersbourg, 1876, p. 465.

(1) *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ*, Gen., II, 7. Dieu avait dit, Gen., I, 24 : *Producat terra animam viventem*. « Ainsi l'âme des animaux est (en un sens) un produit de la terre, *producat terra*, et celle de l'homme un souffle de Dieu, *insufflavit* (ou *inspiravit*) ; et chacune d'elles vit du principe d'où elle a été tirée et y fait retour. Chaque mot de la Genèse est un mot de la science. » A. Nicolas, *Art de croire*, l. I, ch. II, t. I, p. 35, note.

(2) S. Augustin, *De Civ. Dei*, XI, 26, t. XLI, col. 339.

(3) Eccl., XII, 7.

(4) Le nom d'Adam, qui signifie rouge, paraît rappeler l'origine terrestre de son corps, la terre rouge, *adâmâh*, d'où il fut tiré, Gen., II, 7. Adam est un terme générique qui comprend soit l'homme soit la femme, Gen., V, 2. C'est sans doute du nom du premier homme qu'est venue à ce mot cette signification générale. L'homme, par opposition à la femme,

tira la mère de tous les vivants, Ève ou la *rie*, pour qu'elle devînt sa compagne. La création de l'homme se distingue par ce trait, comme par ceux que nous avons déjà signalés, de la création des animaux. Moïse dit de ces derniers qu'ils avaient été produits *selon leur espèce*, ce qui signifie que, dans chaque genre, Dieu avait produit un certain nombre d'espèces différentes, et ce qui prouve aussi que l'origine des espèces, dans les différentes familles végétales et animales, remonte jusqu'à Dieu. Mais l'homme fut créé unique de son espèce. C'est là le fondement de cette vérité capitale de la fraternité humaine que méconnut le paganisme et dont Jésus-Christ nous a fait comprendre toute la portée et la grandeur.

286. — Création d'Ève, la première femme.

Dieu, après avoir créé l'homme, forma Ève d'une côte d'Adam, pour marquer, avec l'unité de l'espèce humaine, l'indissolubilité naturelle du mariage, l'union étroite du mari et de la femme et la soumission que la seconde doit au premier (1).

« On voudrait ne voir dans ce récit de Moïse qu'une allégorie, dit l'abbé Darras... Rien cependant n'autorise une telle interprétation de ce passage de la Genèse. L'illustre cardinal Cajetan (2) est le seul de tous les commentateurs

s'appelle וִיר, *'isch, vir*, Gen., II, 23. Tous les anciens étymologistes comparaient Adam au latin *homo*, qu'ils faisaient dériver de *humus*, terre. Les philologues contemporains donnent à *homo* le sens de *doué de langage*.

(1) Eph., v, 23; I Cor., XI, 3, 8; voir S. Th., I, q. 92, a. 2 et 3. — Nicolas de Hanapes, patriarche de Jérusalem, dans son *Exemplorum omnium Sacrosanctæ Scripturæ liber absolutissimus*, surnommé *Biblia pauperum* et longtemps attribué à S. Bonaventure, dit au ch. xci : « Quod uxor debeat esse viro suo socia et æqualis quoad multa, non domina vel ancilla, patet, per hoc quod Evam formavit Dominus de costa Adæ, non de capite vel de pede. Item patet quod vir est caput uxoris, quia fuit ei quodammodo principium essendi. » Édit. de Wurzburg, in-12, 1703, p. 346.

(2) Les opinions exégétiques de Cajetan étaient d'une hardiesse extrême. Il niait entre autres choses l'inspiration des livres deutérocanoniques, ou du moins leur canonicité dans le sens strict, *Comm. in Esther*, x : « Non sunt canonici, hoc est non sunt regulares ad firman-

qui l'ait hasardée (1), et son opinion, quoique elle n'ait pas encouru formellement les censures de l'Église, a pourtant soulevé les réclamations universelles des théologiens. L'enseignement unanime des Pères a toujours vu dans le récit de la création de la femme, non une allégorie, mais un fait historique réel et déterminé. « Qui empêche-rait, disait Cajetan, que les objets se fussent présentés de la sorte à Adam, pendant son mystérieux sommeil, comme ils se présentent à nous dans les illusions d'un songe (2)? » — Rien, sans doute, répondrions-nous, ne s'y opposerait, si la parole de Moïse n'était pas parfaitement claire et précise, et ne déterminait l'action de Dieu, non pas comme une apparence fantastique, mais comme une réalité substantielle et efficace... « Croyez-vous à Dieu Créateur? disait S. Jérôme. Croyez donc aussi qu'il a formé de terre le corps d'Adam et Ève de son côté (3). » — « Non, non, s'écrie S. Augustin, le récit de Moïse au livre de la Genèse n'est pas une allégorie ou une figure comme le Cantique des cantiques, c'est une exposition des faits simple et fidèle comme celle du livre des Rois. C'est une insigne erreur de ne l'admettre comme une narration historique qu'à partir de l'expulsion du Paradis terrestre (4).

dum ea quæ sunt fidei. » *Commentarii*, Lyon, 1639, t. II, p. 400. Cf. n° 33 et la note *ibid.*

(1) Origène avait aussi expliqué le récit de la création de la femme comme une allégorie. Répondant à Celse, après avoir rapporté les paroles de Gen., II, 21, il dit : « Nec verba profert ipsa quæ legi nequeun quin intelligatur id figurate dictum fuisse. Noluit enim videri scire hæc esse allegorice interpretanda, quanquam tamen in sequentibus dicit eos, qui inter Judæos et Christianos sunt verecundiores, cum harum rerum pudeat, illa conari quodammodo allegoriis explicare. » *Contra Celsum*, l. IV, c. XXXVIII, t. XI, col. 1087. Les Juifs dont parle Celse et dont Origène adopte l'opinion sont les Juifs d'Alexandrie et, en particulier, Philon. C'est à Origène et aux Juifs alexandrins que fait allusion S. Augustin, dans son livre VIII *De Genesi ad litteram*, c. I, n° 1, t. XXXIV, col. 371, et *De Civ. Dei*, l. XIII, c. XXI, t. XLI, col. 394, quand il s'élève contre ceux qui veulent entendre le Paradis terrestre *spiritualiter tantum*.

(2) Ces paroles reproduisent le fond de la pensée du cardinal Cajetan, mais on ne les trouve pas en termes exprès dans ses écrits.

(3) S. Jérôme, *Comment. in Epist., ad Philem.*, 4, t. XXVI, col. 609.

(4) M. l'abbé Darras ne reproduit pas rigoureusement les paroles de

» On n'attend pas sans doute de nous que nous prenions au sérieux les objections tirées de l'anatomie du corps humain; et nous éprouvons un certain embarras à avouer que le cardinal Cajetan, avec son esprit d'ailleurs si élevé, se laissa pourtant arrêter par de telles puérités (1). Quand on saurait positivement ce qu'il faut entendre par la portion de substance que Dieu détacha du côté d'Adam, quand on en aurait déterminé la quantité, — et on ne le saura jamais, — quand on évaluerait cette quantité, qui a pu être très minime comme elle a pu être considérable, quelle difficulté sérieuse peut-on en tirer? Sera-ce que Dieu n'avait pas une pareille puissance? Ce serait absurde. Que l'homme serait maintenant incomplet? La Genèse nous apprend précisément le contraire, puisqu'elle prend soin d'indiquer que Dieu remplaça immédiatement la portion de substance qu'il détachait d'Adam (2). »

Tout en soutenant le caractère historique de la création d'Ève, les Pères y ont vu une figure prophétique de l'Église, tirée du côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son divin époux, sur la croix (3).

S. Augustin, *De Genesi ad litt.*, l. VIII, c. I, nos 1 et 2, t. XXXIV, col. 371-372, mais il en rend exactement le sens.

(1) Voici ce què dit le cardinal Cajetan : « Cogor ex ipso textu et contextu intelligere hanc mulieris productionem, non ut sonat littera, sed secundum mysterium, non allegoriæ sed parabolæ. Textus in primis dicens, ablatam fuisse costam ex Adam, si, ut sonat littera intelligitur, inevitabile absurdum incurritur, vel quod Adam fuerit monstrum ante sublatam ex eo costam, vel quod fuerit mancus post sublatam ex eo costam, quorum utrumque manifeste est absurdum... Si costa illa erat superflua homini, ergo monstruosus homo... Si vero costa illa necessaria erat homini, constat quod illa sublata redditus est homo mancus, etc. » Cajetan, *Commentarii*, t. I, p. 22.

(2) Darras, *Histoire de l'Église*, 1^{re} Époque, chap. III, n^o 20, t. I, p. 161-162.

(3) « Ut in exordio generis humani de latere viri dormientis costa detracta femina fieret, dit S. Augustin, Christum et Ecclesiam tali facto jam tunc prophetari oportebat. Sopor quippe ille viri mors erat Christi, cujus exanimis in cruce pendentis latus lancea perforatum est, atque inde sanguis et aqua profluxit : quæ sacramenta esse novimus, quibus ædificatur Ecclesia. » *De Civ. Dei*, l. XXII, c. XVII, t. XLI, col. 778. Cf. Eph., v, 26. — Sur la création d'Ève, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 137-141.

287. — Paradis terrestre.

Nos premiers parents furent placés dans un jardin de délices que nous appelons le Paradis terrestre (1). Moïse nomme la contrée où il était situé Éden (2), et le paradis lui-même porte dans la Bible hébraïque le nom du lieu où il était situé (3). Éden signifie joie, délices (4). Notre mot paradis se retrouve en hébreu sous la forme *pardès* (5), pour signifier, comme dans l'ancien perse (*pairadaéza*), « parc, jardin planté d'arbres, enclos. »

1° Le texte sacré détermine la situation du paradis en disant qu'Éden était au levant (6), et qu'une rivière, qui y jaillissait pour arroser le jardin, se divisait ensuite en quatre cours d'eau, *capita*, appelés le Phison, le Géhon, le Tigre et l'Euphrate. L'identification du Tigre et de l'Euphrate n'offre aucune difficulté : ce sont les fleuves qui ont toujours été connus sous ce nom; au contraire celle du Phison et du Géhon est encore aujourd'hui un problème. Il est dit du Géhon qu'il coule autour de la terre de Kousch, nom qui est traduit par les Septante et la Vulgate comme signifiant l'Éthiopie, parce que l'Éthiopie a été habitée, après la dispersion des peuples, par les Kouschites; mais ces derniers habitaient auparavant en Asie, et Kousch désigne certainement ici une contrée d'Asie.

(1) Voir S. Ambroise, *De paradiso liber unus*, t. xiv, col. 275-314. — Sur l'état primitif de l'homme et le paradis terrestre, voir Hettinger, *Apologie du christianisme*, trad. Jeannin, t. III, ch. vi, p. 339.

(2) Gen., II, 8; IV, 6.

(3) Gen., II, 15; III, 23, 24; Is., LI, 3; Éz., xxviii, 13; xxxi, 16, 18; xxxvi, 35; Joel, II, 8.

(4) Le mot grec *ἡδονή* est presque identique pour le son et pour le sens.

(5) Cant., IV, 13 (Vulg. *paradisus*); Eccl., II, 5 (Vulg. *pomaria*); II Esd., II, 8 (Vulg. *sallus*).

(6) D'après le texte original, Gen., II, 8. — Si le paradis terrestre, selon l'opinion la plus vraisemblable (voir au 3°, p. 502), était situé en Arménie, on aurait dû dire plutôt, d'après notre manière de parler, qu'il était au nord; mais, comme il était au nord-est, et que pour aller d'Arménie en Palestine on se dirigeait de l'est à l'ouest, en s'éloignant du levant, le texte sacré dit que l'Éden était à l'est, conformément à l'usage oriental.

2° La plupart des commentateurs, jusque dans ces dernières années, ont cru que le Paradis terrestre était situé dans l'Asie occidentale (1). Les uns placent Éden dans l'Arménie, les autres près du golfe Persique, au-dessous du confluent de l'Euphrate et du Tigre, lorsque ces deux fleuves ont formé le Schat-el-Arab. Un certain nombre de savants modernes pensent, au contraire, qu'il faut le chercher dans l'Inde ou sur le plateau de Pamir (2). D'après eux, Hévilath, le pays qu'arrose le Phison, et où l'on trouve l'or, le bdellium et l'onyx, c'est l'Inde qui est, pour les Hébreux, une contrée s'étendant indéfiniment au sud-est. Cette explication n'est pas conciliable avec le texte biblique.

3° Le déluge et les révolutions diverses qui ont bouleversé certaines parties de la terre peuvent avoir modifié notablement la topographie des lieux où était situé le paradis terrestre et rendu ainsi insoluble la question de son emplacement. L'opinion qui semble la plus vraisemblable est celle qui le place en Arménie, dans les riches vallées de cette contrée qui est encore aujourd'hui l'une des plus fertiles du monde (3). L'Euphrate et le Tigre ont leur source dans cette région; le Tigre naît à une heure environ de l'Euphrate, au nord de Diarbékir. C'est en ce lieu qu'Adam dut être placé. Le Phison est ou bien le Phase des auteurs classiques (4), qui coule d'est en ouest et se jette dans la mer

(1) Sur la situation du paradis terrestre, on peut voir Oby, *Du berceau de l'espèce humaine, selon les Indiens, les Perses et les Hébreux*, Paris, 1858; Darras, *Hist. eccl.*, 1^{re} Époque, c. III, nos 33-36, t. I, p. 147-155; *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. I, p. 212-223; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 159-166.

(2) « Le Pamir, qui n'est aujourd'hui habité que quatre mois de l'année, à cause de la rigueur excessive des hivers, et dont l'air est toujours d'une sécheresse excessive, » ne peut être le site du Paradis terrestre. De Charencey, *Le berceau de l'humanité*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1887, p. 403. Sur le Pamir, voir G. Bonvalot, *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir*, in-8°, Paris, 1889, p. 257-387.

(3) Le principal défenseur de cette opinion est Calmet. Voir son *Commentaire littéral*, Genève, 1715, p. 55.

(4) Probablement le Rion de nos jours.

Noire, ou bien le Kur, le Cyrus des anciens, qui prend sa source dans les environs de Kars, non loin de la source occidentale de l'Euphrate, et se jette ensuite dans la mer Caspienne après avoir mêlé ses eaux à celles de l'Araxe. Hévilath, qu'arrose le Phison, c'est la Colchide, le pays des métaux précieux, où les Argonautes allèrent chercher la toison d'or. Quant au Géhon, c'est l'Aras d'aujourd'hui, l'ancien Araxe, appelé par les Arabes *Djaichoun* (ou Géhon) *er Ras* (1), lequel sort du voisinage de la source occidentale de l'Euphrate et va, comme nous l'avons dit, se jeter avec le Kur dans la mer Caspienne. La terre de Kousch qu'il traverse, d'après la Genèse, c'est le pays des Kosséens, *Cassiotis, regio Cossæorum*. « Que l'Éden... doive être cherché aux sources de l'Euphrate et du Tigre, dit un savant philologue allemand, M. Ebers, cela nous paraît au-dessus de toute contestation : c'est ce qu'établissent l'ethnographie et la géographie, l'histoire hébraïque et les chroniques arméniennes, et, de nos jours, avec une autorité particulière, la philologie comparée (2). »

288. — Traditions sur le Paradis terrestre.

Le souvenir du paradis terrestre s'est conservé chez un grand nombre de peuples. Plusieurs plaçaient le berceau de l'humanité sur les hautes montagnes de l'Asie centrale, à côté des sources des grands fleuves. — 1^o D'après les Hindous, les quatre ou cinq grands fleuves jaillissent au septentrion de la montagne sacrée, le Mérou, pour se diriger vers les différents points du monde (3). — 2^o Les anciens

(1) « M. Brugsch, qui a vu lui-même l'Araxe, regarde, avec beaucoup d'autres, cette rivière comme le vrai Géhon, parce que, — et cette circonstance paraît, au premier coup d'œil, décisive, — l'Araxe est encore appelé aujourd'hui en persan *Djûn*; nom qui ne diffère pas de celui de Géhon. » Ebers, *Aegypten und die Bücher Moses*, t. 1, p. 29.

(2) Ebers, *Aegypten und die Bücher Moses*, t. 1, p. 28.

(3) Voir la description du Mérou dans H. Lügen, *Traditions de l'humanité*, t. 1, p. 98-99; Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t. VII, *l'Asie orientale*, in-8°, Paris, 1882, p. 37 sq. — L'identification du

Iraniens plaçaient au nord, sur le mont Hukairya, une des cimes de la montagne sacrée Hara-Baerezaiti, appelée plus tard Albordj, qui s'élève jusqu'au ciel, la source Ardivi-Curas, dont l'eau vivifiante vient du ciel et produit toute la fertilité de la terre (1). — 3° Les Chinois décrivent ainsi le lieu qui fut le berceau de l'humanité : C'est une montagne située au milieu du plateau central de l'Asie, faisant partie de la chaîne de Kuen-Lun. « Au milieu de la montagne, il y a un jardin, où le tendre zéphyr souffle constamment et agite les feuilles du beau Tong. Ce jardin délicieux est situé aux portes closes du ciel. Les eaux qui le sillonnent proviennent d'une féconde source jaune, appelée la source de l'immortalité : ceux qui en boivent ne meurent point. Elle se partage en quatre fleuves, coulant vers le nord-ouest, le sud-est, le sud-ouest et le nord-est (2). »

289. — L'arbre de la vie et l'arbre de la science du bien et du mal.

1° Dieu avait placé dans le paradis terrestre l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal, Gen., II, 9. Ces arbres sont considérés comme des mythes par les rationalistes modernes, mais leur existence est attestée par la tradition des anciens peuples. Si l'on ne trouve pas, chez eux, de mention expresse de l'arbre de la science du bien et du mal, on trouve du moins dans leurs souvenirs l'arbre paradisiaque et même l'arbre de vie. — 1° Ce dernier est représenté sur une multitude de monuments assyro-babyloniens; il a une forme hiératique qui ne permet pas, d'ailleurs, d'en

Mérou est incertaine. Quelques-uns croient que c'est le plateau de Pamir, un plus grand nombre pensent que c'est l'Himalaya.

(1) Voir H. Lüken, *Traditions de l'humanité*, p. 99-100.

(2) H. Lüken, *Traditions de l'humanité*, t. I, p. 100-101. On peut voir, dans le même ouvrage, d'autres traditions, en grand nombre, sur le paradis, p. 94-111. L'abbé Darras a rapporté dans son *Histoire ecclésiastique*, t. I, p. 144-145, les traditions chinoises, hindoues, helléniques, persanes, japonaises, mongoles, mexicaines. Sur les traditions bouddhiques, on peut voir Schœbel, *Annales de philosophie chrétienne*, 4^e série, t. xv, p. 332-333; sur les traditions mongoles, Aug. Nicolas, *Études philosophiques*, t. II, p. 46.

déterminer l'espèce (Fig. 51). — 2° Les Védas des Hindous parlent aussi d'un arbre d'où découle la sève de vie, le *soma*, et dont le bois sert à orner le ciel et la terre. — 3° Les Livres mazdéens connaissent un arbre analogue qui produit le *haoma* ou *grokerena*, liqueur qui rend immortel et ressuscite les morts. — 4° « Si nous nous en rapportons à Chai-Hai-Ling, écrivain de l'antiquité chinoise, il croît, dans le jardin [paradis terrestre des Chinois], des arbres enchanteurs, et il y coule des sources merveilleuses. Il se nomme le jardin



51. — ARBRE SACRÉ ASSYRO-CHALDÉEN, D'APRÈS UN BAS-RELIEF.

fleuri... Il a produit la vie. Il est le chemin du ciel, mais la conservation de la vie dépendait du fruit d'un arbre. L'ancien commentaire sur ce passage appelle cet arbre l'arbre de vie (1). »

2° Le souvenir des arbres mystérieux du Paradis terrestre s'est donc fidèlement conservé chez les anciens peuples, et les mythologues ne peuvent en nier l'existence sans nier l'histoire elle-même. Du reste, il faut bien observer que, pour attaquer le récit biblique, ils en dénaturent le sens. Ils

(1) H. Lüken, *Traditions de l'humanité*, t. I, p. 101. Pour les traditions chaldéennes et assyriennes, voir *La Bible et les découvertes modernes*, l. I, ch. II, 5^e éd., t. I, p. 224 sq.

attribuent à l'arbre de vie et à l'arbre de la science du bien et du mal une vertu extraordinaire, dont le texte sacré ne parle pas. Dieu aurait pu, assurément, s'il l'avait voulu, attacher à leur fruit un pouvoir miraculeux, mais nous ne voyons point qu'il l'ait fait.

D'après la doctrine des saints Pères, l'arbre de la science du bien et du mal fut ainsi appelé, bien plus en raison du précepte dont il fut l'objet qu'en raison de ses propriétés essentielles. « Une grande question se présente à nous, dit S. Jean Chrysostome dans son explication de la Genèse, car on peut demander avec raison quelle vertu était contenue dans cet arbre dont le fruit ouvrait les yeux de ceux qui le mangeaient, et pourquoi il est appelé l'arbre de la science du bien et du mal... Ce n'est point précisément parce qu'ils mangèrent de ce fruit que les yeux [d'Adam et d'Ève] furent ouverts, puisqu'ils voyaient déjà auparavant; mais parce qu'ils firent un acte de désobéissance en le mangeant et qu'ils violèrent le précepte divin, ils furent privés de l'éclat dont ils étaient revêtus et dont ils venaient de se rendre indignes... Je répondrai de même à la seconde question que l'on fait ici, car on demande pourquoi cet arbre est appelé *arbre de la science du bien et du mal*. On voit des esprits opiniâtres qui soutiennent qu'Adam n'eut le discernement du bien et du mal qu'après avoir mangé du fruit [défendu], mais c'est une pure extravagance... Comment ose-t-on prétendre que c'est en mangeant le fruit défendu que l'homme acquit la connaissance du bien et du mal, puisqu'il était déjà auparavant rempli de sagesse?... Mais, dira-t-on, l'Écriture appelle cet arbre l'arbre de la science du bien et du mal. J'en conviens. Mais il suffit d'être un peu familiarisé avec le langage de l'Écriture pour se rendre compte de cette expression. Cet arbre est ainsi appelé, *non pas parce qu'il a donné à l'homme la science du bien et du mal, mais parce qu'il a été l'instrument de sa désobéissance* et qu'il a introduit ainsi la connaissance [expérimentale] et la honte du péché. C'est la coutume de l'Écriture de donner aux choses des noms empruntés à des circonstances accidentelles : ainsi elle appelle

cet arbre l'arbre de la science du bien et du mal, parce qu'il devait être pour l'homme une occasion de péché ou de mérite (1). » — Ce qui est dit de l'arbre de la science du bien et du mal s'applique également à l'arbre de vie (2).

290. — Chute d'Adam et d'Ève (3).

1° L'arbre de la science du bien et du mal était donc destiné, dans la pensée de Dieu, à servir seulement à éprouver

(1) S. J. Chrysostome, *Hom. xviii in Gen.*, 5-6, t. LIII, col. 131-133. — Dans l'Église latine, S. Augustin exprime les mêmes idées. « Quod lignum esset, dit-il, non est dubitandum, sed cur hoc nomen acceperit, requirendum. Mihi autem etiam atque etiam consideranti dici non potest quantum placeat illa sententiæ non fuisse illam arborem cibo noxiam, neque enim qui fecerat omnia bona valde, in paradiso instituerat aliquid mali, sed malum fuisse homini transgressionem præcepti... Arbor itaque illa non erat mala, sed appellata est scientiæ dignoscendi bonum et malum, quia si post prohibitionem ex illa homo ederet, in illa erat præcepti futura transgressio, in qua homo per experimentum pœnæ disceret, quid interesset inter obedientiæ bonum et inobedientiæ malum. Proinde et hoc non in figura dictum, sed quoddam vere lignum accipiendum est, cui non de fructu vel pomo quod inde nasceretur, sed ex ipsa re nomen impositum est, quæ illo contra vetitum tacto fuerat secutura. » *De Genesi ad litt.*, l. VIII, c. VI, 12, t. XXXIV, col. 377. Cf. Agnellus Merz, bava-rois, O. S. Aug. († 1787), *De arbore scientiæ boni et mali secundum Scripturas et Ecclesiæ ac S. Augustini doctrinam*, 1765.

(2) Dans ses *Questions sur la Genèse*, Interr. XXVI-XXVII, t. LXXX, col. 123-126, Théodoret se demande : « An lignum vitæ et lignum scientiæ boni et mali secundum intellectum accipienda sunt, an secundum sensum corporum? » — Il répond : « E terra orta esse hujusmodi ligna, perhibet Scriptura; non igitur alterius sunt naturæ quam reliquæ plantæ. Quemadmodum enim lignum crucis lignum est, et salutare appellatur, propter salutem nascentem ex fide quæ de eo est, sic et ista ligna sunt quidem plantæ e terra natæ, sed propter divinam sententiam, alterum ex iis *lignum vitæ* nominatum est, alterum vero, quia per ipsum sentiri cœpit peccatum, appellatum est *lignum scientiæ boni et mali*... Cum peccati periculum necdum fecissent, ac deinde vetitum fructum gustassent, tanquam præcepti transgressores, conscientiæ stimulos senserunt... Quomodo fieri poterat ut ii qui ratione ornati, et ad imaginem divinam creati erant, discretionem boni et mali non haberent?... Habebant sine dubio notitiam, sed experimentum postea ceperunt. »

(3) Sur la chute et le péché originel, voir Hettinger, *Apologie du christianisme*, t. III, ch. VII, p. 409; J. Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, t. I, p. 228-249; H. Zschokke, *Historia sacra antiqui Testamenti*, in-8°, Vienne, 1884, p. 25, 31; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 405-412.

l'obéissance d'Adam et d'Ève (1), en leur imposant à l'un et à l'autre un acte de soumission et un léger sacrifice, la privation du fruit de cet arbre. « Le Seigneur, dit S. Jean Chrysostome, pour faire connaître à l'homme, dès le commencement, que celui qui avait créé toutes choses était aussi son Créateur, voulut lui montrer, en lui imposant un commandement facile à observer, qu'il était son maître. C'est ainsi qu'un généreux propriétaire, en concédant à quelqu'un la jouissance d'une grande et belle maison, en exige, non pas tout le loyer, mais une faible redevance, comme témoignage de son droit de propriété, et dans le dessein de rappeler à son obligé qu'il n'est pas le maître de sa maison et qu'il n'y demeure que grâce à la bonté de son bienfaiteur. De même, le Seigneur, en accordant à l'homme la jouissance de toutes les choses visibles, en le plaçant dans le paradis et en mettant à sa disposition tout ce qu'il renfermait, résolut de l'empêcher d'être séduit insensiblement par ses propres pensées. Afin qu'il ne crût point que ce monde visible existe par lui-même et qu'il ne s'enorgueillit pas de sa supériorité, Dieu lui défendit de manger du fruit d'un seul arbre, et le menaça, en cas de désobéissance, d'un grave châtiment, pour le forcer à reconnaître qu'il avait un maître à la libéralité duquel il devait tous les biens dont il jouissait (2).

2° Dieu, en intimant à Adam et à Ève la défense de manger du fruit d'un certain arbre, promulgua par là même l'existence de la loi *morale* et de la *liberté*, que cette défense suppose nécessairement (3). L'Être infini n'avait pu créer

- (1) Or, figluol mio, non il gustar del legno
Fu per sè la cagion di tanto esilio,
Ma solamente il trapassar del segno,

dit Adam à Dante. *Paradiso*, xxvi, 115-118.

(2) S. Jean Chrysostome, *Hom.*, xvi in *Gen.*, 6, t. LIII, col. 133.

(3) Le mot de *liberté morale* ne se lit nulle part dans l'Ancien Testament; l'analyse psychologique de l'âme, poussée jusqu'à ses derniers détails, était réservée au génie grec. Les Sémites n'avaient point l'esprit assez spéculatif ni assez analytique pour distinguer et classer minutieusement les facultés de l'homme : aussi la plupart d'entre elles n'ont-elles point de nom particulier dans leurs langues; mais la chose, sinon le

l'homme parfait, mais il le créa perfectible, en lui donnant cette faculté de choisir entre le bien et le mal, laquelle lui permet, s'il en fait un bon usage, de s'élever en quelque sorte au-dessus de lui-même et de se rapprocher davantage de son Créateur. Malheureusement Adam et Ève désobéirent à Dieu. La *conscience* (1) se réveilla alors en eux et leur reprocha leur crime. Ils furent chassés du paradis terrestre, la mort fut la punition de leur révolte, et nous, leurs descendants, nous subissons la conséquence du péché originel. Cependant, par compassion pour nous, Dieu leur promit un Rédempteur. — Le récit même de la chute et la première annonce de la venue de Jésus-Christ doivent être étudiés un peu plus au long.

291. — Caractère historique du récit de la chute.

1° L'instrument de la chute d'Ève fut le serpent (2). Il adressa à la première femme des paroles captieuses, il piqua sa curiosité, il flatta son orgueil en même temps que son esprit d'indépendance, il l'entraîna dans la désobéissance, et par elle, Adam, le premier homme.



52. — CYLINDRE CHALDÉEN RAPPELANT LA SCÈNE DE LA CHUTE.

terme, se trouve très clairement dans la Bible, comme la liberté morale, dans Gen., II, 17; cf. aussi Gen., IV, 6-7.

(1) La *conscience* n'a pas de nom propre en hébreu, pas plus que la liberté. (Le passage Prov., XII, 18, où la Vulgate parle des remords de la *conscience*, n'a pas de correspondant exact dans le texte original. On lit dans l'hébreu : « Il est des hommes dont la parole blesse comme un glaive; mais la parole des sages guérit [leurs blessures]. » Du reste, le rôle de la conscience est très clairement marqué dans Gen., III, 8-10, ainsi que Gen., IV, 13. Voir le beau commentaire de S. Jean Chrysostome, *Hom. XVII in Gen.*, 1, t. LIII, col. 135. Cf. *Le Nouveau Testament et les découvertes modernes*, p. 63-65.

(2) « Serpens Evam seduxit astutia sua. » II Cor., XI, 3. — Un antique

2^o Le caractère *historique* du récit de la chute a été con-



53. — VASE PHENICIEN.

testé dès les premiers siècles du Christianisme, et il l'est aujourd'hui plus que jamais. L'école d'Alexandrie, et en particulier Origène, n'y voyaient qu'une allégorie (1). Le cardinal Cajetan fit de même au xvi^e siècle (2). Les rationalistes modernes prétendent que c'est un mythe.

3^o Quoique l'opinion d'Origène et du cardinal Cajetan n'ait jamais été expressément condamnée par l'É-

cyindre chaldéen, que nous reproduisons ici de grandeur naturelle, Figure 52, représente le serpent, dressé, derrière une femme, assise vis-à-vis d'un homme. Entre les deux est un arbre d'où pendent deux fruits. Une des mains de chacun des personnages est tendue vers cet arbre. On peut refuser difficilement de voir là un souvenir de la chute de nos premiers parents, telle qu'elle est racontée dans la Genèse. Cf. *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. 1, p. 229. — Un vase antique de l'île de Chypre nous présente le même arbre, mais sans les personnages. Nous le donnons Figure 53. Au bas des branches de l'arbre sont figurés des fruits. Un long serpent rampe vers cet arbre et se dresse pour en saisir le fruit. Le vase original est conservé aujourd'hui au musée métropolitain de New-York. Il est de travail phénicien, du vii^e ou vi^e siècle avant Jésus-Christ, et a été trouvé par M. di Cesnola dans une des plus anciennes sépultures d'Idalion, en Chypre.

(1) « Quoniam Celsus etiam serpentem comica dicacitate ridens ait illum *præceptis homini a Deo datis adversatum fuisse*, idque fabulam esse existimat, *ad aniles nugas* ablegandam, et consulto prætermittit paradikum quem in Eden ad orientem Deus plantasse memoratur, lignum quod de humo produxit pulchrum visu et ad vendendum suave, lignum vitæ in medio paradisi situm et lignum boni mali que scientiam conferens, aliaque eodem loco narrata, quæ candidum lectorem possunt inducere *ut credat hæc omnia non indecore ad allegoriam referri.* » *Contra Celsum*, iv, 39, t. xi, col. 1090.

(2) « Non fuit sermo vocalis, sed sermo internæ suggestionis, quo diabolus serpere venenosa cogitatione incepit. Et eodem sermonis genere universus iste dialogus inter serpentem et mulierem intelligendus est. » Cajetan, *Commentarii*, t. 1, p. 25. « Pœna serpentis per modum historię describitur et tamen puerile esse constat, intelligere illam corpora-

glise (1), elle est contraire au sentiment universel des Pères et des théologiens et doit être par conséquent rejetée. — 1° Il est vrai qu'il y a dans l'histoire de la chute des traits qui peuvent surprendre. « Osons le dire, écrivait Bossuet, tout a ici en apparence un air fabuleux; un serpent parle, une femme écoute; un homme si parfait et très éclairé se laisse entraîner à une tentation grossière; tout le genre humain tombe avec lui dans le péché et dans la mort : tout cela paraît insensé (2). » Mais cependant les difficultés s'évanouissent quand, avec les Pères et l'Écriture elle-même (3), on voit dans le serpent, non pas un simple reptile, mais le démon. « Ne regardons pas [la finesse du serpent] comme la finesse d'un animal sans raison, continue Bossuet, se faisant l'écho de la tradition, mais comme la finesse du diable qui, par une permission divine, était entré dans le corps de cet animal (4).

liter, ut sonat. » *Ib.*, p. 22. « Sunt autem sensus isti metaphorici non solum sobrii secundum Sacram Scripturam, sed non parum utiles christianæ fidei professioni, præcipue coram sapientibus mundi hujus, percipientes enim quod hæc, non ut littera sonat, sed metaphorice dicta intelligimus ac credimus, non horrent hæc de costa Adam et serpente tanquam fabellas, sed venerantur mysteria et facilius ea quæ sunt fidei, complectuntur. » *Ib.*, p. 25.

(1) « Certes, Origène n'excédaît pas son droit, dit Mgr Freppel, *Origène*, leçon xxxi^e, t. II, 1868, p. 292-293, en voulant expliquer dans le sens allégorique le récit de la Genèse touchant la formation de la femme et le rôle du serpent tentateur... L'opinion d'Origène, reprise plus tard par le cardinal Cajetan, quelque hardie qu'elle puisse paraître, est restée néanmoins à l'abri de toute censure ecclésiastique. Si donc l'auteur du *Traité contre Celse* avait restreint son système de défense aux premiers chapitres de la Genèse, qui sont en effet pleins de mystères, nous n'aurions pas de grands reproches à lui adresser. » — « Toutes ces raisons [de Cajetan] n'empêchèrent pas, dit Guénée, que plusieurs théologiens, prenant peut-être mal à propos l'alarme, n'écrivissent avec chaleur contre cette explication qu'ils jugeaient téméraire, mais qui pourtant, quoi qu'ils fissent, échiappa à la censure. » *Lettres de quelques Juifs, Petit commentaire*, 1^{er} Extrait, § VII, n° 3, éd. 1827, t. II, p. 128.

(2) Bossuet, *Élévations sur les mystères*, 1^{re} semaine, 1^{re} Élév., *Œuvres*, éd. Lebel, t. VIII, p. 133.

(3) Joa., VIII, 44; Apoc., XII, 9; Sap., II, 24; II Cor., XI, 3, 14; Rom., XVI, 20.

(4) « Forte hic dubitaverit quis, dit S. Jean Chrysostome, et quæsierit num et hoc animal rationis fuerit particeps. Non ita est; absit, sed ii qui Scripturas sequuntur intelligant oportet, verba quidem esse diaboli, quem invidia concitabat, ut ita hominem falleret : *animali autem hoc*

Comme Dieu paraissait à l'homme sous une figure sensible, il en était de même des anges... Il était juste, l'homme étant composé de corps et d'âme, que Dieu se fit connaître à lui, selon l'un et l'autre, selon les sens comme selon l'esprit. Il en était de même des anges, qui conversaient avec l'homme, en telle forme que Dieu permettait, et sous la figure des animaux. Ève donc ne fut point surprise d'entendre parler un serpent, comme elle ne le fut pas de voir Dieu même paraître sous une figure sensible. » — « Que le démon, revêtu comme il l'est d'un pouvoir surnaturel, dit M^{sr} Freppel, ait choisi pour instrument de ses desseins un serpent réel et qu'il ait fait mouvoir les organes de cet animal de manière à en tirer des sons articulés, il n'y a rien là d'absurde ni d'impossible; et si tout se réduisait à une simple allégorie morale, exprimant la lutte des sens avec l'esprit, on ne comprendrait guère que tous les anciens peuples se fussent accordés, dans leurs traditions, à imaginer un rapport entre le serpent et la chute primitive (1). » — 2° Bossuet pense que l'esprit du mal parut sous la forme du serpent, parce que ce reptile « s'insinuait de la manière la plus souple et la plus cachée » et « représentait mieux le démon dans sa malice, dans ses embûches et ensuite dans son supplice (2). » Il est d'ailleurs selon toutes les vraisemblances que si le serpent n'avait pas réellement joué un rôle dans la chute de nos premiers parents, on n'aurait jamais pensé à le lui attribuer, car ce reptile n'est le type de la fourberie ni chez les anciens ni chez les modernes (3), et la répulsion instinctive qu'il inspire à l'homme, et surtout à la femme, ne paraissait guère le rendre propre à réussir comme séducteur. — 3° Il faut remarquer du reste que le texte original ne dit pas que ce

ut idoneo instrumento utebatur diabolus quo suarum fraudum esca immissa, supplantare primum posset mulierem, quæ facilius decipi poterat, et postea per illam etiam protoplastum supplantaret. Itaque hoc bruto utitur ad insidias struendas et per ipsum mulieri loquitur. » Hom., xvi in Gen., 2, t. LIII, col. 127.

(1) Mgr Freppel, *Origène*, t. II, p. 292.

(2) Bossuet, *Élévations*, loc. cit.

(3) Le type de la fourberie, c'est le renard, non le serpent. Cf. Luc, XIII, 32.

fut un serpent, mais le serpent qui tenta Ève, *ha-nakhdsch* (1); d'où il résulte qu'il ne s'agit pas d'un reptile ordinaire, mais d'un serpent particulier, de même que Satan, qui signifie « un adversaire, » cesse de désigner un ennemi quelconque, pour désigner l'ennemi par excellence, le diable, dans Job, parce qu'il est précédé de l'article, *ha-sâtân* (2). — 4° Enfin, la punition infligée au serpent qui a trompé Ève montre qu'il n'a été que l'instrument du démon. L'instrument est puni, parce que c'est une loi invariable dans l'Ancien Testament, que tout animal qui a servi au péché soit puni comme le pécheur pour inspirer à l'homme une plus grande horreur du mal (3). Mais la manière dont Dieu parle au serpent montre bien que celui-ci n'est pas regardé comme le vrai coupable et qu'il n'a été que comme un masque dont s'est servi le démon. Dans le premier membre de la phrase, la race du serpent est opposée à la race de la femme, mais dans le second, ce n'est pas sur la race du reptile, c'est sur le démon que sera remportée la victoire : « Elle (la race de la femme) brisera ta tête, et toi (non pas ta race), tu lui mordras le talon (4). » Ainsi le serpent ne meurt pas comme Ève; ce n'est pas l'animal qui sera écrasé, ce sera l'ennemi de Dieu et de l'homme (5).

(1) Septante : ὁ ὄφις. Gen., III, 1.

(2) Job, I, 6.

(3) Ex., XXI, 28 sq.; Deut., XIII, 15; I Reg., XV, 3. De plus, S. Jean Chrysostome donne la belle explication suivante : « Sed forte dixerit aliquis : Cum diabolus serpentis opera usus, malum attulerit consilium, cur bestię illi pœna infligitur? Est et hoc ineffabilis benignitatis Dei opus. Nam sicut amantissimus pater puniens eum qui filium suum occiderit, et gladium et ensem, per quem filius suus occisus, destruit, et in multas partes comminuit, eodem modo Deus egit, quia serpens quasi gladius quidam diaboli servivit malitię, perpetuam ipsi pœnam infligit, ut per hoc quod sub sensum et sub aspectum cadit, intelligamus in quanta ignominia sit diabolus. Nam si is qui ut instrumentum ministravit, tantam expertus est indignationem, quale supplicium verisimile est suscipere diabolum. » *Hom. XVII in Gen.*, 6, t. LIII, col. 141. — Voir Bonav. Luchi de Brixen, mineur conventuel (1700-1785), *De serpente tentatore* (contre Le Clerc), Padoue, 1755.

(4) Gen., III, 15.

(5) Sur la chute et le péché originel, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, t. III, 1887, p. 405-412.

292. — La première prophétie messianique.

Malgré la grandeur de la faute d'Adam et d'Ève, Dieu eut pitié d'eux et de leur postérité. Il les condamna à la mort, et nous portons tous la peine de leur désobéissance en héritant du péché originel et de ses suites. Cependant la justice divine fut tempérée par sa miséricorde : le Seigneur promit à l'homme un Rédempteur. Cette promesse est la première prophétie contenue dans nos Livres Saints, le trait initial qui commence à dessiner la figure du Messie; c'est, comme on l'a appelée, le *Protévangile*, parce qu'elle est la première annonce du rachat de l'homme déchu et comme le premier linéament de l'Évangile : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius*, dit Dieu, *ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo ejus* (1). Désormais, la vie sera un combat, une lutte pour l'existence, sous tous les rapports, mais surtout une lutte entre le bien et le mal. L'issue du combat, ce sera la revanche de la première défaite, le triomphe de l'homme sur le serpent, la victoire du Messie sur le démon. Le Messie, le vainqueur, n'est encore indiqué que d'une manière vague et générale sous le nom de race de la femme (2). La bataille qui se livre entre lui et l'ennemi

(1) Gen., III, 15. On peut voir, sur cette prophétie, Passaglia, *De Immaculata Conceptione*, t. II, sectio V, l. I, nos 887-1017, p. 812-954; Mgr Meignan, *Les Prophéties messianiques de l'Ancien Testament; Prophéties du Pentateuque*, in-8°, 1856, p. 205 sq.; J. Corluy, *Spicilegium dogmatico-biblicum*, t. I, p. 347 sq.

(2) Notre Vulgate actuelle indique comme vainqueur la femme elle-même, *ipsa*, mais les critiques sont d'accord pour reconnaître que la vraie leçon serait *ipse* ou *ipsum*. Voir l'opuscule du P. Fr.-X. Patrizi, *De מריה, hoc est de immaculata Maria Virgine a Deo prædicta*. « Lectioni מריה, αὐτός, *ipse*, suffragantur exemplaria hebraica omnia quæ novimus, tribus certe exceptis, quæ habent מריה, αὐτή, *ipsa*, et quinque dubiis quæ eandem præferre lectionem videntur (mais la leçon מריה est certainement fautive, puisque cette forme n'existe pas dans le Pentateuque n° 247). Suffragantur exemplaria omnia samaritica. Ex versionibus autem suffragantur græcæ omnes, unam forte si dempseris; omnes paraphrases Chaldaicæ; omnes versiones syriacæ; omnes arabicæ, sive illa Saadiæ, sive mauritana Erpenii, versio persica Tawsi (n° 155), æthiopica, ægyptiaca, vel coptica, samaritana, armenica, latina vetus, hiéro-

du genre humain est dépeinte par la Vulgate en ces termes : *conteret caput tuum, insidiaberis calcaneo ejus*. Le verbe est le même dans les deux membres de phrase de l'original, שׁוֹף *schouf*, comme aussi dans les Septante, τήρειν, lequel a le double sens d'*observer* et de *tendre des embûches*; les traducteurs grecs ont voulu conserver la paronomase, qui est une des figures favorites des Hébreux, surtout dans les morceaux prophétiques. Le mot *schouf* n'est employé que deux autres fois dans l'Ancien Testament, dans Job et dans les

nymiana, aliquot Vulgatæ codices et slavonica. » Passaglia, *De immaculato Conceptu*, n° 980, t. II, p. 917-918. La tradition patrologique est aussi pour la leçon *ipse*. De même la grammaire. En hébreu le pronom se rapporte à race, non à femme. Les verbes hébreux ont un genre, et le verbe *conteret* est au masculin, parce qu'il a pour sujet le mot masculin זָרָא *zérâ'*, « race, » de même que le complément *ejus d'insidiaberis* est en hébreu au masculin, non au féminin : *il* te brisera; non *elle* te brisera; tu *lui* briseras à *lui* le talon, et non tu briseras à *elle* le talon. On explique généralement *ipsa* comme une faute de copiste : « Hieronymus in *Quæstionibus hebraicis, Gen.*, legendum ait : *ipse conteret caput tuum*, non *ipsa*, dit Melchior Cano. Cum enim apud Hebræos neutro genere ad semen referatur, interpres rem significatam perpendens, in masculino genere transtulit *ipse*. Quod imperiti non intelligentes, vitiumque scriptoris existimantes, substituerunt *ipsa*. » *De locis theol.*, l. II, c. 15. Migne, *Theologiæ cursus completus*, t. I, col. 159-160. Cette explication est très plausible; il faut remarquer seulement que la leçon *ipsa* est plus ancienne que S. Jérôme et que ce sont les Septante qui ont les premiers employé le masculin au lieu du neutre. L'ancienne Italique, qui traduisait mot pour mot la version grecque, rendit αὐτός par *ipse*. Il est certain du reste que, quoique à parler dans le sens strict, la prophétie ne soit vraie directement que de Notre-Seigneur, elle l'est néanmoins indirectement de la Sainte Vierge. Le mot *ipsa* n'a pu s'introduire dans le texte que parce que cette « expression, infidèle à la lettre du texte, est cependant conforme à son esprit. » (Mgr Meignan, *Prophéties messianiques, Pentateuque*, p. 254). On a donc le droit de représenter Marie broyant sous ses pieds la tête du dragon infernal, parce qu'elle l'écrase par son Fils et que, comme le dit une prose du moyen âge :

Mors acquis

Nos omnes in lumbis Adæ

Sauciavit;

Christi sanguis,

Devicta priori clade,

Nos sanavit.

— *Eva suasu colubri*

Tumens culpa lugubri

Nos involvit;

Matris lapsum filia

Pulchra super lilia

Fructu solvit.

(Mone, *Lateinische Hymnen des Mittelalters*, 1853, t. I, p. 273.)

Psaumes (1). Le sens qu'il a dans les Psaumes est obscur, mais sa signification dans Job et l'étude comparée de toutes les versions anciennes montrent que notre Vulgate a bien traduit le passage de la Genèse (2).

- Les compléments du verbe servent, du reste, à en fixer la valeur dans la phrase. Ils sont différents dans les deux cas. L'intention de chacun des adversaires est de détruire son ennemi, mais les mots *tête* ou *talon* font préjuger l'issue du combat, en même temps qu'ils mettent en évidence le contraste fondé sur la nature des combattants. Le serpent peut seulement saisir le talon de l'homme, qui marche droit, tandis que l'homme peut broyer la tête du serpent, qui rampe. Or, cette différence est le résultat même de la malédiction prononcée contre ce reptile séducteur; sa marche rampante est la marque qu'il sera vaincu. Quelque pernicieuse que puisse être sa morsure au talon (3), elle n'est pas incurable; et quand il est écrasé, il meurt. Jésus, le Messie, mordu au talon par le diable, c'est-à-dire cloué à la croix par les suppôts du diable, verse son sang et expire, mais sa mort est la mort même de la mort, la ruine du serpent (4).

Quoique ces derniers traits ne soient encore, pour ainsi dire, qu'en germe dans le Protévangile, on peut aisément les y reconnaître, comme on reconnaît l'arbre futur dans la faible plante qui commence seulement à se développer. Les prophéties subséquentes préciseront ce qui reste ici indéterminé, elles éclairciront ce qui est encore obscur, et le Nouveau Testament nous en montrera le parfait accomplissement. Le serpent percé d'une croix ou du monogramme chrétien est dans l'ancienne Église le symbole sensible de la Rédemption. Jésus-Christ a réalisé en sa personne jusqu'aux moindres termes de la prophétie; il est la race de la femme, non pas dans le sens général, mais dans un sens très par-

(1) Job, ix, 7; Ps. cxxxix, 11.

(2) Gen., iii, 15.

(3) Cf. Gen., xlix, 17.

(4) « Ero mors tua, ô mors. » Ose., xiii, 14; I Cor., xv, 55; Heb., ii, 14.

ticulier (1), parce qu'il est fils d'une vierge; il a dissous les œuvres du démon (2), en triomphant du séducteur de nos premiers parents, et il a fait participer tous ses frères et toute la race de la femme à sa victoire, en nous donnant à chacun la force d'écraser à notre tour, sous nos pieds, la tête de notre ennemi (3).

293. — Les enfants d'Adam.

1^o On ignore combien de temps Adam demeura dans le Paradis terrestre. Le premier événement que mentionne la Bible après son expulsion du jardin de délices (4), c'est la naissance de Caïn, « acquisition, fruit, » et d'Abel « fils » (5). Caïn fut agriculteur, Abel pasteur. C'est ainsi que nous voyons à l'origine même de l'histoire l'origine des deux

(1) « Factum ex muliere. » Gal., iv, 4.

(2) I Joa., iii, 8; cf. Col., ii, 15; Heb., ii, 14.

(3) « Deus pacis conterat Satanam sub pedibus vestris. » Rom., xvi, 20. Sur les traditions concernant l'attente d'un Rédempteur, on peut voir Lützen, *Traditions de l'humanité*, t. II, p. 91 sq.

(4) L'accès du Paradis terrestre fut interdit à Adam et Ève par les Chérubins qui en gardèrent l'entrée. S. Thomas, 2^a 2^{ae}, q. 164, a. 2, ad 5^{um}, explique ainsi Gen., iii, 24 : « Salvis spiritualis sensus mysteriis, ille locus præcipue videtur esse inaccessibilis propter vehementiam æstus in locis intermediis ex propinquitate solis. Ex hoc significatur per *flammeum gladium* qui *versatilis* dicitur propter proprietatem motus circularis, hujusmodi æstum causantis, et quia motus corporalis creaturæ disponitur ministerio Angelorum, ut patet per Augustinum 3 de Trinitate (cap. 1), convenienter etiam simul cum gladio versatili Cherubim adjungitur ad custodiendam viam ligni vitæ. Unde Augustinus dicit in undecimo super Gen., ad litteram (xi, 40, t. xxxiv, col. 432) : *Hoc per cælestes utique potestates etiam in paradiso visibili factum esse credendum est, ut per angelicum ministerium esset illic quædam ignea custodia.* » — D'après Théodoret, *Quæst. in Gen.*, Interr. XL, t. LXXX, col. 142-143 : « Cherubim dicit non virtutes quasdam invisibiles, ut quidam existimant, quoniam invisibilis natura nihil illic contulisset... Neque igitur gladius ille flammeus natura ignis erat, sed visu talis : neque Cherubim erant animalia, sed talia videbantur... Illud igitur : *Et statuit Cherubim*, dixit ut indicet potentem quamdam et terribilem visionem et formam, quasi quorundam animalium, collocatam esse in ingressu Paradisi, quibus inde Adamus arceretur. » — Sur les Chérubins, gardiens du Paradis terrestre, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 167-170.

(5) Pour la preuve qu'Abel signifie *fils*, voir *La Bible et les découvertes modernes*, l. 1, ch. iv, t. 1, 5^e éd., p. 240.

arts nourriciers de l'homme : la culture de la terre et l'élevage des animaux domestiques. Les deux frères offrirent à Dieu le fruit de leur travail : Caïn les produits de la terre, Abel les prémices de son troupeau. C'est le premier sacrifice qu'enregistrent les Livres Saints (1). Abel offrit à Dieu son hommage avec des intentions pures et le Seigneur l'agréa (2). Caïn en fut irrité, il tua son frère, et le premier homme qui mourut sur la terre périt de mort violente, victime d'un crime monstrueux. Dès le commencement de l'humanité, nous voyons ainsi se manifester les funestes conséquences du péché originel et apparaître le parti du bien et le parti du mal (3).

2° Caïn avait méprisé les avis de Dieu (4) et le cri de sa conscience, mais il ne put échapper au remords ; il craignit pour lui-même le sort qu'il avait fait subir à son frère. Dieu le marqua d'un signe dont nous ne connaissons pas la nature, et qui fut comme le sceau de la malédiction divine auquel chacun put reconnaître le fratricide. Caïn s'éloigna d'Adam, et tandis que Seth, *donné* à Dieu par Ève *à la place* d'Abel, menait probablement la vie nomade de pasteur, le fugitif continua sans doute à se livrer aux travaux agricoles dans la terre inconnue de Nod où il s'était rendu. Là il eut

(1) « Considera, dit S. Jean Chrysostome, quomodo naturæ conditor scientiam (le culte qu'il fallait rendre à Dieu par le sacrifice) conscientia indidit : Quis enim illum, dic, oro, ad hanc cognitionem perduxisset? Nullus alius quam quæ in animo conscio scientia. *Obtulit*, inquit, *de fructibus terræ sacrificium Domino*. Sciebat enim et cognoscebat congruum esse ex suis possessionibus aliquid fructuum Deo offerre, non quod iis Deus indigeat, sed ut gratum animum suum declaret qui tali beneficio fruitur. » *Hom. xviii in Gen.*, 4, t. LIII, col. 154. Cf. n° 5, sur le sacrifice d'Abel.

(2) *Heb.*, xi, 4; *I Joa.*, iii, 41. Voir S. Ambroise, *De Cain et Abel libri duo*, t. XIV, col. 315-360.

(3) « Universum tempus sive sæculum in quo cedunt morientes succeduntque nascentes, duarum civitatum... excursus est. Natus est prior Cain ex duobus generis humani parentibus, pertinens ad hominum civitatem, posterior Abel ad civitatem Dei. » S. Augustin, *De Civ. Dei*, XV, 1, 1-2, t. XLI, col. 437. — Sur la généalogie des Caïnites et des Séthites, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 218-221.

(4) *Gen.*, iv, 6-7.

besoin de mener une vie stable et sédentaire pour travailler les champs et recueillir ses récoltes. Il bâtit donc la première ville, qu'il appela Hénoch, du nom de son fils. De sa race sortit Tubalcaïn, l'inventeur des arts métallurgiques. Les découvertes modernes confirment indirectement ce que nous apprend la Genèse sur Tubalcaïn, en nous ramenant constamment vers l'Asie comme vers le berceau de la métallurgie (1).

3° La postérité de Caïn fut perverse comme son père. Celle de Seth persévéra longtemps dans le bien, mais elle s'unit à la fin aux descendants du meurtrier d'Abel, et de cette union sortirent les géants dont toutes les traditions antiques nous ont conservé le souvenir. Ils ne furent pas moins célèbres par leurs crimes que par leur taille, et leurs iniquités amenèrent le déluge sur la terre (2).

294. — Mort d'Adam. — Longévité des patriarches.

1° Adam mourut à l'âge de neuf cent trente ans. Tous les premiers hommes vécurent, comme lui, pendant de longues années (3). « Il faut bien l'avouer, dit M. Glaire, cette durée prodigieuse de la vie des premiers hommes, surtout lorsqu'on la compare avec la brièveté de la nôtre, est une des choses les plus étonnantes qu'on trouve dans l'histoire du monde avant le déluge (4). » Déjà du temps de S. Augustin on avait essayé de réduire la durée de la vie des patriarches, en prétendant que leurs années n'étaient que de trente-six jours (5), mais « l'auteur de la Genèse ne dit pas un mot qui

(1) Sur l'invention de l'art métallurgique par Tubalcaïn, voir la *Revue catholique* de Louvain, août 1878, p. 120-138.

(2) Pour les traditions sur les géants, voir Lüken, *Traditions de l'humanité*, t. I, p. 241. — Sur les géants eux-mêmes, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 228-232.

(3) Voir sur la question de la durée de la vie, P. Flourens, *De la longévité humaine et de la quantité de la vie sur le globe*, 4^e éd., 1860. — Sur Hénoch enlevé au ciel, voir Théodoret, *Interr. XLV in Gen.*, t. LXXX, col. 245; cf. col. 256; t. LXXXII, col. 448.

(4) Glaire, *Les Livres Saints vengés*, 1^{re} éd., t. I, p. 239.

(5) S. Augustin, *De Civ., Dei*, XV, XII, 1, t. XLI, col. 450. Cf. Lactance, *Inst. div.*, II, 13, t. VI, col. 325 et notes, col. 934.

fasse soupçonner que le mot *année*, dont il se sert, ait une valeur différente selon qu'il se trouve dans tel ou tel chapitre de son ouvrage (1). » La mention du premier, du second, du septième et du dixième mois de l'année du déluge (2), montre au contraire que les mois étaient très distincts de l'année; l'année elle-même devait se composer de trois cent cinquante-quatre jours (3). S. Augustin a d'ailleurs justement observé que Seth ayant engendré à cent cinq ans et Caïnan à soixante-dix, si l'on appliquait à ces chiffres la réduction supposée, on les abaisserait au nombre inacceptable de dix ou sept (4).

« Le résultat des études de l'exégèse, à cet égard, doit donc être que, selon la Genèse, les patriarches vivaient beaucoup plus longtemps qu'à présent; la durée de leur vie, à l'époque antédiluvienne, était dix fois celle d'aujourd'hui... Flavius Josèphe (5) déjà rapporte que les historiens des autres anciens peuples, tels que Manéthon et Bérosee, parlent de la longue durée de la vie des premiers hommes, comme d'un fait conservé par la tradition dans les contrées où ils vivaient. Ces traditions étaient également répandues chez

(1) Reusch, *La Bible et la Nature*, trad. Hertel, leçon xxxi, p. 531.

(2) Gen., vii, 11; viii, 4, 5-13. La Genèse ne nomme pas expressément le douzième mois, mais son existence est constatée par les détails qu'elle donne. Après le premier jour du dixième mois, mentionné Gen., viii, 5, le §. 6 raconte qu'il s'écoula quarante jours; on était entré ainsi dans le onzième mois. L'auteur sacré compte ensuite deux fois sept jours, une fois pour le second envoi de la colombe, §. 10; une autre fois pour le troisième envoi du même oiseau, §. 12. Il s'était donc écoulé 54 jours (40 + 14) depuis que le sommet des montagnes avait reparu, au commencement du dixième mois, vii, 5. On était ainsi au dixième mois de l'année 600 de Noé, puisque ce n'est qu'après le troisième envoi de la colombe qu'on arrive au premier jour du premier mois de l'an 601. Gen., viii, 13.

(3) Les mois usités alors étaient probablement des mois lunaires, comme plus tard chez les Hébreux. Voir n° 182. Gen., viii, 4, parle du 27^e jour. Or, le mois lunaire ayant 29 jours et demi, une année de 12 mois lunaires faisait 354 jours.

(4) S. Augustin, *De Civ. Dei*, xv, xi, 1, t. xli, col. 450.

(5) Josèphe, *Antiq. jud.*, I, iii, 9; Lüken, *Les traditions de l'humanité*, trad. franç., t. I, p. 241-242.

un grand nombre d'autres peuples dont Josèphe ne parle point (1).

2° » Mais, assure-t-on, cette longévité est physiquement impossible. — Je crois que nous pouvons répondre tout simplement : « La question de la possibilité d'une vie de » cinq, six et neuf cents ans dans les premiers temps du » genre humain n'est point du ressort de la physiologie » actuelle. Le physiologiste qui parle d'impossibilité sur » ce point sort de la réserve que lui commande la véritable » science (2). » La seule règle d'après laquelle la physiologie puisse déterminer la durée de la vie, c'est l'expérience ; or, ses observations portent exclusivement sur le présent, et ses conclusions doivent se réduire à ceci : dans les conditions actuelles de la nature, l'homme ne peut arriver à un âge aussi avancé que celui auquel les patriarches sont parvenus... Du reste, on trouve quelquefois maintenant encore des exemples suffisamment constatés de personnes qui ont dépassé de beaucoup l'âge ordinaire et ont vécu de 150 à 200 ans : Prichard cite beaucoup d'exemples de ce genre (3). Au dire des voyageurs modernes, cette longévité n'est pas rare chez les Arabes qui habitent les déserts de l'Afrique. Or, si à notre époque, la durée de la vie peut, dans des circonstances très favorables, atteindre le double ou le triple de la durée fixée comme moyenne par la physiologie, qui voudrait affirmer qu'il n'y a pas eu des circonstances plus favorables encore, où les hommes arrivaient à un âge dix fois plus avancé ? En ne s'appuyant que sur les faits

(1) Reusch, *La Bible et la Nature*, p. 532-533.

(2) Kurtz, *Geschichte des alten Bundes*, t. 1, p. 74.

(3) « Thomas Parr était du comté de Shropp, sur les confins du pays de Galles. Devenu fameux par son grand âge, — il avait 152 ans, — le roi Charles I^{er} (d'Angleterre) désira le voir. On le fit venir à la cour et là, pour lui faire fête, on le fit trop manger : il mourut d'indigestion. Harvey le disséqua. Tous ses viscères étaient parfaitement sains ; les cartilages de ses côtes n'étaient pas ossifiés, etc. ; il aurait pu vivre encore plusieurs années ; il était mort d'accident. » P. Flourens, *De la longévité humaine*, p. 74-75. Il raconte plus longuement ce cas de longévité, avec plusieurs autres, p. 255 sq. Les centenaires sont surtout nombreux dans les pays froids, comme la Russie. Voir *ib.*, p. 267.

actuels, il est aussi impossible de nier que de démontrer la réalité de ces circonstances extraordinaires dans la haute antiquité.

3° Nous ne savons non plus rien de certain sur la nature des causes qui permettraient aux hommes de parvenir à un âge aussi avancé. Le milieu dans lequel l'homme vivait, et sa constitution physique elle-même, n'étaient probablement pas les mêmes qu'aujourd'hui et en différaient assez pour rendre possible une telle longévité... Avant le déluge, les conditions climatiques étaient probablement différentes de celles d'aujourd'hui ; peut-être cette circonstance entra-t-elle pour quelque chose dans la longue durée de la vie des premiers hommes, si même elle n'en fut pas l'unique cause (1). »

ARTICLE II.

Réfutation des erreurs actuelles sur l'origine de l'homme.

293. — Énumération des principales erreurs actuelles sur l'origine de l'homme.

Les principales erreurs actuelles sur l'origine de l'homme sont les suivantes : — 1° Certains transformistes nient que le premier homme soit sorti immédiatement des mains de Dieu, et nous donnent les singes pour ancêtres ; 2° les préadamites et 3° les polygénistes rejettent l'unité de l'espèce humaine, les premiers en admettant l'existence d'hommes antérieurs à Adam, les seconds en supposant qu'il existe plusieurs espèces d'hommes distinctes, qui n'ont entre elles aucun lien de parenté ; 4° enfin des géologues et des paléontologistes attribuent au genre humain une antiquité fabuleuse. Nous allons réfuter ces erreurs en quatre paragraphes.

(1) Reusch, *La Bible et la Nature*, p. 533-534. — Sur l'état des hommes primitifs et contre la mythomanie, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 191-217.

§ I. — DE LA PRÉTENDUE ORIGINE SIMIENNE DE L'HOMME.

296. — Quels sont les partisans de l'origine simienne de l'homme ?

La Genèse nous enseigne que l'homme fut créé immédiatement par Dieu et séparément des mammifères terrestres. Un certain nombre de transformistes le nient et prétendent que l'homme n'est qu'un singe perfectionné (1). Lamarck l'a soutenu au siècle dernier, et Charles Vogt a dit, de nos jours, qu'il vaut mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré (2).

296 bis. — 1° Les anciens crânes humains allégués comme preuve de l'origine simienne de l'homme.

Pour établir la filiation de l'homme et du singe, au point de vue paléontologique, on allègue certains crânes humains fort anciens, qui auraient appartenu à des populations d'un type inférieur, tenant le milieu entre la forme humaine et les singes anthropoïdes. — Les naturalistes rationalistes, qui ne se laissent pas entraîner par l'esprit de système ou par les préjugés, reconnaissent eux-mêmes que cet argument est faux. C'est ce qu'avoue formellement M. Virchow.

« Si nous étudions l'homme quaternaire fossile, qui cependant doit se rapprocher davantage de nos premiers ancêtres..., nous trouvons toujours, dit-il, un homme comme nous. Il y a un peu plus de dix ans, si on trouvait un crâne

(1) Contre l'origine simienne de l'homme, voir Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif*, appendice II, p. 376; Reusch, *La Bible et la Nature*, écon xxvii, p. 449; l'abbé Lambert, *Le Déluge mosaïque*, 2^e éd., appendice, p. 493-512; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 370 sq.

(2) « Si nous étudions l'homme au point de vue anatomique, nous remarquons qu'il a une parenté très étroite avec les singes. On le range en conséquence, en zoologie, dans le groupe des catarrhins, qui renferme les singes dont le type se rapproche le plus de celui de l'homme, l'orang-outang, *Satyrus orang*, le chimpanzé, *Pongo troglodytus*, et le gorille, *Pongo gorilla*, découvert en 1846, par le missionnaire Savage, sur les bords du fleuve Gabon, dans l'Afrique occidentale. » O. Caspari, *Die Urgeschichte der Menschheit mit Rücksicht an die natürliche Entwicklung des frühesten Geistesleben*, 2^e éd., Leipzig, 1876, p. 16.

dans la tourbe, dans les stations lacustres ou dans les anciennes cavernes, on croyait voir en lui des caractères singuliers témoignant d'un état sauvage, incomplètement développé. On était sur le point de lui donner l'air singe. Mais tout cela s'est toujours dissipé de plus en plus. Les anciens troglodytes, les habitants de palafittes, les hommes des tourbières se présentent comme une société tout à fait respectable. Ils ont la tête d'une grosseur telle que beaucoup d'individus, actuellement vivants, s'estimeraient heureux d'en avoir une pareille. En somme, nous devons réellement reconnaître qu'aucun des types fossiles ne présente le caractère marqué d'un développement inférieur. Et même, si nous comparons la somme des fossiles humains connus jusqu'ici, avec ce que nous offre l'époque actuelle, nous pouvons hardiment prétendre que, parmi les hommes actuellement vivants, il existe un beaucoup plus grand nombre d'individus, relativement inférieurs, que parmi les fossiles en question... On n'a encore jamais trouvé un crâne fossile de singe ou d'homme-singe qui ait réellement appartenu à un homme quelconque (1). »

Aussi, en désespoir de cause, les partisans de l'origine simienne de l'homme prétendent-ils que c'est dans le sol des anciens continents, aujourd'hui submergés sous les eaux de la mer, que l'on découvrirait, s'y l'on pouvait y pratiquer des fouilles, les singes ancêtres de l'homme (2). Quand on

(1) Virchow, *Discours au congrès des anthropologistes de Munich*, septembre 1877, dans la *Revue scientifique de la France et de l'étranger*, 8 décembre 1877, p. 543.

(2) « La question de savoir si les hommes descendent des singes anthropoïdes, ceux-ci des singes à petits nez et ces derniers de ceux qu'on appelle les demi-singes, n'est pas encore aujourd'hui complètement résolue. Il est certain seulement que l'homme, par sa construction anatomique, tient de très près au singe, et que, par conséquent, sa généalogie ne peut pas être complètement indépendante de celle du singe. Cependant les naturalistes arrivent de plus en plus, de nos jours, à la conviction que, de toutes les espèces de singes actuellement existantes, aucune ne peut être considérée comme la souche de l'espèce humaine, et ils émettent cette proposition que les ancêtres simiens de l'homme sont depuis longtemps éteints. La mission de l'avenir est de rechercher les restes fossiles des ancêtres préhistoriques de la race humaine. S'il

est obligé de recourir à de pareils arguments, on reconnaît, par là-même, qu'on défend une mauvaise cause.

297. — 2° Différences physiologiques entre l'homme et le singe.

1° Il est vrai, sans doute, qu'il existe entre nous et le singe des *ressemblances ostéologiques* : personne n'a jamais nié qu'il y eût des rapports entre notre espèce et l'animal, puisqu'on range l'homme dans le genre animal et qu'on le définit un animal raisonnable. Mais il ne faut pas considérer seulement le squelette dans la question présente. Si l'homme a la structure osseuse du singe, il a aussi la structure anatomique de bien d'autres animaux ; celle des viscères de la digestion, par exemple, est en tout semblable à celle des carnassiers ; il n'est pourtant venu à la pensée d'aucun naturaliste de faire de nous des tigres ou des lions perfectionnés.

2° Il y a d'ailleurs, entre l'homme et le singe, des *différences physiologiques* notables et très caractéristiques. — 1° Le premier est un être *marcheur*, le second est un animal

est établi qu'homme et singes remontent généalogiquement aux demi-singes, le cercle où l'on doit chercher ces restes fossiles est par là même limité et renfermé dans l'ancien monde, puisqu'aucune espèce de demi-singes n'a vécu et n'a été trouvée jusqu'ici à l'état fossile en Amérique. Les zoologistes ont généralement appris de plus en plus, de nos jours, à considérer l'ancien monde comme le principal théâtre de la plupart des évolutions historiques et de la formation des formes animales les plus modernes. Mais la partie de l'ancien monde, qui doit être regardée comme le théâtre de l'évolution de la vie animale moderne, sur lequel nous avons à chercher le berceau proprement dit de l'humanité, a subi, par la suite des temps, les changements les plus profonds, causés par l'invasion des eaux de la mer : on peut donc affirmer, non sans raison, que la patrie propre des demi-singes est aujourd'hui sous les flots de l'Océan indien. Aujourd'hui encore nous rencontrons les restes de ces espèces merveilleuses de demi-singes, que nous appelons *macrotarses* et *trachytarses*, vivant disséminés dans les îles de l'Asie et de l'Afrique du sud et en particulier à Madagascar, qu'on doit peut-être considérer comme la ruine survivante de ce grand continent qui s'étendait autrefois d'ici à Java. » Dans la carte qui est jointe à son livre, M. Caspari indique en effet la contrée qu'il vient de décrire comme la patrie originaire des demi-singes et comme le point de départ imaginaire de toutes les races humaines, qui se répandent de là dans tout l'ancien monde ! Caspari, *Die Urgeschichte der Menschheit*, p. 6, 16, 17. Voir O. Peschel, *Völkerkunde*, 5^e éd., Leipzig, 1881, p. 41.

grimpeur, et leurs appareils locomoteurs respectifs ont été adaptés par la nature à cette double destination. « Leurs allures (des singes) sont plutôt analogues que directement assimilables à celle de l'homme; autrement adaptés, ils paraissent avoir suivi une marche évolutive toute différente. Ils sont essentiellement grimpeurs, tandis que l'homme est exclusivement marcheur et a dû être toujours prédisposé pour la stature bipède. Les plus élevés des pithéciens, ceux que l'on nomme anthropomorphes, marchent mal et difficilement. Lorsqu'ils quittent les arbres où ils demeurent plus habituellement, leur stature est oblique, et dans la course, ils replient les orteils pour ne pas toucher le sol de la plante des pieds... — 2° Il y a plus, et les pithéciens paraissent avoir évolué en un sens inverse de l'homme. Amis exclusifs de la chaleur, ils dépérissent rapidement quand on les sort des environs de la ligne pour les amener dans notre zone tempérée. Leur siège principal, la région qu'ils préfèrent, est comprise entre les tropiques, qu'ils ne dépassent, au nord comme au sud, que par quelques-unes de leurs espèces et à la faveur de certaines circonstances. La zone tropicale est donc la zone de prédilection des singes et celle surtout qui convient exclusivement aux anthropoïdes. Ces derniers, à Java, dans le sud de l'Inde, et au centre de l'Afrique, représentent les plus élevés des pithéciens, ceux qui physiquement tiennent à l'homme de plus près. Ainsi, tandis que l'homme venu du nord... ne s'avance au sud qu'au moment où l'abaissement de température favorise sa diffusion, les singes, dont une forte chaleur est l'élément vital..., fuient pour retrouver plus au sud la chaleur qui leur est nécessaire (1). » — 3° Le crâne et le cerveau sont considérablement plus développés dans l'espèce humaine que dans l'espèce simienne (2).

(1) G. de Saporta, *Un essai de synthèse paléoethnique*, dans la *Revue des deux mondes*, 1^{er} mai 1883, p. 99 100.

(2) « Chez l'homme et chez l'anthropomorphe adultes, dit M. de Quatrefages, il existe dans le mode d'arrangement des plis cérébraux une certaine ressemblance qui a pu en imposer, et sur laquelle on a vive-

298. — 3^o Différences intellectuelles et morales entre l'homme et le singe.

Sous le rapport des facultés *intellectuelles* et *morales*, il existe entre l'homme et le singe une distance infranchissable; ce n'est pas seulement une distance de *degré*, mais de *nature*. L'homme parle, il est perfectible, il invente, il raisonne; les animaux anthropomorphes ne font rien de tout cela. « La nature humaine connaît Dieu, et voilà déjà par ce seul mot, les animaux au-dessous d'elle jusqu'à l'infini... Y a-t-il un homme si stupide qui n'invente au moins quelque signe pour se faire entendre? demandait Bossuet. Y a-t-il une bête si rusée qui ait jamais rien trouvé? Et qui ne sait que la moindre des inventions est d'un ordre supérieur à tout ce qui ne fait que suivre?... Qu'on me montre maintenant que les animaux aient ajouté quelque chose, depuis l'origine du monde, à ce que la nature leur avait donné. J'y reconnaitrai de la réflexion et de l'invention. Que s'ils vont toujours un même train, comme les eaux et comme les arbres, c'est folie de leur donner un principe, dont on ne

ment insisté, mais ce résultat est atteint *par une marche inverse*. Chez le singe, les circonvolutions temporo-sphénoïdales, qui forment le lobe moyen, paraissent et s'achèvent avant les circonvolutions antérieures qui forment le lobe frontal. Chez l'homme, au contraire, les circonvolutions frontales apparaissent les premières, et celles du lobe moyen se dessinent en dernier lieu. *Il est évident que, lorsque deux êtres organisés suivent dans leur développement une marche inverse, le plus élevé des deux ne peut descendre de l'autre par voie d'évolution...* Rien ne permet de voir dans le cerveau du singe un cerveau d'homme frappé d'arrêt de développement, ni dans le cerveau de l'homme un cerveau de singe développé (Gratiolet). — L'étude de l'organisme en général, celle des extrémités en particulier, révèle, à côté d'un plan général des différences de formes et des dispositions accusant des adaptations spéciales et distinctes, et incompatibles avec l'idée d'une filiation (Gratiolet, Alix); en se perfectionnant, les singes ne se rapprochent pas de l'homme, et réciproquement, en se dégradant, le type humain ne se rapproche pas des singes (Bert); enfin, *il n'existe pas de passage possible entre l'homme et le singe*, si ce n'est à la condition d'invertir les lois de développement (Pruner-Bey). » De Quatrefages, *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, in-8°, Paris, 1867, p. 246-247. Dans le dernier alinéa, M. de Quatrefages ne fait que reproduire successivement les conclusions de MM. Gratiolet, Alix, Paul Bert et Pruner-Bey.

voit parmi eux aucun effet (1). » Il y a entre l'homme perfectible et le singe, qui ne peut aller au-delà de son instinct, un abîme que rien ne comblera jamais (2).

§ II. — DES PRÉADAMITES.

299. — Quels sont les partisans des Préadamites.

On appelle Préadamites ceux qui soutiennent qu'il a existé, avant Adam, une race humaine qui aurait été créée le sixième jour, avec les animaux. On suppose qu'elle parut à la fois sur toute la terre et qu'elle ne fut pas submergée par le déluge. D'elle viennent les Gentils. Quant à Adam et Ève, ils sont les ancêtres des Juifs. Ils furent créés après le septième jour et placés dans le Paradis terrestre, d'où ils furent chassés à cause de leur désobéissance. Ils encourent, par là, la malédiction divine qui fit périr plus tard leurs descendants dans les eaux du déluge. Les autres hommes, les Gentils, péchèrent aussi en violant la loi naturelle.

L'inventeur de ce système est Isaac de la Peyrère (1594-1676), qui le soutint dans son *Systema theologicum* en 1655 (3). Son erreur a été renouvelée de nos jours, en particulier dans les États-Unis (4), par des critiques qui ont cru ne pouvoir réfuter autrement les attaques des paléontologistes incrédules contre les Livres Saints. Les découvertes modernes leur paraissent inconciliables avec la chronologie biblique, parce que la création d'Adam est trop récente. En admettant des Préadamites, ils croient mettre l'Écriture au-dessus de toute atteinte. Démontrerait-on, disent-ils, que l'homme a

(1) Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même*, c. v, nos 6-8, éd. Lebel, *Œuvres*, t. xxxiv, p. 334, 339, 343.

(2) Pour plus de développements voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 411-431.

(3) *Systema theologicum ex Præadamitarum hypothesis, pars prima*, 1655, in-8°, sans indication de lieu ni d'imprimeur. Le *Systema theologicum* est précédé des *Præadamitæ sive exercitatio super versibus 12^o, 13^o et 14^o capituli V Epistolæ D. Pauli ad Romanos quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi*, 1655. La partie seconde du *Systema* n'a jamais paru.

(4) A. Winchel, *Præadamites, or a demonstration of the existence of men before Adam*, 2^e éd., Chicago, 1880.

paru sur la terre depuis des milliers de siècles, la chronologie de la Bible reste intacte, car elle ne s'applique pas à l'homme préadamique, mais seulement à Adam et à sa postérité.

300. — Exposé et réfutation des arguments des Préadamites.

1° De la Peyrère prétend : — 1° que le chapitre 1 et le chapitre 11 de la Genèse racontent des faits différents et que l'*homme* du chapitre premier (1) n'est pas l'*Adam* du second (2). Mais c'est surtout de l'histoire d'Adam et de sa postérité qu'il veut tirer les preuves de l'existence des Préadamites. — 2° Caïn, après le meurtre d'Abel, ayant été condamné à errer sur la terre, exprima la crainte d'être tué : il existait donc des hommes qui n'étaient pas enfants d'Adam, puisque le troisième fils d'Adam, Seth, n'était pas encore né. — 3° Plus tard, quand Caïn s'éloigne, il emmène sa femme. D'où serait venue cette femme, s'il n'y avait pas eu d'autres hommes qu'Adam et Ève ? — 4° Enfin, aussitôt après la naissance de son fils, Caïn bâtit une ville. Il n'aurait pu la bâtir, encore moins la peupler, si son père et sa mère avaient formé avec Seth l'humanité tout entière.

2° Pour réfuter l'opinion de la Peyrère, il suffit de remarquer : — 1° que c'est fausser le sens du texte sacré que de supposer que l'homme, créé le sixième jour, *Adam*, en hébreu (3), n'est pas le même que l'Adam placé dans le paradis terrestre (4) : tous les commentateurs sont unanimes à reconnaître l'identité de ces deux Adam. — 2° Caïn pouvait facilement prévoir que le nombre des hommes qui descendraient d'Adam serait bientôt assez considérable pour qu'il eût à craindre d'être tué par l'un d'eux. — 3° Caïn, comme Seth, épousa une de ses sœurs, de l'aveu de tous les interprètes. — 4° A la difficulté tirée de l'invraisemblance que Caïn ait bâti une ville lorsqu'il n'y avait, dit la Peyrère, personne pour l'habiter, S. Augustin avait répondu à l'avance que les

(1) Gen., 1, 27.

(2) Gen., 11, 7.

(3) Gen., 1, 27.

(4) Gen., 11, 7, 15.

hommes s'étaient rapidement multipliés et que la Genèse n'avait pas énuméré tous les descendants d'Adam (1). Il exista certainement bientôt assez d'hommes pour que Caïn bâtit non pas sans doute une grande ville, mais un groupe d'habitations fixes et stables, qui pouvait porter en hébreu le nom de ville, *'ir*, « lieu où l'on est à l'abri » (2). — 5° Les Prédadamites ont le tort de vouloir s'appuyer sur la Bible, d'une part, et de la contredire de l'autre. S'ils acceptent son autorité, ils doivent admettre l'unité de l'espèce humaine, puisqu'il est évident qu'elle l'enseigne (3). S'ils ne l'acceptent pas, comment peuvent-ils soutenir qu'il a existé des hommes avant Adam et même qu'il y a eu un Adam, puisque son existence ne nous est connue que par l'Écriture ?

3° Aux arguments allégués par la Peyrière, les Américains qui ont adopté ses idées en ajoutent de nouveaux, tirés de l'antiquité de l'Égypte, de la Chaldée, de la Chine (4). On peut trouver, en effet, que la chronologie du texte hébreu, qui n'admet que 292 ans entre le déluge et Abraham, est trop courte pour suffire au développement considérable de l'humanité que suppose l'histoire de ces pays, et même l'histoire de la migration des peuples (5) ; mais en prenant les chiffres donnés par les Septante, ou en supposant qu'il y

(1) « Nunc defendenda mihi videtur historia, ne sit Scriptura incredibilis, quæ dicit ædificatam ab uno homine civitatem, eo tempore quo non plus quam viri quatuor, vel potius tres, posteaquam frater fratrem occidit, fuisse videntur in terra : id est, primus homo pater omnium, et ipse Caïn et ejus filius Enoch, ex cujus nomine ipsa civitas nuncupata est. Sed hoc quos movet, parum considerant non omnes homines qui tunc esse potuerunt, scriptorem sacræ hujus historiæ necesse habuisse nominare, sed eos solos quos operis suscepti ratio postulabat... Numquid... intelligere non debemus per tam multos annos, quibus tunc in sæculi hujus prima ætate vivebant, nasci potuisse plurimos homines, quorum cœtibus condi possent etiam plurimæ civitates? » *De Civ. Dei*, xv, 8, t. xli, col. 445-446.

(2) Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 20-22.

(3) *Fecitque ex uno [Deus] omne genus hominum*, dit S. Paul, Act., xvii, 26 ; cf. I Cor., xv, 45 ; I Tim., ii, 13.

(4) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 397 sq.

(5) Gen., x.

à des omissions dans les généalogies bibliques, on peut satisfaire à toutes les exigences. L'hypothèse des Préadamites est donc complètement fautive (1).

§ III. — DE L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE. — RÉFUTATION DU POLYGENISME.

En quoi consiste l'erreur des polygénistes. — Diversité des races expliquée par l'influence du milieu et par l'hérédité. — Unité de l'espèce humaine prouvée par les ressemblances physiques et morales des races diverses. — Réponse aux objections philologiques et géographiques.

301. — Exposé de l'erreur des polygénistes.

Des vérités que nous enseigne la Bible, une des plus importantes, à cause des conséquences qui en découlent, c'est l'unité de l'espèce humaine (2). Le genre humain tout entier, nous dit la Genèse, est issu d'un seul homme, Adam, et d'une seule femme, Ève (3.) Les incrédules de nos jours le nient néanmoins avec opiniâtreté. Indépendamment des Préadamites (4) et des darwinistes avancés, qui rejettent la descendance adamique de l'homme et nous donnent le singe pour ancêtre (5), il existe des naturalistes qui, tout en condamnant cette dernière erreur, en soutiennent une nouvelle, et prétendent qu'il existe des espèces humaines complètement différentes les unes des autres, et ayant une origine et des parents divers. On les appelle *polygé-*

(1) Nous reviendrons plus loin, nos 313-317, sur l'objection tirée de l'antiquité des Égyptiens, des Chaldéens et des Chinois, et la question de la chronologie.

(2) Voir n° 285, 2°.

(3) Sur l'unité de l'espèce humaine, on peut voir, *Études religieuses*, janvier 1864, p. 70-78; J. Thonissen, *Unité de l'espèce humaine démontrée par la science moderne*, dans la *Revue catholique* de Louvain, 1862, p. 96, 129; L. Dubois, *Le pôle et l'équateur*, 1863, p. 435 sq.; Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 455-463; H. Lüken, *Les traditions de l'humanité*, trad. van der Haeghen, *Appendice*, t. II, p. 341-368; Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, 1869, ch. VII-X, p. 167 sq.; Reusch, *La Bible et la Nature*, trad. Hertel, 1867, leçons XXVIII-XXX, p. 475 sq.; Hettinger, *Apologie du Christianisme*, trad. Jeannin, t. III, ch. V, p. 241; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 1-119 (avec figures).

(4) Voir sur les Préadamites, n° 299.

(5) Voir sur le darwinisme, nos 296-298.

nistes (1). Ceux qui admettent l'unité de l'espèce humaine sont nommés *monogénistes* (2). On compte parmi ces derniers un grand nombre de savants des plus célèbres, Buffon, Cuvier, Camper, Blumenbach, Prichard, Serres, Tiedeman, Flourens, M. de Quatrefages, etc.

Les polygénistes sont la plupart Américains, et leur antipathie pour les nègres n'a pas peu contribué à leur faire adopter leur faux système. Ils sont, du reste, en complet désaccord sur le nombre des espèces primitives. Tandis qu'un Français, Bory de Saint-Vincent (1780-1846), en admet quinze, Morton compte trente-deux familles, comprenant chacune plusieurs espèces; Gliddon porte ce chiffre à soixante-cinq; Knox pense que les hommes ont été créés par nations.

L'erreur des polygénistes consiste à confondre les *racés* avec les *espèces*, et à prétendre qu'il n'existe aucune distinction entre ces deux termes. Les monogénistes reconnaissent qu'il y a plusieurs races d'hommes, mais ils affirment, comme nous l'enseigne la Bible, qu'il n'y a qu'une seule espèce. Nous avons déjà vu ce qu'on entend par espèce et par

race (3). Tous les individus qui descendent d'une même souche forment une collection qui s'appelle espèce. Les collections de variétés accidentelles, qui se rencontrent dans l'espèce, sont appelées races. — On a diversement classifié les races humaines: Camper, d'après l'angle facial (4); Blumenbach, d'après la conformation du crâne et la couleur du teint, des che-



54. — ORTHOGNATE.

veux et de l'iris. Bérard a distingué, d'après la face, les races

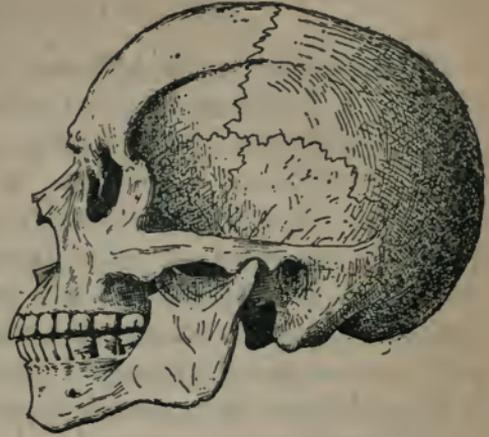
(1) De *πολύς*, plusieurs, et *γένος*, espèce.

(2) De *μόνος*, unique.

(3) Voir n° 283.

(4) Voir n° 306, 5°.

orthognathes ou à mâchoires droites, et les races *prognathes* ou à mâchoires avancées (1). Un grand nombre d'ethnographes, se fondant sur la linguistique, l'étude des migrations des peuples, la comparaison de leurs mœurs et de leurs coutumes, reconnaissent aujourd'hui douze races différentes : Indo-Européens, Sémites, Chamites ou Éthiopiens, Tartaro-Finnois, Chinois, Malais, Américains, Esquimaux ou peuples arctiques,



55. — PROGNATE.

Nègres, ou Takrouriens, Cafres, Hottentots et Australiens. Toutes ces races, sous des noms divers, sont des variétés d'une seule espèce; les caractères qui les distinguent les unes des autres sont accessoires et non essentiels. Pour réfuter les polygénistes, il suffit d'établir que la diversité des races a pu se produire, dans la suite des temps, par l'effet de certaines causes naturelles ou de circonstances plus ou moins fortuites.

302. — Explication de la diversité des races.

D'après M. de Quatrefages, le type primitif de l'homme n'existe plus, mais l'homme blanc est le premier qui ait paru sur la scène historique. Les races se sont formées, quelques-unes peut-être par l'effet d'un changement soudain dans quelques individus, la plupart sans doute par des variations

(1) Voir Figures 54 et 55. La Figure 54 reproduit une tête de Breton, de Nivillac (Morbihan), collection Lecœur, 1861, des Galeries d'anthropologie du Jardin des Plantes. La Figure 55 reproduit la tête d'un indigène des Nouvelles-Hébrides, collection Ponty, mêmes Galeries. Dessins sur les originaux, par M. l'abbé Douillard. — Cf. Wiseman, *Discours sur les rapports entre les sciences et la religion révélée*, discours II, édit. Migne, *Démonstrations évangéliques*, t. xv, col. 95 sq.

graduelles. On peut en expliquer l'origine par deux causes : 1^o l'influence du milieu, et 2^o l'hérédité.

303. — I. Influence du milieu.

Nous entendons par *influence du milieu* : 1^o l'influence du climat ; 2^o l'influence de la civilisation et du genre de vie.

1^o *Influence du climat.* — Par une admirable disposition de la Providence, l'homme, se distinguant en cela des animaux, peut habiter toute la terre ; il supporte la température du Nord et celle du Sénégal, malgré l'énorme différence qui existe entre l'une et l'autre. Cependant, quoiqu'il puisse s'adapter ainsi à tous les climats, il n'en subit pas moins l'influence. « L'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat, » a dit Buffon. Ces paroles ont une certaine exagération, mais elles indiquent cependant une des véritables causes des modifications du type humain. C'est ce que prouve une multitude d'exemples : les volailles et les chiens de Guinée sont tous noirs. Les moutons perdent leur laine dans les Indes occidentales et en Guinée, et ils se couvrent de poils. Les animaux des pôles deviennent blancs en hiver ; au Canada, les lapins sauvages blanchissent pendant la saison des froids ; si on les conserve dans les maisons, ils ne blanchissent plus. L'homme naît blanc dans toutes les latitudes ; l'enfant ne devient noir qu'après un certain temps, au bout d'un an environ après sa naissance, chez les tribus du haut Nil. Le type du nègre transporté dans un autre milieu se modifie insensiblement ; ainsi, au nord des États-Unis, après quelques générations, sa couleur devient plus claire, son angle facial se redresse et son intelligence se développe. Dans le même pays et dans les mêmes conditions physiques, l'Européen subit une transformation inverse : sa tête se rapetisse et incline vers la forme pyramidale, son cou s'allonge, ses mâchoires deviennent massives, ses joues se creusent, ses os s'étirent et ses doigts exigent des gants spéciaux : c'est le type *yankee*, type nouveau qui se rapproche de plus en plus de celui des

indigènes de l'Amérique, Hurons, Iroquois, en un mot, des Peaux-Rouges. Autres milieux, autres influences : le Juif est blond dans les pays du nord, brun en Portugal et noir dans certaines régions de l'Afrique et de l'Asie. La dynastie royale d'Angleterre est d'origine allemande (1688), et s'est toujours alliée à des familles allemandes ; elle présente cependant aujourd'hui au plus haut degré le type caractéristique de la race anglaise.

2^o *Influence du genre de vie et de la civilisation.* — Outre le climat, l'état social et la manière de vivre agissent considérablement sur le physique de l'homme. Une situation précaire, l'esclavage et l'oppression tendent à rapprocher le type humain de celui de la bête. C'est ce qu'on observe chez les tribus *géophages* de l'Orénoque, réduites à se nourrir d'argile pendant une partie de l'année ; chez les Indiens *fouilleurs* de l'Orégon, qui ne vivent que d'insectes et de racines. Les peuplades qui se nourrissent de viande ont le teint plus clair que les tribus dont les végétaux composent l'ordinaire. Les Arabes nomades du Hauran ont des formes sveltes, la face petite et la barbe peu fournie, tandis que les Arabes sédentaires sont gros et robustes et ont la barbe touffue, quoique jusqu'à l'âge de seize ans on ne puisse apercevoir entre eux aucune différence. La vie au grand air et tête nue explique l'épaisseur du crâne. Les nègres du Brésil, qui se battent à coups de tête, ont la partie antérieure du crâne sensiblement plus épaisse et plus dure. On dit que le crâne de Cuvier était devenu à sa mort presque transparent, tant il s'était aminci sous le travail de la pensée. L'amincissement du crâne se remarque également, à ce qu'on assure, chez certains artistes, en particulier chez les musiciens.

304. — II. Influence de l'hérédité.

L'origine des races s'explique par les variétés individuelles rendues stables par l'*hérédité*. La variété individuelle qui constitue les races peut se transmettre, de l'aveu de tous, par génération. L'expérience atteste que des causes inconnues

et accidentelles produisent chez certains individus des caractères particuliers, qu'ils transmettent à leurs descendants. Une fois produites, ces premières modifications typiques s'immobilisent et se perpétuent. Les Annamites ont un nom qui les désigne comme race, celui de Giao-Chi, signifiant que le gros doigt du pied est écarté du second. Ce trait distingue le véritable Annamite et se maintient depuis des siècles. On a observé, dans un certain nombre de familles, la persistance des *sedigiti* ou homme à six doigts, etc. L'hérédité suffit donc pour produire d'une manière stable certains signes caractéristiques d'une race. — Les mariages entre individus de races différentes ont dû, après la première apparition des races, multiplier considérablement ces dernières.

305. — Preuves de l'unité primitive de l'espèce humaine.

Après avoir expliqué comment ont pu se produire les races, il faut constater que les mêmes traits essentiels se retrouvent chez tous les hommes, et que nous formons, par conséquent, une seule espèce. Nous nous ressemblons tous en effet, pour le fond, 1° au physique et 2° au moral.

306. — I. Ressemblance physique.

Comparé à la plupart des autres espèces soit animales, soit végétales, l'homme est celui de tous les êtres dont les races diverses offrent les différences les moins tranchées. Taille, couleur de la peau, proportions des divers membres, tous les caractères enfin sur lesquels s'appuient les polygénistes pour nier l'unité du genre humain, présentent chez la plupart des animaux congénères des nuances plus considérables que chez l'homme. L'espèce canine, par exemple, se partage en variétés infiniment plus tranchées que ne le sont les variétés humaines. La distance qui sépare le carlin du bouledogue, le crâne du sanglier de celui du cochon domestique, est bien autrement grande que celle qui distingue le nègre de l'euro péen. Quant à la *couleur*, elle est si accessoire, qu'il suffisait de trois ans au célèbre inventeur John Sebrigt

pour donner au pigeon, par les croisements, un plumage à son choix.

1^o Celui que les polygénistes se sont attachés le plus opiniâtement à exclure de notre espèce, le nègre, ne saurait être rangé, d'après sa constitution physique, dans une espèce différente. Le climat, comme nous l'avons vu, peut expliquer sa *couleur*. La couleur ne constitue ni une marque de supériorité, ni une marque d'infériorité. Elle est produite par une substance appelée *pigmentum*, matière colorante, qui prend naissance dans les couches profondes de l'épiderme et qui est renfermée dans les cellules de la peau. La peau du noir ne se distingue presque en rien de celle du blanc, l'une et l'autre se composent des mêmes éléments; seulement le pigmentum a des nuances diverses et produit les différences de teint. D'un blanc mat chez l'*albinos* (1), le pigmentum varie jusqu'au noir brunâtre chez le nègre. Il est incolore ou légèrement jaunâtre chez le blanc, et il brunit graduellement à mesure qu'on avance vers l'équateur. Il ne faut jamais oublier cette gradation dans la comparaison des races. Sans doute, si l'on met brusquement en présence un nègre et un Européen (Fig. 56), on peut être tenté de voir dans ces deux êtres si distincts



56. — PROFIL DE NÈGRE ET DE BLANC.

(1) On appelle *albinos* des individus qui ont la peau blanchâtre comme du lait, les cheveux et les poils blancs ou incolores, l'iris d'une pâleur rosée, la pupille d'un rouge foncé. *L'albinisme* est une anomalie congénitale caractérisée par l'absence des principes colorants dans les parties extérieures du corps. — Certaines maladies ou des impressions mal déterminées accumulent aussi le pigmentum sous formes de taches de rousseur ou de plaques étendues. L'exposition au grand air et au soleil produit le teint hâlé. Les colorations violettes ou rouges de la peau, connues sous le nom d'*envies*, sont également le résultat d'une production anormale de pigmentum dans l'épiderme.

les représentants de deux groupes spécifiques. Mais si l'on suit la marche de la nature elle-même, si l'on descend pas à pas l'échelle des latitudes, les changements deviennent presque insensibles. Du teint blanc on arrive par une foule de nuances imperceptibles au teint jaune, cuivré, brun ou noir, etc. La peau du nègre est d'ailleurs parfaitement en harmonie avec le pays qu'il habite. Moins vasculaire et moins irritable que celle du blanc, elle secrète une matière grasse et fétide qui la préserve de l'action de l'humidité atmosphérique et permet au corps nu d'affronter les intempéries et les pluies diluviennes des tropiques, parce que l'eau glisse sur la graisse.

2° Les autres arguments qu'on a apportés pour établir que le noir n'était pas de même espèce que nous ne sont pas plus concluants que la couleur de sa peau. On a allégué que la capacité de l'enveloppe osseuse du cerveau est moindre chez le nègre que chez le blanc, et que son cerveau lui-même est moins pesant que celui de la race caucasique. L'Américain Morton, polygéniste et par conséquent peu suspect, a montré combien la première difficulté est peu sérieuse. Il a mesuré 4,256 crânes ; le minimum de la capacité de la race caucasique est représenté par 75 et le maximum de la race noire par 94. Il y a donc des blancs inférieurs aux nègres. M. Serres a constaté que des crânes gallo-romains, francs et burgondes, exhumés aux environs de Paris, avaient une épaisseur extraordinaire et semblable à celle des noirs. Ce caractère se retrouve, du reste, généralement chez les peuples barbares, et paraît se modifier par la culture intellectuelle (1).

3° Quant au *cerveau* lui-même, on ne peut rien conclure de son poids plus ou moins considérable. La science est loin d'avoir résolu le problème des rapports que Dieu a établis entre le l'intelligence et volume du cerveau. C'est, sans doute, un fait intéressant que cet organe est plus volumineux

(1) Voir n° 303. Cf. *Le crâne de Descartes, sa capacité et la capacité de quelques autres crânes d'hommes illustres*, dans *la Nature*, 29 juillet 1879, p. 414.

dans l'homme que dans la plupart des espèces animales ; l'expérience prouve néanmoins que ce n'est pas le poids du cerveau qui donne la capacité intellectuelle. Un savant physiologiste de Gœttingue, M. Wagner, a comparé 964 cerveaux humains, dont huit ont appartenu à des hommes plus ou moins remarquables. Les cerveaux du grand naturaliste Cuvier (1,861 grammes) et du fameux poète Byron (1,807 gr.) occupent, il est vrai, le troisième et le quatrième rang ; mais celui du célèbre chirurgien Dupuytren (1437 gr.) descend au n° 170, et celui du minéralogiste Hausmann (1,226 gr.) au n° 641. Les deux premiers numéros appartiennent à des hydrocéphales (1). On doit donc conclure avec Flourens : « Il faut en prendre son parti : la grandeur du cerveau ne donne pas la grandeur de l'intelligence (2). »

4° On a fait valoir aussi en faveur du polygénisme la forme diverse des crânes. Chaque race présente sous ce rapport de grandes variétés. La déformation systématique de la tête, si fréquemment en usage chez les nations barbares des temps anciens et modernes, et qui s'observe même encore de nos jours dans quelques parties de la France, par exemple, à Toulouse (3), a pu contribuer à modifier le galbe humain, comme les Chinois ont modifié le pied des femmes. Les cimetières de Paris ont offert à E. Geoffroy Saint-Hilaire tous les types des crânes connus.

5° On a allégué enfin, au point de vue physique, contre

(1) Le cerveau de Gambetta, pesé immédiatement après sa mort par M. Mathieu Duval, ne dépassait pas 1,165 grammes. Hamard, *Bulletin scientifique*, dans *La Controverse*, janvier 1886, p. 152. — « Le linot et le serin... ont, eu égard au poids de leur corps, une masse cérébrale plus considérable que l'homme. De la naissance à l'âge adulte, le poids relatif de notre cerveau décroît, et l'on ne saurait cependant comparer l'intelligence de l'enfant à celle de l'homme. » Dr Fonssagrives.

(2) P. Flourens, *De la phrénologie et des études vraies sur le cerveau*, in-12, Paris, 1863, p. 142. Cf. *ib.*, p. 140-142, pour le résumé des études de Wagner. Sur le poids comparé de cerveaux d'hommes remarquables, voir les *Mémoires de la société d'Antropologie*, t. III, 1883, p. 280 ; sur la capacité crânienne, *ibid.*, p. 283.

(3) Voir P. Broca, *Sur la déformation toulousaine du crâne*, Paris, 1872 ; J. de Lenhossék, *Des déformations artificielles du crâne*, in-4°, Budapest, 1878.

l'origine adamique de tous les hommes, la diversité de l'angle facial (1). Il est, en moyenne, d'après Camper, de 70 degrés chez les nègres, de 85 dans le type grec le plus pur; mais cet écart ne peut constituer une différence spécifique. Celui du chimpanzé adulte, mesuré par Owen, est seulement de 35 degrés. Entre le noir et les statues grecques, on trouve tous les degrés de l'échelle.

307. — II. Ressemblance morale.

L'unité primitive de l'espèce humaine est également prouvée par la ressemblance morale de toutes les races. Outre certains usages qui nous sont propres, à l'exclusion des animaux, par exemple, l'emploi du feu, des armes, des vêtements, la domestication des animaux, etc., nous rencontrons chez tous les hommes un même fond de sentiments moraux et religieux. C'est à bon droit que nous considérons comme appartenant à des espèces différentes, des mammifères dont les mœurs et les caractères sont profondément distincts. Le loup et l'agneau ne sont pas moins séparés l'un de l'autre par le contraste de leurs instincts que par leur physionomie extérieure; ou bien, si l'on ne veut pas recourir aux extrêmes, la férocité du loup et les ruses du renard les classent plus clairement dans notre esprit que la diversité de leurs formes. Chez l'homme, nous ne trouvons pas de différences semblables. Le sillon qu'un muscle quelconque imprime sur les os du lion indique ses habitudes et sa nature. Le plus petit os dans l'antilope est en rapport avec la timide disposition de l'animal et sa promptitude à fuir. Mais, dans l'homme, soit que pendant plusieurs générations il ait passé ses jours dans un demi-sommeil, accroupi sur un divan comme l'indolent Asiatique, ou que, comme le Peau-Rouge américain, il ait chassé le daim pendant des siècles, dans les forêts pri-

(1) On appelle *angle facial* l'angle formé par la rencontre de deux lignes, l'une horizontale passant à la hauteur du conduit auditif externe et de l'épine du maxillaire supérieur; l'autre verticale, passant par le point le plus saillant du front et l'épine du maxillaire supérieur. Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 67-74.

mitives, il n'y a rien dans son organisation qui le rende impuissant à changer ses occupations : ce n'est pas la nature même, mais les circonstances qui l'ont destiné pour un état plutôt que pour un autre. Au milieu des plus grandes diversités de situations et de genres de vie, nous retrouvons partout, chez toutes les races humaines sans exception, le même fonds intellectuel, les mêmes affections domestiques, l'instinct de la propriété, le besoin de la vie sociale, le sentiment religieux (1), l'accord sur les points essentiels de la morale et aussi le don de la parole qui, aux yeux d'un grand nombre de savants, constitue à lui seul une preuve irréfutable de l'unité de l'espèce humaine comme de l'impossibilité de l'origine animale de l'homme.

308. — Réfutation de l'objection contre l'unité de l'espèce humaine tirée de la multiplicité des langues parlées sur la terre.

Quelques polygénistes ont cependant essayé de prouver le polygénisme par la diversité des langues parlées sur la terre; mais ceux mêmes des philologues qui n'admettent point l'unité primitive du langage reconnaissent qu'il est impossible de rien conclure de là contre l'unité primitive de l'espèce humaine. « De ce fait, que les langues actuellement parlées sur la surface du globe se divisent en familles absolument irréductibles, sommes-nous autorisés à tirer quelques conséquences ethnographiques, à dire, par exemple, que l'espèce humaine est apparue sur des points différents, qu'il y a eu une ou plusieurs apparitions de l'espèce humaine? Voilà la question sur laquelle j'appelle votre attention. Eh bien ! assurément il faut répondre non à cette question. De la division des langues en familles, il ne faut rien conclure pour

(1) « L'assertion d'après laquelle il y aurait des peuples ou des tribus sans religion, dit un écrivain rationaliste, M. Tiele, repose soit sur des observations inexactes, soit sur une confusion d'idées. On n'a jamais rencontré de tribu ou de nation qui ne crût à des êtres supérieurs, et les voyageurs qui ont avancé cette opinion ont été plus tard contredits par les faits. » Tiele, *Manuel de l'histoire des religions*, trad. Vernes, 2^e éd., 1885, p. 12. L'homme seul est religieux, comme il est seul moral, Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 114-118.

la division primitive de l'espèce humaine. L'espèce humaine provient-elle d'une même apparition ou de plusieurs apparitions ? Je n'ai pas à m'occuper de cette question, elle n'est nullement philologique ; ce que je veux vous prouver, au contraire, c'est que la philologie n'apprend rien là-dessus (1). »

La linguistique a réduit jusqu'ici toutes les langues connues à trois grandes classes : langues monosyllabiques ou composées de monosyllabes ; langues agglutinantes, dans lesquelles les mots qui modifient le sens de la racine sont juxtaposés, et langues flexionnelles, dans lesquelles les mots qui expriment les diverses relations de nombre, de temps, etc., ont perdu leur forme primitive, comme dans nos langues européennes (2). On ne peut démontrer encore scientifiquement l'origine commune de ces trois classes de langues (3) ; mais le don de la parole, particulier et exclusif à l'homme, peut être regardé comme une preuve décisive de la parenté de tous les hommes.

309. — Réfutation de l'objection contre l'unité de l'espèce humaine tirée de l'impossibilité prétendue du peuplement de l'Amérique par les habitants de l'ancien monde.

Une dernière objection qu'on a faite contre l'unité de l'espèce humaine, c'est l'impossibilité d'expliquer par une immigration *l'origine des races américaines*. On prétend qu'elles sont autochtones et n'ont pas Adam pour père. Mais c'est là une assertion fautive.

Les origines de la population de l'Amérique ne sont pas encore bien connues, il est vrai. Toutefois, si l'on ignore qui a peuplé ce pays et dans quelle proportion, on sait du moins qu'il a pu être et a été peuplé, de fait, par plusieurs nations de l'ancien monde, lesquelles ont fourni chacune leur contingent.

(1) E. Renan, *Des services rendus aux sciences historiques par la philologie*, Conférence à l'Association scientifique de France, dans la *Revue politique et littéraire*, 16 mars 1878, p. 864.

(2) Cf. n° 338.

(3) Voir Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, ch. XI, p. 265 sq.

1° On nomme d'abord les Phéniciens. Ils visitèrent très probablement les Canaries, Madère, les Açores, et quelques-uns de leurs navires purent être poussés jusqu'en Amérique ; cependant nous n'avons de ce dernier point aucune preuve positive, ces navigateurs étant très jaloux de garder leurs découvertes secrètes. On raconte que les relations des voyages entrepris au-delà des colonnes d'Hercule étaient déposées à Carthage dans un temple que les Romains détruisirent avec Carthage elle-même.

2° Les Scandinaves ont certainement contribué au peuplement de l'Amérique. Nous savons par les sagas, récits héroïques de l'Islande, que les Islandais avaient découvert le Groënland et le Labrador au xi^e et au xii^e siècle de notre ère. On a retrouvé, il y a deux cents ans, au Massachussets, sur les bords du Taunton, un bloc erratique de granit sur lequel sont gravés en creux des caractères qui ne sont certainement pas l'œuvre des Indiens.

3° L'Asie septentrionale a peuplé le nord de l'Amérique. Encore aujourd'hui, pendant l'hiver, qui dure sept à huit mois, le détroit de Béhring devient un grand chemin de communication entre l'Amérique et l'Asie. Il a à peu près vingt lieues de large, et il est coupé par une île, située au milieu. Tous les ans, des sauvages traversent le détroit sur la glace, avec leurs familles, en traîneaux. Ils ne mettent que deux jours à faire la traversée, en campant la nuit dans l'île. Ce voyage est pour eux traditionnel et passé en habitude. Il a encore pour résultat d'amener quelquefois dans le Nouveau Monde des Asiatiques (1).

4° L'Inde, la Chine, le Japon ont aussi fourni une large part à la population américaine. On croit avoir trouvé, dans les livres chinois, des traces formelles de la connaissance de l'Amérique, qui serait appelée Fou-Sang, par l'historien Li-Yan. Ce qui est incontestable, c'est que le courant froid, qui sort de l'Océan Arctique par le détroit de Béhring, emporte vers le continent américain toutes les barques égarées dans

(1) Renseignements communiqués par M. Colin, supérieur des prêtres de Saint-Sulpice au Canada.

l'Océan Pacifique. M. Bancroft (1) rapporte que, depuis 1852, c'est-à-dire depuis la colonisation de la Californie par la race blanche, jusqu'en 1875, on a recueilli dans ce pays vingt-huit navires asiatiques, dont douze seulement étaient vides.

5° Les traditions indigènes confirment l'origine étrangère de la civilisation américaine. Quand Fernand Cortez envahit le Mexique, les habitants l'accueillirent comme s'ils attendaient son arrivée. Montézuma savait que des hommes blancs, barbus et industrieux, étaient annoncés par la tradition. Ils étaient autrefois venus et ils étaient partis, annonçant leur retour. Jadis Quetzalcoatl avait débarqué du fleuve Tampico, venant de l'Orient. Il enseigna au peuple mexicain l'art de travailler les métaux et de sculpter la pierre, puis il s'en retourna avec ses compagnons. Votan joua le même rôle chez les nations mayas : il soumit toutes les tribus de l'Amérique centrale et leur imposa des lois (2).

Les Américains du Nord et du Sud ne font donc pas exception à la règle générale, ils descendent comme nous d'Adam et d'Ève : [Dieu] a fait naître d'un seul toute la race des hommes, comme le disait S. Paul à Athènes (3).

§ IV. — DE L'ANTIQUITÉ DE L'HOMME.

310. — Quelles sont les questions à examiner au sujet de l'antiquité de l'homme.

La Bible attribue à l'homme une origine relativement récente ; c'est un des points qui soulèvent aujourd'hui le plus de contradictions. Nous examinerons : 1° quelles sont les

(1) *The Native Races of the Pacific States of North America*, 5 in-8°, New-York, 1875-1876, t. v, p. 52.

(2) Voir Bancroft, *ib.*, t. v, p. 479 ; Gaffarel, *Les Phéniciens en Amérique*, dans le *Congrès international des Américanistes, compte-rendu de la 1^{re} session*, 2 in-8°, Nancy, 1875, t. 1, p. 111 sq. ; de Nadailhac, *L'Amérique préhistorique*, in-8°, Paris, 1883 ; Hamard, *Bulletin scientifique*, dans la *Science catholique*, mai 1887, p. 396-398 ; Frd. von Hellwald, *Die amerikanische Völkerwanderung*, in-8°, Vienne, 1866 ; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 374-379.

(3) « [Deus] fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ. » Act., xvii, 26.

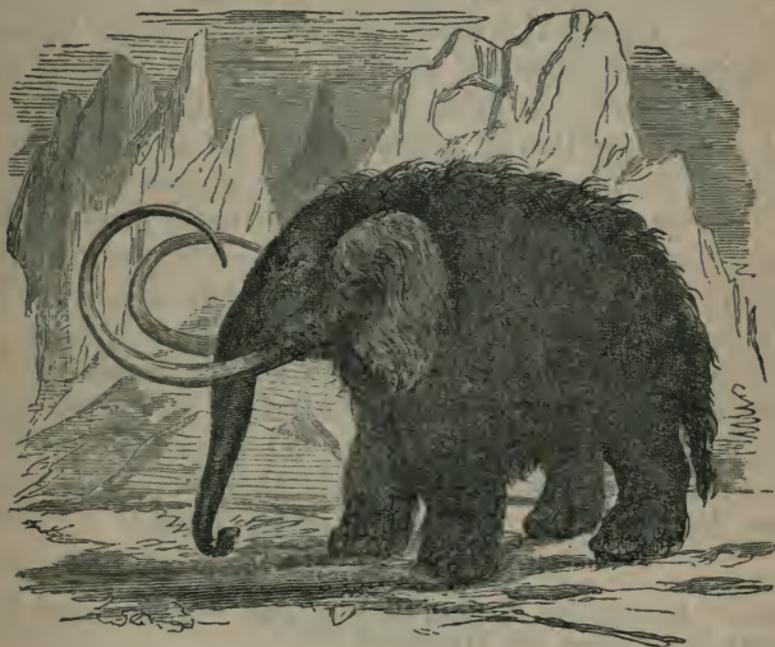
raisons qu'on allègue contre l'affirmation de la Genèse, et 2° à quelle date l'homme a été créé; nous traiterons, à cette occasion, de la chronologie biblique en général.

I. Réfutation des arguments allégués en faveur de l'antiquité de l'homme.

L'homme, la plus récente des créatures. — Réfutation des arguments paléontologiques, géologiques et historiques, par lesquels on entend établir l'antiquité de l'homme.

314. — Origine relativement récente de l'homme.

1° Les sciences naturelles, d'accord avec la Bible, établissent que l'homme est la plus récente des créatures. Aucune par-



57. — MAMMOUTH RESTAURÉ.

celle de forme humaine, aucun débris d'art ou d'industrie humaine ne s'est rencontré dans les roches stratifiées qui recèlent les débris organiques des animaux disparus avant les dernières couches du pliocène. L'homme a été tout au plus le contemporain du mammoth (1), du mastodonte, de

(1) Voir, Figure 57, un Mammouth restauré, gravure extraite des *Mon-*

l'ours des cavernes ; il ne leur a certainement pas été antérieur. On n'a pu jusqu'ici apporter aucune preuve décisive de l'existence de l'homme à l'époque tertiaire (1). Les savants hétérodoxes eux-mêmes reconnaissent qu'elle n'est nullement établie. « L'existence de l'homme tertiaire, dit un rationaliste allemand, M. Virchow, est un problème (2). » Il est donc inutile de s'arrêter à discuter une affirmation qui ne repose sur aucune preuve solide, mais il faut examiner quelle est la valeur des arguments directs, allégués en faveur de la haute antiquité de l'homme.

2° Un certain nombre de naturalistes et d'historiens prétendent que l'homme est vieux sur la terre de plus de cent mille ans. Quoiqu'il n'existe pas de chronologie biblique parfaitement déterminée, ainsi que nous le verrons plus loin (3), l'impression qu'on retire de la lecture de la Genèse, c'est que l'apparition du genre humain sur la terre est relativement récente (4). On ne doit donc admettre qu'il date de plusieurs milliers de siècles que si on le prouve d'une manière solide. Or, on ne le prouve point, comme nous allons le montrer, et il faut, par conséquent, s'en tenir à la croyance commune qui attribue à l'homme une origine peu ancienne. Nous réfuterons d'abord les arguments des paléontologistes et des géologues en faveur de l'antiquité de l'homme, et, en second lieu, ceux des historiens qui attribuent une date très ancienne à certains peuples, les Chaldéens, les Égyptiens, les Hindous et les Chinois.

tagnes, de M. Dupaigne, librairie Mame, à Tours. — Pour le mastodonte et l'ours des cavernes, voir Figures 48 et 50.

(1) Voir là-dessus les articles concluants de M. l'abbé Hamard, *l'Homme tertiaire*, dans la *Revue des questions scientifiques*, janvier et avril 1879, et son *Age de pierre et l'homme primitif*, in-12, 1883, p. 26 sq.

(2) Wirchow, *Discours au congrès des antropologistes et des médecins à Munich*, septembre 1877, dans la *Revue scientifique*, 8 décembre 1877, p. 542.

(3) Voir n° 314.

(4) Voir n° 276, 3°.

* 312. — 1^o Réfutation des arguments des paléontologistes et des géologues en faveur de l'antiquité de l'homme (1).

1^o La première raison qu'on allègue en faveur de l'antiquité de l'homme, c'est le temps considérable qui a dû s'écouler pour que l'homme *pût passer de l'état sauvage à l'état civilisé*. — On suppose ainsi que l'état sauvage est l'état primitif de l'homme. C'est là une erreur historique, réfutée non seulement par la Genèse, mais aussi par toutes les traditions anciennes qui placent un âge d'or au berceau de l'humanité. L'histoire témoigne d'ailleurs qu'aucune tribu ne s'est élevée d'elle-même de la barbarie à la civilisation, tandis qu'elle nous offre plusieurs exemples de dégradation (2). L'Asie, autrefois si florissante, est aujourd'hui en partie barbare; la Grèce et Rome, d'où nous est venue notre civilisation, avaient elles-mêmes tiré la leur de l'Égypte et de la Chaldée, qui avaient été civilisées les premières, parce qu'elles étaient proches des lieux où l'homme avait vu le jour.

2^o Le second argument apporté en faveur de l'antiquité de l'homme, c'est *la disparition de la plus grande partie de la faune quaternaire*. On suppose que cette disparition a eu lieu d'une manière lente et graduelle, et comme on sait que l'homme a vécu avec les animaux de cette faune, on en conclut que ce dernier a paru sur la terre depuis de longs siècles. — Il est vrai que l'abondance des restes laissés par la faune quaternaire induit à penser qu'elle a subsisté un long espace de temps, mais il est faux qu'on doive attribuer à l'homme la même durée, puisqu'il n'a été créé que vers la fin de cette époque, dite postpliocène. La disparition *lente et*

(1) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 401-448; Reusch, *La Bible et la Nature*, trad. Hertel, *Supputations géologiques de l'âge du genre humain*, leçons xxxii-xxxiv, p. 550 sq.; l'abbé Lambert, *Le Déluge mosaïque*, 2^e éd., ch. xi, *L'ancienneté de l'homme sur la terre*, p. 332 sq.; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 452 sq.

(2) *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 171-190.

graduelle de la faune quaternaire, du mammoth, du rhinocéros, est d'ailleurs une simple hypothèse. On peut faire et l'on a fait avec tout autant de vraisemblance des hypothèses contraires. Un changement considérable de température, qui suffit pour amener promptement l'extinction de races entières d'animaux, a pu avoir lieu « dans une seule saison, dit M. Brodie, et il n'y a peut-être pas plus de trois mille ans que les aborigènes de la Bretagne chassaient le mammoth et le rhinocéros, et que, les trouvant affaiblis par la chaleur inusitée de l'atmosphère, ils en faisaient une proie facile (1). » L'extinction des espèces ne saurait nullement servir à déterminer leur âge. Il y a au moins quarante espèces d'animaux et de mammifères qui se sont éteintes depuis les temps historiques, entre autre l'urus ou *bos primigenius* (2), décrit par Jules César, et le cerf à bois gigantesque ou *megaceros* (3), que les nobles Romains faisaient venir de la Grande-Bretagne à cause de sa chair succulente. Le sanglier, le cerf, le chevreuil et l'ours qui habitaient les montagnes des Cévennes, il y a deux siècles, ne s'y rencontrent plus. Le *dinornis* et l'*épiornis*, oiseaux gigantesques qui vivaient naguère à la Nouvelle-Zélande et à Madagascar, ont aujourd'hui complètement disparu (4). C'est d'ailleurs un fait certain que les espèces les plus grandes s'éteignent plus facilement et plus rapidement que les autres. On ne peut donc prouver l'antiquité de l'homme par la disparition du mammoth et de l'ours des cavernes.

3° On a essayé de tirer une preuve de l'ancienneté de l'homme du temps qu'il a fallu 1° pour le *soulèvement des côtes* ou 2° pour l'*accumulation des graviers*. Lyell a prétendu qu'un morcean de poterie trouvé à Cagliari, en Sardaigne,

(1) Brodie, *Remarks on the antiquity and nature of man*, 1854, p. 21 sq.; Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 414.

(2) Voir, Figure 58, l'urus ou *bos primigenius*, d'après Linné.

(3) Voir le *cervus megaceros*, Figure 49.

(4) Voir, Figure 59, le *dinornis giganteus*, dessiné par M. l'abbé Douillard, d'après le spécimen du Muséum d'histoire naturelle. L'oiseau a été reconstitué avec des os trouvés dans la province de Cantorbéry (Nouvelle-Zélande).



58. — URUS (*BOS PRIMIGENIUS*.)

remontait à douze mille ans, à cause de la hauteur où on l'avait trouvé (1). — 1° Tous les calculs qu'on veut établir sur les soulèvements du sol sont purement arbitraires, parce que l'élévation et l'affaissement des côtes n'ont rien de fixe dans la manière dont ils se produisent : ils peuvent durer des siècles comme aussi s'effectuer en quelques heures. En 1538, toute la côte de Pouzzoles, près de Naples, s'éleva de six mètres en une seule nuit. — 2° Il en est à peu près des dépôts de gravier comme des soulèvements du sol. On a surtout allégué la vallée de la Somme, dans les graviers de laquelle on a découvert d'anciens vestiges de l'homme, pour en conclure la haute antiquité de ce dernier ; mais rien ne prouve que ces graviers soient très anciens, parce que des causes particulières ont pu les accumuler en peu de temps. Deux cents ans ont suffi au Siméthe, la plus grande des rivières de Sicile, qui longe la base de l'Etna et se jette dans la mer à quelque distance au sud de Catane, pour se frayer un passage de trente mètres de large sur quinze de profondeur à travers les roches volcaniques les plus dures. Le même laps de temps peut avoir suffi à la Somme, qui coule sur un sol crayeux, pour se creuser son lit. Les milliers d'années que réclament certains géologues ne reposent sur rien de solide (2).

4° On allègue encore en faveur de l'antiquité de l'homme la *formation des tourbières* et la *croissance successive des diverses essences forestières* qu'elles contiennent et au milieu desquelles on rencontre des débris humains. — L'argument n'est pas sérieux. La tourbe se forme au fond des étangs par suite de la décomposition des matières végétales, et elle peut se former avec beaucoup de rapidité. On a parlé de milliers d'années pour la formation des tourbes de la Somme, qui contiennent des restes humains. Ces supputations sont chimériques. La destruction d'une forêt par une tempête, vers le milieu du xvii^e siècle, donna naissance à une tourbière à

(1) Dans un dépôt marin qui s'est élevé à près de 300 pieds (91 mètres) au-dessus du niveau actuel de la Méditerranée.

(2) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 435.

Lochbroom, dans le Rosshire, et les habitants en extrayaient de la tourbe moins d'un demi-siècle après. Lyell lui-même, l'ardent champion de l'antiquité de l'homme, dit dans ses *Principes de géologie* : « Toutes les armes et tous les ustensiles (coins, haches, etc.), trouvés dans les tourbières de France et de Grande-Bretagne, sont romains. Si bien qu'une grande partie des formations tourbeuses de l'Europe ne datent pas de plus loin que de Jules César. » Dans les temps les plus anciens, à l'époque de l'âge du bronze et de l'âge de la pierre, les tourbières devaient se former d'ailleurs plus promptement que de nos jours, parce que l'accumulation des matières végétales, dans les forêts primitives, devait être très rapide.

On a voulu établir, il est vrai, par les différentes essences forestières qu'elles contiennent, que certaines tourbières remontent à une antiquité très reculée. « En collectionnant et en étudiant une grande variété d'objets d'industrie humaine, découverts dans les tourbières, dit Lyell, les archéologues danois ont été conduits à établir une succession chronologique de périodes qu'ils ont appelées âges de la pierre, du bronze et du fer, selon la nature des matériaux qui ont servi à la fabrication des instruments. L'âge de la pierre coïnciderait avec la période de la première végétation, celle du pin d'Écosse, et, en partie du moins, avec celle de la seconde végétation ou du chêne. Une portion considérable de la période du chêne devrait coïncider avec l'âge du bronze, car des épées et des boucliers de ce métal ont été retirés de la tourbe où le chêne abonde. L'âge du fer correspondrait plus exactement à la période du frêne (1). » Comme on suppose que la période du pin d'Écosse date de six mille ans et qu'on a trouvé un couteau en silex sous un des arbres de la zone la plus ancienne, on en conclut que le Danemark était déjà habité il y a six mille ans. Mais ces chiffres ne sont justifiés par aucun fait. Des circonstances fortuites ont pu faire disparaître subitement des essences

(1) Lyell, *Antiquity of man*, p. 10; Pozzy, *La terre et le récit biblique*, p. 435.



59. — DINORNIS.

végétales. Le professeur américain Hitchcock a observé que les premières forêts de pins d'Écosse en Danemark peuvent avoir été détruites par le feu en une seule saison, comme cela arrive souvent dans l'Amérique du Nord, et avoir été remplacées plus tard par une autre végétation. Le temps considérables que réclament les géologues pour que le chêne et le frêne aient remplacé le pin n'est donc nullement exigé par la nature des choses. Il est même probable que les différentes essences forestières des tourbières du Danemark existaient en même temps, mais à des altitudes différentes. Des accidents particuliers, l'extension des marais, par exemple, furent cause que ces essences se superposèrent les unes aux autres et produisirent ainsi l'arrangement constaté par les naturalistes.

5° On apporte enfin comme argument en faveur de l'antiquité de l'homme les *ossements humains* ou les *objets d'art enfouis dans les terrains d'alluvion*. Dans le bas de la vallée du Nil, on n'a rencontré nulle part des restes organiques d'espèces d'éteintes, mais partout des fragments de poteries et de briques cuites. On a attribué au moins 30,000 ans à un morceau de brique découvert dans le limon du Nil, à 22 mètres de profondeur, à 60 ou 90 centimètres au-dessous du niveau de la Méditerranée, parce qu'on admet que l'accroissement moyen du dépôt des sédiments dans le delta du Nil est de 63 centimètres par siècle. En réalité, tous ces calculs, comme ceux qu'on a faits sur les deltas des fleuves d'Amérique et autres semblables, reposent sur des bases arbitraires et fausses; ils supposent que les dépôts se sont toujours faits d'une manière régulière et constante, ce qui n'est pas, car ils devaient être beaucoup plus considérables lorsque la masse d'eau était jadis plus abondante, sans parler des révolutions accidentelles et des causes diverses qui ont pu agir sur la formation des agglomérations sédimentaires. Ainsi, en Égypte, en particulier, on a constaté divers indices de mouvements du sol qui détruisent toutes ces supputations. Ces mouvements ont pu produire, en effet, des dépressions dans une partie de la vallée du Nil tandis que l'autre est

restée stationnaire; le Nil a rempli en peu de temps le creux ainsi formé, au moyen de la vase qui est maintenant entraînée dans la mer. Les calculs fondés sur l'hypothèse d'un progrès uniforme dans les dépôts s'appuient donc sur une donnée fausse (1).

Concluons. « Nous venons de passer en revue successivement tous les arguments [scientifiques] qui ont été produits en faveur de la haute antiquité de l'homme. Nous croyons pouvoir dire qu'il n'y en a aucun qui prouve ce qu'on a voulu lui faire prouver. La plupart sont des hypothèses pures ou des indications hâtives qui reposent sur des faits imparfaitement observés. Il se peut que plus tard de nouvelles découvertes nous obligent à modifier la date généralement assignée à l'apparition de l'homme sur la terre; la chronologie biblique sur ce point n'est pas tellement précise que notre foi dût en être ébranlée ou troublée. Mais jusqu'ici, et au point où est la science, rien absolument ne confirme l'assertion pourtant si confiante des géologues qui reculent indéfiniment l'origine de notre espèce dans le lointain des siècles passés (2). »

* 313. — 2° Réfutation des arguments historiques allégués en faveur de l'antiquité de l'homme.

Après avoir montré que les sciences naturelles ne prouvent point que l'homme soit très ancien sur la terre, il faut établir que l'histoire profane ne le prouve pas davantage (3). Parmi les peuples anciens, il en est quatre qui s'attribuent une très haute antiquité : les Chaldéens, les Égyptiens, les Hindous et les Chinois.

1° Les *Chaldéens*, d'après les fragments de Bérosee qui nous ont été conservés, faisaient commencer leur histoire environ 500,000 ans avant notre ère. Dix rois avaient régné, avant

(1) Pour un exposé plus développé et une réfutation plus complète, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 491-503.

(2) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 447.

(3) Voir Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, ch. XII-XIV, p. 289 sq., et appendice III, p. 389; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 504-547.

le déluge, l'espace de 432,000 ans ; quatre-vingt-quatre rois régnèrent, après le déluge, pendant 33,094 ans (1). Tout le monde convient que ces chiffres sont fabuleux. La plaine de Sennaar, c'est-à-dire la Babylonie, fut, comme nous l'enseigne la Bible et comme le confirment, pour leur part, les découvertes modernes, le berceau des premières grandes sociétés humaines. On a trouvé sur les bords du Bas-Euphrate des monuments qui nous font connaître les noms de plusieurs rois antérieurs à Abraham. Un cylindre de Nabonide, découvert en 1882, place le règne du roi Naram-Sin plus de 3,500 ans avant Jésus-Christ, mais nous ignorons par quel moyen Nabonide pouvait calculer la date de Naram-Sin et quelle confiance mérite son calcul.

2° L'histoire de l'Égypte paraît de prime abord exiger un espace de temps beaucoup plus considérable que celle de la Chaldée. Au commencement de ce siècle, les incrédules ont cru que les zodiaques de Denderah et d'Esné prouvaient la fausseté de la Bible, et démontraient que l'homme était beaucoup plus ancien que ne l'enseigne la Genèse. Leur supposition était fautive ; les égyptologues ont établi que ces zodiaques, auxquels on attribuait une très haute antiquité, étaient de l'époque des empereurs romains Tibère et Adrien. Mais d'autres preuves, par exemple, les monuments de la vallée du Nil, les plus anciens qu'il y ait au monde, établissent que ce pays a été peuplé à une époque fort ancienne et que la civilisation y a fleuri de très bonne heure. Toutefois, la chronologie de son histoire est loin d'être fixée ; les savants qui s'en sont occupés sont en désaccord entre eux de 2,000 à 4,000 ans (2). Les Égyptiens n'avaient point d'ère propre-

(1) Eusèbe, *Chronic. arm.*, I, 4, 2, éd. Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. VIII, 1833, p. 18.

(2) Cette incertitude sur la chronologie égyptienne existait déjà du temps de Diodore de Sicile. Il dit que les Égyptiens comptaient, depuis l'érection de la grande pyramide, les uns mille ans, les autres trois mille quatre cents ans. Voici les chiffres divers donnés par les chronologistes modernes pour la date du roi Ménès : Henne de Sargans : 6467 av. J.-C. ; Champollion-Figeac, 5867 ; Lesueur, 5773 ; Bœckh, 5702 ; Unger, 5613 ; Lieblein, 4717 ; Brugsch, 4455 ; Lauth, 4157 ; Lepsius, 3892 ;

ment dite; ils n'avaient d'autre point de repère historique que les années de règne de leurs rois. On calcule les dates de leur histoire par l'addition des années de règnes; mais, outre les altérations qu'ont pu subir quelques-uns de ces chiffres, on ignore si plusieurs dynasties n'ont pas régné simultanément dans diverses parties du pays, de sorte qu'on est hors d'état de juger si les chiffres de la durée de ces dynasties doivent être ajoutés ou non à la somme totale de la durée de l'empire d'Égypte, etc. (1). Les Égyptiens admettaient trois dynasties mythologiques : la première des dieux de premier ordre, la seconde des dieux de second ordre ou héros, et la troisième de trente demi-dieux mânes. On supposait que les dieux avaient régné 13,900 ans et les demi-dieux 4,000. Ménès, roi de This ou Abydos, le premier des rois humains, fonda la 1^{re} dynastie. A partir de Ménès jusqu'aux rois perses, Manéthon compte trente dynasties royales (2). Dès le temps de Ménès, comme le constatent les monuments, la civilisation était déjà florissante en Égypte. C'est sous la iv^e dynastie que furent construites les pyramides de Chéops, de Chéphren et de Mykérinos. Plusieurs historiens font régner les rois de cette époque vers l'an 3,000 av. J.- C. (3). En réalité, jusqu'ici rien n'est certain, et l'on ne peut condamner la Bible sur de simples incertitudes.

Bunsen, 3623; Gumpach, 2785; Rœckerath, 2782; Poole, 2717; Wilkinson, 2330; Palmer, 2224. Différence entre les deux extrêmes : 4200 ans. *Chilianeum*, 1869, t. 1, p. 73. Une telle divergence suffit pour montrer combien les bases de la chronologie égyptienne sont peu sûres. C'est ce que reconnaît M. Brugsch, *Geschichte Aegypten's*, 1877, p. 36, ainsi que Mariette, dans ses *Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte*, 1879, p. 3-6.

(1) Quod si temporum copia exuberet, dit déjà Eusèbe, reputandum sedulo est plures fortasse Ægyptiorum reges una eademque ætate extitisse. » *Chron. arm.*, 1, 20, 3, éd. Mai, *Nova coll.*, t. viii, col. 96. La simultanéité des dynasties peut être regardée comme certaine en plusieurs cas; Brugsch, *Geschichte Aegypten's*, 1877, p. 36; Raska, *Die Chronologie der Bibel*, 1878, p. 189.

(2) D'après George le Syncelle, *Chronogr.*, éd. de Bonn, t. 1, p. 98, Manéthon aurait raconté l'histoire de 113 générations de rois, faisant un total de règne de 3,555 ans.

(3) S. Birch, *Egypt.*, p. 23.

3° Les *Hindous* s'attribuent une antiquité fabuleuse (1). — 1° Ils font remonter à des millions d'années leur *Surya Sidhanta* ou *Livre des sciences* ; mais, selon Bentley, il ne date pas de plus de sept à huit cents ans, et les observations astronomiques sur lesquelles il est fondé ont leur point de départ entre le XII^e et le XVI^e siècle av. J.-C. — 2° L'ère de Brahma, dont parle le poème épique du *Râmâyana*, n'est pas antérieure au X^e siècle av. J.-C. Quoique l'histoire de l'Inde commence à une époque plus reculée, l'antiquité que s'attribuent les brahmanes est en contradiction avec les faits. On ne trouve pas de trace de gouvernement régulier dans ce pays avant les deux mille ans qui ont précédé l'ère chrétienne, c'est-à-dire que l'Inde n'apparaît dans l'histoire qu'après l'Égypte et la Chaldée. — 3° Quant à la littérature sacrée des Hindous, on l'a faite aussi extrêmement ancienne ; mais d'après Lassen, dont l'autorité en ces matières est universellement reconnue, les Védas n'ont pas été rédigés avant le XV^e siècle qui a précédé notre ère (2). Les lois de Manou ou le *Manarva-Dharma-Sastra*, sont du XI^e ou du X^e siècle av. J.-C.

4° Les *Chinois* datent l'origine de leurs institutions de trois millions deux cent soixante-dix mille ans avant J.-C. — L'auteur des plus anciennes annales de la Chine, appelées le *Chou-King*, est Confucius, qui vivait au V^e ou VI^e siècle av. J.-C. Deux cents ans après sa publication, le *Chou-King* fut brûlé par ordre impérial. L'ordre fut si bien exécuté qu'on ne put en retrouver plus tard d'exemplaire. Il fut refait, dit-on, sous la dictée d'un vieillard qui prétendit le savoir par cœur. L'autorité d'un pareil document est, par conséquent, très contestable. L'antiquité qu'on attribue à la Chine ne repose pas cependant sur d'autres fondements. Abel Rémusat fait remonter l'histoire des Chinois à l'an 2637 avant Jésus-Christ.

(1) Voir Wiseman, *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, VI^e discours, 2^e part., éd. Migne, *Démonstr. évang.*, t. xv, col. 355 sq.

(2) Voir n^o 229. Le Rig-Véda n'a pu être fixé par l'écriture avant le III^e siècle avant Jésus-Christ.

Nous pouvons donc conclure que ni la chronologie chinoise, ni la chronologie indienne, égyptienne ou chaldéenne, ne sont en opposition réelle avec la Bible.

II. De la chronologie biblique et de la date de la création de l'homme.

Incertitudes sur la véritable chronologie biblique. — Désaccord des chiffres dans les différents textes de la Bible. — Lacunes possibles dans les listes généalogiques. — La chronologie des Septante est suffisante pour satisfaire les exigences légitimes de la paléontologie et de l'histoire.

314. — Incertitudes sur la véritable chronologie biblique.

Après avoir établi que l'homme ne remonte pas à l'antiquité fabuleuse que lui attribuent faussement certains savants, nous devons examiner s'il est possible de déterminer à quelle date il a été créé et traiter, à cette occasion, la question aujourd'hui si discutée de la *chronologie biblique* (1).

On fixe généralement, parmi nous, la création d'Adam à l'an 4004 avant l'ère chrétienne, mais il faut observer : 1^o que ce chiffre repose sur des calculs contestables, et 2^o qu'il est actuellement impossible de résoudre, avec une entière certitude, le problème de l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre.

Il existe de nombreux *systèmes* de chronologie biblique, mais, en un certain sens, il n'existe pas de chronologie biblique proprement dite (2). Il n'existe pas non plus de chronologie ecclésiastique officielle. « C'est une erreur de croire,

(1) On peut voir sur la chronologie, Reusch, *La Bible et la Nature*, trad. Hertel, leçon xxxi, p. 535-545; Hettinger, *Apologie du Christianisme*, trad. Jeannin, 1870, t. III, p. 304-333; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. III, p. 437 sq.

(2) « Sylvestre de Sacy était à coup sûr, dit le P. de Valroger, *L'âge du monde et de l'homme*, p. 66-67, un excellent juge des questions qui nous occupent. Nul homme de notre temps ne l'a égalé dans l'étude comparée des langues et des littératures sémitiques. D'autant plus convaincu du caractère divin de la Bible qu'il la connaissait mieux et connaissait mieux aussi l'histoire profane, il ne pensait pas qu'on dût s'inquiéter pour la défense de la chronologie biblique. Et l'une des raisons qu'il donnait, dit-on, pour rassurer les chrétiens troublés à ce sujet, c'était qu'il n'y a pas de *chronologie biblique*. » Ce mot, qui serait faux dans le sens absolu, est vrai dans le sens où nous l'expliquons.

dit Mgr Meignan, que la foi catholique enferme l'existence de l'homme dans une durée qui ne peut dépasser six mille ans. L'Église ne s'est jamais prononcée sur une question aussi délicate (1). » L'Ancien Testament ne connaît point d'ère (2), c'est-à-dire de point de départ fixe choisi pour compter les années et servir de terme de comparaison à tous les autres événements, comme par exemple la date de la naissance de Jésus-Christ. Il contient néanmoins des données chronologiques, c'est-à-dire des éléments de calcul dont on peut se servir pour construire une chronologie, quoique aucun auteur inspiré ne nous présente une chronologie toute faite. Ces éléments sont les générations des patriarches et le nombre d'années pendant lesquelles ils ont vécu. Dans l'état où ils nous sont parvenus, ils sont insuffisants pour établir une chronologie rigoureuse et absolument certaine.

Pour supputer, en effet, exactement les années depuis la création de l'homme, à l'aide des tableaux des générations des patriarches, il faudrait : 1° posséder les vrais chiffres écrits par les auteurs sacrés dans le Pentateuque et dans les autres livres inspirés; 2° avoir des listes généalogiques complètes, c'est-à-dire sans lacunes. — 1° Il est évident que si les chiffres bibliques ont été altérés et que si nous manquons des moyens nécessaires pour les rétablir dans leur intégrité, nous ne pouvons plus affirmer que tel chiffre est vrai. — 2° De plus, comme la chronologie sacrée a été construite *artificiellement* par l'addition de l'âge des patriarches et en parlant de la supposition que la liste des générations est complète, si cette hypothèse est fautive et que Moïse ait omis

(1) Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, 1869, p. 163. — « De auctoritate Septuaginta interpretum supra hebraicum textum et de ætate mundi, écrivait Mabillon aux membres de la congrégation de l'Index, non videtur... quidquam statuendum, ... quia latina Ecclesia Septuaginta interpretum calculum quatuor primis sæculis secuta est, eundemque etiam nunc Romana Ecclesia retinet in martyrologio suo ad Natalem Domini. » *Votum de quibusdam I. Vossii opusculis ; Ouvrages posthumes* de D. J. Mabillon, 1724, t. II, p. 60.

(2) Les livres des Machabées, écrits peu avant la venue de Jésus-Christ, connaissent seuls une ère, celle des Séleucides, mais cette ère ne commence que l'an 312 av. J.-C.

une ou plusieurs générations, on voit aisément qu'il est impossible de savoir quel temps s'est écoulé, par exemple, de Noé jusqu'à Abraham; il résulte aussi de là que toutes les chronologies données jusqu'ici sont trop courtes. Or, 1^o les chiffres bibliques ne nous sont pas parvenus sans altération et 2^o il n'est pas constaté que les listes généalogiques soient complètes.

315. — I. Désaccord des chiffres dans les différents textes de la Bible.

Nous n'avons aucun moyen efficace et infaillible de savoir quels ont été les chiffres primitifs de la Genèse, car tous les textes anciens que nous possédons sont en complet désaccord entre eux. Rien ne s'altère dans les manuscrits aussi facilement que les chiffres, parce que le sens de la phrase ne permet pas au copiste de discerner quel est le véritable signe qu'il doit lire dans l'original, quand cet original est mal écrit; aussi tous les chiffres qu'on rencontre dans les copies diverses des auteurs anciens, quels qu'ils soient, grecs, latins, hébreux, sont plus ou moins contradictoires. Dieu n'a pas voulu faire un miracle pour garantir de toute altération les dates du texte sacré. Elles n'intéressent ni le dogme ni la morale, et il a jugé, dans sa sagesse, qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce que nous restassions dans l'ignorance sur la véritable chronologie. Il n'a pas voulu nous apprendre dans les Évangiles si le ministère public de Notre-Seigneur avait duré un, deux, trois ou quatre ans et plus, et l'on peut apporter des raisons, qui ne sont pas sans force, en faveur de chacune de ces opinions; il n'a pas jugé non plus nécessaire de nous faire savoir le nombre exact d'années qui s'est écoulé depuis la chute d'Adam jusqu'à la venue du Rédempteur.

Ainsi, par exemple, il existe une divergence d'environ 1,350 ans entre la chronologie des Septante et celle de la Bible hébraïque, reproduite par notre Vulgate. Le texte grec, qui est la plus ancienne version de l'Ancien Testament, compte 2,242 ans avant le déluge; l'hébreu et notre Vulgate,

1,656; le Pentateuque samaritain n'en compte que 1,307. Du déluge à la vocation d'Abraham, les Septante ont 1,147 ans, l'hébreu et le latin 364 et le samaritain 1,017. De ces chiffres si divers, quels sont les vrais? Tous même ne sont-ils pas altérés? C'est là une question à laquelle personne ne peut répondre (1). La critique est impuissante à résoudre le problème. L'Église ne se prononce pas. Pendant les six premiers siècles de notre ère, les écrivains ecclésiastiques grecs et latins ont admis la chronologie des Septante. L'Église grecque l'admet encore aujourd'hui. Le martyrologe romain l'a également conservée; il place la création 5,199 ans, le déluge 2,957 av. J.-C. Depuis le xvi^e siècle, les critiques ont réussi à faire prévaloir généralement la chronologie du texte hébreu, qui place la création 4,000 ans, et le déluge 2,350 ans environ av. J.-C.; mais chaque savant a plus ou moins modifié ces chiffres : on compte plus de 200 systèmes chronologiques (2), tous fondés sur les données bibliques, diversement combinées entre elles ou modifiées d'après les variantes des textes.

(1) Comme tous les manuscrits hébreux que nous possédons procèdent d'une même source, ils sont d'accord entre eux; mais nous savons que les divers manuscrits des Septante ne l'étaient pas. Pour les temps antédiluviens, Eusèbe donne un total de 2,242 ans, Jules Africain, de 2,262; Clément d'Alexandrie, de 2,148; Josèphe, de 2,156. Du déluge à Abraham, Eusèbe compte 945 ans; Théophile d'Antioche, 936; George le Syncelle, 1,070; Jules Africain, 940; Clément d'Alexandrie, 1,175; Josèphe, 993. Raska, *Die Chronologie der Bibel*, 1878, p. 3, 11. Voir les textes mêmes des Pères, *ib.*, p. 318 sq.

(2) En ne tenant compte encore que des principaux, des Vignoles, il y a près d'un siècle et demi, comptait déjà plus de deux cents systèmes : « J'ai recueilli moi-même, dit-il, plus de deux cents calculs différents, dont le plus court ne compte que 3,383 ans depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ, et le plus long en compte 6,984. C'est une différence de trente-cinq siècles. » Des Vignoles, *Chronologie de l'histoire sainte et des histoires étrangères qui la concernent, depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la captivité de Babylone*, 2 in-4^o, Berlin, 1738, t. 1, Préface, p. III. Parmi les plus célèbres chronographes, Baronius, le P. Morin, Vossius, Pezron, ont défendu la chronologie des Septante, en la modifiant plus ou moins; Usserius, Joseph Scaliger, Petau, celle du texte hébreu. (Voir Pezron, *L'antiquité des temps rétablie et défendue contre les Juifs et les nouveaux chronologistes*, in-4^o, Paris, 1687, p. 19 sq.)

316. — II. Lacunes dans les listes généalogiques.

Non seulement nous ignorons quels sont les vrais chiffres primitifs des listes généalogiques de la Bible, mais nous ignorons si ces listes mêmes sont tout à fait complètes. Tous les chronologistes ont admis, jusque dans ces derniers temps, qu'il n'y avait pas de lacunes dans la chaîne des générations patriarcales, et la pensée de soulever un doute sur ce point ne s'est même pas présentée à leur esprit. Cependant, de nos jours, des exégètes se sont demandé si Moïse n'avait pas fait des omissions dans ses énumérations des premiers hommes. Un jésuite allemand, le P. Knabenbauer, en particulier, a étudié cette question (1), et il n'hésite pas à déclarer qu'il peut y avoir des lacunes dans les généalogies de la Genèse. Pour établir sa thèse, il allègue les listes qu'il est possible de contrôler et dans lesquelles il manque quelquefois des anneaux intermédiaires. L'Évangile de S. Luc compte (avec les Septante) un anneau de plus que le texte hébreu et la Vulgate, savoir, Caïnan (2). Nous lisons dans la Genèse : *Arphaxad vécut 35 ans et il engendra Salé, et il vécut après qu'il eut engendré Salé 303 ans* (3). S. Luc dit : *Salé, qui fut le fils de Caïnan, qui le fut d'Arphaxad* (4). Ce passage de S. Luc nous montre, de plus, qu'il ne faut pas entendre le mot *engendra* d'une façon rigoureuse, car, quoique la Vulgate dise : *Arphaxad... engendra Salé*, Arphaxad ne fut pas le père, mais seulement le grand-père de Salé. L'Évan-

(1) *Bibel und Chronologie*, dans les *Stimmen aus Maria-Laach*, t. vi, 1874, p. 362-372. Un autre Jésuite, le P. Belynyck, avait précédé le P. Knabenbauer dans cette voie. « Il n'existe pas de chronologie dans la Bible, avait écrit le P. Belynyck, en 1868. Les généalogies de nos Livres Saints, dont on a déduit des séries de dates, présentent parfois des lacunes. Combien manque-t-il d'années à cette chaîne interrompue? On ne saurait le dire. Il est donc permis à la science de reculer le déluge d'autant de siècles qu'elle le trouvera nécessaire. » *Anthropologie*, dans les *Études religieuses*, avril 1868, p. 578. Voir aussi le P. Brucker, dans la *Controverse*, mars 1886, p. 387-393.

(2) Luc, III, 36; Septante, Gen., XI, 12-13.

(3) Gen., XI, 12-13.

(4) Luc, III, 36.

gile de S. Matthieu prouve également que le verbe *engendra* est usité dans un sens très large. Nous y lisons, en effet : *Joram engendra Ozias* (1); et cependant entre Joram et Ozias, il manque trois membres : Ochozias, Joas et Amazias (2). Cette expression est donc employée ici uniquement parce que, comme l'a justement observé M. Schegg, « c'est le terme consacré dans les listes généalogiques, qu'il s'agisse d'une génération immédiate ou médiate (3). »

Le mot *fils* est encore moins précis en hébreu que le mot *engendra* et s'applique quelquefois à des personnages qui ne sont que les descendants éloignés de ceux que cette dénomination de fils semble indiquer comme leurs pères. Les exemples abondent : Zacharie est appelé fils d'Addo (4), quoiqu'il ne fût que son petit-fils (5); — Laban est appelé fils de Nachor (6), quoiqu'il fût fils de Bathuel, fils de Nachor (7); — Jéhu est appelé fils de Namsi (8), quoiqu'il ne fût que son petit-fils (9). — Jésus-Christ est souvent appelé fils de David. — De même, Subael, contemporain de David, est qualifié fils de Gersom (10), le fils de Moïse, mort plusieurs siècles avant la naissance de son descendant, Subael, etc. — Le mot fils n'implique donc pas rigoureusement une filiation véritable.

Il est possible, par conséquent, qu'il y ait des omissions dans la liste des patriarches antédiluviens et postdiluviens. De même que S. Matthieu a omis plusieurs personnages dans sa généalogie de Notre-Seigneur, afin d'avoir trois séries de quatorze noms chacune, de même les générations patriarcales antérieures à Abraham ont pu être réduites

(1) Matt., I, 8.

(2) Voir n° 478.

(3) P. Schegg, *Evangelium nach Matthäus*, 1863, t. I, p. 36. — Cf. Patrizi, *De Evangeliiis*, 1858, t. II, p. 61-62.

(4) I Esd., v, 1.

(5) Zac., I, 1, 7.

(6) Gen., xxix, 5.

(7) Gen., xxiv, 7, et xxviii, 5.

(8) III Reg., xix, 16; IV Reg., ix, 20; II Par., xxii, 7.

(9) IV Reg., ix, 2, 14.

(10) I Par., xxvi, 24.

symétriquement, par un procédé mnémotechnique du même genre, à dix générations antédiluviennes et dix générations postdiluviennes, c'est-à-dire, comme on l'a remarqué, au nombre des doigts des deux mains, qui ont été l'origine du système décimal (1). « [Les Juifs] sont persuadés, dit Richard Simon, que les généalogies de leurs [premiers patriarches] sont abrégées (2). »

Il ne faut pas considérer l'hypothèse des lacunes dans les listes généalogiques de la Genèse comme un fait démontré, excepté pour Caïnan, dont l'existence est attestée par S. Luc; mais la seule possibilité des omissions permet de répondre à toutes les objections qu'on peut soulever au nom des diverses sciences, histoire, paléontologie, etc., contre la chronologie biblique. Si les savants parvenaient à prouver que la date qu'on assignait généralement à la création de l'homme n'est pas assez reculée, il en résulterait que les systèmes des chronologistes sont faux, mais le texte biblique demeurerait toujours lui-même hors de cause.

317. — La chronologie des Septante, qui permet de placer la création de l'homme 6,000 ans environ avant J.-C., est-elle suffisante pour satisfaire les justes exigences de la paléontologie et de l'histoire?

Dans l'état actuel des recherches scientifiques et historiques, il n'est nullement démontré que l'homme remonte au-delà de la date que permettent de lui assigner les chiffres que nous trouvons dans la Bible. Un certain nombre de savants catholiques contemporains croient même qu'une durée de 4,000 ans est suffisante pour contenir tous les événements qui se sont accomplis dans l'humanité avant J.-C.; mais si l'on trouve ce chiffre trop restreint, on peut très bien l'augmenter d'un tiers et placer la création d'Adam 6,000 ans environ avant l'ère chrétienne, en acceptant la chronologie des Septante, comme le fait le martyrologe romain.

(1) Voir ma lettre au P. de Valroger, dans *L'âge du monde et de l'homme* de cet auteur, p. 49-50.

(2) *Histoire critique du Vieux Testament*, t. II, c. 4, édit. de 1685, p. 210; Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, 1869, p. 166, 358.

Nous avons vu, en effet (1), que la version grecque, par l'âge qu'elle assigne aux patriarches dans les listes généalogiques, nous donne un total d'environ 6,000 ans avant J.-C. Les partisans du texte hébreu combattent, il est vrai, la chronologie des Septante. Ces derniers, disent-ils, ont augmenté, systématiquement et sans raison, de cent ans, l'âge des patriarches postdiluviens, afin de mettre la Bible d'accord avec la chronologie égyptienne. Mais s'il faut reconnaître le fait de l'addition systématique, qui est réel, on peut croire qu'elle n'est pas sans fondement.

Le P. Tournemine, un des plus savants rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, l'a expliqué de la manière suivante. Le texte hébreu (2) raconte que Sem avait *cent ans*, quand il engendra Arphaxad, et ensuite qu'Arphaxad, à *trente-cinq ans*, engendra Salé; Salé à *trente ans* engendra Héber, et ainsi de suite. On peut supposer que pour Arphaxad, Salé et les cinq patriarches suivants, l'écrivain sacré a constamment sous-entendu les *cent ans*, énoncés la première fois pour Sem. L'usage de telles ellipses ne répugne, en effet, nullement au caractère laconique du style hébraïque, et nous en faisons encore usage dans nos langues, quand nous parlons des principes de 89, de l'an 40, etc. Cependant, comme une pareille suppression pouvait produire des malentendus et des erreurs chez les étrangers qui ignoraient les usages des Hébreux, les Septante, en traduisant l'original en grec, rétablirent les chiffres sous-entendus et écrivirent tout au long qu'Arphaxad avait engendré Salé à *cent trente-cinq ans*, que Salé avait engendré Héber à *cent trente ans*, etc. Les Samaritains avaient déjà fait la même chose, dans leur texte, pour la même raison (3).

Du reste, quoi qu'il en soit de l'origine des chiffres contenus dans les Septante, il est certain qu'ils ont été adoptés

(1) Voir n° 315.

(2) Gen., xi, 10 sq.

(3) Tournemine, *Dissert. chronol.*, à la fin de son édition de Ménochius, 1768, t. iv, p. 187. Cf. dans la *Civiltà cattolica*, *Le prime dinastie della Caldea*, 19 avril 1879, p. 173-174. Voir Lenglet-Dufresnoy, *Tablettes chronologiques*, part. 1, p. x.

par tous les Pères de l'Église grecque, et par la plupart des Pères de l'Église latine; on a, par conséquent, le droit de les accepter et de les défendre (1). En usant de ce droit et en donnant à l'homme une antiquité d'environ huit mille ans, on satisfait aux justes exigences de l'histoire et de la paléontologie, puisque on ne peut prouver jusqu'ici par aucun fait *certain* que l'homme remonte à une époque plus reculée.

CHAPITRE IV.

LE DÉLUGE.

318. — Division du chapitre.

Nous exposerons en trois articles : 1° L'histoire du déluge; 2° la réfutation des objections contre le déluge; 3° l'histoire de Noé après le déluge (2).

ARTICLE I.

Histoire du déluge.

Le déluge anéantit le genre humain, à l'exception de Noé et de sa famille. — L'arche. — L'existence du déluge confirmée par la tradition universelle. — Est-elle également confirmée par la géologie? — De l'universalité du déluge.

319. — Ce qu'on entend par déluge. — Le déluge anéantit le genre humain, à l'exception de Noé et de sa famille.

Le mot *déluge*, dans son acception ordinaire, désigne l'inondation générale qui anéantit le genre humain tout

(1) Il faut reconnaître, d'ailleurs, que quelques-uns des chiffres des Septante offrent des difficultés sérieuses, par exemple l'âge qu'ils assignent à Mathusalem, lorsqu'il engendra Lamech, d'où il résulterait qu'il aurait survécu 14 ans au déluge. Cette question était déjà très discutée au temps de S. Jérôme. Voir ce qu'il en dit, *Hebraicæ Quæst. in Gen.*, v, 25, t. xxiii, col. 995 sq. Sur la chronologie des Septante, cf. S. Augustin, *De Civ. Dei*, l. xv, c. xiii, 11, t. xli, col. 452.

(2) Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 239-269.

entier, à l'exception de Noé et de sa famille (1). Les géologues donnent le nom de *diluvium* à des formations de graviers et de limon qu'on attribue à de vastes inondations ayant précédé ou inauguré la période actuelle.

2° Le déluge de Noé eut pour cause la corruption des hommes; il fut un châtement de Dieu. Noé fut épargné à cause de la sainteté de sa vie, avec ses enfants, Sem, Cham et Japhet, au moyen de l'arche que le Seigneur lui fit construire. Elle flotta au-dessus des eaux, et quand le grand cataclysme fut terminé, elle s'arrêta, probablement non loin des lieux où elle avait été fabriquée (2), sur les montagnes de l'Arménie, qui furent ainsi le second berceau de l'humanité. Noé, par l'ordre de Dieu, avait pris avec lui sept couples d'animaux purs et deux d'animaux impurs (3) pour qu'ils pussent repeupler la terre (4).

(1) Voir sur le déluge, l'abbé Lambert, *Le déluge mosaïque, l'histoire et la géologie*, 2^e éd., 1870; Hettinger, *Apologie du Christianisme*, trad. Jeannin, t. III, appendice II du ch. v, p. 333.

(2) Pianciani, *Cosmogonia naturale*, dans la *Civiltà cattolica*, juillet 1862, p. 163. Cf. J. van den Gheyn, S. J., *Le séjour de l'humanité post-diluvienne*, in-8°, Bruxelles, 1883.

(3) On n'est pas d'accord sur le nombre d'animaux de chaque espèce qui furent introduits dans l'arche. S. Ambroise, S. Jean Chrysostome, Théodoret, S. Jérôme, *Epist. cxxiii, ad Ageruchiam*, 12, t. xxii, col. 1054, pensent qu'il y avait sept individus purs et deux individus impurs; d'autres croient qu'il y avait sept couples d'animaux purs et deux d'impurs: S. Aug., *De Civ. Dei*, l. xv, c. 27, t. xli, col. 473; *Contra Faustum*, l. xii, c. xv, xxxviii, t. xlii, col. 263, 274. Cf. Pianciani, *loc. cit.*, p. 318.

(4) Alfred de Vigny, « dans une description d'une remarquable énergie, » dit Nettement (*Histoire de la littérature française sous la Restauration*, l. iv, n° vi, 2^e éd., 2 in-8°, Paris, 1858, t. i, p. 363), peint ainsi le déluge:

Tous les vents mugissaient, les montagnes tremblèrent;
Des fleuves arrêtés les vagues reculèrent
Et, du sombre horizon dépassant la hauteur,
Des vengeances de Dieu l'immense exécuter,
L'Océan apparut. Bouillonnant et superbe,
Entraînant les forêts comme le sable et l'herbe,
De la plaine inondée envahissant le fond,
Il se couche en vainqueur dans le désert profond,
Apportant avec lui comme de grands trophées,
Les débris inconnus des villes étouffées,
Et là, bientôt plus calme en son accroissement,
Semble dans ses travaux s'arrêter un moment,
Et se plaire à mêler, à briser sur son onde,
Les membres arrachés au cadavre du monde.

320. — De l'arche de Noé.

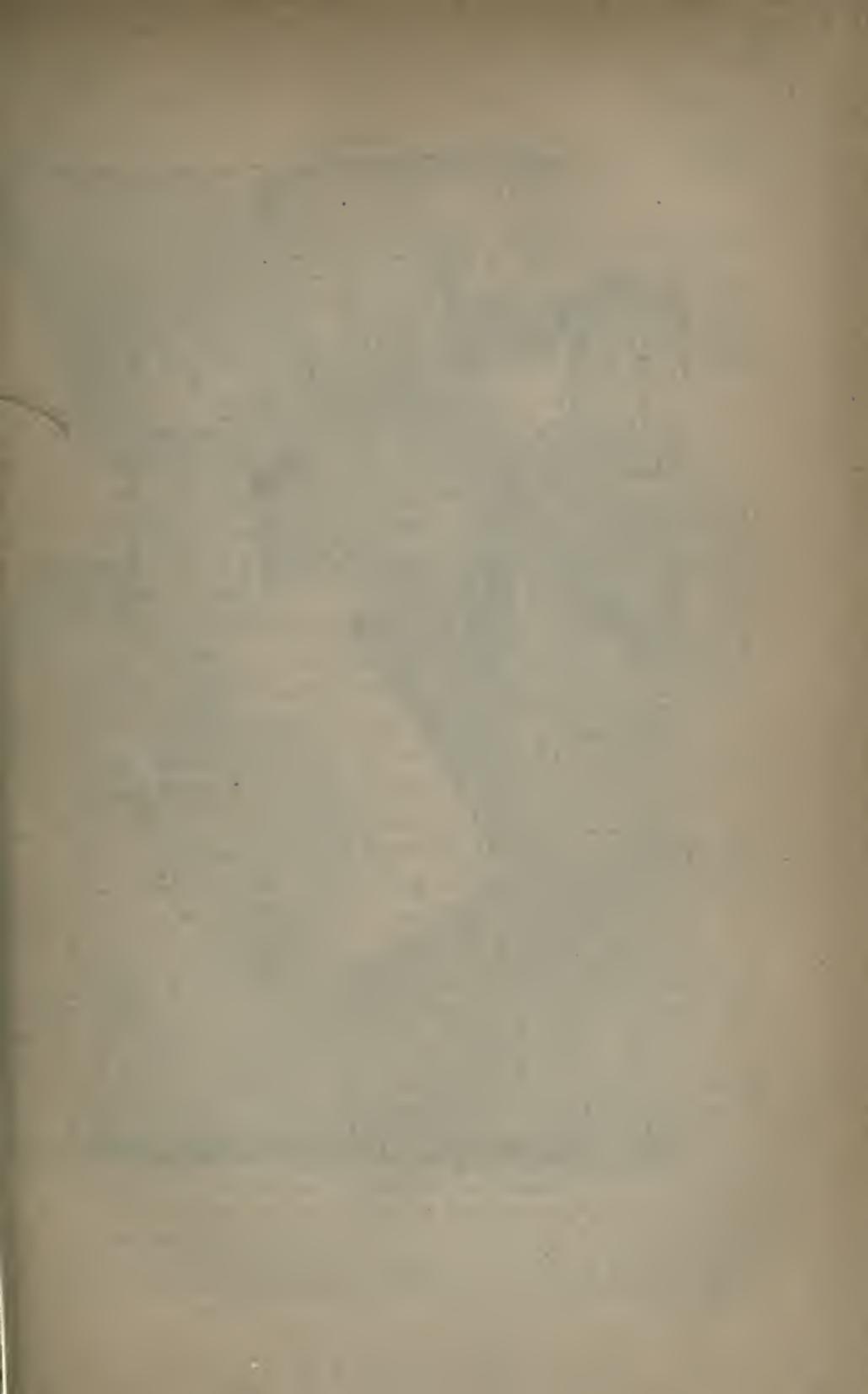
Nous ignorons quelle était au juste la forme de l'arche. Elle est appelée en hébreu *thébah*, mot qu'on ne retrouve plus que dans l'Exode (1), pour désigner la petite nacelle de papyrus dans laquelle fut placé Moïse, quand il fut exposé sur le Nil. Dans l'Exode, il désigne une petite barque par un nom égyptien copte (ⲑⲓⲃⲓ). Tout ce que nous pouvons dire de l'arche de Noé, c'est que c'était une sorte de coffre. Elle était en bois de *gopher*, c'est-à-dire en cyprès, bois que sa légèreté et sa durée rendent très propre aux constructions navales. Les planches furent enduites de *kopher* ou bitume, à l'extérieur et à l'intérieur, pour qu'elle ne fit point eau. Elle était distribuée en un certain nombre de *qinnim* ou *nids*, c'est-à-dire de petits compartiments, superposés de manière à former trois étages. Une ouverture (*tsóhar*) donnait entrée au jour, mais nous ignorons comment elle était disposée.

L'arche avait 300 coudées de longueur, 50 de largeur, et 30 de hauteur. Si la mesure employée ici est la coudée ordinaire, ces dimensions équivalent à environ 150 mètres de longueur, 25 de largeur et 15 de hauteur (2). Elles dépassent celles d'un grand navire de nos jours, mais il ne faut pas oublier que l'arche n'était pas, à proprement parler, un vaisseau destiné à naviguer ; elle avait été construite seulement pour flotter comme une grande maison de bois, de forme oblongue, et elle était très propre au but pour lequel elle avait été faite, c'est-à-dire à porter une forte cargaison et à bien se tenir sur l'eau. Un riche marchand hollandais, Pierre Jansen, en a donné la preuve. Il construisit en 1604, à Hoorn, un bâtiment de mêmes proportions que l'arche, quoique plus petit, et il constata que, s'il n'était pas apte aux voyages de long cours et à une marche rapide, il était

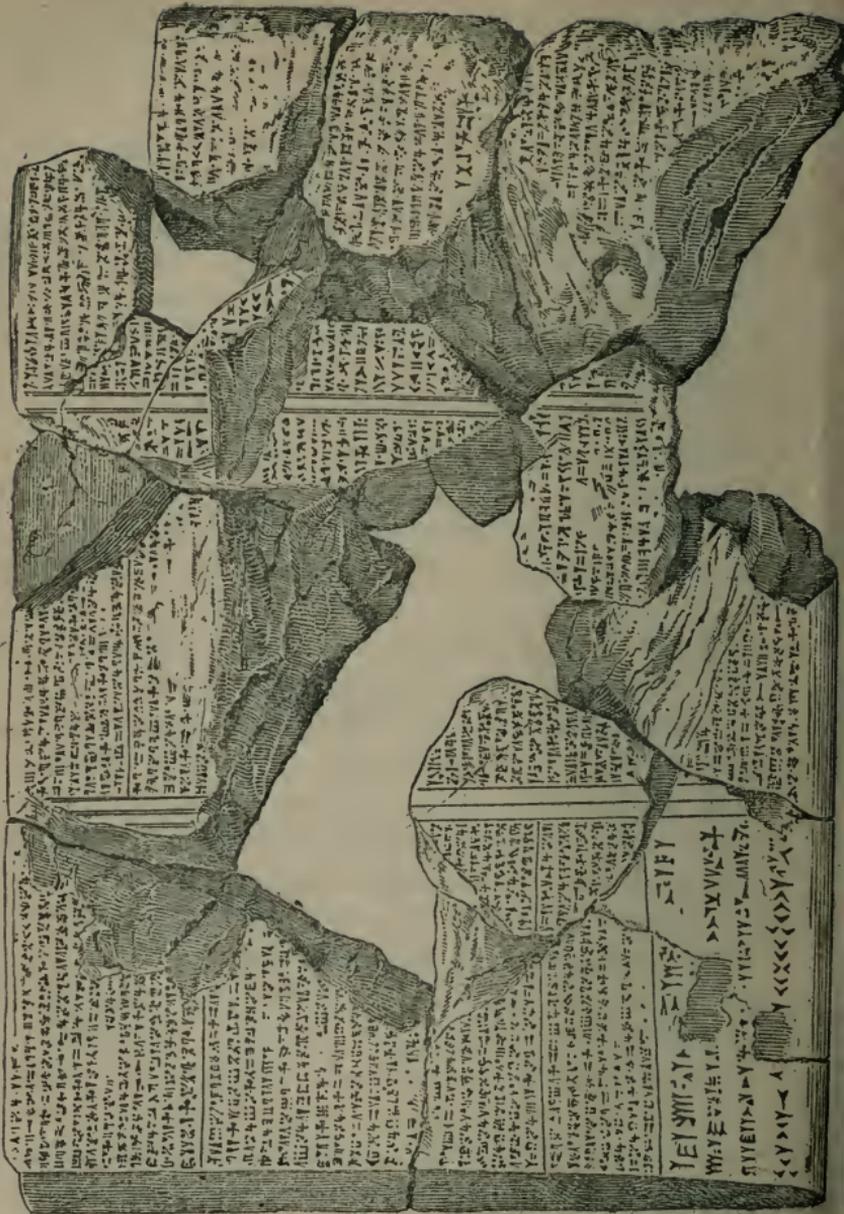
Le déluge a été souvent chanté par les poètes et représenté par les peintres.

(1) Ex., II, 3.

(2) Voir n° 187.



60. — FAC-SIMILE D'UNE TABLETTE CUNEIFORME CONTENANT LE RÉCIT CHALDIÉEN DU DÉLUGE.



très commode pour le fret : on calcula qu'il pouvait contenir un tiers de plus de marchandises que les autres vaisseaux, sans exiger un plus grand nombre de bras pour le manœuvrer (1).

321. — L'existence du déluge confirmée par la tradition universelle.

« La tradition du déluge universel, dit Bossuet, se trouve par toute la terre (2). » On peut distinguer trois principaux cycles de traditions concernant la destruction du genre humain par une inondation générale :

1^o Traditions de l'Asie occidentale. — 1^o Chez les Chaldéens, le récit de ce grand événement est si conforme à celui de la Genèse, qu'il est certain que les deux narrations provenaient de la même source, avec cette seule différence que les Hébreux l'avaient seuls conservée dans toute sa pureté (3).

— 2^o La mythologie phénicienne racontait la victoire de Pont (la mer) sur Demarous (la terre). —

3^o La médaille d'Apamée qui représente le déluge est célèbre. On y voit une sorte de vaisseau carré, flottant sur les eaux, dans lequel apparaissent un homme et une femme. Au-dessus sont des oiseaux : l'un



61. — NOÉ DANS L'ARCHE ET HORS DE L'ARCHE.

(1) Sur l'arche, figure de l'Église, on peut lire S. Augustin, *De Civ. Dei*, l. xv, c. xxvi, 1, t. xli, col. 472. Voir aussi S. Ambroise, *De Noe et arca liber*, t. xiv, col. 361-416. Cf. Hurter, *De arca Noe Ecclesiae typo*, dans ses *Opuscula Patrum selecta*, t. III, p. 217-233; Tailhan, *Christologia Veteris Testamenti*, autographe, Laval, p. 37-41.

(2) Bossuet, *Discours sur l'hist. univ.*, 1^{re} partie, 1^{re} époque, *Œuvres*, éd. Lebel, t. xxxv, p. 11. Sur les traditions historiques se rapportant au déluge, voir l'abbé Lambert. *Le déluge mosaïque*, 2^e éd., 1870, ch. III-v, p. 43 sq.; Lüken, *Traditions de l'humanité*, l. II, ch. II, t. I, p. 249-350; *Concordance des traditions des peuples sur le déluge*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, septembre 1836, p. 158.

(3) On peut voir le récit chaldéen du déluge, découvert en 1872, dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. I, p. 260 sq. Voir, Figure 60, un fac-simile d'une tablette du récit cunéiforme du déluge.

est perché sur le navire, l'autre arrive en volant vers le premier et porte entre ses pattes un rameau d'olivier (1). Noé et sa femme y sont également représentés après leur sortie de l'arche. Tous ces détails rappellent incontestablement ceux que donne la Genèse. — 4° Les Syriens prétendaient que les eaux du déluge s'étaient écoulées de la terre dans un grand abîme qu'on montrait près d'Hiérapolis en Phrygie. — 5° Les Arméniens assuraient, du temps de l'empereur Auguste, qu'il y avait encore, dans leur pays, sur la montagne Barris (le vaisseau), des restes de l'arche. — 6° Toutes ces traditions orientales tiennent de très près au récit de Moïse, de même que les traditions si connues de l'Hellade, concernant le déluge d'Ogygès (2) et le déluge de Deucalion (3).

2° Un autre cycle de traditions asiatiques se compose de celles des *Hindous*, des *Perses* et des *Chinois*. — 1° Les premiers ont conservé sous diverses formes le souvenir du déluge : Brahma annonce à Manou l'approche de l'inondation, il lui ordonne de construire un navire et d'y mettre toute espèce de semences. Manou obéit ; il est sauvé des eaux ; son vaisseau s'arrête sur le mont Himalaya et il devient le père de la nouvelle race humaine (4). — 2° Les Perses mêlent le déluge avec leur cosmogonie. Ils attribuent à la corruption des hommes par Ahrimane l'inondation qui les détruisit. — 3° Les Chinois disent que Fo-hi, à qui ils rapportent

(1) Voir Figure 61. Sur l'arche est écrit : ΝΩΕ (Noé). On lit autour du type : ΕΠΙ ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ ΑΡΤΕΜΑ Γ (*Artémas étant chargé de présider aux jeux pour la 3^{me} fois*). En exergue : ΑΗΑΜΕΩΝ (*des Apaméens*). Le droit de cette médaille porte l'effigie de Septime Sévère (193-211), empereur sous lequel elle a été frappée à Apamée en Phrygie. Il en existe de semblables avec l'effigie des empereurs Macrin (217-218), et Philippe (244-249). Nous n'avons pas de preuves que la tradition d'Apamée soit antérieure à l'ère chrétienne.

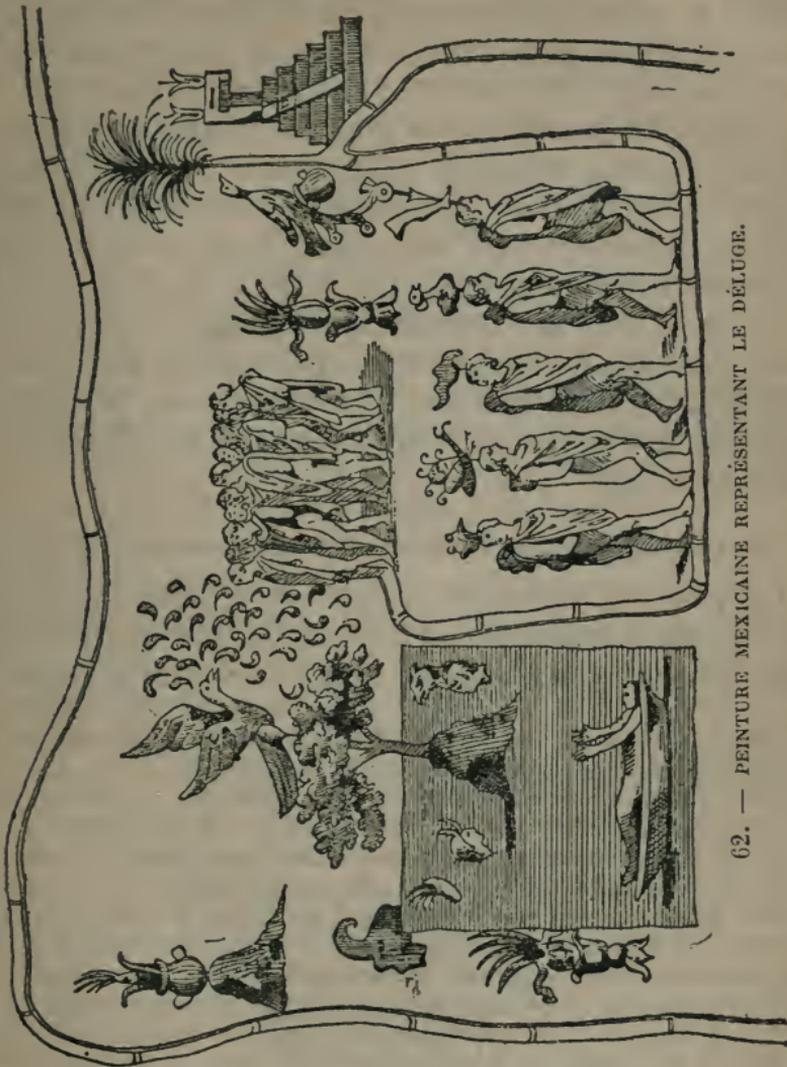
(2) Jules Africain, dans Eusèbe, *Præp. Ev.*, x, 40, t. XXI, col. 841.

(3) Pindare, *Olymp.*, IX, 37 sq. : Apollodore, *Biblioth.*, I, 7 ; Ovide, *Metam.*, I, 260 ; Lucien, *De Dea Syra*, c. 12-13 ; Plutarque, *De Solert. anim.*, n° 13.

(4) Bopp, *Die Sündfluth*, in-8° Berlin, 1829 ; F. Nève, *La tradition indienne du déluge dans sa forme la plus ancienne*, Paris, 1851, ou dans les *Annales de philosophie chrétienne*, IV^e série, t. III, avril et mai 1849, p. 245 et 325.

l'origine de leur civilisation, échappa au grand cataclysme avec sa femme, ses trois enfants et ses trois filles.

3° Le troisième cycle de traditions concernant le déluge se



62. — PEINTURE MEXICAINE REPRÉSENTANT LE DÉLUGE.

trouve en *Amérique* et en *Océanie*. — 1° Les Iroquois racontent qu'un chien annonça à son maître que la pluie allait noyer la terre et l'engagea, pour échapper à la destruction universelle, à se sauver dans un bateau avec tout ce qu'il désirait conserver (1). — 2° Les Mexicains représentaient, dans leurs pein-

(1) Schoolcraft, *Notes on the Iroquois*, p. 358-359. Pour les traditions

tures, leur Noé, appelé Coxcox, Cipactli ou Tepzi, au milieu des eaux, dans une barque, avec sa femme Xochiquetzal. Les hommes, après le déluge, étaient muets ; une colombe, de la cime d'un arbre, leur distribua des langues. Quelques autres traits rappellent non moins clairement l'histoire biblique (1). — 3° Les habitants des îles Fidji disent qu'après que leur patrie eut été peuplée par le premier homme et la première femme, il tomba une pluie si abondante que le sol fut totalement submergé ; mais avant que les parties les plus élevées fussent ensevelies sous les eaux, deux grandes barques apparurent conduites, l'une par Bokora, le Dieu des charpentiers, l'autre par Rokola, son principal ouvrier. Elles sauvèrent huit personnes (2). — La tradition générale confirme donc le récit biblique. La race nègre est la seule chez laquelle on n'ait pas rencontré jusqu'ici de souvenirs certains du déluge.

322. — L'existence du déluge est-elle confirmée par la géologie ?

Les premiers géologues avaient cru trouver des preuves directes de la submersion d'une partie, au moins, de la terre, dans les temps historiques, c'est-à-dire lorsque notre pla-

américaines sur le déluge, voir de Nadaillac, *L'Amérique préhistorique*, p. 527-533, et *Les premiers hommes*, t. II, p. 96-101.

(1) La Figure 62 nous montre d'abord Coxcox dans sa barque de cyprès, flottant sur les eaux du déluge. Du milieu des eaux s'élève la montagne de Colhuacan, couronnée par un arbre, sur lequel est posée une colombe qui distribue des langues aux hommes issus de Coxcox, encore muets. Au-dessous on voit les ancêtres des tribus des Aztèques, se dirigeant vers le lieu de leur migration. Sur leurs têtes sont les symboles hiéroglyphiques qui expriment le nom de leur tribu. Leur première station est marquée à Cholula, indiquée par sa pyramide à degrés, surmontée d'un autel. Tout auprès est un palmier et derrière le palmier se lit le nom de Cholula en hiéroglyphes mexicains. — Cette gravure est faite d'après la copie d'un manuscrit indigène de Cholula, exécutée en 1566 par un religieux dominicain, Pedro de los Rios, qui, moins de cinquante ans après Cortez, recueillit avec soin les traditions indigènes. Le style barbare de l'art mexicain est altéré dans la reproduction de cette peinture, dont l'original est perdu, mais l'authenticité du document est incontestable. Voir Al. de Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, in-f°, Paris, 1810, p. 226-227, et planche xxxii.

(2) W. Smith, *Dictionary of the Bible*, t. II, p. 573.

nète était déjà habitée par l'homme ; mais aujourd'hui leur opinion est généralement abandonnée (1) ; et il faut convenir qu'à première vue elle est peu vraisemblable, car une inondation d'une année environ seulement n'a pu laisser sur le sol des traces assez durables pour être reconnues avec certitude après plusieurs siècles, assez caractéristiques pour être distinguées d'autres inondations antérieures.

1° Il existe entre les terrains tertiaires et les terrains actuels, sur presque tous les points de notre globe, une couche formée de gravier, d'argile, de sable, de cailloux roulés ; c'est dans cette couche que les premiers observateurs crurent reconnaître les traces du déluge de Noé : ils attribuèrent les sédiments qu'on y rencontre à cette grande inondation, et ils donnèrent en conséquence au terrain qui les renferme le nom de *diluvium*. Les géologues actuels ont conservé le nom de diluvium, mais ils expliquent autrement la formation de ces dépôts de sable et d'argile, auxquels on donne aussi aujourd'hui le nom de formation quaternaire et de période postpliocène. D'après les savants contemporains, le diluvium n'est pas l'œuvre d'une année et d'un cataclysme violent, mais le fruit d'une longue série de révolutions diverses, conformes aux lois ordinaires de la nature, dans lesquelles l'eau joue un rôle important, mais non exclusif. Si le déluge noachique a été un agent de ces révolutions, il n'a pas été le seul.

2° C'est à cette période qu'appartiennent les *blocs erratiques*. On appelle ainsi une multitude de rocs, qui, de leur pays d'origine, ont été transportés au loin dans toute l'Europe septentrionale, dans la Grande-Bretagne, dans les contrées scandinaves, dans l'Allemagne du Nord et dans une grande partie de la Russie. On en rencontre également en

(1) « Le déluge n'a pas été une époque géologique, dit M. l'abbé Moigno, mais un événement historique, » puisque la Genèse suppose la conservation du règne végétal et que la couche à laquelle les géologues ont donné le nom de terrain *diluvien* ne s'élève guère au-delà de 300 mètres, ce qui ne suppose pas un déluge universel, couvrant les sommets des plus hautes montagnes. » Lettre de M. l'abbé Moigno à l'*Univers* du 27 août 1873.

Asie, sur les montagnes de l'Himalaya, au Liban, au Sinaï, dans les États-Unis et dans la Nouvelle-Zélande, de même qu'au nord et au sud des Alpes occidentales. Des blocs erratiques se sont détachés des plus hauts sommets des Alpes centrales et se sont répandus sur toute la Suisse, en deçà du Jura, et dans l'Italie septentrionale. De Humboldt, Léopold de Buch (1) et autres supposèrent que ces rocs avaient été transportés par les eaux ; il était ainsi tout naturel de voir en eux des témoins du déluge mosaïque ; mais l'explication imaginée par ces savants est aujourd'hui abandonnée, parce que, outre la difficulté de rendre compte, au moyen d'une inondation, du déplacement de masses rocheuses de plus de dix mille mètres cubes, elle est en contradiction manifeste avec l'observation exacte des blocs erratiques eux-mêmes, dont les angles ne sont pas brisés et arrondis, comme ils le seraient certainement s'ils avaient été roulés par les eaux : ils ont été charriés par des glaces flottantes, et ce sont les glaciers, non le déluge, qui expliquent l'existence des blocs erratiques. On doit en conséquence renoncer à tirer de ces blocs, comme l'avait fait le cardinal Wiseman, dans ses *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, une preuve géologique de la réalité du déluge biblique.

3° Il est également difficile de regarder comme une preuve certaine et directe du déluge mosaïque, ainsi qu'ont tenté de le faire divers apologistes, l'existence des *cavernes à ossements* et des *brèches osseuses*, dans lesquelles on rencontre, mêlés ensemble, des débris de squelettes humains et de squelettes d'animaux, sur presque tous les points du globe. Il est possible, et aucun savant ne pourra démontrer le contraire, que quelques-uns de ces dépôts tirent en effet leur origine de la grande catastrophe racontée par la Genèse, mais on ne saurait l'établir directement pour aucun d'entre eux, et il est certain, pour plusieurs, que les débris qu'on y rencontre accumulés proviennent de causes tout à fait diffé-

(1) L. von Buch, *Ueber die Ursachen der Verbreitung grosser Alpen-geschiebe* (1811), dans ses *Gesammelte Schriften*, t. II, 1870, p. 597-623.

rentes : inondations partielles, habitation des cavernes par les hommes primitifs, etc.

4° Ainsi, il faut en convenir, on ne peut pas assurer avec certitude que la géologie confirme, d'une manière directe, le fait du déluge noachique, mais on peut soutenir au moins qu'elle le confirme d'une manière indirecte, loin de le contredire, en nous montrant partout des traces d'inondations partielles, dont elle est d'ailleurs incapable de déterminer exactement la date.

Comme nous l'avons déjà remarqué, tous les géologues admettent que, dans les terrains de formation récente, il existe des couches appelées diluviennes. Ce nom leur est donné parce qu'elles ont été formées par un diluvium ou inondation (1). Après la période tertiaire, lorsque l'homme et les animaux actuels existaient déjà sur la terre, des changements plus ou moins considérables se sont opérés à diverses reprises, sur la surface de notre globe, et le mouvement des eaux a été la cause de ces changements. Le déluge mosaïque doit être l'une des inondations qui ont contribué à modifier ainsi la face de la terre. C'est pendant les inondations diluviennes qu'une partie des cavernes à ossements ont été remplies, du dehors, par des débris d'animaux, des cailloux roulés et du sable.

5° La géologie ne saurait donc nier la possibilité du déluge mosaïque ; elle nous fournit plutôt des témoignages en sa faveur, puisqu'elle constate que notre globe a subi de nombreuses inondations partielles, plus ou moins analogues à celle dont la Genèse nous a conservé l'histoire (2).

323. — De l'universalité du déluge.

L'universalité du cataclysme décrit dans la Genèse peut s'entendre dans un triple sens : — 1° en ce sens général que les eaux couvrirent la terre tout entière, sans en laisser un seul point à sec ; — 2° en ce sens restreint qu'elles inondèrent seulement la terre habitée ; — 3° en ce sens plus res-

(1) Voir n° 319, 1°.

(2) Voir *Science catholique*, novembre 1888, p. 764.

treint encore qu'elles ne firent périr que la race de Seth, et non l'humanité tout entière.

I. *Premier système. Universalité absolue du déluge.* — Les anciens commentateurs croyaient que le déluge avait été universel dans le sens le plus large du mot, et qu'il n'y avait pas un seul point du globe qui n'eût été enseveli sous les eaux. Ils prenaient selon toute la rigueur de la lettre les mots du texte sacré : *Aquæ prævaluerunt nimis super terram, operatique sunt omnes montes excelsi sub universo cælo; quindecim cubitis altior fuit aqua super montes quos operuerat* (1). — Les raisons sur lesquelles ils s'appuient sont : 1° les termes qu'emploie Moïse et qui ne paraissent souffrir aucune exception ; 2° l'universalité des traditions concernant le déluge (2).

II. *Second système. Universalité du déluge relativement à la terre habitée.* — 1° Des théologiens de nos jours pensent,

(1) Gen., vii, 19-20. — Quelques anciens écrivains ecclésiastiques (*nonnulli dicunt*) ont soutenu que le déluge n'avait pas été universel pour la terre habitée. Cf. *Quæstiones et responsiones ad orthodoxos*, q. xxxiv, inter *Opera S. Justinii*, t. vi, col. 1282. S. Éphrem, S. Jean Chrysostome et autres ont cru que le déluge n'avait pas atteint le Paradis terrestre. Bède ne se prononce point. In *Gen.*, v-viii, t. xci, col. 226.

(2) D'Avino, *Enciclopedia dell'Ecclesiastico*, 3^e éd., 1878, t. i, p. 850-852. A ces deux raisons, il en ajoute une troisième, « tirée de l'examen du globe terrestre ; » mais on ne peut la traiter comme une preuve sérieuse, car elle n'est qu'un tissu d'erreurs. Il donne en effet comme preuve physique de l'universalité du déluge l'existence des vallées dans toute la terre ; elles ont toutes été produites, d'après lui, par le déluge ; il oublie que la Genèse dit qu'il y avait des montagnes au moment du déluge et par conséquent des vallées. La géologie établit d'ailleurs que les montagnes et les vallées sont de beaucoup antérieures à l'époque de Noé. — Une autre preuve physique de l'universalité du déluge alléguée par d'Avino, c'est la présence de coquillages fossiles sur les montagnes : ils y ont été déposés par les eaux du déluge. Aucun savant n'accepte cette explication. Ces fossiles sont de plusieurs siècles antérieurs au déluge. — La raison tirée des traditions, vraie en soi, n'est pas plus concluante. Elle prouve seulement que les hommes qui ont conservé le souvenir du déluge descendent de Noé, mais pas autre chose. Quant à la première raison, celle qui est tirée des expressions du texte sacré, elle est la seule qui demande à être discutée. Voir p. 583. — En faveur de l'universalité absolue du déluge, on peut voir aussi Moigno, *Les splendeurs de la Foi*, 1877, t. iii, p. 1118-1133.

néanmoins, qu'il n'est pas nécessaire d'interpréter d'une manière aussi générale les paroles de la Bible, et que Moïse a voulu marquer que toute la race humaine, à part les huit personnes qui étaient renfermées dans l'arche (1), a été anéantie par le déluge; mais non que les eaux aient couvert la terre entière sans la moindre exception. En d'autres termes, ils admettent l'universalité du déluge dans le second sens que nous avons indiqué, mais non dans le premier. Les principaux représentants de cette opinion sont des Pères de la Compagnie de Jésus : le P. Pianciani (2), qui l'a exposée et soutenue à Rome, le P. Bellynck, le P. Schoupe, le P. Nicolai, etc. (3). Elle est généralement

(1) I Petr., III, 20.

(2) Pianciani, *Cosmogonia naturale comparata col Genesi, appendice sopra il diluvio*, § 14-15, dans la *Civiltà cattolica*, 19 septembre 1862, p. 28 sq. — Voir aussi Lambert, *Le Déluge mosaïque*, 2^e éd., p. 370-387.

(3) La question de l'universalité du déluge fut posée à Rome en 1685. Les opuscules d'Isaac Vossius, dans lesquels ce savant émettait l'opinion que le déluge n'était pas universel, ayant été déferés à l'Index, la sacrée Congrégation demanda à Mabillon ce qu'il pensait du sentiment de ce critique. Le savant bénédictin répondit : « Sane quod attinet ad Scripturam, hæc non incongrue sensu Vossiano explicari potest. Nam *omnes montes et omnis caro* commode referri possunt ad terram tunc habitatam : siquidem, ut scribit Vossius in *Epistola ad Colvium*, p. 387, vocabulum *omnis* aliquando ad subjectum particulare in libris sacris restringitur. Favet huic responsioni præter alios Augustinus in *Epistola ad Paulinum* (al. 59, nunc 149) : *Scripturæ mos est, inquit, ita loqui de parte tanquam de toto*. Præterea Cajetanus (*in Gen.*) et nonnulli alii doctores catholici quædam *cacumina montium supereminentium* a Noemi diluvio excipiunt. Imo addit Cajetanus ex communi sententia interpretum, exemptum fuisse ab aquis diluvii montem, *in quo est paradisus terrestris, ubi diluvii tempore erat Enoch adhuc vivens*. Non ergo præmissa Scripturæ loca ita rigide accipienda sunt, ut nihil exceptum fuerit a diluvio universali. Sola proinde controversia erit circa plus et minus. Jam vero Ecclesia nihil unquam de re diserte definivit. » *Votum de quibusdam I. Vossii opusculis; Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon*, 1724, t. II, p. 62. Mabillon fait remarquer de plus, p. 61, que cette opinion n'est contraire ni à la foi ni aux mœurs. Nous devons ajouter qu'il ne donne pas un argument, digne cependant d'être cité, le sentiment de quelques écrivains ecclésiastiques, que nous avons indiqués p. 580. Il dit, p. 61, qu'il ne connaît pas d'auteurs anciens qui l'aient soutenu, pas même Théodoret qu'avait cité Vossius. Théodore de Mopsueste avait cependant admis la non universalité du déluge. Quoi qu'il en soit, la congrégation de l'Index se rangea à l'avis de Mabillon. « Romæ dum moratur,

admise par ceux qui se sont occupés récemment de l'accord de la Bible avec les sciences naturelles (1).

2° *Première preuve, tirée de la notion que Noé et Moïse avaient de la terre.* — Malgré des apparences contraires, ce système n'est point en contradiction avec le texte inspiré. C'est une règle d'herméneutique, posée par tous les interprètes des Saintes Écritures, que, pour déterminer le sens littéral d'un passage, il faut se reporter à l'époque où il a été écrit et l'entendre comme l'ont entendu l'auteur et ceux à qui il s'adressait (2). — Au moment où eut lieu la grande catastrophe, toute la terre habitable n'était pas encore peuplée (3). Noé et Moïse n'entendaient pas, par la terre entière, le globe terrestre tel qui nous est connu aujourd'hui, depuis la découverte de l'Amérique et après toutes les explorations modernes, mais la partie du monde alors habitée. « Nous ne sommes pas injuste envers Noé et ses fils, non plus qu'envers le libérateur d'Israël, dit le P. Pianciani, quand nous supposons que, comme leurs contemporains et leurs descendants, ils ignoraient l'existence de l'Amérique

raconte Massuet, ad congregationem Indicis inter consultores vocatus, sententiam pronuntiare suffragiumque promere jussus de quibusdam libris Vossianis de diluvio non universali, tanta cum eruditione et modestia protulit, ut mirati Cardinales secundum eum sententiam dixerunt. » *Annales ordinis S. Benedicti*, t. v, 1713, *Præfatio Renati Massuet*, n° xxiv, p. 18. Cf. Glaire, *Les Livres Saints vengés*, 1^{re} éd., t. 1, p. 277-278; Darras, *Histoire de l'Église*, t. 1, p. 288-289. — M. Bonnetty, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet 1838, a analysé l'opuscule de Vossius et cité des extraits de lettres de Mabillon, p. 49-52. — Les opuscules de Vossius furent mis à l'*Index*, mais sans spécification d'erreur, par décret du 2 juillet 1686. Voir E. Mangenot, *L'universalité restreinte du déluge à la fin du xvii^e siècle*, dans la *Science catholique*, février et mars 1890, p. 148-158; 227-239.

(1) Voir J. Gonzalez-Arintero, O. P., *El diluvio universal*, ch. v, art. II, in-8°, Vergara, 1891.

(2) « Omnis Scriptura intelligenda est ex mente auctoris vel scriptoris. Omnis Scriptura vel locus etiam Scripturæ interpretari debet ex mente eorum, quos scriptor proxime vel maxime intendit. » Reithmayr, *Lehrbuch der biblischen Hermeneutik*, p. 139-140. En faisant l'application de cette règle, il est clair que la Genèse ne dit point que le déluge couvrit la totalité de notre globe. Les Hébreux ignoraient l'existence des deux hémisphères.

(3) Pianciani, *Civiltà cattolica*, 19 septembre 1862, p. 29.

et de l'Australie, qu'ils ne savaient rien sur ces contrées et sur les parties les plus éloignées du monde ancien, par exemple le cap de Bonne-Espérance ; qu'ils n'avaient pas, en un mot, sur la forme particulière de ces pays et en général sur la géographie et la zoologie, des connaissances plus étendues qu'Aristote, Hipparque, Ptolémée et Pline (1). »

A mesure que la science géographique et zoologique s'est développée, on a étendu à tous les pays et à tous les animaux nouvellement découverts ce qui était dit, dans la Genèse, seulement des pays et des animaux alors connus ; on a attribué aux mots de la Bible le sens qu'ils auraient dans la bouche d'un homme vivant dans d'autres lieux et dans d'autres siècles, en Europe, par exemple, au XIX^e siècle, tandis qu'il faut leur attribuer le sens qu'ils avaient sous la plume d'un écrivain qui vivait sur les confins de l'Afrique et de l'Asie, environ 1,500 ans avant l'ère chrétienne.

3^e *Deuxième preuve, tirée de la comparaison de divers passages de la Bible.* — L'étude comparée des divers passages de la Bible, en particulier du Pentateuque, montre bien que c'est dans ce sens restreint qu'il faut entendre son langage. En parlant de la famine qui eut lieu du temps de Jacob, Moïse nous dit qu'elle régna dans tout l'univers (2). Ces paroles ne doivent certainement pas s'entendre des cinq parties du monde, mais des peuples connus alors des Hébreux (3). Notre-Seigneur se servait aussi d'une manière de parler semblable, quand il disait que la reine de Saba était venue des « extrémités de la terre » pour visiter Salomon (4), et S. Luc faisait de même dans sa description de la fête de la Pentecôte, où il nous montre rassemblés à

(1) Pianciani, *Civiltà cattolica*, 19 septembre 1862, p. 32.

(2) « In universo orbe fames prævaluit... Crescebat quotidie fames in omni terra... Omnes provinciæ veniebant in Ægyptum ut emerent escas. » Gen., xli, 54, 56, 57.

(3) Il en est de même du Deutéronome, II, 25, quand Dieu dit à Moïse : « Hodie incipiam mittere terrorem atque formidinem tuam in populos qui habitant sub omni cælo. » C'est aussi d'une façon analogue qu'il faut expliquer l'endroit du livre des Rois où il est écrit : « Universa terra desiderabat vultum Salomonis. » III Reg., x, 24.

(4) Matt., xii, 42.

Jérusalem des hommes « *de toute nation qui est sous le ciel* » (1). Aucun exégète, comme on l'a remarqué, n'a jamais pensé qu'il fallût entendre ces mots dans leur sens rigoureux, et supposer qu'il y avait dans la capitale de la Judée des Nouveaux-Zélandais et des Chinois (2).

4° Les termes employés par la Genèse dans le récit du déluge s'appliquent donc seulement à la terre connue alors de Noé et des Hébreux, aux montagnes qu'ils avaient vues, aux animaux avec qui ils étaient familiers ou dont au moins ils avaient entendu parler. Par conséquent, rien n'oblige d'admettre que les plus hauts sommets de l'Himalaya, les volcans de l'Amérique centrale et méridionale et les montagnes de l'intérieur de l'Afrique aient été couverts par les eaux, puisque les anciens ne les connaissaient pas. « Quand nous lisons que toutes les hautes montagnes, sous le ciel, furent couvertes par les eaux, nous ne sommes pas plus forcés de prendre ces mots dans un sens rigoureusement littéral, dit M. Reusch, que tant d'autres expressions analogues que nous lisons dans la Bible. En plaçant ces paroles dans la bouche de Noé, nous devons entendre par ces montagnes celles qu'il avait pu voir de ses yeux. » Pour Noé, toutes les montagnes qu'il connaissait avaient été inondées par le déluge (3).

5° D'après tout ce que nous venons de dire, on peut donc admettre que le déluge n'a été universel que pour la terre habitée, et cette hypothèse, plus en harmonie avec les données des sciences naturelles, coupe court à toutes les objections soulevées de ce chef contre le récit de Moïse.

III. Troisième système. Le déluge n'a pas fait périr absolu-

(1) Act., II, 5. Cf. Luc., II, 1. Voir aussi Act., X, 12: *omnia quadrupedia*, etc.

(2) Cf. Luc, II, 1. Cette manière de parler n'est pas exclusivement propre aux Hébreux; elle est commune à tous les Orientaux. Les textes égyptiens désignent fréquemment la haute et la basse Égypte sous le nom de la *terre entière*. Chez les Grecs, Démosthènes, *De corona*, édit. Didot, p. 126, entend par les expressions : *πᾶσα ἡ οἰκουμένη*, la Grèce seule, etc.

(3) Voir le P. Nicolai et le P. Pianciani, *Cosmogonia naturale*, dans la *Civiltà cattolica*, juillet 1862, p. 316-317.

ment tous les hommes en dehors de la famille de Noé. — Il nous reste à observer qu'il faut bien prendre garde de confondre le second système que nous venons d'exposer avec celui qui, faisant un pas de plus, nie l'universalité du déluge pour l'espèce humaine, et fait remonter à une époque antédiluvienne certaines branches des races mongoliques et éthiopiennes.

Cuvier, M. de Quatrefages, M. Schœbel et M. l'abbé Moïtais (1) ont soutenu ce sentiment parmi nous. Un savant géologue belge, d'Omalius d'Halloy, l'a soutenu aussi, en 1866, dans un *Discours à la classe des sciences à l'Académie de Belgique* (2), de même que quelques docteurs catholiques allemands, comme M. A. Scholz (3); mais nous avons vu que, d'après la Genèse, Dieu fit périr tous les descendants d'Adam, dont elle nous a donné la généalogie, parce qu'ils avaient tous corrompu leurs voies, et S. Pierre dit expressément dans ses deux Épîtres que le nombre des personnes sauvées du déluge fut de huit (4).

(1) Moïtais, *Le déluge biblique*, in-8°, Paris, 1885. M. Schœbel fait de Caïn le père de la race nègre, *Annales de philosophie chrétienne*, décembre 1876, p. 422. Cf. du même auteur : *De l'universalité du déluge*, Paris, 1856.

(2) Un père jésuite belge, le P. Bellynck, sans accepter positivement l'opinion de M. d'Omalius, la juge cependant soutenable. « M. d'Omalius, dit-il, croit que le livre de Moïse, après avoir tracé le récit de la création, prend ensuite un caractère spécial qui est de faire l'histoire du peuple que Dieu s'était choisi; de sorte que le déluge dont il est fait mention dans la Genèse pourrait n'avoir atteint que les peuples connus des Hébreux. Pour ce qui est des expressions bibliques qui indiquent une universalité, il pense qu'on peut n'y voir que quelque chose d'étendu, et il cite des exemples de locutions analogues. Notre intention n'est pas de prendre la défense de cette hypothèse, qui ne nous semble pas nécessaire dans l'état actuel de la science, mais nous ne voudrions pas non plus censurer ceux qui croient qu'un jour peut-être elle pourrait prévaloir. » *Anthropologie*, dans les *Études religieuses*, avril 1868, p. 578.

(3) Dr Scholz, professeur de théologie à l'université de Wurtzbourg, *Die Keilschrift-Urkunden und die Genesis*, 1877, p. 71.

(4) « In qua (arca Noe) pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt. » I Petr., III, 20. « Octavum Noe justitiæ præconem (Deus) custodivit. » II Petr., II, 5. Voir Pianciani, *Civiltà cattolica*, 19 septembre 1862, § 14, p. 28-30. — Le V. Bède nous apprend qu'il y a eu des hérétiques d'après

La tradition unanime des Pères et l'enseignement universel des théologiens interprète ces paroles de S. Pierre en ce sens que huit personnes seulement, c'est-à-dire Noé, sa femme, ses trois fils et leurs femmes, ont échappé aux eaux du déluge. On n'apporte aucune raison suffisante pour s'écarter de l'interprétation constante jusqu'ici reçue dans l'Église. La formation des différentes races humaines et des nombreuses langues parlées sur la terre depuis une très haute antiquité, les progrès qu'avait faits la civilisation longtemps avant Abraham, ce sont là, nous dit-on, autant de preuves que certaines races avaient échappé au déluge et conservé leurs traits caractéristiques, leur langue et leurs arts. Mais on doit observer qu'en raisonnant ainsi, on suppose qu'il s'est écoulé un temps relativement court depuis le déluge jusqu'à Abraham; or, on répond à toutes les difficultés que l'on veut tirer de ce chef en faisant remonter aussi haut qu'il est nécessaire, et comme on en a le droit, la date du déluge (1).

ARTICLE II.

Réfutation des objections contre le déluge.

Solution des difficultés contre le déluge. — Causes physiques dont Dieu se servit pour inonder la terre. — Comment a-t-il pu produire le déluge?

324. — Comment Noé put-il rassembler tous les animaux, leur donner une place dans l'arche et les disperser après le déluge sur toute la surface de la terre?

1^o Dès lors qu'on interprète dans le sens d'une universalité restreinte à la terre habitée, le récit mosaïque du déluge, la plupart des difficultés alléguées contre ce récit, par divers savants, tombent d'elles-mêmes. « Les discussions sur l'histoire du déluge, dit M. Pfaff, sont devenues sans objet pour le naturaliste, puisque les théologiens reconnaissent qu'on

lesquels Noé et sa famille n'étaient pas les seules personnes qui eussent échappé au déluge : « Quod autem dicit [Scriptura] : *Omnes carnes consumptam*, hæreticos præcavet, existimantes alios diluvium evasisse, ut de Mathusala dictum est. » *In Pentat., Genesis, VIII, t. xci, col. 226.*

(1) Voir n^o 316.

peut entendre la narration de la Genèse comme signifiant, non pas que toutes les montagnes, sur la surface du globe, ont été simultanément inondées, mais bien que l'humanité entière a été anéantie par une puissante masse d'eau. C'est accorder que le déluge a été une submersion partielle du globe. Le savant n'a rien à opposer au fait du déluge ainsi expliqué : il lui est impossible d'établir qu'un déluge partiel, dont l'existence est d'ailleurs affirmée par les traditions de presque tous les peuples, ne peut pas avoir eu lieu ou n'a pas eu lieu réellement (1). »

2° La difficulté la plus sérieuse alléguée par les naturalistes contre la manière ancienne d'entendre le récit du déluge, est empruntée à la zoologie. *Omne animal, secundum genus suum*, dit la Genèse, *universaque jumenta in genere suo, et omne quod movetur super terram in genere suo, cunctumque volatile secundum genus suum, universæ ares omnesque volucres ingressæ sunt ad Noe in arcam bina et bina, ex omni carne* (2). On entendait ce passage de tous les animaux existants, connus et inconnus (3), au lieu de l'entendre seulement des animaux connus par les hommes d'alors. Il devenait ainsi fort malaisé d'expliquer, sans multiplier les miracles à l'infini, comment Noé avait pu réunir dans l'arche ceux des animaux qui étaient séparés de lui par l'immense Océan, et comment ces mêmes animaux, qui vivent dans des îles, avaient pu y retourner après la fin de l'inondation.

Le déluge, comme l'a remarqué le P. Piancini (4), étant, d'après la Bible, la punition des péchés des hommes, il était nécessaire que tous les hommes périssent pour expier leurs

(1) Pfaff, *Schöpfungsgeschichte*, p. 750. Cf. *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, t. III, p. 481-503.

(2) Gen., VII, 14-15.

(3) Plusieurs exceptaient cependant quelques animaux, comme le fait S. Augustin, *De Civ. Dei*, l. xv, c. xxvii, 4, t. xli, col. 475. « In arcam, dit aussi Cornelius à Lapidé, qui admettait avec les anciens la génération spontanée, non sunt inducta animalia quæ ex putrefactione, uti mures, vermes, apes, scorpiones... nascuntur. » *In Gen.*, VI, 19; Migne, *Cursus completus Scripturæ Sacræ*, t. v, col. 275.

(4) Piancini, *Civiltà cattolica*, septembre 1862, p. 34.

péchés ; mais il n'était pas de même nécessaire que toutes les bêtes fussent détruites. Il faut donc admettre l'universalité du déluge pour l'espèce humaine ; mais rien ne prouve qu'il faille admettre cette universalité pour les animaux, non plus que pour le globe terrestre. Et de même qu'il est conforme aux règles d'une bonne critique d'entendre dans le récit mosaïque, par « toute la terre, » la terre alors connue, il est également d'une bonne critique d'entendre, par « tous les animaux, » ceux-là seulement qui étaient connus de Noé et de Moïse.

Ceux que Noé ne connaissait point n'existaient point pour lui. Nous n'avons aucune raison de supposer que Dieu avait révélé surnaturellement à Noé l'existence des animaux qu'il n'avait jamais eu l'occasion de voir et dont il n'avait jamais entendu parler. Rien ne montre non plus qu'il lui ordonna d'en rassembler d'autres que ceux qui habitaient dans la même région que lui. « L'impossible ne fut pas commandé à Noé, dit le P. Pianciani, et Noé ne fit pas plus qu'il n'était capable de faire. Si l'ordre de réunir tous les animaux avait été donné à quelqu'un qui disposât de moyens beaucoup plus grands que Noé, par exemple à Alexandre le Grand ou à l'empereur Auguste, ils auraient certainement réuni la plus riche ménagerie qu'on eût jamais vue, et cependant tous les animaux alors inconnus en Europe et qu'on trouve exclusivement en Amérique et en Australie y auraient manqué. La collection zoologique de Noé aurait-elle donc dû être plus complète (1) ? » Il est évident que, si Dieu l'avait voulu, rien ne lui était plus facile que de réunir dans l'arche, par des moyens surnaturels, toutes les espèces animales existantes ; mais, comme le remarque le P. Pianciani, il ne faut pas multiplier les miracles sans raison, et puisque les races d'animaux qui vivaient dans des régions inhabitées par l'homme étaient par là même à l'abri du déluge et n'avaient pas besoin de se réfugier dans l'arche pour être sauvées, rien ne nous oblige à les y faire entrer.

(1) Pianciani, *Civiltà cattolica*, octobre 1862, p. 293.

3° L'hypothèse que nous venons d'exposer fait évanouir en même temps les difficultés qu'on a soulevées contre la possibilité de renfermer toutes les espèces d'animaux dans un vaisseau d'une capacité relativement aussi petite que celle de l'arche. On avait calculé que l'arche pouvait contenir, sans une gêne excessive, toutes les espèces anciennement connues. Depuis la découverte de tant d'espèces nouvelles, dans le Nouveau Monde, le calcul n'est plus si aisé à faire, et les dimensions de l'arche seraient à grand'peine suffisantes (1). Mais il n'y a plus à ce sujet d'objection possible, si Noé prend seulement avec lui les animaux qui lui étaient connus.

4° Du même coup tombe également l'objection soulevée par les naturalistes à propos du *repeuplement du globe* par les espèces animales. Comment, disent-ils, les bêtes renfermées dans l'arche purent-elles se répandre sur toute la surface de la terre? Comment les mammifères purent-ils franchir les mers et aborder dans les régions les plus lointaines? — Voici la réponse du P. Pianciani : « Des espèces entières d'animaux ne passèrent pas les mers, dit-il, pour avoir le plaisir d'aller coloniser l'Amérique. Assurément, les

(1) Le *Pirké* de Rabbi Éliézer, le plus ancien livre connu qui ait essayé de déterminer le nombre d'espèces animales introduites par Noé dans l'arche, en compte 32 d'oiseaux et 365 d'autres animaux. — Heidegger, *De Historia sacra Patriarcharum*, Exercit. xvii, 29, in-8°, Amsterdam, 1667, p. 518, au xvii^e siècle, croit qu'il est très libéral en portant à 300 le nombre des espèces conservées dans l'arche, et il montre sans peine qu'il était très facile de les y loger avec les provisions nécessaires pour leur entretien. Mais le calcul qu'Heidegger pensait être exagéré est bien au-dessous de la vérité. Buffon doubla le chiffre des espèces. Depuis ce siècle, il a fallu l'augmenter bien davantage encore. Johnston, dans la première édition de son *Physical Atlas*, en 1848, compte 1,626 espèces de mammifères; il les porte à 1,658 dans sa seconde édition, en 1856; Lesson admet 6,266 espèces d'oiseaux, et Charles Bonaparte 642 espèces de reptiles. Hugh Miller, *Testimony of the rocks*, Lecture viii, 24^e éd., 1858, p. 325. Cf. Pianciani, *Civiltà cattolica*, octobre 1862, § 18, p. 296-297. Sir John Lubbock dit que le nombre total des animaux décrits jusqu'en 1831 était de 70,000 et qu'aujourd'hui il n'est pas de moins de 320,000. Et plus de la moitié n'a pas encore été décrite. Il prétend que le chiffre total des espèces existantes dépasse 700,000. *Fifty years of science*, 2^e éd., in-8°, Londres, 1882, p. 15, 35.

quelques individus qui ont primitivement peuplé l'Amérique et l'Océanie n'ont pas emporté avec eux, sur le nouveau continent, une faune qui est complètement différente de la nôtre. » — Ces espèces ont toujours vécu en ces lieux ; Noé ne les connaissait pas, et le déluge ne les a pas atteintes (1). Elles n'avaient donc pas à émigrer de l'Arménie, où s'arrêta l'arche, en Amérique et en Océanie, d'où elles n'étaient pas sorties.

Quant aux animaux connus des Hébreux, rien n'empêche d'admettre qu'ils purent facilement se répandre du mont Ararat dans tous les pays bibliques.

325. — Des causes du déluge et réponse aux objections qu'elles ont suscitées.

On a fait contre le déluge, au nom de la physique, des difficultés qui ont paru très sérieuses à certains savants. Ceux qui ont essayé d'expliquer de quelle manière avait pu s'accomplir ce terrible phénomène n'ont pu s'entendre entre eux. — 1° Les uns l'attribuent à une pluie torrentielle prodigieuse et allèguent en leur faveur les paroles du texte sacré : *Cataractæ cæli apertæ sunt*. — 2° D'autres attribuent le déluge à l'invasion des mers sur la terre et s'appuient sur ces paroles : *Rupti sunt omnes fontes abyssi magnæ* (2). — 3° Une troisième opinion suppose, sur la surface du

(1) Linné croyait que tous les animaux étaient partis d'un même centre, mais les naturalistes enseignent aujourd'hui que chaque grand continent a sa faune particulière. Cuvier a remarqué que, lorsque les Espagnols pénétrèrent pour la première fois dans l'Amérique du Sud, ils n'y trouvèrent pas une seule espèce de quadrupèdes identiques à ceux d'Europe, d'Asie ou d'Afrique : le jaguar, le tapir, toute la tribu des sapajous, etc., étaient des animaux dont ils n'avaient aucune idée. La Nouvelle-Hollande et les îles voisines ont aussi offert de nos jours des animaux inconnus ; diverses espèces de kangourous (Figure 63), de plascolumes, d'ornithorynques, etc. La Nouvelle-Zélande, qui paraît ne posséder aucun mammifère indigène, excepté une espèce de rat, a un très grand nombre d'espèces d'oiseaux qui lui sont propres. Ces pays, qui sont peuplés par une faune particulière aujourd'hui vivante, ont aussi une faune fossile toute différente de la nôtre. Les kangourous actuels de l'Australie, par exemple, ont eu pour prédécesseurs des kangourous deux fois plus grands que les plus grands d'aujourd'hui. H. Miller, *The testimony of the rocks*, p. 332 sq.

(2) Gen., vii, 11. Comparez viii, 2.



63. — KANGOUROUS D'AUSTRALIE.

globe, des soulèvements qui bouleversèrent l'équilibre des eaux et amenèrent l'inondation des continents. — 4^o Il en est enfin qui prétendent que toutes les causes dont nous venons de parler, ou au moins les deux premières, ont agi simultanément.

On ne voit aucune autre explication possible en dehors de celles que nous venons d'énumérer. Or, voici les difficultés auxquelles ces explications donnent lieu.

1^o *Explication du déluge par des pluies torrentielles.* — 1^o En ce qui concerne la production du déluge par des pluies miraculeuses, rien n'est plus aisé, il est vrai, que de citer de nombreux exemples de pluies dont l'abondance et la durée ont amené des inondations considérables. Mais les lois physiques qui régissent le monde enseignent que la submersion simultanée des deux hémisphères n'est pas possible. Il faudrait, pour qu'elle pût se produire, un abaissement subit, simultané, et tellement considérable de la température, que l'état actuel de l'atmosphère ne permet pas de l'admettre. « La pluie tombe, lorsque l'air humide, s'étant refroidi, ne peut plus contenir à l'état de vapeur invisible toute la quantité d'eau dont il était précédemment chargé. L'excédent se convertit en poussière aqueuse qui forme les nuages et les brouillards, ou en gouttes plus grosses qui font les pluies. — L'air se refroidit, soit par le mélange avec de l'air plus froid, soit par le contact avec les parties froides du globe, soit par une dilatation due à la diminution de pression que déterminent en certains points les mouvements atmosphériques. — Ces phénomènes sont nécessairement locaux et généralement compensés par des phénomènes contraires en une autre partie de l'atmosphère ; il est donc naturellement impossible que la pluie se produise en même temps dans toutes les régions du globe, surtout avec l'intensité nécessaire pour amener un déluge. » (M. Boisbourdin). — On a sans doute le droit de répondre, comme l'a fait le docteur Reusch, que ce qui est impossible après le déluge pouvait ne pas l'être au moment où il a eu lieu, mais cette réponse est loin de résoudre toutes les difficultés. Un

changement dans l'état atmosphérique du globe suppose un changement dans les conditions de la vie sur la terre, changement dont nous ne découvrons nulle part aucun indice dans l'organisme des êtres vivants. — 2° De plus, la masse aqueuse qui se serait résolue en pluie pour submerger notre planète aurait dû, avant cette résolution, être contenue sous forme de vapeur dans l'atmosphère. Il en serait résulté que la pression atmosphérique aurait été plus de 500 fois supérieure à ce qu'elle est dans les conditions ordinaires, et il aurait fallu en conséquence que, pour supporter le poids d'une telle pression, l'organisation de l'homme et des animaux fût changée. L'explication du déluge par des pluies torrentielles vient donc se heurter à des difficultés qui paraissent insolubles.

2° *Explication du déluge par l'invasion des mers.* — 1° Si l'on admet, au contraire, que les hommes ont péri par suite de l'inondation des mers et du jaillissement de sources souterraines, on soulève aussitôt des objections d'un autre genre. Les savants mettent en doute que la quantité d'eau existante suffise pour submerger totalement notre globe. Sans tenir même compte des crevasses et des enfoncements qui existent sur la terre, il est certain que, pour l'inonder complètement, il faudrait, au-dessus du niveau de la mer, un volume d'eau d'une profondeur égale à la hauteur des plus hautes montagnes, c'est-à-dire de 8,556 mètres, hauteur du pic Dawalagiri (Himalaya). La quantité d'eau connue est insuffisante pour produire une inondation semblable. — Il paraît néanmoins facile de répondre qu'il peut exister des réservoirs d'eau inconnus, et les géologues dits neptuniens en admettent, en effet, volontiers. Mais, quoi qu'il en soit, il reste de ce chef une objection à laquelle on ne peut trouver de solution dans l'état actuel de la science. — 2° Autre objection : une fois la terre complètement couverte par les eaux du déluge, les eaux de la mer sont mêlées avec l'eau douce ; il n'existe donc plus que de l'eau salée, et, comme Noé n'avait pris aucun poisson dans l'arche, il est difficile d'expliquer, dans ce cas, la conservation des poissons d'eau douce, puisqu'ils ne peuvent vivre que dans les fleuves

et les rivières et meurent dans la mer. Nous devons observer, d'ailleurs, que cette dernière objection peut être aussi alléguée contre la première explication, qui attribue à la pluie l'inondation du globe: elle ne nous fait pas comprendre davantage la conservation des poissons d'eau douce, puisque le mélange nécessaire de la pluie avec la mer, dans l'inondation totale du globe, ne laisse plus que de l'eau salée sur la terre (1).

3^o *Explication du déluge par des soulèvements.* — Toutes les explications imaginées pour rendre compte du déluge, au point de vue des lois physiques, sont donc sujettes à de graves difficultés. Ces difficultés subsistent également dans le système de ceux qui, comme Léonhard ou Hugh Miller (2), admettent soit le soulèvement de grandes montagnes, par exemple de la chaîne des Cordillères, soit une dépression profonde du sol, ou bien qui, comme Klee (3), supposent un changement soudain de l'axe terrestre. Quoi qu'il en soit de la valeur de ces hypothèses, il faut toujours amener l'eau sur la terre et recourir, dans ce but, à la pluie ou à la mer.

4^o *Explication du déluge par la combinaison des divers systèmes précédents.* — Quelques exégètes ont essayé d'expliquer le déluge par l'action simultanée de toutes les causes dont nous venons de parler, mais toutes les difficultés que soulèvent les trois premières explications subsistent évidemment dans cette quatrième.

Conclusion. — Il est impossible de dire aujourd'hui par quels moyens Dieu a produit le déluge, puisqu'il ne nous l'a pas révélé clairement. Peu nous importe, d'ailleurs, de le savoir. Il nous suffit de montrer que les lois physiques ne sauraient établir l'impossibilité du grand fait raconté par Moïse.

Or, rien n'est plus facile, si nous admettons, comme nous avons montré précédemment qu'on pouvait l'admettre, que le déluge a été universel pour la terre habitée, mais non

(1) Les poissons d'eau douce auraient pu cependant se conserver en partie à la source des rivières, parce que l'eau douce en jaillissant ne se serait pas mêlée immédiatement à l'eau marine.

(2) K. de Léonhard, *Géologie*, trad. Grimblot et Toulouzan, 1839-1840, t. II, p. 722; Hugh Miller, *Testimony of the rocks*, 1858, p. 344-348.

(3) Frd Klee, *Le déluge*, édit. française, in-12, Paris, 1847, p. 83 sq.

pour la terre habitable. Dans cette hypothèse, toutes les objections s'évanouissent. Elles reposent, en effet, sur la supposition que les eaux avaient couvert notre globe tout entier. Si elles ne couvraient que la partie de la terre alors peuplée, nous n'avons pas à redouter pour l'homme l'excès de la pression atmosphérique, puisque la pluie est localisée et ne tombe point en si grande abondance; les eaux des fleuves ne se confondent point, sans exception, avec les eaux de l'Océan, et les poissons peuvent s'y conserver, puisque une partie de la terre reste dans son état antérieur; enfin, Dieu n'a pas besoin d'une quantité d'eau aussi considérable, et, sans en créer, il peut submerger l'homme au moyen de la pluie ou des eaux de la mer.

Nous ne sommes pas mieux renseignés dans ce cas, il est vrai, sur les moyens dont Dieu se servit pour inonder la terre habitée. Nous savons seulement par la Genèse que la pluie fut un des principaux agents qu'il employa, si ce n'est le seul (1). Nous pouvons admettre de plus qu'il fit déborder les mers et jaillir des sources nouvelles, selon l'explication donnée par certains exégètes de l'éruption des puits de l'abîme (2). Rien ne s'oppose, enfin, à ce que l'on fasse intervenir comme instrument, dans la main de Dieu, à l'époque du grand cataclysme, quelque-une de ces grandes révolutions de la nature, telle qu'en constate la géologie.

ARTICLE III.

Histoire de Noé après le déluge.

Promesse faite par Dieu à Noé. — Sacrifice offert par le patriarche. — L'arc-en-ciel.
— Noé maudit Chanaan et bénit Sem et Japhet.

326. — Promesse que Dieu fait à Noé après le déluge. — Sacrifice offert par le patriarche.

1° Quand Noé fut sorti de l'arche avec sa famille et les

(1) On peut voir là-dessus Pianciani, *Civiltà cattolica*, 17 juillet 1862, p. 315-317. Il cherche à expliquer, p. 323-324, quelles causes amenèrent le dessèchement de la terre.

(2) Gen., vii, 11. Le mot תְּהוֹם, *thehôm*, employé par le texte hébreu, peut très bien s'entendre de la mer et même plutôt de la mer que de l'atmosphère.

animaux qu'il avait sauvés, Dieu lui promit qu'il n'infligerait plus aux hommes un fléau semblable à celui auquel il venait d'échapper (1).

2° Dieu renouvelle alors la bénédiction qu'il avait déjà donnée au premier homme (2). Noé avait mérité cette bénédiction, non seulement par sa fidélité, mais aussi par le sacrifice d'actions de grâces qu'il venait d'offrir au Seigneur. C'est alors que l'Écriture mentionne, pour la première fois, un autel et des holocaustes (3), de même que c'est à l'occasion du déluge qu'elle indique, pour la première fois, la distinction des animaux purs et des animaux impurs (4).

327. — L'arc-en-ciel, signe de l'alliance entre Dieu et Noé

Comme signe de l'alliance qu'il fait avec Noé, Dieu lui donne l'arc-en-ciel (5). « La phrase de l'Écriture suppose,

(1) Gen., VIII, 21. Voir sur ce passage S. Jean Chrysostome, *Hom. xxvii in Gen.*, 4, t. LIII, col. 244. « Statuam pactum vobiscum, » dit le Seigneur à Noé, Gen., IX, 9. — « Nota fœdus hoc esse meram Dei promissionem, » observe Cornélius à Lapide, in Gen., IX, 9.

(2) « Crescite et multiplicamini, et replete terram, » Gen., IX, 1.

(3) Gen., VIII, 20.

(4) Gen., VII, 2. On n'est pas parfaitement d'accord sur la manière dont il faut entendre le passage de Gen., VII, 2. « Moïse veut dire peut-être qu'il fut commandé à Noé d'introduire dans l'arche, en nombre plus grand et déterminé, les animaux que lui-même appelait purs dans la loi, loi qu'il avait peut-être déjà promulguée, au moins de vive voix, avant d'écrire l'histoire du déluge. Mais, sans recourir à cette explication, la distinction des animaux purs et des animaux impurs pouvait exister antérieurement au déluge, et l'on pouvait considérer comme purs, dans la famille de Noé, les animaux à qui Moïse donna depuis ce nom. Assurément, les hommes antédiluviens n'auraient pas offert à Dieu toute espèce d'animaux, ceux qu'ils avaient en horreur ou qui ne pouvaient leur être d'aucune utilité sensible; or, les animaux exclus des sacrifices pouvaient très bien s'appeler immondes ou *profanes*, comme Tacite nomme certains animaux. Si les premiers hommes se nourrissaient de la chair des animaux, — point controversé parmi les interprètes, — ils ne devaient point manger de tous, mais quelques-uns étaient exclus parce qu'on réputait leur chair illicite, malsaine, nauséabonde ou inconvenante, et c'étaient les animaux impurs. » Pianciani, *Civiltà cattolica*, juillet 1862, p. 317-318. Cf. n° 363, 1°.

(5) Gen., IX, 12-17. « Dieu l'appelle deux fois *son arc*, *arcus meus*, dit le P. Pianciani. Et véritablement, dès lors que les Hébreux désignent

a-t-on dit, que l'arc-en-ciel ne paraissait pas avant le déluge et que le *Très-Haut* n'avait pas jusque-là *ouvert son arc*, *arcum meum ponam in nubibus*. Or, ce phénomène est un effet naturel qui a dû se produire toutes les fois que les rayons solaires sont tombés sur des nuages qui se dissolvaient en gouttes de pluie. Et comment un phénomène naturel et ordinaire peut-il être un signe propre à rassurer contre la crainte de catastrophes aussi extraordinaires? — En premier lieu, j'observe, dit le P. Pianciani, répondant à l'objection après l'avoir posée, que les Septante ne traduisent pas au futur comme la Vulgate *ponam*, mais au présent, *je pose*, et l'hébreu a le prétérit, *j'ai posé*... Je remarque, de plus, que, quoique quelques-uns, comme Alcuin (1) et la Glose, aient déduit de ce passage qu'avant le déluge l'arc-en-ciel ne paraissait pas, la plupart des commentateurs sont d'un avis différent (2) et pensent que, quoique un phénomène ne soit pas nouveau, il peut être choisi comme un signe, de même qu'une pierre ou une colonne déjà exis-

comme étant *de Dieu* les choses les plus grandes et les meilleures dans leur genre, quel arc plus grand, plus beau, plus admirable, plus magnifique pouvait mériter ce nom? Les yeux qui l'ont déjà mille fois admiré l'admirent encore avec tout le plaisir qu'on goûte à un spectacle nouveau. De lui il est écrit dans l'Écclésiastique : *Vide arcum et benedic eum qui fecit illum, valde speciosus est in splendore suo : gyrauit (cinxit) cælum in circuitu gloriæ suæ, manus Excelsi aperuerunt illum, XLIII, 12*... Tous les êtres et tous les phénomènes naturels sont l'œuvre de Dieu. Mais ceux-là sont regardés en particulier comme tels qui se distinguent par leur beauté et leur magnificence, parce qu'ils proclament plus hautement sa puissance et sa grandeur. Également poétique est l'expression par laquelle Dieu dit à Noé : « Je verrai mon arc dans les nues et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous. » Gen., ix, 15, 16. Cela signifie : lorsque, entre la pluie et les nuées, vous verrez apparaître l'arc-en-ciel, vous vous souviendrez de ma promesse, parce qu'il m'a plu de choisir cet arc comme joyeux symbole et monument de mon inébranlable fidélité. A vrai dire, quand les nuages obscurcissaient le ciel et que la pluie tombait, c'étaient des phénomènes très effrayants pour des esprits agités par l'image terrible d'un monde englouti, et ils avaient besoin de sécurité et de consolation. » *Civiltà cattolica*, octobre 1862, p. 301.

(1) Alcuin, *In lib. Gen., interrogatio cxxxvi*, t. c, col. 532.

(2) « A Lapide in loc. Voir Bullet, *Réponses critiques*, 1775, t. I, p. 33 [éd. de 1826, p. 130]; F.-X. Moïse, *Rép. crit.*, t. IV, 1783, p. 103. »

tante peut devenir la marque d'une limite ou d'une frontière entre deux possessions... Souvent, dit le P. Granelli, Noé avait vu l'arc-en-ciel, mais quand il l'avait vu, le déluge n'avait pas encore désolé la terre; pendant le déluge, cet arc n'avait point brillé. C'était donc un signe très bien choisi qui, par l'expérience du passé, pouvait rassurer contre la crainte du cataclysme (1). »

328. — Noé maudit Chanaan et bénit Sem et Japhet. — Prophétie messianique de Noé.

Noé, durant le reste de sa vie, se livra à l'agriculture, selon les traditions sa famille. Il cultiva le premier (2) la vigne (3). Le vin, dont il ne connaissait pas la force, le surprit; il s'endormit, et pendant son sommeil, Cham, l'un de ses fils, se moqua de sa nudité, tandis que ses deux autres enfants, Sem et Japhet, le couvrirent respectueusement. Le patriarche, après son réveil, ayant appris ce qui s'était passé, maudit Chanaan, fils de Cham, et bénit Sem et Japhet.

(1) « Granelli, *Lezione XLV sul Gen.* Cf. S. Thomas, *Quodlibet* III, art. 30. » Pianciani, *Civiltà cattolica*, octobre 1862, p. 301-303.

(2) Voir S. Jean Chrysostome, *Hom. xxix in Gen.*, t. LIII, col. 264.

(3) L'Arménie est encore particulièrement favorable à la culture de la vigne. Xénophon, *Anab.*, IV, 4, 9, éd. Didot, p. 250, parle de l'excellent vin de ce pays, et les éloges qu'il en fait sont confirmés par les modernes. L'Asie est reconnue de tous comme la patrie de la vigne. — « L'usage du vin, dit M. Paul Glaize, ne passait pas pour remonter chez les Aryas à une époque très ancienne; des boissons fermentées d'une autre nature et d'un emploi très répandu l'ont sans nul doute précédé. Chez les Sémites, au contraire, les noms du vin apparaissent dès l'origine et sortent de la racine qui exprime le procédé de fabrication. Le nom capital du vin [יין, *yain*] dans cette dernière race est passé, dès une très haute antiquité, aux peuples aryens, chez qui la culture de la vigne a pris une haute importance, tels que les Grecs, les Latins, etc. Ce mot a été d'ailleurs universellement adopté sous diverses formes et reste encore le nom propre du vin dans notre civilisation occidentale. Tout nous porte donc à croire que ce sont les Sémites qui ont communiqué la connaissance et la fabrication du vin à leurs voisins d'origine aryenne. L'étude comparée des Védas et des premiers chapitres de la Genèse confirme ces données convergentes et leur donne une probabilité très voisine de la certitude. » *La vigne et le vin chez les Sémites et les Aryens primitifs*, dans la *Revue des langues romanes*, t. I, juillet 1870, p. 284.

Cette bénédiction renferme la seconde prophétie messianique que nous rencontrons dans l'Ancien Testament. Les paroles de Noé sont exprimées sous forme parallélique, c'est-à-dire dans la forme qui est propre à la poésie hébraïque et qui consiste ordinairement à répéter la même pensée en termes équivalents ou opposés (1). Noé dit d'abord :

Maudit soit Chanaan!
Qu'il soit l'esclave de l'esclave de ses frères (2)!

C'est ici la première fois que le nom d'esclave apparaît dans la Bible, selon la remarque de S. Augustin (3). Noé continue :

Béni Jéhovah, le Dieu de Sem!
Que Chanaan soit son esclave!
Que Dieu dilate Japhet,
Qu'il habite dans les tentes de Sem,
Et que Chanaan soit son esclave (4)!

Les paroles du patriarche sont des souhaits, exprimés sous forme optative, mais elles sont en même temps une prophétie que Dieu met dans sa bouche et qui s'est exactement accomplie (5).

1° Chanaan fut l'esclave de ses frères et sentit tout le poids de la malédiction paternelle. — Nous ne savons pas au juste pourquoi Noé maudit Chanaan au lieu de Cham. On a supposé qu'il était un mauvais fils ou qu'il avait participé au crime de son père. Ce qui paraît certain, c'est que les Chamites firent de grands et rapides progrès dans la civilisation matérielle, mais ils se déshonorèrent par les goûts dépravés et grossiers qui avaient attiré sur eux la malédiction et qui devaient amener leur ruine. Les Écritures nous font con-

(1) Voir, sur le parallélisme, t. II, n° 592.

(2) Gen., IX, 25.

(3) « Nusquam Scripturarum legimus servum, antequam hoc vocabulo Noe justus peccatum filii vindicaret. Nomen itaque istud culpa meruit, non natura. » *De Civ. Dei*, XIX, 15, t. XLI, col. 643.

(4) Gen., IX, 26-27. Sur les traditions concernant les enfants de Noé, on peut voir Lüken, *Traditions de l'humanité*, t. II, p. 43 sq.

(5) « Non aberrabit quis, dit S. Jean Chrysostome à ce sujet, *Hom.*, XXIX in Gen., t. LIII, col. 271, si dixerit benedictiones justi prophetias esse. »

naître les abominations auxquelles se livraient les Chanaéens. Tous les peuples chamites ont été profondément corrompus ; leur religion, telle qu'elle nous est connue par les monuments historiques et archéologiques, était souillée par le matérialisme le plus abject, exprimé par des fables et des symboles honteux. Ce qu'il y avait de plus répréhensible dans le polythéisme grec et romain venait directement ou indirectement des Chamites (1). Mais ils devaient expier leurs crimes. Quand les Chamites furent atteints, dans la voie de la civilisation, par leurs frères, partis après eux, mais plus forts, plus moraux et plus vigoureux, ils disparurent devant ces races plus viriles et plus honnêtes : en Chaldée, en Assyrie, en Égypte, en Palestine, en Arabie, ils cédèrent tôt ou tard la place aux Sémites ; dans l'Inde et en Perse, dans les colonies phéniciennes, aux Aryas ou fils de Japhet. Nulle part, aujourd'hui, la race de Cham n'a une vie indépendante et nationale. Le triomphe de ses frères a été partout le triomphe d'une civilisation plus pure et plus élevée, et la justification en même temps que l'accomplissement de la prophétie de Noé.

2^o Sem, le père du peuple élu, ne reçoit pas une bénédiction ordinaire ; sa bénédiction propre, c'est la connaissance du vrai Dieu. La prophétie messianique fait ici un pas de plus ; quoique elle soit exprimée d'une manière vague, elle nous apprend ce que développeront et préciseront davantage les prophéties postérieures, que la race de la femme, le Messie, triomphera dans la race de Sem. Jéhovah est son Dieu, elle seule en conservera fidèlement le culte dans la postérité d'Abraham, tandis que les descendants de Cham et de Japhet s'abandonneront à l'idolâtrie. Aussi Dieu se nomme-t-il ici Jéhovah, le Dieu de Sem ; c'est la première fois qu'il s'appelle, dans l'Écriture, le Dieu d'un homme en particulier ; il s'appellera plus tard le Dieu d'Abraham, quand il reportera sur ce dernier la bénédiction de Sem. Noé établit donc comme une alliance à part entre Dieu et

(1) Voir Fresnel, *L'Arabie*, dans le *Journal asiatique*, janv. 1871, p. 12.

son fils Sem. Celui-ci est la souche sur laquelle seront greffés les Gentils. « Sem et Japhet, nonobstant les promesses faites au premier, semblent avoir joui pendant leur vie d'une fortune égale, et nous ne voyons nulle part que Dieu ait dépouillé, même à l'égard de Sem, sa nature abstraite d'Élohim et soit devenu, par le fait de manifestations ultérieures, le Jéhovah de Sem. La pensée de la prophétie est donc : Que le Seigneur soit loué, puisqu'il doit dans l'avenir se montrer à la postérité de Sem comme un Jéhovah (1) ! »

3° La bénédiction accordée à Japhet suppose celle de Sem, qui en est comme la condition. La paraphrase chaldaïque interprète ainsi les paroles de Noé : *Condecorabit Dominus terminum Japheti, et proselyti fient filii ejus et habitabunt in schola Semi* (2). Noé promet en premier lieu à Japhet, conformément à son nom qui signifie *se dilater*, les avantages temporels, un accroissement et un pouvoir terrestres, et en second lieu, la participation aux avantages spirituels de Sem. *L'audax Iapeti genus* (3) a en effet rempli l'univers; nous sommes des Japhétites qui habitons dans les tentes de Sem; Dieu a parlé un dialecte sémitique dans l'Ancien Testament, et japhétique dans le Nouveau; le grec et le latin sont les deux instruments principaux dont s'est servi l'Esprit Saint pour introduire, par la révélation et l'Église romaine, la race de Japhet dans les tentes de Sem.

(1) Mgr Meignan, *Prophéties messianiques, Le Pentateuque*, p. 306.

(2) « Opino[r] [Noe] hos duos benedicendo, duorum populorum vocationem significare voluisse, et per Sem quidem Judæos, ex illo enim et Abraham et Judæorum genus multiplicatum est; per Japhet autem, gentium vocationem. Vide autem benedictionem hæc prænuntiare. *Dilatet enim, inquit, Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem.* Hoc in gentibus adimpletum videmus. Cum dicit enim *Dilatet*, omnes gentes subindicavit; sed dicendo, *Habitet in tabernaculis Sem*, significat gentes frui cœpisse iis quæ Judæis parata et adornata erant. » S. Jean Chrysostome, *Hom. xxix in Gen.*, t. LIII, col. 271. Cf. S. Augustin, *Contra Faustum*, XII, 24. t. XLII, col. 266 : « *Latificet Deus Japhet et habitet in domibus Sem*, id est, in Ecclesiis quas filii prophetarum Apostoli construxerunt. »

(3) Horace, *Carmina*, l. I, Ode III, 27.

CHAPITRE V.

LA TABLE ETHNOGRAPHIQUE DE LA GENÈSE ET LA TOUR DE BABEL.

329. — Division du chapitre.

Le chapitre x de la Genèse nous fait connaître l'origine des principaux peuples qui habitèrent la Palestine et les pays qui étaient connus du temps de Moïse. L'histoire de la tour de Babel se rattache par des liens étroits à la table ethnographique. Nous étudierons dans un premier article la table ethnographique elle-même, et dans un second la tour de Babel.

ARTICLE I.

La Table ethnographique.

Son importance. — Est-elle une liste complète de tous les peuples de la terre? — D'où viennent les peuples qu'elle ne mentionne point? — Les noms qu'elle contient sont-ils des noms d'hommes ou de peuples? — Résumé de la table ethnographique.

330. — Importance de la table ethnographique de la Genèse.

La table ethnographique, contenue dans le x^e chapitre de la Genèse, est « le document le plus ancien, le plus précieux et le plus complet sur la distribution des peuples dans le monde de la haute antiquité (1). »

1^o « C'est pourquoi elle est encore aujourd'hui, dit la *Civiltà cattolica*, comme le pivot de toutes les études ethnologiques, non seulement pour les savants qui reconnaissent la divinité de la Bible, mais aussi pour ceux qui la nient. C'est le document *le plus ancien*, parce qu'il remonte, sans aucun doute, au moins à l'époque de Moïse, c'est-à-dire à quinze siècles avant J.-C., et que parmi les monuments pro-

(1) F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, éd. de 1869, t. I, p. 96.

fanés qui contiennent des descriptions de peuples, on n'en connaît aucun jusqu'ici qui remonte à une si haute antiquité et qui ne soit même bien plus récent. La table mosaïque est du reste, à vrai dire, de beaucoup antérieure à Moïse. L'auteur de la Genèse dut la compiler au moyen des mémoires écrits et des traditions déjà anciennes, soigneusement conservées par la race d'Héber (la plus fidèle gardienne des généalogies, même parmi les Orientaux), et emportées par Abraham quand il sortit de la Chaldée. Nous en trouvons la preuve : 1° dans l'ordre géographique des peuples énumérés dans la table, laquelle a pour centre, non l'Égypte ou la Palestine, mais la Chaldée; 2° dans ce fait que la distribution des peuples, telle qu'elle l'indique, était déjà altérée en plusieurs points importants, du temps de Moïse, comme le montrent les monuments égyptiens, pour ne point parler ici d'autres; 3° dans la mention d'un certain nombre de villes, indiquées comme florissantes et qui étaient cependant déchues ou même détruites longtemps avant Moïse (1). Le tableau peint par Moïse représentait donc l'état d'un monde beaucoup plus ancien, et le texte qu'il nous a laissé dans le x^e chapitre de la Genèse devait être la copie de textes originaux beaucoup plus anciens.

2° » C'est, en second lieu, le document *le plus précieux*, parce qu'il nous fournit une base authentique, « d'un prix inestimable (2), » pour les investigations historiques, sur les origines et les liens de parenté des nations les plus anciennes. Son importance devient de jour en jour plus sensible, à mesure que la science humaine fait des progrès au sujet des traditions et des monuments des peuples primitifs, de la comparaison de leurs langues respectives et des caractères physiologiques des diverses races, parce que, tandis que cette science éclaire, d'un côté, divers points de l'ethno-

(1) « Voir là-dessus les savantes observations de M. Schœbel, *L'authenticité mosaïque de la Genèse défendue contre les attaques du rationalisme allemand*, dans Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, février 1879, p. 104, etc. »

(2) F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. I, p. 97.

graphie mosaïque et les dénominations qu'elle emploie, dénominations restées jusqu'à présent en partie fort obscures et fort discutées, de l'autre, elle confirme merveilleusement la véracité du texte mosaïque, parce que ses résultats *certain*s sont *pleinement d'accord* (1) avec le texte même. Les inscriptions hiéroglyphiques de l'Égypte, pour ne parler que de celles-là, s'accordent si parfaitement avec la Genèse, que le rationaliste Ebers croit que l'auteur biblique a tiré de l'Égypte les éléments de son travail, concernant la race chamitique (2), et le vaillant défenseur de la Genèse, M. Charles Schœbel, n'hésite pas à affirmer d'une manière générale que, « à mesure que les sciences linguistiques et historiques font des progrès, les diverses races énumérées dans le tableau [mosaïque] viennent se ranger les unes après les autres sous le regard de l'historien (3), » rendant hommage, par leur belle ordonnance, à la science profonde de l'écrivain sacré.

3° » C'est enfin le document *le plus complet*, parce que, quoique Moïse n'ait point donné et n'ait point voulu donner un tableau ethnographique de *tout* l'univers, ni la généalogie de *tous* les peuples issus des fils de Noé, mais seulement de ceux qu'il importait le plus de connaître aux Hébreux pour qui il écrivait, l'énumération qu'il fait est si riche et si abondante, qu'on en chercherait en vain ailleurs une semblable ; elle embrasse de fait un cercle immense de nations sorties du cœur de l'Asie occidentale pour peupler les trois parties du monde connues des anciens (4). »

(1) F. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, t. 1, p. 97. — « L'étude attentive des traditions de l'histoire, la comparaison des langues et l'examen des caractères physiologiques des diverses nations, fournissent, dit-il, des résultats pleinement d'accord, sur cette matière, avec le témoignage du livre inspiré. »

(2) Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, t. 1, p. 55.

(3) Schœbel, *L'authenticité de la Genèse*, *loc. cit.*, p. 106.

(4) *La Tavola etnografica di Mose*, dans la *Civiltà cattolica*, 15 février 1879, p. 418-420.

331. — La table ethnographique de la Genèse est-elle une liste complète de tous les peuples de la terre?

« Moïse, en exposant la filiation des peuples, répond la *Civiltà cattolica*, se borne à une seule des grandes races humaines, à celle qui tient indubitablement le premier rang et l'emporte sur toutes les autres, c'est-à-dire la race blanche; il ne dit rien des trois races inférieures, la jaune, la rouge et la noire, qui sont pourtant une partie de l'espèce humaine, mais nous ne devons pas nous en étonner, parce que, comme nous l'avons remarqué, le but de Moïse ne fut pas de décrire l'origine de tous les peuples qui composent l'humanité, mais seulement de ceux que connaissait le peuple hébreu ou qu'il lui importait le plus de connaître. De ce nombre furent naturellement exclus ceux de l'extrême Orient asiatique, comme les Chinois, les Mongols, etc. (race jaune); ceux de l'Amérique alors inconnue (race rouge), et ceux du grand Océan, Papouans, Mélanésiens, etc. (race négro-océanique) : les Hébreux ne les connaissaient nullement et ils n'avaient nul besoin de les connaître. Quant aux nègres de l'Afrique intérieure, les Hébreux, qui avaient demeuré en Égypte, les connaissaient certainement, car les pharaons, déjà avant Moïse, dans leurs nombreuses guerres contre les Africains, avaient coutume de ramener une multitude de nègres, faits prisonniers, dans les villes égyptiennes, où ils étaient réduits en esclavage : on peut les voir encore, sur les monuments de l'Égypte, représentés et peints avec tous les traits caractéristiques du type nègre (1); on les rencontre souvent mentionnés dans les papyrus et les inscriptions, sous le nom de *Nahsi* ou de *Nahasi* que leur donnaient les Égyptiens. Moïse ne parle point d'eux, peut-être parce qu'ils avaient toujours été et qu'ils devaient toujours rester à l'ave-

(1) « Voir, entre autres, les descriptions des hypogées de Thèbes. données par Champollion, Rosellini et Lepsius. Quelques-unes des représentations appartiennent au temps de Ramsès Méiamoun ou Sésostris le Grand, troisième roi de la XIX^e dynastie, sous lequel naquit Moïse. » Nous reproduisons ici d'après Rosellini des prisonniers nègres, Figure 64.



64. — NÈGRES REPRÉSENTÉS SUR LES MONUMENTS ÉGYPTIENS.
Prisonniers de Ramsès III, Ibsamboul. D'après Rosellini. *Monumenti storici*, pl. 85.

nir complètement étrangers à l'histoire du peuple hébreu (1). »

332. — D'où viennent les peuples qui ne sont pas mentionnés dans le chapitre x de la Genèse.

« D'un autre côté, rien n'empêche de croire que Noé, après le déluge, dans les trois cent cinquante ans qu'il survécut, eut d'autres enfants qui, comme Sem, Cham et Japhet, devinrent eux-mêmes les pères de peuples nombreux, quoique la Bible n'en parle point. De même, on est parfaitement libre de supposer que Sem, Cham et Japhet eurent beaucoup d'enfants, outre ceux qui sont nommés dans la Genèse. Cette hypothèse est même expressément suggérée en ce qui concerne Sem, par la phrase biblique dans laquelle il est dit de lui que, pendant les cinq cents ans qu'il survécut à la naissance d'Arphaxad, « il engendra des fils et des filles (2). » On peut en dire autant par analogie des deux frères de Sem, et leur attribuer à chacun une longévité semblable et également féconde. Or, ces enfants non nommés des trois patriarches, fils de Noé, devinrent certainement, eux aussi, les pères de peuples nombreux, lesquels n'ont pas été nommés plus que leurs pères dans la Genèse. Enfin, nous ajouterons, avec M. Lenormant (3), que la Bible n'empêche nullement d'admettre que quelques-unes des familles, nées des trois fils de Noé, se séparèrent du tronc commun dans le temps qui s'écoula (et il fut au moins d'un siècle), entre le déluge et la tour de Babel, avant la dispersion générale amenée par la confusion des langues. Ces familles purent donner naissance à de nombreuses peuplades qui, en se propageant dans un isolement complet des autres, prirent une physiologie tout à fait propre et demeurèrent comme séparées de l'histoire du reste des hommes. Moïse n'avait pas à parler de ces premières familles, en supposant qu'il s'était proposé de décrire seulement, dans le dixième chapitre de la Genèse,

(1) *Civiltà cattolica*, 15 février 1879, p. 436-437.

(2) Gen., xi, 11.

(3) *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, t. 1, p. 110.

la filiation des peuples qui, après avoir vécu ensemble dans le Sennaar, jusqu'à l'événement de Babel, se dispersèrent de là dans tout le monde (1).

» Ainsi, l'ethnographie mosaïque répand, d'une part, une vive lumière sur le berceau du monde postdiluvien et sur les commencements de l'histoire universelle, puisqu'elle nous fait connaître exactement l'origine et la descendance des peuples qui, partis du Sennaar pour occuper l'Asie, l'Europe et une partie de l'Afrique, formèrent la portion la plus noble et la plus considérable du genre humain, et elle laisse, d'autre part, le champ libre aux ethnographes modernes, pour compléter et achever le tableau, en éclairant, par leurs recherches et par leurs découvertes, les points que Moïse a laissés dans l'ombre (2). »

333. — Les noms du chapitre x de la Genèse sont-ils des noms d'hommes ou de peuples ?

Après avoir recherché si le chapitre x de la Genèse embrassait tous les peuples de la terre, nous devons étudier la table ethnographique elle-même. La première question à examiner, c'est de savoir si les noms qui y sont contenus sont des noms d'hommes ou de peuples, les noms des chefs de famille d'où sont issus les différents peuples, ou seulement les noms de ces peuples mêmes, *nomina gentilitia*.

Moïse nous dit qu'il veut faire connaître les générations des enfants de Noé (3). On peut entendre par là qu'il va énumérer non seulement les pères des peuples, mais aussi les nations qui en sont issues. Personne ne doute, en effet, que le chapitre x ne contienne une table ethnographique proprement dite, et non pas simplement une généalogie de famille. Cependant, on n'est pas d'accord sur le point de savoir si chaque nom propre désigne un individu, ou bien,

(1) Sur la race nègre, voir J. van den Gheyn, *Origine asiatique de la race noire*, dans la *Revue des questions scientifiques*, avril 1891, p. 428-462.

(2) *Civiltà cattolica*, 15 février 1879, p. 437-438.

(3) Gen., x, 5, 20, 31, 32.

au lieu d'un individu, un peuple. Autrefois, on croyait généralement que chaque nom était un nom de personne ; aujourd'hui, beaucoup croient que tous ou la plupart des noms sont ethnographiques.

Les raisons en faveur de la première opinion sont que plusieurs des noms du chapitre x désignent incontestablement des personnes, comme Sem, Cham et Japhet (1), et que les rapports des noms les uns avec les autres sont exprimés par le verbe *yâlad*, *genuit*. — Les partisans de la seconde opinion allèguent en faveur de leur sentiment la forme plurielle de plusieurs noms (2), qui ne saurait convenir à des individus, et la désignation de noms ethnographiques (3). De ce que quelques noms désignent des individus, il ne s'ensuit pas, répondent-ils aux défenseurs de la première opinion, que d'autres noms ne désignent pas des peuples. Le mot *genuit* peut s'employer pour exprimer la descendance d'une nation, comme celle d'un particulier (4).

Cette seconde opinion paraît la plus vraisemblable, en rejetant l'exagération de ceux qui ne veulent voir, dans tout le chapitre, que des noms ethniques. Moïse a désigné quelquefois seulement le père d'un peuple par son nom propre ; d'autres fois, il a désigné le peuple lui-même, d'où la forme plurielle, et alors, en mettant le nom ethnique au singulier, on a le nom même du père de ce peuple, ce qui explique l'emploi du mot *genuit*.

(1) Gen., x, 8 sq.

(2) Gen., x, 13, 14.

(3) Gen., x, 16-18.

(4) Cf. *père*, I Par., II, 24 ; IV, 3 (héb.) ; VIII, 29 (héb.). Le mot *'ab*, *père*, est employé vraisemblablement pour désigner le *fondateur* des villes de Thécué, d'Étham et de Gabaon. — Le verbe **לָלַד**, *yâlad*, *engendrer*, paraît, particulièrement dans Gen., x, 13-14, désigner des générations médiatees. M. Wogue, dans son *Pentateuque*, Gen., x, 1, p. 68-69, traduit : « Misraïm fut la souche des Loudim, etc. » et il explique en note : « Nous ne disons pas *engendra*, parce que les noms suivants paraissent être au pluriel et désigner des peuples, à en juger par leur terminaison et par le **וְשֵׁם** du verset suivant. Seulement il faut noter l'absence de l'article. » Cf. n° 316.

334. — Résumé de la table ethnographique.

La seconde et dernière question à examiner brièvement au sujet du dixième chapitre de la Genèse, c'est celle de la détermination géographique des lieux occupés par les peuples dont Moïse fait l'énumération.

I. Les *Chamites* furent les premiers, des trois grandes familles, qui s'éloignèrent du centre commun de l'humanité, se répandirent sur la plus vaste étendue de territoire et fondèrent les plus antiques monarchies. — 1° Chus ou Cousch et les Couschites s'étendirent depuis la Babylonie, le long des côtes de l'Océan Indien, jusqu'en Éthiopie, au sud de l'Égypte. Les inscriptions hiéroglyphiques confirment le récit de la Genèse : elles désignent toujours les peuples du Haut-Nil sous le nom de Cousch. Nemrod, le premier conquérant, le fondateur d'Érech ou Arach et de Chalanné, était aussi un fils de Cousch (1). — 2° Misraïm peupla l'Égypte. Les Arabes appellent encore aujourd'hui ce pays et sa capitale Misr. Les Psaumes appellent l'Égypte la terre de Cham (2), sans doute parce que c'était le pays où la race de Cham s'était élevée au plus haut degré de puissance et de civilisation. — 3° Phuth peupla les côtes septentrionales de l'Afrique. On trouve, dans les inscriptions égyptiennes, des Africains nomades ainsi appelés. — 4° Chanaan habita la contrée qui prit son nom. Les Chananéens comprenaient les Phéniciens et les tribus nombreuses qui occupaient le pays renfermé entre la Méditerranée et la mer Morte avant l'établissement des Hébreux.

II. Les descendants de *Sem* occupèrent cette partie de la terre qui s'étend entre la mer Méditerranée et l'Océan Indien d'une part, et, de l'autre, depuis l'extrémité nord-est de la Lydie, jusqu'à la péninsule arabique ; au sud, Aram habita la Syrie ; Arphaxad, la Mésopotamie ; Assur, l'Assyrie ; Élam, l'Élymaïde, qui devint plus tard une province de la Perse ; Jectan, l'Arabie.

(1) Gen., x, 8-10.

(2) Ps. LXXVII, 51 ; CIV, 23 ; CV, 22.

III. De *Japhet* sortirent : 1° Gomer, père des races kymris ou celtés (1); 2° Magog, des races scythes et teutoniques; 3° Madaï, des races iraniennes (Bactriens, Mèdes et Perses) (2), 4° Javan, d'Élisa, Tharsis, Cetthim ou Kithim, Dodanim (ou Rodanim), races pélasgiques, hellènes, italiotes, etc. (3); 5° Thubal, des Thubaliens, Ibères; 6° Mosoch, des Cappadociens, etc.; 7° Thiras, d'une partie des races scythes ou slaves. — La tradition grecque avait conservé le souvenir de l'origine asiatique de Japhet, puisqu'elle disait que Japhet était l'époux de l'Asie (4).

(1) Établies d'abord au nord du Pont-Euxin, puis au midi de cette mer, Hérodote, iv, 11, 12, 13.

(2) « Les Madaï ont donné leur nom au pays de Mad, qui est énuméré parmi les satrapies de Darius, dans l'inscription cunéiforme de Persépolis, Lassen, *Die altp. Keilinschr. von Persepolis*, 5, 63, ce qui s'accorde avec Hérodote, iii, 93, qui, à l'occasion de ce même roi, place les Aryens dans la 16° satrapie. On sait que les Aryens, Ἄριοι, sont les mêmes peuples que les Mèdes, Hérod., vii, 62. Par Madaï, l'auteur du tableau de la Genèse entend donc la race aryenne en tant qu'iranienne... Remarquons encore, comme une preuve de la haute antiquité de notre tableau ethnographique, que l'auteur n'a qu'un seul nom pour les Aryens qui se divisèrent de bonne heure en un grand nombre de peuples, Hérod., i, 101, parmi lesquels plusieurs, tels que les Hindous et les Perses, furent célèbres dans l'histoire dès un temps fort reculé. » Schœbel, *L'authenticité mosaïque de la Genèse*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, février 1879, p. 101, 112; voir le tableau, p. 108-109.

(3) La race de *Javan*, avec ses tribus nommées Élisa, Tharsis, Kithim, et Dodanim, ce sont les Hellènes, représentés aussi par les Ioniens, Ἴωνες, ou Grecs... Toute l'antiquité a entendu par Javan les Grecs, et Hérodote identifie les Ioniens et les Pélasges, vii, 94; Daniel, viii, 21 [texte hébreu], appelle positivement Alexandre roi de Javan; les Égyptiens nommaient les Grecs Iouan (Champollion, *Gramm. égypt.*, ch. 5, § 5); les Perses, comme il résulte des inscriptions, les désignaient par le mot Iouna (Lassen, *Indische Alterthum*, t. i, p. 729); les Arabes les appelaient Jouanijoun (Frahn. ap. Pott, *Etym. Forsch.*, t. i, p. 41) et dans le code de Manou, ils portaient le nom de Javanas (Manavadh., x, 44). » Schœbel, *ib.*, p. 112-113.

(4) Apollodore, i, c. 2, § 3.

ARTICLE II.

La tour de Babel.

Construction de la tour de Babel. — Tous les hommes vivant à l'époque de cette construction étaient-ils réunis dans la plaine où elle fut élevée? — La langue parlée par les hommes qui la bâtirent était-elle la langue primitive, et la langue primitive était-elle la même que la langue hébraïque? — La confusion des langues fut-elle instantanée ou bien lente et progressive?

335. — Construction de la tour de Babel.

Après le déluge, les hommes, pour se faire un nom, commencèrent à bâtir une ville et une tour, dans la plaine de Sennaar, c'est-à-dire dans la Babylonie (1). Tout porte à croire que la tour fut commencée sur l'emplacement actuel de Birs-Nimroud (2). Elle demeura inachevée, et nous ne savons quelle hauteur elle atteignit. Le plan des constructeurs devait être d'élever sept étages en retrait les uns sur les autres, si nous en jugeons par les monuments postérieurs semblables de ce pays (3). Les matériaux étaient des briques, au lieu de pierres; l'asphalte servit de ciment. Dieu confondit le langage des hommes qui travaillaient à cette œuvre d'orgueil, et ils se dispersèrent de là dans tous les pays.

336. — Questions à résoudre à l'occasion de la tour de Babel.

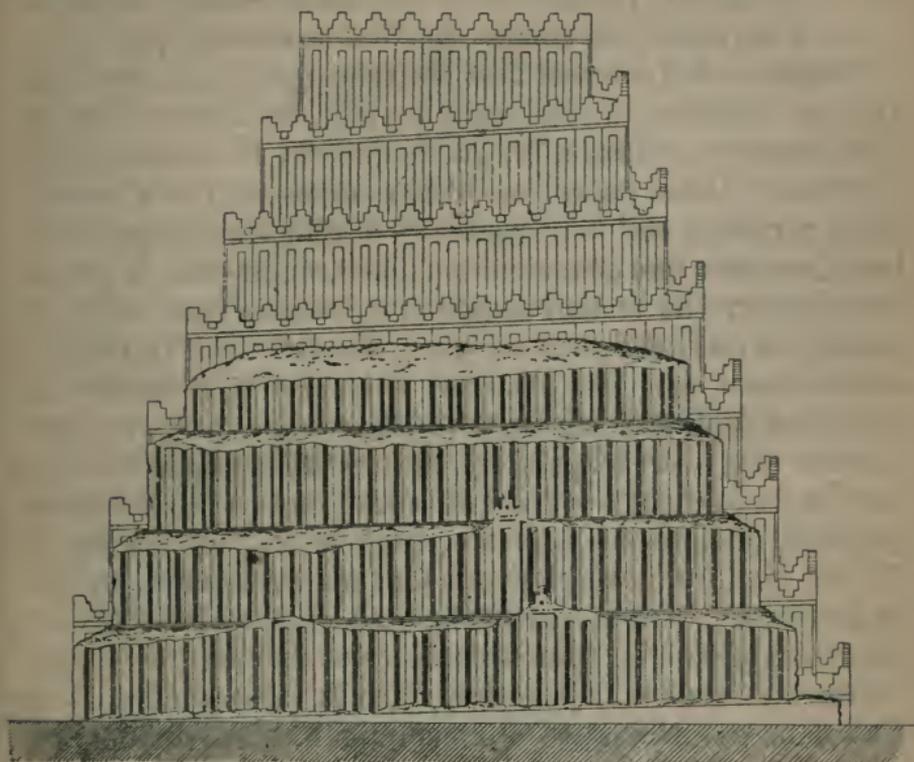
Le récit mosaïque de la construction de la tour de Babel est, à cause de sa brièveté, enveloppé d'obscurités qu'il n'est point facile de dissiper. On s'est demandé : 1^o Si tous les hommes alors vivants étaient rassemblés dans la plaine de Sennaar; 2^o si la langue qu'ils parlaient était la langue primitive et si cette langue est la langue hébraïque; 3^o si la confusion des langues avait été instantanée ou si le changement

(1) Gen., XI, 3-4. Sur le sens du verset 4 en hébreu, voir le P. De-lattre, *Le Plan de la Genèse*, dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1876, p. 34-35.

(2) Voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. I, p. 328 sq.

(3) Voir Figure 65 la Tour à sept étages du palais de Sargon à Khorsabad, au nord de Ninive. Les parties les plus noires représentent la tour dans son état actuel; les lignes plus claires formées par de simples traits la montrent telle qu'elle était dans son état primitif.

de langage s'est produit successivement. — Tous les rationalistes prétendent que le récit du chapitre xi de la Genèse est un mythe et non un fait historique. En répondant aux questions qui viennent d'être énumérées, nous établirons la réalité de l'événement raconté par Moïse.



65. — TOUR ASSYRO CHALDÉENNE A SEPT ÉTAGES.

337. — I. Tous les hommes alors vivants étaient-ils rassemblés dans la plaine de Sennaar au moment de la construction de la tour de Babel?

On le croit généralement; il est cependant possible que ce soit seulement la race de Sem, avec une partie de celle de Cham (1), qui ait travaillé à la tour de Babel. — 1° Le texte hébreu commence, il est vrai, le chapitre xi, en disant que toute la terre n'avait qu'une seule langue, mais « *toute la terre*, explique le P. Delattre, pourrait signifier tout le

(1) Gen., x, 10.

pays où la tradition prit naissance (1) ; » et, quoi qu'il en soit de ce point, l'auteur sacré ne dit nulle part que tous les hommes étaient rassemblés dans la plaine de Sennaar (2). — 2° L'histoire de la dispersion des peuples, qui fait le sujet du ch. x, est placée par Moïse avant l'épisode de la confusion des langues, et le langage de la Genèse (3) semble signifier que la séparation des enfants de Noé commença peu après le déluge. — 3° Le verset 2 du ch. xi lui-même nous apprend que les hommes qui élevèrent la tour de Babel venaient d'une contrée orientale, et, quelle que fût la cause de leur migration, il n'est guère possible de supposer qu'ils n'avaient laissé personne sur leur route. — 4° S'ils étaient nomades, leurs troupeaux ne pouvaient tous être réunis dans la plaine de Sennaar ; s'ils étaient sédentaires, comme leur projet de construire une ville pour s'y fixer, dès qu'ils ont trouvé un emplacement propice, porterait à le croire, il aurait dû rester des habitants dans la ville ou les villes qu'ils avaient quittées (4). — 5° D'après les chiffres donnés par le texte hébreu, la confusion des langues aurait eu lieu 117 ans après le déluge ; d'après les Septante, 400 ans. Si l'on accepte ce dernier nombre, il est clair que tous les descendants de Noé ne pouvaient vivre alors en Babylonie, et l'histoire d'Égypte semble exiger qu'on admette qu'à cette époque les enfants de Misraïm étaient déjà établis dans la vallée du Nil. — Il n'est donc pas nécessaire d'interpréter le texte biblique en ce sens que tous les hommes étaient réunis dans le Sennaar ; le contexte et l'ensemble même du récit de la Genèse paraissent favoriser l'interprétation contraire, et ainsi s'évanouissent toutes les objections soulevées au nom de l'histoire contre la narration de Moïse.

(1) *Revue des questions historiques*, juillet 1876, p. 33-34.

(2) Voir Gen., xi, 2, 8. Cf. n° 332.

(3) Gen., x, 32 : « Ab his (familiis Noe) divisæ sunt gentes in terra post diluvium. »

(4) On peut voir le développement de cette considération par le P. Delattre, *Revue des questions historiques*, juillet 1876, p. 33.

338. — II. La langue parlée par les hommes qui construisaient la tour de Babel était-elle la langue primitive, et la langue primitive était-elle la même que la langue hébraïque?

1° Tout le genre humain étant issu d'Adam et d'Ève d'abord, et des enfants de Noé ensuite, a par là même parlé au commencement une seule langue; mais, d'après les lois qui régissent le langage, elle a dû se modifier insensiblement; les mots se sont multipliés, leurs formes se sont altérées, etc., de sorte que, dès le temps du déluge, à moins d'un miracle dont nous n'avons aucune preuve, l'idiome d'Adam était déjà probablement changé dans sa physionomie extérieure (1), quoiqu'il fût resté le même dans le fond. S'il s'était, depuis le déluge, écoulé quatre siècles, selon la chronologie des Septante, lors de la construction de la tour de Babel, le même phénomène s'était naturellement reproduit, et aux modifications qui existaient du temps de Noé s'étaient ajoutées des modifications nouvelles. La langue des hommes à cette époque était donc la langue primitive, mais changée et perfectionnée par l'usage, enrichie de termes nouveaux et de formes nouvelles.

2° Les descendants de Sem purent conserver mieux que les autres races l'idiome qu'avait employé leur père, parce qu'ils s'éloignèrent moins que le reste des hommes du berceau du genre humain; néanmoins, si Dieu ne suspendit pas les lois qui règlent les transformations du langage, le dialecte que parlèrent les ancêtres d'Abraham dut changer sur leurs lèvres comme sur les lèvres de tous les autres peuples, quoique on puisse admettre que la langue hébraïque, de même que les autres dialectes sémitiques, se

(1) « La langue que je parlais, dit Adam dans le Dante, *Paradis*, xxvi, s'éteignit avant que la race de Nembrod eût entrepris l'ouvrage interminable (la tour de Babel), parce que les effets rationnels ne sont pas durables, et que le plaisir des hommes varie suivant l'influence du ciel qui l'a produit. Que l'homme parle, cela est naturel; mais que ce soit ainsi ou ainsi, la nature vous laisse les maîtres de le faire comme il vous plait. » Traduction Artaud de Montor, in-12, Paris (sans date), p. 402.

rapproche plus que toute autre de la langue qu'on parlait dans la plaine de Sennaar.

3° Quelques Pères (1), il est vrai, et de nombreux savants jusqu'à nos jours, ont cru que la langue hébraïque était la langue primitive, la langue qu'avait parlée Adam dans le Paradis terrestre : mais l'étude comparée des langues, entreprise par les philologues de notre siècle, ne permet plus de soutenir cette opinion. — 1° L'histoire de la linguistique, comme on vient de le voir, démontre qu'aucun idiome ne se conserve longtemps sans changement, surtout quand il n'est pas fixé par l'écriture. — 2° De plus, l'étude analytique de l'hébreu établit qu'il n'est pas un idiome primitif. Son vocabulaire renferme des mots composés, et sa grammaire est remplie de formes qui ont été constituées à l'aide de débris de termes anciens, rongés par le temps et soudés entre eux dans la nuit des âges. Les temps des verbes, par exemple, sont composés comme les nôtres, d'un radical et de pronoms qui modifient le sens du radical, etc. Or, a) d'après le système philologique qui paraît le plus vraisemblable, les langues, dans leur premier état, et la langue primitive, par conséquent, ont dû être *monosyllabiques*, c'est-à-dire exclusivement composées de mots d'une syllabe, qu'on plaçait les uns à la suite des autres, suivant leur ordre logique, comme on le fait encore aujourd'hui en chinois. — b) Dans leur seconde période de formation, les monosyllabes commencèrent à se juxtaposer et à *s'agglutiner* entre eux, de manière que la partie agglutinée modifiât le sens du terme auquel elle était jointe, mais tout en conservant à la racine, d'une manière sensible, son sens primitif, ainsi qu'il arrive dans le turc ou dans quelques-uns de nos mots, comme *porte-plume*, par exemple, où les deux éléments *porte* et *plume* réunis restent les mêmes sans altération. — c) Dans la troisième période de formation, les langues agglutinantes deviennent *flexionnelles*, c'est-à-dire que la racine et les

(1) Origène, *Hom. xi in Num.*, c. IV, t. XII, col. 649; S. Augustin, *De Civ. Dei*, l. XVI, c. XI, 1; l. XVIII, c. XXXIV, t. XLI, col. 490 et 598. Cf. S. Jérôme, *In Sophon.*, III, 8-9, t. XXV, col. 1378.

mots ajoutés à la racine pour en modifier le sens, lui faire exprimer le genre ou le nombre, les différences de temps, de modes et de rapports, perdent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, conscience d'eux-mêmes, s'altèrent et se défigurent de façon qu'il est impossible ou très difficile de reconnaître quels ils ont été d'abord. Ainsi, notre futur est composé de l'infinitif et de l'indicatif présent du verbe avoir : j'*aimerai* est *aimer* + *ai* ; tu *aimeras*, *aimer* + *as* ; il *aimera*, *aimer* + *a* ; l'auxiliaire, aux trois personnes du singulier, est resté dans son intégrité, mais à la première et à la seconde personne du pluriel, il s'est contracté : nous *aimerons* = *aimer* + *ons*, pour *avons* ; vous *aimerez* = *aimer* + *ez* pour *avez*. En latin, dans *stud-ui-mu-s*, *stud* exprime l'idée fondamentale ; *ui* = *fui*, marque que l'action exprimée par *stud* est au passé ; *mu*, débris du pronom de la première personne du pluriel (1), indique que le sujet de l'action est *nous* ; enfin le *s* final signifie la pluralité, comme dans *fratre-s*, *sorore-s*. La grammaire comparée a pu seule nous découvrir l'origine de *studuimus* et de notre futur ; mais, malgré toutes les recherches, nous ignorons quel est le mot primitif qui est l'origine du pluriel français et latin du substantif ou de la forme féminine des adjectifs. Il y a ainsi beaucoup de flexions dont la source nous est inconnue (2).

Les langues flexionnelles sont donc celles qui sont arrivées à la période la plus avancée de leur développement. Certains idiomes ont pu rester stationnaires et s'arrêter dans le monosyllabisme, comme le chinois, ou ne pas aller au-delà de l'agglutination, comme le turc ; mais aucun n'a pu parvenir aux flexions sans avoir passé auparavant par l'agglutination.

Ces lois linguistiques établies, il est aisé de voir que l'hébreu ne peut être, dans sa forme biblique, quoique il puisse l'être dans son fond, la langue primitive, telle qu'elle était parlée dans le paradis terrestre, car il est une langue flexionnelle ; il a subi, par conséquent, une double métamorphose et n'a pu atteindre son état actuel qu'après de

(1) Comparer le grec $\eta\mu\epsilon\tau\acute{\iota}\varsigma$.

(2) Cf. n° 308.

nombreux changements, après avoir passé de l'état monosyllabique à l'état agglutinant, pour se fixer enfin à l'état de flexion. La philologie comparée donne ainsi raison à S. Grégoire de Nysse, écrivant dans sa réfutation d'Eunomius, que « Moïse, né plusieurs siècles après la construction de la tour, parla une des langues nouvelles (1). »

339. — III. La confusion des langues fut-elle subite et instantanée ou bien lente et progressive.

1° S. Grégoire de Nysse soutient cette dernière opinion, et l'on peut la soutenir après lui (2).

2° Cependant la plupart des Pères et des commentateurs ne croient pas que la confusion des langues à Babel ait consisté en une simple mésintelligence, survenue, par la volonté divine, entre ceux qui travaillaient à la tour; ils pensent

(1) « Moses multis sæculis post turris ædificationem natus, una ex posterioribus lingua usus est. » S. Grégoire de Nysse, *Contra Eunomium*, l. XII, pars altera, t. XLV, col. 995.

(2) « Rerum natura, dit-il, utpote a Deo fixa, manet immobilis; voces autem horum significativæ ad tot linguarum differentias divisæ sunt, ut neque multitudinem numerare facile sit. Quod si quis confusionem, quæ in exstructione turris accidit, ut dictis contrariam profert, neque illic linguas hominum facere Deus dicitur, sed quæ erat eam confundere, ut non omnes unam omnium audirent. Quandiu enim erat eadem vita, et nondum in multas gentium differentias dispertiti fuerunt, una voce eodemque sermone utens simul vivebat omnium hominum plenitudo; postquam vero divina voluntate oportuit omnem ab hominibus terram habitari, tunc divulsi secundum vocis communionem alii alio dispersi fuerunt, et cum alio et alio verborum et vocis caractere conjuncti et accommodati fuerunt, conciliatricem quamdam mutæ concordie sermonis consonantiam sortiti, in rerum quidem cognitione non discordantes, sed in nominum forma differentes. Non enim quid aliud apud alios lapis, vel lignum videtur, sed apud singulos materiae nomina differunt. Quare sermo nobis fixus manet, qui voces humanas nostræ mentis sive intelligentiæ inventa esse definit. Neque enim a principio quandiu consonum sibi ipsi humanum genus universum fuit, verborum Dei aliquam doctrinam factam esse hominibus ex Scriptura didicimus; neque postquam in varias linguarum differentias dispertiti fuerunt nomines, quomodo quisque loqueretur divina lex præstituit, sed *volens Deus homines diversis uti linguis, naturam dimisit, ut pergeret pro arbitrio* apud singulos sonum articulare ad explanationem hominum. » S. Grégoire de Nysse, *Contra Eunomium*, l. XII, pars II, t. XLV, col. 995. Cf. col. 990.

que, par un miracle qu'il était certainement très facile à Dieu d'opérer, leur langage fut subitement changé, de façon qu'il leur fut impossible de se comprendre entre eux (1).

CHAPITRE VI.

LES PATRIARCHES.

340. — Division du chapitre.

Avec le récit de la construction de la tour de Babel se termine la première partie de la Genèse. Elle a raconté jusqu'ici l'histoire générale de l'humanité; désormais, elle ne

(1) « (Linguarum fit divisio), ut sicut linguæ unitas contubernium fecit, dit S. Jean Chrysostome, ita linguæ diversitas dispergat. Nam quibus non est idem sermo et lingua, quomodo simul habitare possunt? » *Hom. xxx in Gen.*, 4, t. LII, col. 279. S. Éphrem explique les faits de la manière suivante : « Propria lingua infusa singulis antiquam omnibus communem e memoria discussisse videtur, nisi enim linguam, quam hactenus usurparant, obliti fuissent, nec opus quod susceperant, intermisissent; sola quippe oblivio primævi sermonis, qui apud unam duntaxat familiam remansit, consilium ædificandæ urbis dissolvit; linguarum namque novitas omnes inter eos communicationem et necessitudinem diremit, sublata mutui congressus et colloqui consuetudine. Ea linguarum scissura animos pariter in studia contraria discidit, et paulo post bellum etiam civile in intestinum accendit inter eos, qui externi belli metu munitissimam arcem moliebantur. Dum ergo alius alium impellit facessitque, omnes varia exilia et diversas terras quærere coacti sunt, quod ferme malum a principio vel maxime expaverant et præcavere studuerant. (S. Éphrem fait ici allusion au texte original, *Gen.*, xi, 4, qui porte, non pas comme la Vulgate : « Faciamus civitatem et turrim..., antequam dividamur in universas terras, » mais « ne forte dispergamur super faciem terræ. » Le mot *pen*, que la Vulgate traduit par *antequam*, n'a jamais ce sens, mais signifie toujours *de peur que*, comme l'a rendu la version syriaque suivie par S. Éphrem.) Præcipuus tamen mutantæ sedis illis auctor et impulsor Nemrod extitit, qui etiam Babelem tandem invasit atque in ea primus regnavit, neque enim communem hominum patriam solum obtinisset, nisi cæteros inde deturbasset. » *In Genesim*, c. x, *Opera Syriaca*, t. 1, p. 59. — Sur la table ethnographique de la Genèse et la dispersion des Sémites après le déluge, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 271-312.

s'occupe plus que de la famille d'Abraham. Elle va nous faire connaître d'abord le père du peuple de Dieu, Abraham, puis son fils Isaac, et enfin son petit-fils Jacob, dont la vie est mêlée en partie avec celle de Joseph. D'où trois articles : 1^o Abraham ; 2^o Isaac ; 3^o Jacob et Joseph, auxquels nous en ajouterons un quatrième sur la religion patriarcale, dans lequel nous dirons quelques mots du culte rendu au vrai Dieu avant la révélation mosaïque.

ARTICLE I.

Abraham.

Division de son histoire. — Départ d'Ur. — Séjour à Haran. — Premières promesses qui lui sont faites. — La bénédiction messianique. — Arrivée en Palestine. — La Palestine prédestinée à être la Terre-Sainte. — Voyage d'Abraham en Égypte. — Loth se sépare de lui. — Victoire sur Chodorlahomor. — Naissance d'Ismaël. — Nouveaux développements de la promesse divine. — La circoncision. — Naissance et sacrifice d'Isaac. — Mort d'Abraham et accomplissement des promesses qui lui avaient été faites.

341. — Division de l'histoire d'Abraham.

L'histoire d'Abraham se divise en quatre parties, distinguées entre elles par les révélations progressives que lui fait le Seigneur : 1^o Vocation d'Abraham depuis son départ d'Ur jusqu'à la délivrance de Loth des mains de Chodorlahomor ; 2^o depuis sa victoire sur Chodorlahomor jusqu'à la naissance d'Ismaël ; 3^o depuis la naissance d'Ismaël jusqu'à son expulsion ; 4^o depuis l'expulsion d'Ismaël jusqu'à la mort d'Abraham (1).

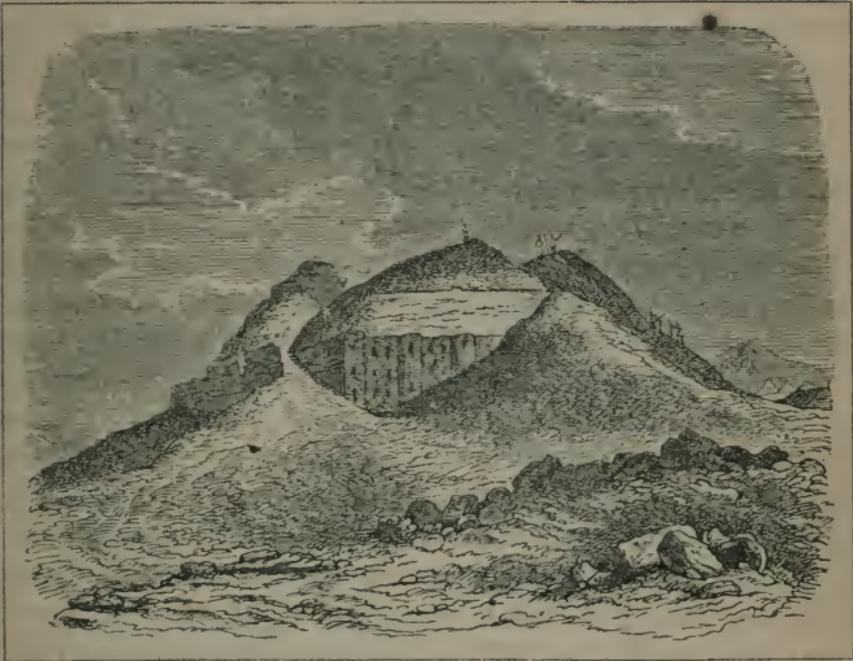
§ I. — VOCATION D'ABRAHAM.

342. — Abraham quitte sa patrie. — Séjour à Haran. — Difficulté chronologique sur la date de son départ de cette ville.

La notion du vrai Dieu s'obscurcissait parmi les hommes et la vraie religion était sur le point de disparaître de la face de la terre, lorsque le Seigneur, pour conserver le dépôt de la révélation, choisit Abram, appelé plus tard Abraham,

(1) On peut voir sur Abraham S. Ambroise, *De Abraham patriarcha*, t. xiv, col. 419-500 ; *La Bible et les découvertes modernes*, t. I, p. 361-493.

et lui ordonna (1) de quitter sa patrie, Ur des Chaldéens, aujourd'hui Mughéir (2), et de se rendre d'abord à Haran avec son père Tharé, sa femme Saraï et son neveu Lot. Tharé mourut à Haran. Les Actes nous racontent expressément qu'Abram ne quitta cette ville qu'après la mort de son père (3). Il résulte de là une difficulté chronologique. D'après la Genèse (4), Tharé était âgé de soixante-dix ans à la nais-



66. — RUINES D'UR, PATRIE D'ABRAHAM.

sance de son fils Abram, et il mourut à l'âge de deux cent cinq ans (5). Or, nous lisons dans un autre passage de la Genèse (6) qu'Abram avait soixante-quinze ans quand il partit de Haran. Tharé n'aurait donc eu alors que cent quarante-cinq ans, et, pour atteindre l'âge de deux cent cinq ans, il

- (1) Act., vii, 2-4.
- (2) Voir Figure 66.
- (3) Act., vii, 4.
- (4) Gen., xi, 26.
- (5) Gen., xi, 32.
- (6) Gen., xii, 4.

aurait dû vivre encore soixante ans après son départ, contrairement à ce que dit S. Étienne dans les Actes (1). Pour résoudre cette difficulté, on a supposé que le chiffre deux cent cinq, dans la Genèse (2), est une faute de copiste, ou plutôt que le passage de ce livre où il est dit : « Tharé vécut soixante-dix ans, et il engendra Abram, Nachor et Aran (3), » doit s'entendre, non pas dans le sens que le patriarche avait soixante-dix ans lors de la naissance d'Abram, mais lors de la naissance d'Aran. Celui-ci aurait été l'aîné et ses deux frères seraient venus au monde beaucoup plus tard. Il est vrai que rien ne prouve qu'Aran fut l'aîné; le texte (4) semble indiquer le contraire, mais on peut admettre que, dans ce verset, Abram est nommé le premier comme père des Hébreux; et ce qui paraît confirmer qu'Aran était le plus âgé de tous, c'est que sa fille Melcha épousa son frère Nachor (5). Bien mieux, d'après Josèphe, S. Jérôme, Abulfeda (6), Jescha, la sœur de Melcha, ne serait autre que Saraï, la femme d'Abraham; elle aurait été ainsi, par conséquent, la sœur de Lot, fils d'Aran, ce qui nous expliquerait mieux comment Lot, appelé frère d'Abram (7), suit ce dernier en Chanaan. Or, on comprend que les frères puînés épousent les filles de leur aîné; mais il n'est guère vraisemblable que les deux aînés eussent épousé les filles de leur plus jeune frère. — Une autre raison de penser qu'Abram était le plus jeune des enfants de Tharé, c'est que Rébecca, qui épousa Isaac, le fils d'Abraham, était petite-fille de Nachor, le second fils de Tharé.

(1) Act., vii, 4.

(2) Gen., xi, 32.

(3) Gen., xi, 26.

(4) Gen., xi, 26.

(5) Gen., xi, 29.

(6) Josèphe, *Ant., jud.*, I, xi, 6; S. Jérôme, *Quæst. Heb. in Gen.*, xi, 29, t. xxiii, col. 926; Abulfeda, *Hist. anteislamica*, éd. Fleischer, p. 20.

(7) Gen., xiv, 14, 16.

343. — Premières promesses faites par Dieu à Abram ; la bénédiction messianique.

Dieu, en ordonnant à Abram de quitter la ville d'Haran, quand il eut perdu son père, Tharé, pour aller dans une terre étrangère, le bénit et lui dit :

Faciam te in gentem magnam
Et benedicam tibi,
Et magnificabo nomen tuum,
Erisque benedictus (1).

Il y a quatre promesses distinctes et une gradation ascendante dans la prophétie que renferme ce verset : 1^o celle d'une nombreuse postérité : *Je ferai de toi un grand peuple* : 2^o celle d'une bénédiction particulière, c'est-à-dire de la prospérité matérielle et spirituelle ; 3^o celle de l'exaltation du nom d'Abram, c'est-à-dire d'une grande gloire, et 4^o celle qu'Abram deviendra lui-même une source de bénédiction pour les autres : non seulement il sera béni, mais il communiquera aux hommes la bénédiction qu'il aura reçue. La Vulgate traduit : *erisque benedictus* ; le texte original est plus fort encore, il porte : *tu seras bénédiction*.

Comme la quatrième promesse est la plus importante de toutes, le verset 3 la développe et l'explique :

Benedicam benedicientibus tibi
Et maledicam maledicentibus tibi,
Atque IN TE BENEDICENTUR universæ cognationes terræ.

Cette bénédiction que reçoit Abram et qu'il transmettra à tous les peuples de la terre, est la répétition, la continuation et le développement de la bénédiction accordée à l'ancêtre d'Abram, Sem (2). Abram est l'héritier de Sem, Jéhovah est son Dieu. Japhet habitera dans ses tentes, puisque en Abram seront bénies toutes les races de la terre. Le motif et le but de sa vocation et de l'histoire nouvelle qui commence avec ce patriarche, celle du peuple de Dieu, sont clairement déter-

(1) Gen., xii, 2.

(2) Gen., ix, 26-27.

minés : de lui sortira la bénédiction de tout le genre humain. La personnalité du Messie ne se détache pas encore d'une manière saillante dans les paroles divines ; mais elle commence à se dessiner : la mission du peuple choisi, qui sera réalisée complètement par le Messie, est exactement marquée. C'est par le rejeton d'Abram que sera prise la revanche annoncée à Adam (1), et que sera donnée la bénédiction de Sem (2) ; ces fruits de salut se produiront dans la terre où Dieu va conduire son serviteur, c'est-à-dire dans la Terre Sainte ; c'est là que Jésus-Christ prêchera la foi nouvelle, et c'est en embrassant cette foi nouvelle que nous devenons tous enfants d'Abram, comme nous l'enseigne le Nouveau Testament : « *Vos estis filii prophetarum et testamenti quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ,* » dit S. Pierre à la suite de la guérison du boiteux (3). S. Paul écrit à son tour aux Galates : *Cognoscite ergo quia qui ex fide sunt, ii sunt filii Abraham. Providens autem Scriptura, quia ex fide justificat gentes Deus, prænuntiavit Abraham : Quia benedicentur in te omnes gentes. Igitur qui ex fide sunt, benedicentur cum fideli Abraham* (4). C'est par le Messie, par Jésus-Christ, que nous sommes bénis en Abraham et que nous devenons ses fils selon l'esprit (5).

344. — Arrivée d'Abram en Palestine.

1° En faisant à Abram les promesses de bénédiction, Dieu lui ordonna de se rendre dans la terre qu'il lui montrerait. Cette terre fut la terre de Chanaan. Le saint patriarche y pénétra sans doute, comme le fit plus tard Jacob, à son re-

(1) Voir n° 292.

(2) Voir n° 328.

(3) Act., III, 25.

(4) Gal., III, 7-9.

(5) « Cum ad Christum transeunt [gentes], dit S. Augustin, et incipiunt esse ex fide filii Abraham, tunc erunt Judæi, circumcisione cordis, spiritu non littera... quod utique non fit per carnem sed per fidem, neque per legem sed per gratiam. » *Epist. cxcvi*, 2, t. xxxiii, col. 895. Cf. J. Corluy, *Spicileg. dogm. bibl.*, t. 1, p. 373 sq.

tour de Haran, par la vallée du Jaboc. Quand ses yeux aperçurent, au sortir du désert, la plaine du Jourdain, fécondée par des sources d'eaux vives, elle lui apparut comme le jardin du Seigneur, comme la fertile terre d'Égypte au nomade Bédouin (1), et il bénit Jéhovah de l'avoir conduit en ces lieux.

Il se rendit directement près de Sichem, dans la riche plaine de Moré, que la Vulgate appelle « la Vallée illustre, » entre le mont Hébal et le mont Garizim, au cœur même de la Palestine. C'est là que le Seigneur lui révéla pour la première fois que cette contrée bénie serait un jour la possession de sa postérité (2); c'est là aussi qu'Abram éleva le premier autel en l'honneur du vrai Dieu. Mais il ne fit que passer, peut-être parce que l'invasion mésopotamienne, racontée dans la Genèse (3), lui attira un mauvais accueil de la part des habitants.

2° Le premier campement où le patriarche fixa sa tente, sur la terre qui devait devenir l'héritage de ses enfants, ce fut Béthel. Béthel est sur la grande route (4), qui conduit du nord-est au sud-ouest de la Palestine. Abram s'arrêta sur la montagne située au levant, ayant cette ville au couchant et Haï à l'est (5); de là, il put jouir du spectacle de la Terre Promise presque entière. Ce qui dut frapper l'ami de Dieu, venant des plaines de la Chaldée, ce fut moins la beauté du paysage que la fertilité du sol; quoique la Terre Sainte soit pittoresque, elle manque un peu de caractère; la variété des lignes, l'harmonie des contours, le fondu des couleurs lui font généralement défaut. C'est un chaos de collines sans formes saisissantes, la plupart d'une teinte grisâtre, offrant souvent au spectateur le calcaire nu. Mais, de la hauteur qui domine Béthel à l'est, Abram contempla la vallée du Jourdain et les riches collines qu'il venait de traverser (6); alors

(1) Gen., xiii, 10.

(2) « Semini tuo dabo terram hanc. » Gen., xii, 7.

(3) Gen., xiv, 5-7.

(4) Jud., xx, 32; xxi, 19.

(5) Gen., xii, 8, Cf. Jos., xvi, 1; I Reg., xiii, 2; IV Reg., xxiii, 15-16.

(6) « Immédiatement à l'est des basses collines grisâtres sur lesquelles était assise Luz, la ville chananéenne, devenue plus tard Béthel la juive,

son cœur déborda de reconnaissance à la pensée de la bonté de Dieu qui venait de lui promettre de donner ce pays à sa postérité, et il éleva, en actions de grâces, un nouvel autel au Seigneur. Béthel fut toujours, depuis, un lieu sacré pour les enfants d'Israël.

345. — Raisons providentielles du choix de la Palestine comme la terre du peuple de Dieu et la patrie future du Messie.

Dieu, en ordonnant à Abram de quitter la Chaldée et d'aller s'établir dans le pays de Chanaan, voulait fixer la postérité du saint patriarche dans le lieu qui était le plus propre à la mission à laquelle il la prédestinait, et préparer au Rédempteur du monde un berceau d'où il pût amener aisément tous les peuples à la vraie foi. — 1° La vocation d'Abram

se dresse, au-dessus de tous les sommets marqués aujourd'hui par les vestiges de quelques anciens édifices, une éminence remarquable. Sa plus haute cime repose, pour ainsi dire, sur les rochers en pente qui s'étendent au-dessous, et dont elle se distingue par un bouquet d'oliviers qui s'étale en haut, sur sa large surface. Cette hauteur offre une base naturelle pour l'autel patriarcal et un ombrage propice pour la tente. C'est là qu'il faut se représenter Abraham et Loth, contemplant toute l'étendue du pays, « à main droite et à main gauche, » et jouissant d'un point de vue tel qu'on n'en peut rencontrer d'autre dans tout le voisinage. A l'est, au premier plan, la chaîne dentelée des collines de Jéricho; dans le lointain, la sombre muraille de Moab; entre deux, la large vallée du Jourdain, dont le cours est marqué par la large forêt de verdure qui cache ses eaux rapides; du pied de l'éminence, se rendant dans cette vallée, un long et profond ravin qui, alors comme aujourd'hui, formait la voie principale de communication pour s'approcher des collines centrales de la Palestine; ce ravin, enrichi par la vigne, l'olivier et le figuier, traçait ses plis sinueux à travers d'anciens réservoirs et des tombeaux, restes d'une civilisation maintenant éteinte, mais qui, au temps des patriarches, n'avait pas encore commencé. Au sud et à l'ouest, le regard domine les sombres collines de la Judée, variées par les hauteurs que couronnèrent depuis les villes de Benjamin et où devait s'élever un jour Jérusalem; au loin, la chaîne méridionale sur une pente de laquelle est bâtie Hébron. Vers le nord, on voit les collines qui séparent la Judée des riches plaines de Samarie. Tel est le point de vue qui fut pour Abraham ce que fut plus tard le mont Phasgah pour son illustre descendant [Moïse]... Ces collines devaient devenir le site de villes dont les noms seraient tenus en honneur..., peuplées par une nation puissante, pendant de nombreuses générations. » A Stanley, *Sinai and Palestine*, 1856, p. 215-217.

était de conserver intact dans sa famille, au milieu de l'égarément universel, le dépôt de la révélation ; il fallait donc que ses descendants fussent isolés du reste des hommes qui avaient corrompu leurs voies et vécu séparés de tous les idolâtres. — 2° La venue du Messie avait pour but de ramener tous les peuples au vrai Dieu, il était donc nécessaire qu'il parût en une contrée d'où il fût facile à ses Apôtres, chargés d'être les instruments de la conversion des hommes, de se répandre dans tout le monde. — 3° La parole révélée, renfermée dans la Bible, devait être écrite en un langage à la portée de tous, puisqu'elle était destinée à devenir un jour le patrimoine de l'humanité ; mais elle ne pouvait avoir ce caractère universel que si les écrivains sacrés vivaient dans une sorte de région moyenne, où chaque peuple de la terre pût retrouver quelques-unes de ses habitudes de parler et de penser. — La réunion de cette triple condition d'isolement, de facilité de communications et d'harmonie avec le monde entier, peut paraître impossible ; mais la Providence semble avoir créé la Palestine pour la réaliser.

1° La Terre Sainte est comme un pays fermé, comme une île inabordable au milieu d'un océan, ou plutôt comme une oasis au milieu d'un désert inaccessible, à l'abri de tout contact étranger, ou, du moins, mieux garantie que nulle autre contrée des mélanges impurs qui auraient pu altérer le dépôt sacré de la tradition. Au nord se dressent les montagnes infranchissables du Liban et de l'Anti-Liban ; à l'est s'étend le désert d'Arabie, où ont toujours campé des Bédouins nomades ; au sud le désert encore ; à l'ouest la grande mer, comme l'appelaient les Hébreux, la Méditerranée. Il est très difficile de pénétrer au cœur même de la Palestine, formé par les montagnes d'Éphraïm à l'ouest du Jourdain. Le fleuve, en arrivant dans la Mer Morte, s'abaisse à des profondeurs inouïes partout ailleurs, à 393 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée (1), du

(1) Voir sur la mer Morte, t. II, n° 437.

côté de cette dernière, le Carmel forme un promontoire et une forteresse avancée, imprenable. Dès qu'on a franchi les plaines de Saron et de la Séphélah, ce ne sont plus que montagnes et highlands, un vaste assemblage de murs, de rochers, de ravins profondément déchirés, de cavernes et de cols. Isaïe dépeignait exactement sa patrie en la représentant comme une vigne bien fermée (1). Elle ne pouvait guère avoir de rapports commodes et importants avec l'extérieur que par la mer; mais Dieu, pour enlever à Israël la tentation du commerce maritime, laissa toujours la côte au pouvoir des Phéniciens, des Chananéens et des Philistins, avec qui les enfants de Jacob furent presque constamment en hostilité, de manière à n'avoir avec eux que peu de relations intimes. La fertilité extraordinaire de la Palestine permettait d'ailleurs à ses habitants de se suffire à eux-mêmes et de vivre dans l'isolement que réclamait leur mission.

2° Cependant cet isolement devait cesser un jour, et il fallait qu'alors la parole de la vérité pût atteindre les extrémités de la terre (2). Que l'on jette les yeux sur une carte du monde connu des anciens, et l'on verra au premier coup d'œil que la Terre-Sainte, isolée, jusqu'à la captivité, du reste de la terre, pouvait en devenir le cœur, parce qu'elle en était géographiquement le centre (3). Rien n'est plus vrai. Placée, pour ainsi dire, au point d'intersection des trois parties du monde antique, c'est-à-dire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, la Palestine peut être considérée comme appartenant à chacune d'elles : elle touche par le nord à l'Asie Mineure; par le sud à l'Égypte; les caravanes la mettaient, à l'est, en rapport avec la Mésopotamie qui avait elle-même des relations avec l'Inde; à l'ouest, la Méditerranée l'unissait à l'Afrique et à l'Europe.

Cette position de la terre de Chanaan, au milieu du monde

(1) Is., v, 2.

(2) « In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum. » Ps. xviii, 5.

(3) « Hæc dicit Dominus Deus : *Ista est Jerusalem, in medio Gentium posui eam et in circuitu ejus terras.* » Ez., v, 5. Cf. Ez., xxxviii, 12, dans la Vulgate.

ancien, lui donnait une véritable importance politique et commerciale. Toutes les grandes nations conquérantes de l'antiquité ont tour à tour foulé son sol, les Égyptiens des pharaons, les Assyriens de Sennachérib, les Chaldéens de Nabuchodonosor, les Grecs d'Alexandre, les Romains de Pompée et des Césars. Toutes les grandes voies de communication des peuples anciens, par terre et par mer, touchaient la Palestine. Il est souvent question, dans les Écritures, des caravanes qui faisaient le commerce entre l'Asie et l'Afrique et traversaient nécessairement la Terre Sainte. Une grande voie commerciale conduisait de l'Égypte à Gaza, une autre de Damas à la côte de Phénicie, par la plaine de Jezraël. Les Romains, devenus maîtres de ces pays, y construisirent des routes comme dans le reste de leur empire. Le commerce maritime, entre l'Asie d'une part et l'Afrique de l'autre, était concentré dans les grandes villes commerçantes de la Phénicie d'abord, à Alexandrie et à Antioche ensuite. La Palestine était ainsi comme un centre, d'où les Apôtres pouvaient se porter rapidement à tous les points de la circonférence. Au moment où Jésus-Christ allait naître, Hérode fit bâtir sur la côte de la Méditerranée, en y creusant un port, la ville principale de son royaume, Césarée, et ouvrit ainsi à « la bonne nouvelle » le grand chemin de communication de l'ancien monde (1). Jusque-là, le peuple de Dieu, isolé, se glorifiait de

(1) « Au centre de l'empire [romain], entre toutes ces régions et tous ces peuples, dit M. de Champagny, le grand lien matériel était la Méditerranée : admirable instrument des vues de la Providence, pour la civilisation et pour l'unité, bassin unique au monde, construit tout exprès, sans doute, pour être témoin de l'accomplissement des plus grandes destinées du genre humain... Par cette mer sans flux ni reflux, par ce grand lac, les climats les plus divers, les races les plus éloignées, les produits les plus variés de la terre se rapprochent et se touchent; le noir fils de Cham, le Grec ou le Celte enfant de Japhet, l'Arabe ou l'Hébreu descendant de Sem; en un mot, les trois parties du monde antique sont, grâce à elle, à quelques journées l'une de l'autre... A ces bords si admirablement dessinés de la main de Dieu et découpés en tant de formes diverses pour mêler plus intimement la terre que l'homme habite à la mer qu'il parcourt, jamais ni les grands hommes, ni les grandes choses, ni les grandes cités n'ont manqué. L'unité romaine s'est façonnée autour de cette mer; l'unité chrétienne l'a embrassée tout entière, tant

ce qu'aucun navire n'arrivait jusqu'à lui (1); il ne possédait aucune grande ville maritime. Jérusalem, Sichem, Samarie, Hébron, étaient dans l'intérieur des terres. Salomon lui-même n'avait pas conçu l'idée de créer sur le bord de la mer un foyer de vie nationale; Asiongaber était son entrepôt, Jaffa n'avait reçu que les radeaux qui amenaient les bois du Liban (2). Il fallait un port pour mettre les Apôtres en relation avec l'Occident; Hérode le construisit, et c'est là que S. Pierre convertit le premier gentil; c'est de là aussi que partit S. Paul pour plusieurs de ses voyages. La Judée, autrefois isolée, s'était alors dilatée, pour ainsi dire, sur toute la face de la terre; elle avait partout de véritables colonies, et sur toutes les voies de l'empire romain on rencontrait des enfants d'Abraham, allant dans la patrie de leurs ancêtres ou revenant de Jérusalem. La Terre Sainte, cette terre providentielle, après avoir conservé intact pendant des siècles le germe précieux de la foi, était donc située de manière à le semer, au moment venu, aux quatre coins du ciel, comme le firent, en effet, les disciples du Sauveur. Son rôle était alors fini, et le centre de la religion devait être déplacé et transporté à Rome, la tête et le cœur du monde chrétien (3).

3° Un troisième caractère de la Palestine, qu'il ne faut pas omettre de remarquer, c'est que, outre son isolement et sa position centrale, cette contrée était de tous les pays

que l'unité chrétienne n'a pas été tronquée par le schisme. Le sacrifice de la croix s'est accompli près de son rivage... La croix de S. Pierre est debout près de cette mer et domine le monde. Près d'elle se sont élevées Rome et Carthage, Venise et Corinthe, Athènes et Alexandrie, Constantinople et Jérusalem... Or, cette admirable mer n'était que la grande artère de l'empire romain, le chemin de ronde des légions. La flotte de Fréjus et celle de Misène la parcouraient incessamment, portant à l'Espagne ou à la Syrie les ordres ou les envoyés de César [et aussi les messagers de l'Évangile]. » *Les Césars*, t. III, 1876, p. 3-6.

(1) Is., xxxiii, 21.

(2) III Reg., ix, 27; v, 9.

(3) Cf. Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame*, Conf. LXX, *Œuvres*, éd. de 1872, t. vi, p. 117-119. Voir aussi pourquoi la capitale du Christianisme fut transportée à Rome, Id., *Lettre sur le Saint-Siège*, *ibid.*, t. ix, p. 15-18.

de l'Orient le moins oriental, celui dont la physionomie et l'aspect le rapprochent davantage de l'Europe et de notre manière de concevoir et de parler. Nous avons peine à comprendre les livres des autres peuples de l'Orient, parce qu'ils se meuvent dans un cercle de pensées et d'images qui nous est complètement étranger. Les écrivains hébreux sont des orientaux, sans doute, mais la plupart des comparaisons qui remplissent leurs écrits et qu'ils empruntaient à leur ciel ou à leur sol, nous sont assez familières ; il nous est donc possible de les comprendre : la langue de l'habitant de la Palestine est une langue universelle, et pour ainsi dire catholique, intelligible pour la terre entière, pour l'homme du Levant, qui y reconnaît ses mœurs et ses habitudes, et aussi pour l'homme de l'Occident, qu'elle n'introduit pas dans un monde trop différent du sien (1). Si nous avons tant de peine à saisir le sens des productions littéraires de l'Égypte, de la Chaldée, de l'Inde ou de la Chine, c'est en partie sans doute parce qu'elles sont remplies d'idées et d'allusions, religieuses ou philosophiques, à des croyances et à des usages que nous ignorons, mais c'est aussi parce que ces pays ont un caractère particulier qui se reflète dans leurs livres et dont la signification nous échappe, parce que l'original nous est inconnu. Nous sommes, en quelque manière, en face d'un paysage ou d'un portrait qu'il nous est impossible de juger, parce que l'œuvre du peintre n'est intelligible que pour ceux qui ont vu son modèle. Quant à la Palestine, mieux on la

(1) « Les livres de l'Acien Testament... réfléchissent fidèlement la nature du pays où vivaient les Hébreux. Ils représentent ces alternatives de déserts, de plaines fertiles et de sombres forêts qu'offre le sol de la Palestine. On y trouve indiqués tous les changements de température dans l'ordre où ils s'accomplissent, les mœurs des peuples pasteurs et leur éloignement héréditaire pour l'agriculture. Les récits épiques et héroïques y sont d'une simplicité extrême et peut-être plus dénués encore de parure que chez Hérodote. Grâce à l'uniformité qui s'est conservée dans les mœurs et dans les habitudes de la vie nomade, les voyageurs modernes ont pu confirmer la vérité de ces tableaux. La poésie lyrique est plus ornée et déploie la vie de la nature dans toute sa plénitude. » A. de Humboldt, *Cosmos*, trad. Faye et Galuski, 1864, t. II, p. 50-51.

connait, mieux on comprend, il est vrai, les Livres Saints ; mais l'homme illettré lui-même n'est pas arrêté, dans la lecture de la Bible, par les difficultés qui hérissent les autres œuvres de l'Orient. On dirait presque un écrit composé parmi nous, tant il est à la portée de toutes les intelligences, parce que Dieu avait fait la Terre Sainte pour être la patrie intellectuelle de tous les hommes, des Juifs et des Gentils (1).

346. — Voyage d'Abram en Égypte. Gen., xii, 10-20.

Abram demeura à Béthel jusqu'à ce qu'une famine, survenue dans la terre de Chanaan, le forçât à se rendre en Égypte (2). L'impression que produisit sur lui le spectacle de la civilisation égyptienne dut être celle que produisent

(1) La Palestine manque, en général, de caractère et d'originalité, comme nous l'avons remarqué, n° 344, et c'est là ce qui fait que ceux qui l'ont habitée ont été, en quelque sorte, non pas les hommes d'un pays particulier, mais de l'univers entier. Il en résulte que ce qui frappe le pèlerin qui parcourt ce sol sacré, ce n'est pas ordinairement le paysage, mais les souvenirs. Le touriste est déçu, le chrétien est charmé. « Si le premier sentiment est celui du désappointement, dit M. Stanley, le second doit être celui de la reconnaissance. Il y a peu de chose sur ces collines et dans ces vallées, auxquelles l'imagination puisse s'attacher. Tandis que les grands centres de la religion grecque ou romaine, Delphes et Lébadée, les bords du lac d'Albe et d'Aricie, saisissent et impressionnent vivement le voyageur le plus indifférent, Silo et Béthel, si longtemps le sanctuaire et le lieu où Dieu rendait ses oracles, échappent presque à l'attention, même du plus zélé archéologue, au milieu de ce chaos de collines qui les entourent et que rien ne distingue les unes des autres. Quand on voit pour la première fois le mont des Oliviers, ce qui frappe surtout, c'est qu'il n'a point de cachet. Mais c'est tout cela même qui fait de la Terre Sainte le digne berceau d'une religion qui ne s'est pas exprimée par les voix des forêts mugissantes ou les orifices de cavernes mystérieuses, mais par l'âme et par le cœur de de l'homme ; qui n'était pas destinée à avoir une patrie sur la terre, aux lieux de sa naissance moins qu'ailleurs encore ; qui a atteint son plein développement seulement à mesure qu'elle s'est éloignée de son berceau, dans la vie et sur le sol de peuples aussi distants de la Palestine par les pensées et les sentiments que par le climat et la latitude ; qui, seule entre toutes les religions, se glorifie d'être fondée, non sur l'imagination et le sentiment, mais sur les faits et la vérité. » *Sinai and Palestine*, 1868, p. 155-156.

(2) Pour le voyage d'Abraham en Égypte, voir les détails dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. 1, p. 431-457.

encore aujourd'hui sur l'arabe nomade les civilisations semblables : une sorte d'étonnement, qui n'est pas sans mélange de crainte, à la vue de cette puissante organisation politique, contre laquelle l'individu, quelque fort et quelque brave qu'il soit, est incapable de lutter. Redoutant les périls que pouvait lui faire courir la beauté de Saraï, il cacha qu'elle était sa femme et l'appela sa sœur. Ce langage était vrai dans les termes, car sœur signifie parente en général, dans les idiomes orientaux, et elle était en effet sa proche parente (1). C'est donc à tort que les ennemis de la religion en ont pris prétexte pour calomnier le caractère du saint patriarche. Il se justifie facilement, au moins par la bonne foi (2). Ce trait, comme le trait semblable raconté plus tard, à l'occasion d'Abimélech, roi de Gérare, qui n'hésite pas à se plaindre à Abraham de ce qu'il ne lui a pas révélé toute la vérité (3), porte d'ailleurs l'empreinte non méconnaissable de la réalité et du caractère sémitique; il nous fournit ainsi une réponse péremptoire contre ceux qui voudraient ne voir que des mythes dans l'histoire des patriarches. Le mythe n'aurait pas inventé de tels épisodes.

347. — Séparation d'Abram et de Lot, son neveu. Gen., XIII.

La durée du séjour d'Abram en Égypte ne nous est pas connue. Ce qui est certain, c'est qu'il reçut de grands présents du pharaon, et que ses richesses et sa puissance s'accrurent dès lors considérablement. A son retour en Palestine. l'accroissement de ses biens amena une séparation entre lui et son neveu Lot : leurs troupeaux étaient trop nombreux pour paître ensemble. Mais il y eut sans doute aussi une autre cause du départ de Lot; ce dernier était probablement fatigué de la vie nomade, puisqu'il alla se fixer dans la ville

(1) Gen., xx, 12.

(2) Cf. S. Augustin, *Contra Faustum*, l. XXII, c. XXXIII-XXXVII, t. XLII, col. 421-424. Sur le trait analogue d'Isaac, cf. *ibid.*, c. XLVI, col. 427-428. Voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. IV, p. 293-297.

(3) Gen., xx, 9.

de Sodome (1). Abram, au contraire, continua à vivre sous la tente, en attendant l'heure où le Seigneur établirait sa race sur le sol promis (2). Il avait considéré jusqu'alors son neveu comme son futur héritier. Par cette séparation, dans laquelle le caractère noble et généreux du patriarche se manifeste sous un si beau jour, la Providence préparait l'avenir de la race élue, qui devait sortir, non de Lot, mais d'Isaac.

348. — Abram à Mambré. — Sa victoire sur Chodorlahomor.
Gen., xiv.

Depuis lors, Abram habita au sud de la terre de Chanaan, à Mambré, dans les environs d'Hébron, la future capitale de Juda dans les premières années du règne de David. Il était là sur la route de l'Égypte, en communication directe avec les pâturages de Bersabée. Cette position, si différente de celle de Béthel et d'Haï, défendues par les montagnes, montre combien la bénédiction divine avait accru la fortune et la puissance d'Abram, qui n'avait plus besoin maintenant de s'appuyer en quelque sorte sur des forteresses naturelles pour se faire respecter des habitants. Sa victoire sur Chodorlahomor et ses alliés nous fournit une nouvelle preuve de son influence : il apparaît à la tête de la confédération formée contre les envahisseurs mésopotamiens (3). C'est ainsi que le Seigneur réalisait les promesses qu'il lui avait faites. A la suite de cette victoire, sa générosité

(1) Sur Lot et ses filles, voir S. Augustin, *Contra Faustum*, l. xxii, c. xli-xlvi, t. xlii, col. 426-427. Il écrit, c. xlv, col. 437, ces paroles remarquables : « Nos Scripturas Sanctas, non hominum peccata defendimus. Non sic autem de hujus facti purgatione satagimus, quasi hoc Deus noster aut fieri jusserit, aut factum approbaverit; aut ita justi homines in illis Libris appellentur, ut si voluerint peccare, non possint. Cum ergo in Litteris quas isti reprehendunt, Deus huic facto nullum justitiæ testimonium perhibuerit, qua dementia temeritatis hinc illas Litteras accusare contendunt; cum aliis locis apertissime inveniantur divinis præceptis ista prohiberi? »

(2) *Fide demoratus est in terra repromissionis, tanquam in aliena, in casulis habitando.* Heb., xi, 9.

(3) Pour les détails de cet épisode important de la vie d'Abraham, voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. i, p. 458-472; *Les Livres saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 298-310.

se manifeste dans la magnanimité avec laquelle il refuse sa part de butin. Il méritait bien la bénédiction que lui donna Melchisédech, prêtre du Très-Haut, à qui il paya la dime : c'est la première fois que cette redevance est mentionnée dans la Sainte Écriture.

349. — Melchisedech. Gen., xiv, 18-20.

Melchisédech, « roi de justice » (1), ne nous apparaît qu'en passant dans l'histoire des patriarches, mais son rôle n'en a pas moins une grande importance. Par son double caractère de roi et de pontife, il représente le Messie; le pain et le vin qu'il offre au Très-Haut sont la figure du sacrifice eucharistique; il a mérité de donner son nom au sacerdoce de la loi nouvelle, *secundum ordinem Melchisedech* (2). Le texte sacré ne nous fait connaître ni sa famille ni sa vie (3). On a voulu conclure de là que c'était un ange, ou bien le Messie, le Fils de Dieu ou le Saint-Esprit. Ces hypothèses sont sans fondement : elles contredisent le langage des Livres Saints, et leurs auteurs ont été regardés par les Pères comme hérétiques. D'autres suppositions, qui voient en Melchisédech, Sem ou Cham, fils de Noé, Hénoch, Job, etc., ne sont pas mieux prouvées. Tout ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que, réunissant en sa personne la dignité royale et sacerdotale, il adorait le vrai Dieu et était justement vénéré à cause de ses vertus. On croit communément, à la suite de Josèphe (4) et des Targums, que la ville de Salem, dont il était roi, est la même que Jérusalem; le Psaume LXXXVI, 3, en appelant, dans le texte hébreu, la capitale de la Judée, Salem, confirme indirectement cette opinion, quoique elle ait des contradicteurs (5).

(1) Heb., vii, 2.

(2) Ps. cix, 4; Heb., vi, 20. Voir M. Bacuez, t. iv, n° 809, et S. Cyprien, *Ep. Lxiii ad Cæcilium*, iv, t. iv, col. 375-377, ou leçons du II^e nocturne de la III^e fête dans l'octave du Saint-Sacrement.

(3) *Sine patre, sine matre, sine genealogia*, dit S. Paul, Heb., vii, 3, *neque initium dierum neque finem vitæ habens*.

(4) *Ant. jud.*, I, x, 2.

(5) Nos 595, 2°; 745, note. — Sur Melchisédech, on peut voir S. Jé-

§ II. — DEPUIS LA VICTOIRE SUR CHODORLAHOMOR JUSQU'À
LA NAISSANCE D'ISMAEL.

350. — Promesse d'un fils à Abram. Gen., xv-xvi.

La seconde période de la vie d'Abraham est marquée par le développement de la promesse temporelle. La bénédiction qui lui avait été donnée au moment où il reçut l'ordre de quitter Haran (1), résumait tout le plan divin de la vocation du saint patriarche et de sa postérité ; mais Dieu s'était réservé le soin de n'en révéler que successivement les détails. En elle était contenu comme en germe tout le mystère de la rédemption ; nous la verrons se dévoiler peu à peu dans la suite de l'histoire des patriarches et du peuple de Dieu. L'assurance que reçut Abram, après son entrée dans la terre de Chanaan, que ses enfants la posséderaient un jour (2), n'était que l'explication des paroles : *Viens dans la terre que je te montrerai* (3). Nous apprendrons maintenant, comme par degrés, qui sera l'héritier des promesses.

Après le départ de Lot, Dieu renouvelle à son serviteur l'assurance que sa postérité sera nombreuse et possédera le pays de Chanaan, mais il ne rappelle pas la bénédiction même, parce que les circonstances réclamaient seulement la réitération des promesses temporelles, après l'abandon généreux qu'Abram venait de faire à son neveu Lot de la plus riche partie de la Palestine. Bientôt cependant Dieu éclairera et développera sa parole. Il fait connaître d'abord au patriarche que la postérité qui lui a été annoncée sortira de lui et non de son neveu ou de son serviteur Éliézer (4). Il lui demande par là un grand acte de foi, plus grand que lors de la pre-

rôme, *Ep. LXXXIII ad Evangelum*, t. xxii, col. 678-681 ; S. Épiphane, *De Hæres.*, LV, t. xli, col. 971-987 ; S. Augustin, *Quæst. in Gen.*, 72, t. xxxiv, col. 567 ; *de Hæres.*, 34, t. xlii, col. 31 ; S. Jean Chrysostome, *De Melchisedecho*, t. lvi, col. 257-262 ; S. Cyrille d'Alexandrie, *Glaph. in Gen.*, l. ii, nos 7-11, t. lxix, col. 98-140 ; Théodoret, *Hæret. fab. Compendium*, t. LXXXIII, col. 391-394.

(1) Voir n° 343.

(2) Gen., xii, 7.

(3) Gen., xi, 1.

(4) Gen., xv, 4.

mière révélation, car il est avancé en âge et Saraï est stérile (1), mais *Abram crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice* (2). Pour le récompenser de sa foi, Dieu lui apparut après un sacrifice, lui annonça le séjour de sa race en Égypte et son retour, quand les Amorrhéens auraient mis le comble à leurs iniquités. Il fit alliance avec son serviteur, en lui demandant seulement la foi à ses promesses. Le résultat de cette révélation fut le mariage d'Abram avec Agar, l'esclave égyptienne de Saraï, et la naissance d'Ismaël.

§ III. — DEPUIS LA NAISSANCE D'ISMAEL JUSQU'À SON EXPULSION.

351. — Nouveaux développements de la promesse divine ;
la circoncision. Gen., xvii.

Pendant les quatorze ans qui suivirent la naissance d'Ismaël, l'écrivain sacré ne nous apprend rien d'Abram. Au bout de ce temps, lorsque le patriarche fut arrivé à sa quatre-vingt-dix-neuvième année, la révélation atteignit, par rapport à lui, son complet développement, dans la promesse que Dieu lui fit qu'il aurait un fils de Saraï, « ma princesse, » appelée désormais Sara, « la princesse. »

Dieu donna ensuite à Abram un signe sensible de l'alliance qu'il contractait avec lui : ce fut la circoncision. Il développa et simplifia alors la promesse qu'il lui avait déjà faite. *Faciam te in gentem magnam*, lui avait-il dit (3). Il lui dit maintenant : *Eris pater multarum gentium, nec ultra vocabitur nomen tuum « Abram », sed appellaberis « Abraham », quia « patrem multarum gentium » constitui te faciamque te crescere vehementissime et ponam te in gentibus, regesque ex te egredientur*. Enfin, il caractérise cette alliance en ajoutant que Jéhovah sera le Dieu d'Abraham et de sa postérité : *Ut sim Deus tuus et seminis tui post te... Eroque Deus eorum*. Ce fut après lui avoir fait ces magnifiques promesses que Dieu annonça à Abraham la naissance d'Isaac. C'était trop

(1) Gen., xv, 2, 3.

(2) Gen., xv, 6.

(3) Gen., xii, 2.

pour le saint patriarche ; il ne faisait plus qu'un souhait : *Puisse Ismaël vivre devant vous !* Le Seigneur exauça ce vœu : il accorda au fils d'Agar la bénédiction temporelle, mais il accorda, de plus, au fils qui devait naître de Sara, la bénédiction spirituelle. Ce double élément de la promesse est distingué avec soin (1). L'alliance, dont la durée n'était pas fixée auparavant (2), devient maintenant « éternelle » (3), et désormais les rapports du Maître et de son fidèle serviteur sont plus fréquents et plus familiers, comme nous le voyons par l'hospitalité qu'il donne à l'ange de Jéhovah et par la prière qu'il adresse à Dieu (4). L'apparition dont il fut alors favorisé est très mystérieuse. *Tres videt, unum adorat*, dit S. Ambroise (5). La puissance de la prière éclate d'une manière frappante dans la promesse que Dieu lui fit de pardonner à Sodome, s'il se trouvait dix justes dans cette ville (6). Mais ils ne s'y trouvèrent pas. Lot échappa seul avec ses filles au châtement divin qui détruisit la ville criminelle. Sa femme, coupable d'une indiscrete curiosité, fut changée en statue de sel (7).

(1) Gen., xvii, 19-21.

(2) Gen., xv, 18.

(3) Gen., xvii, 19.

(4) Gen., xviii.

(5) *De Cain et Abel*, I, viii, 30, t. xiv, col. 331. Cf. Gen., xviii, 2 et 16 ; 3, 15, 17 et 20. Cf. aussi S. Augustin, *Serm.*, vii, 7, t. xxxviii, col. 66 ; *De Trin.*, II, 20, 22, t. xlii, col. 838, 859. — Sur le festin donné par Abraham aux anges, voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. I, p. 477-480.

(6) Au sujet du dialogue qui eut lieu, en cette circonstance, entre Dieu et Abraham, Laharpe écrivait : « Il y a quelque chose en moi qui me crie si fortement que l'homme n'a pas trouvé cela, que, s'il était possible que ce sentiment me trompât, je ne craindrais pas d'être repris de mon erreur au jugement de Dieu... Cette suite d'interrogations serait hors de vraisemblance dans toute autre histoire, rien que d'un sujet à un roi, et un roi justement irrité... L'inaltérable patience du maître paraîtrait aussi peu concevable que les questions multipliées du serviteur paraîtraient, en pareille occasion, indiscrettes ou téméraires. De part et d'autre il n'y a rien là dans l'ordre humain. [C'est à des traits pareils que je reconnais surtout] l'esprit divin dans le Pentateuque et dans les autres parties de la Bible. » *Le Psautier en français*, 1811, p. 68-69, 67.

(7) D'après les plus récentes explorations, le pays de Sodome s'étendait de l'extrémité sud de la Mer Morte jusqu'à la rive gauche du Jour-

352. — Naissance d'Isaac et expulsion d'Ismaël. — Sara.
Gen., xxi, xxiii.

La naissance d'Isaac et l'expulsion d'Ismaël terminent la troisième période de la vie d'Abraham. Le renvoi du fils d'Agar dut coûter à son cœur paternel, mais il y a lieu de croire que la signification surnaturelle de cette retraite (1) ne lui fut pas complètement cachée. La jalousie de Sara à l'égard de sa servante, si l'on ne peut la justifier pleinement, s'explique du moins sans peine. Elle est le fruit amer de la polygamie. Sara ne peut souffrir l'esclave qu'elle a donnée elle-même pour épouse à son mari, ni le fils de l'esclave. Plus le sentiment maternel est développé en elle, moins elle supporte un égal à côté d'Isaac ; elle est aussi impitoyable pour Ismaël que tendre pour son propre enfant. Elle a mérité d'ailleurs d'être citée par S. Pierre comme le modèle de l'obéissance conjugale, et par S. Paul comme un type de foi (2). Elle mourut à l'âge de cent vingt-sept ans. C'est la seule femme dont l'Écriture mentionne la durée de la vie ; c'est aussi à propos de sa mort que le texte sacré parle pour la première fois de la sépulture.

dain ; il était borné à l'ouest par la terre de Chanaan ; à l'est par les montagnes qui furent plus tard celles de la Moabitude ; au sud par la vallée de Siddim. Cette vallée était parsemée de nombreux puits de bitume, Gen., xiv, 10. La ville de Sodome était vraisemblablement située près de Djébel-Esdoum, au sud-ouest de la mer Morte, et elle ne fut pas engloutie dans la mer Morte, comme beaucoup l'ont cru ; elle était placée à l'endroit où l'on voit aujourd'hui des masses énormes de sel gemme. L'Américain Lynch a signalé en ce lieu un prisme de sel isolé, qui est sans doute la statue de la femme de Loth dont parle Josèphe, *Ant. jud.*, I, xi, 4. Les autres villes maudites étaient aussi situées au pied des montagnes dans le Ghôr. Sêgor était à l'embouchure de l'ouadi Es-Safiéh ou à celle de l'ouadi El-Draâ. De Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, t. I, p. 359 sq. — Sur Sodome et ses environs, voir Josèphe, *De Bello jud.*, IV, viii, 4 ; Strabon, XVI, iii, 42, éd. Didot, p. 649 ; Tacite, *Hist.*, v, 6, 7, éd. Teubner, p. 182-183 ; de Saulcy, *Dictionnaire des antiquités bibliques*, 1859, col. 489 sq. ; *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 311-314.

(1) Cette signification est exposée par S. Paul, Gal., iv, 23-31.

(2) I Petr., iii, 6 ; Heb., xi, 11.

§ IV. — DEPUIS L'EXPULSION D'ISMAEL JUSQU'À LA MORT D'ABRAHAM.

353. — Sacrifice d'Isaac. Gen., xxii.

Pendant plusieurs années, vingt-cinq ans selon Josèphe (1), la Genèse ne nous apprend rien sur Abraham. Alors eut lieu la suprême épreuve de sa vertu, le couronnement de sa foi : le sacrifice d'Isaac, qui lui mérita les dernières bénédictions de Dieu. Par ce sacrifice, le Père des croyants annonce le sacrifice de la divine victime, en qui seront bénies toutes les nations de la terre. Les Pères, à la suite de S. Paul, nous montrent dans Isaac la figure de Jésus-Christ (2). En cette circonstance, la plus grave de la vie d'Abraham, Dieu lui renouvelle, pour la première fois, la promesse spirituelle qu'il lui avait faite au moment de sa vocation. Elle est répétée dans les mêmes termes, Gen., xxii, 18, mais elle est garantie par un serment et doit être plus claire pour le saint patriarche ; il la jugea incomparablement supérieure à la promesse temporelle dans laquelle elle avait pu auparavant lui sembler absorbée : *BENEDICENTUR in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ*. Abraham nous apparaît ici véritablement comme le père des croyants, et c'est sans doute alors qu'il tressaillit pour voir les jours du Messie (3).

(1) *Ant. jud.*, I, xiii, 2.

(2) S. Paul dit en parlant d'Isaac : « Unde eum et in parabolam accepit. » *Heb.*, xi, 19. Quelques Pères ont vu dans Isaac, sauvé de la mort, la figure de la résurrection de Jésus-Christ ; mais tous, sans exception, ont admis qu'il était la figure du Rédempteur. Ἐν παραβολῇ, dit Théophylacte, résumant la pensée de tous les docteurs grecs, ἀντὶ τοῦ, ἐν τύπῳ, εἰς ἔνδειξιν μυστηρίου τοῦ κατὰ Χριστόν. *In Heb.*, xi, 19, t. cxxxv, col. 353. L'un des plus anciens écrivains de l'Église latine, Tertullien, dit : « Isaac cum a patre hostia duceretur et lignum ipsi sibi portare, Christi exitum jam tunc denotabat, in victimam concessi a Patre, lignum passionis suæ bajulantis. » *Adv. Jud.*, x, t. ii, col. 626. Voir aussi xiii, col. 636 ; S. Augustin, *De Civ. Dei*, xvi, 32, t. xli, col. 510. Sur le mérite d'Abraham et d'Isaac dans leur sacrifice, on peut voir S. François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, l. xii, c. x, *Œuvres*, éd. Blaise, 1821, t. vii, p. 417. Abelly, *Vie de S. Vincent de Paul*, rapporte, l, iii, ch. iii, un bel éloge fait par ce saint de la foi et de l'obéissance d'Abraham, éd. de 1664, t. iii, p. 20.

(3) *Abraham pater vester exultavit ut videret diem meum ; vidit et gavisus est*, *Joa.*, viii, 56.

354. — Mort d'Abraham; accomplissement des promesses qui lui avaient été faites.

Abraham vécut encore environ 50 ans après le sacrifice d'Isaac, mais son histoire est à peu près close par ce grand événement. Sara meurt; il achète (1) la caverne de Makpélah pour l'ensevelir, à Hébron. Le seul bien-fonds qu'Abraham ait jamais possédé en Chanaan, c'est un tombeau. Il fait épouser Rébecca à son fils Isaac. Il meurt à l'âge de 175 ans.

La double promesse que Dieu avait faite au patriarche s'est accomplie. 1° Ses descendants ont été innombrables; son nom est également révérend des Juifs, des Arabes et des chrétiens, parce que les deux premiers peuples sont ses descendants selon la chair, et que nous sommes ses fils selon l'esprit. Que de peuples et d'empires ont vécu depuis Abraham! Ils sont passés, et l'histoire des nations issues de ce nomade parti des bords de l'Euphrate pour aller, sur l'ordre de Dieu, planter sa tente sur les bords du Jourdain, se continue encore. Ses enfants ressentent toujours les effets de la bénédiction qui a été accordée à sa race.

2° En lui, toutes les nations ont été bénies. Quelque important qu'ait été son rôle comme père des peuples, il l'a été bien plus encore comme père des croyants. C'est surtout par la foi qu'il est devenu le père d'une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel. Il est le prototype du chrétien. Deux mille ans à l'avance, il a pratiqué, à un degré héroïque, cette vertu qui devait être le germe fécond du Christianisme, la foi (2). De plus, il a été l'ancêtre de Jésus, le Messie, et c'est en lui et par lui que toutes les nations de la terre ont été bénies. — S. Jacques dans son Épître (3) l'a appelé l'*ami de Dieu*. C'est sous ce titre glorieux que le désignent encore aujourd'hui les Musulmans, qui l'appellent ordinairement *Khalil Allah*, ou simplement *El-Khalil*, « l'ami [de Dieu]. »

(1) L'histoire de cette intéressante transaction est racontée en détail dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. I, p. 480-486.

(2) Rom., IV, 1-3, 9-22; Heb., XI, 8-10.

(3) Jac., II, 23.

ARTICLE II.

Isaac.

355. — Caractère d'Isaac.

1^o Isaac (1) est celui des trois patriarches qui a vécu le plus longtemps, a été le moins nomade, le moins riche en enfants, le moins favorisé de visions surnaturelles. De sa longue vie, nous connaissons relativement peu de chose, et la plupart des événements qui nous en sont rapportés sont entremêlés avec l'histoire de son père ou de ses fils. Le trait dominant de son caractère, c'est la patience. Avec une élasticité admirable, il plie sous le poids de sa souffrance, mais pour se relever toujours. Il ne combat pas violemment, il ne résiste pas dans les différentes traverses de sa vie, et cependant il triomphe par sa résignation, par sa soumission à la volonté de Dieu. C'est là sa grandeur, d'autant plus digne d'admiration qu'elle est moins commune et moins comprise. Rien ne répugne plus à l'amour-propre que cette acceptation généreuse de l'épreuve, quand elle nous vient des hommes; mais rien n'est plus agréable aux yeux de Dieu, si la résignation est le fruit de la soumission aux ordres du ciel, non de la faiblesse. Ce calme, cette mansuétude et cette patience d'Isaac, si rares dans un temps et chez des peuples livrés aux passions les plus violentes, sont cause que les traditions juives ont vu en lui un ange créé avant la terre et descendu ici-bas sous une forme humaine (2), un des trois hommes sur lesquels la concupiscence n'a pas produit ses effets pernicieux. Les traditions arabes le représentent aussi comme un modèle de religion, comme un juste inspiré par la grâce, pour faire de bonnes œuvres, prier et donner l'aumône. Nous avons des preuves de sa piété dans la Genèse (3). Les Juifs lui attribuent l'institution de la prière du soir (4), comme

(1) Sur Isaac, on peut voir S. Ambroise, *De Isaac*, t. XIV, col. 501-554.

(2) Origène, *In Joa.*, II, 25, t. XIV, col. 167-169.

(3) Gen., XXV, 21; XXVI, 25, etc.

(4) Gen., XXIV, 63.

ils attribuent à Abraham celle du matin (1), et à Jacob celle de la nuit (2).

2° Les promesses de Dieu à Abraham furent renouvelées à Isaac, à l'exclusion des autres enfants de son père, et avec une allusion distincte au serment divin (3).

ARTICLE III.

Jacob et Joseph.

Caractère de Jacob et de Joseph. — Prophétie de Jacob. — Son authenticité. — A quelle époque se rapporte-t-elle? — Explication de la partie messianique de cette prophétie. — Son accomplissement.

356. — Caractère de Jacob et de Joseph.

1° Le caractère de Jacob (4) rappelle la patience et la mansuétude de son père Isaac. On lui a souvent reproché la manière dont il acheta à son frère Ésaü son droit d'aînesse, et le moyen dont il se servit pour obtenir la bénédiction d'Isaac. Mais il est facile de justifier sa conduite par sa bonne foi, sinon en elle-même. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'Ésaü et Jacob étaient jumeaux, et qu'il est certain que tout arriva conformément à la volonté de Dieu (5).

2° Élevé auprès de sa mère, Jacob avait été traité durement par Ésaü, comme Isaac par Ismaël. Son aîné, violent, impétueux, en exerçant sa patience, lui avait fait contracter des habitudes de réserve. Ce qui l'avait sans doute soutenu au milieu de ces premières épreuves, c'était, comme le suppose la conduite de sa mère et la sienne, l'espoir qu'il serait l'héritier des bénédictions célestes et des promesses d'ordre supérieur, faites à Abraham et à Isaac. Il obtint, en effet,

(1) Gen., xix, 27.

(2) Gen., xxviii, 11-13.

(3) Gen., xxvi, 3-4.

(4) Sur Jacob, voir S. Ambroise, *De Jacob*, t. xiv, col. 597-638.

(5) Heb., xi, 20; Rom., ix, 11-13; Mal., i, 2-3. Voir sur ce fait et sur quelques autres reprochés à Jacob, *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 315-355.

ce que Rébecca souhaitait pour lui (1). Ainsi se passa la première partie de sa vie.

3^o Alors commença pour Jacob une seconde existence qui modifia profondément son caractère. Obligé de fuir la colère de son frère Ésaü, séparé d'une mère tendre et dévouée, pendant cette nouvelle phase de sa vie, il doit endurer bien des peines. Ce sont d'abord les rudes labeurs de la Mésopotamie (2), puis les dissensions qui divisent ses enfants, leurs crimes, la perte de Joseph, etc. Mais, maintenant, il est l'héritier des promesses célestes. Dieu lui apparaît pour fortifier son courage au moment de sa fuite en Mésopotamie (3), et il lui assure, en lui répétant, dans les mêmes termes, les promesses qu'il avait faites à Abraham et à Isaac, que « c'est en lui que seront bénies toutes les tribus de la terre. » Une seconde fois, après le retour de Jacob en Chanaan, il les lui réitère encore (4). Il le traite presque alors avec la même familiarité qu'Abraham. Il lui a envoyé son ange pour faire de lui un homme nouveau, et lui imposer le nom d'Israël, c'est-à-dire, *celui qui lutte avec Dieu, le soldat de Dieu* (5). Il l'a ainsi trempé pour les grandes épreuves qui doivent augmenter ses mérites.

4^o Joseph, son fils bien-aimé, est vendu par ses frères jaloux. La Providence le conduit en Égypte pour y faire briller

(1) Gen., xxvii, 27-29. Sur la conduite de Jacob, se faisant passer pour son frère Ésaü, S. Jean Chrysostome dit : « Ne igitur hoc considerat, quod falsa fuerint ea quæ dicebantur a Jacobo, sed illud cogitat, volentem Deum prædictionem impleri, omnia ut sic fierent dispensavisse. » *Hom. lIII in Gen.*, 3, t. lIII, col. 466-467. Voir aussi S. Augustin, *Serm. iv de Jac. et Es.*, c. xxii, t. xxxviii, col. 45; *Contra Mend.*, c. x, t. xl, col. 532-536; cf. *De Mendacio*, c. v, t. xl, col. 431; S. Jérôme, *Apol. adv. Ruf.*, I, 18, t. xxiii, col. 413. — Cassien, *Coll. xvii*, c. xvii : *Quod venialiter mendacio, sancti, tanquam elleboro, usi sint*, croit que Jacob a menti et prétend en conclure à tort qu'il est permis de mentir en certains cas. Voir les notes *ibid.*, t. xlix, col. 1062-1065.

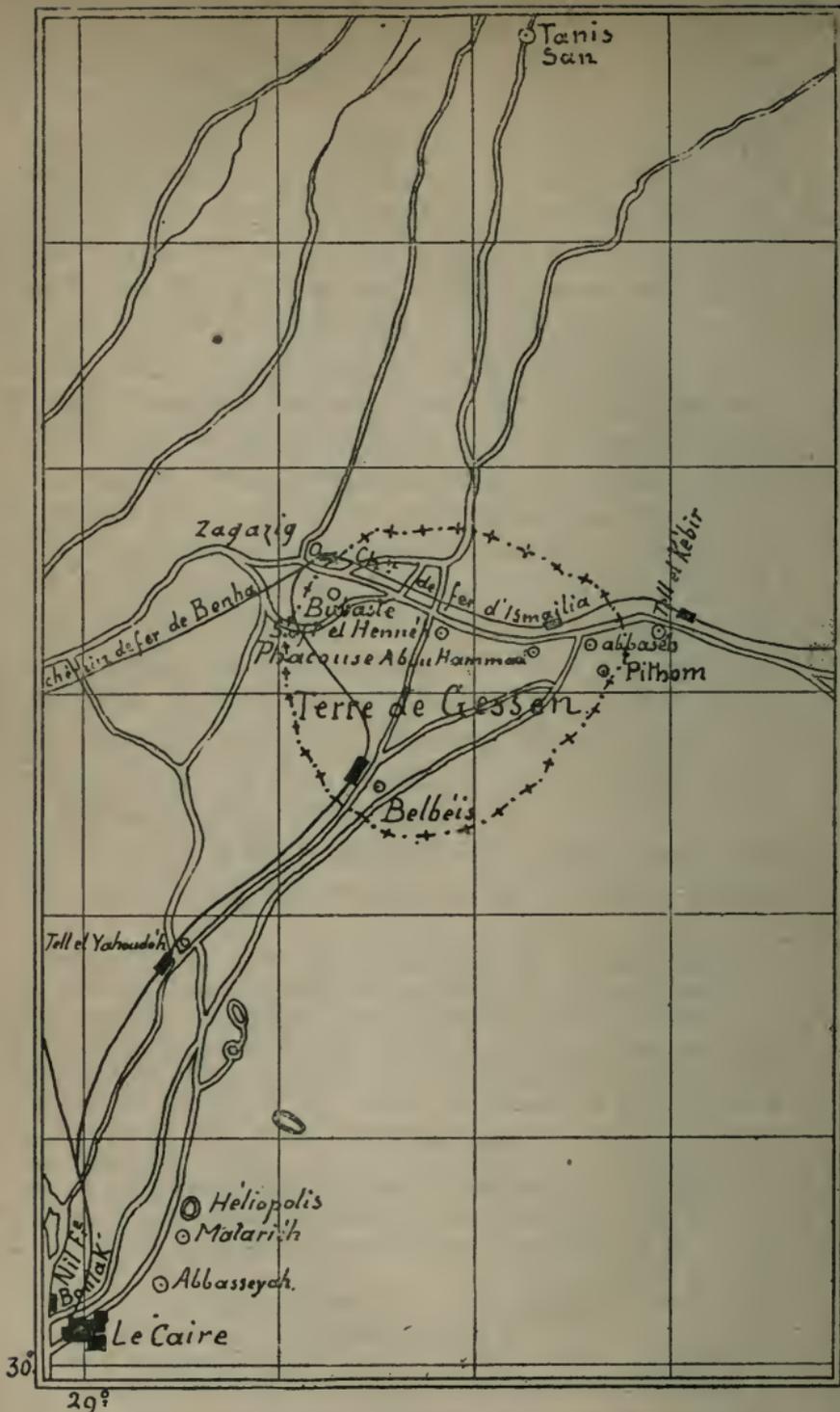
(2) Sur les mariages de Jacob, voir S. Augustin, *Contra Faustum*, l. xxii, c. xlvi-lviii, t. xlii, col. 428-437.

(3) Gen., xxviii, 13-14.

(4) Gen., xxxv, 11-12.

(5) Gen., xxxii, 24-29.





29°

67. — CARTE DE LA TERRE DE GESSEN, d'après M. Ed. Naville.

sa chasteté, sa prudence et sa sagesse, ainsi que les dons surnaturels dont elle l'a orné (1). Elle veut surtout se servir de lui pour attirer toute la famille de son père dans la vallée du Nil, où elle doit croître et grandir jusqu'à ce qu'elle soit devenue une nation capable de peupler la Palestine, quand les crimes des Amorrhéens seront montés à leur comble. C'est ainsi que Jacob va se fixer dans la terre de Gessen (2), où il meurt.

357. — Prophétie de Jacob.

Sur son lit de mort, le père des douze tribus d'Israël s'élève aux plus sublimes hauteurs, dans ses bénédictions prophétiques, où le plus beau langage, digne vêtement de ses prédictions, est cependant ce qu'il y a de moins admirable, car il n'est rien, quand on le compare à la profondeur des sentiments religieux qu'y manifeste le patriarche et qui révèlent toute la beauté de son âme.

Le prophétie de Jacob est un des morceaux les plus importants de nos Saints Livres (3). Elle inaugure la prophétie dont l'homme est l'instrument et l'organe; c'est toujours Dieu qui, jusqu'à présent, avait communiqué directement l'avenir (4); il commence maintenant à le faire

(1) Tous les Pères ont vu en Joseph une figure de N.-S. Jésus-Christ. Cf. Caron, *Essai sur les rapports entre le saint patriarche Joseph et N.-S. Jésus-Christ*, in-4°, 1825. — Sur Joseph, voir S. Augustin, *Sermo cccxliii, De Susanna et Joseph*, 6, t. xxxix, col. 1309; S. Ambroise, *De Josepho*, t. xiv, col. 641-672. — La beauté littéraire de l'histoire de Joseph est relevée dans Rollin, *Traité des études*, 1805, t. II, p. 617-618, 621. Quant à son histoire, on peut la voir dans *La Bible et les découvertes modernes*, 5^e éd., t. II, p. 1-212.

(2) Voir Figure 67, la carte du pays de Gessen, d'après M. Naville, *Goshen*, in-4°, Londres, 1887, p. 15.

(3) Sur la prophétie de Jacob, voir S. Ambroise, *De benedictionibus Patriarcharum*, t. xiv, col. 673-694; interopéra S. Augustin, *De benedictionibus Jacob*, t. xxxv, col. 2199-2206; A. Lémann, *Le sceptre de la tribu de Juda entre les mains de Jésus-Christ ou le Messie venu*, in-8°, Paris, 1880; J. Corluy, *Spicilegium dogm. bibl.* t. I, p. 456 sq.

(4) La bénédiction de Noé, Gen., ix, 25-27, et celle d'Isaac, Gen., xxvii, 27-29, 39-40, avaient été faites sous forme de souhaits, que Dieu avait rendus prophétiques; Jacob parle au futur, comme le feront plus tard les prophètes, de ce qui doit arriver un jour à ses enfants.

prédire par la bouche de ceux qu'il inspire. Voici la traduction des bénédictions d'Israël (1) :

1. Et Jacob appela ses enfants et il dit :

Rassemblez-vous et je vous annoncerai
Ce qui arrivera dans les derniers jours.

2. Réunissez-vous et écoutez, enfants de Jacob,
Écoutez Israël, votre père (2).

3. Ruben, tu es mon premier-né (3),
Ma force, le premier fruit de ma vigueur ;
Éminent en dignité, éminent en pouvoir (4) ;

4. Tu t'es épanché comme l'eau bouillante, tu n'auras pas la
prééminence,
Parce que tu es monté sur le lit de ton père (5) !
Là tu as commis une profanation !
Il est monté sur ma couche (6) !

5. Siméon et Lévi ! Ils sont [véritablement] frères !
Leurs glaives sont des instruments de violence (7).

6. Que mon âme n'entre point dans leurs conseils !

(1) D'après l'hébreu, pour que la prophétie soit à l'abri de toutes les contestations des rationalistes. On peut voir d'ailleurs que la Vulgate a très bien rendu le sens de l'ensemble.

(2) Jacob va voir le partage de la terre promise comme déjà accompli. *Præsentis tangens, futura prospiciens*, dit S. Augustin, *Sermo* CCLXXIX, 1, t. xxxviii, col. 1275.

(3) Gen., xxix, 32 ; xxxv, 23.

(4) Allusion à son droit d'aînesse. Cf. Deut., xxi, 17.

(5) Gen., xxxv, 22.

(6) La troisième personne est employée ici, au lieu de la seconde, comme si Jacob détournait la tête pour ne pas voir le coupable et par horreur pour son crime. — La prophétie des versets 3-4 est renouvelée, Deut., xxxiii, 6. Ruben ne jouit pas, en effet, de ses droits d'aînesse, conformément à la prescription de son père. Dathan et Abiron, qui étaient ses descendants, cherchèrent en vain à les faire prévaloir, Num., xvi, 1. Ruben fut sans importance parmi son peuple. Ses enfants ne prirent point de part à la guerre contre Sisara, Jud., v, 15. Ils vécurent en nomades, instables comme l'eau et peu nombreux, Deut., xxxiii, 6. La principauté et la dignité messianique, le sacerdoce et la double portion, qui étaient les privilèges de l'aîné, furent partagés entre Juda, Lévi et Joseph. Voir Gen., xlix, 10, 25-26 ; I Par., v, 1-2.

(7) Gen., xxxiv, 25.

Que mon cœur (1) ne prenne point de part à leurs assemblées,

Car, dans leur colère, ils ont égorgé des hommes

Et dans leur emportement, ils ont énervé les taureaux (2).

7. Maudite soit leur colère, car elle a été violente,
Et [maudite] leur fureur, car elle a été sans mesure!
Je les séparerai dans Jacob,
Je les diviserai dans Israël (3).

8. Mais toi, Juda, tes frères te glorifieront (4);
Ta main sera sur le col de tes ennemis;
Les fils de ton père se prosterneront devant toi.

9. Juda est un lionceau.
Tu reviens du butin, mon fils.
Il s'étend, il se couche comme un lion,
Comme une lionne (5); qui [osera] le réveiller?

(1) Mon cœur, littéralement ma gloire, ce qu'il y a de plus noble, de meilleur en moi. Cf. Ps. VII, 6, où *gloria* est synonyme d'*anima*, comme le montre le parallélisme.

(2) Les forts d'après les uns; les taureaux enlevés à Sichem d'après les autres, Gen., xxxiv, 28.

(3) Lévi et Siméon, furent, en effet, séparés en Israël. Lévi n'eut pas de part dans le partage de la Terre Promise, il ne posséda que quarante-huit villes dispersées, Num., xxxv, 2-8; Jos., xxi, 4-40. Siméon ne prospéra pas, Num., xxvi, 14; il ne reçut point de territoire à part, mais seulement l'aride *Négeb*, quelques villes dans la tribu de Juda, Jos., xix, 1-9. Dans le cantique de Moïse, Siméon est complètement passé sous silence. Ses possessions ne furent que comme une annexe insignifiante de Juda, dans le territoire duquel elles furent en partie absorbées. Les familles de Siméon, déjà les moins nombreuses de toutes les tribus au second recensement de Moïse, Num., xxvi, 14, s'accrurent peu, I Par., iv, 27, et celles qui augmentèrent émigrèrent en deux détachements hors de la Terre promise, I Par., iv, 38-43. C'est de Siméon que sortit Judith (Judith, ix, 2). Quant à Lévi, plus tard, la malédiction fut changée en bénédiction, Deut., xxxiii, 8, quoique la parole de Jacob fût accomplie. Du reste, les trois premiers enfants de Jacob ne sont pas exclus de la bénédiction temporelle d'Abraham, Gen., xlix, 28; ils sont seulement privés d'une partie de leurs droits.

(4) Juda signifie *glorifier*. Jacob prend le *nomen* de Juda, de même qu'il va le faire de celui de la plupart de ses frères, comme une sorte d'*omen*; il en tire comme un présage de sa grandeur future.

(5) Apoc., v, 5. — Comme un lion et comme une lionne, répétition qui a pour but de donner plus de force à la comparaison. La lionne est particulièrement farouche pour défendre ses petits. — Juda vécut dans

- 10. Le sceptre ne sera point ôté à Juda (1),
 Le législateur, à sa race,
 Jusqu'à ce que vienne SCHILOH (2);
 A lui, les nations [rendront] hommage.
11. Il attache à la vigne (3) son ânon (4),

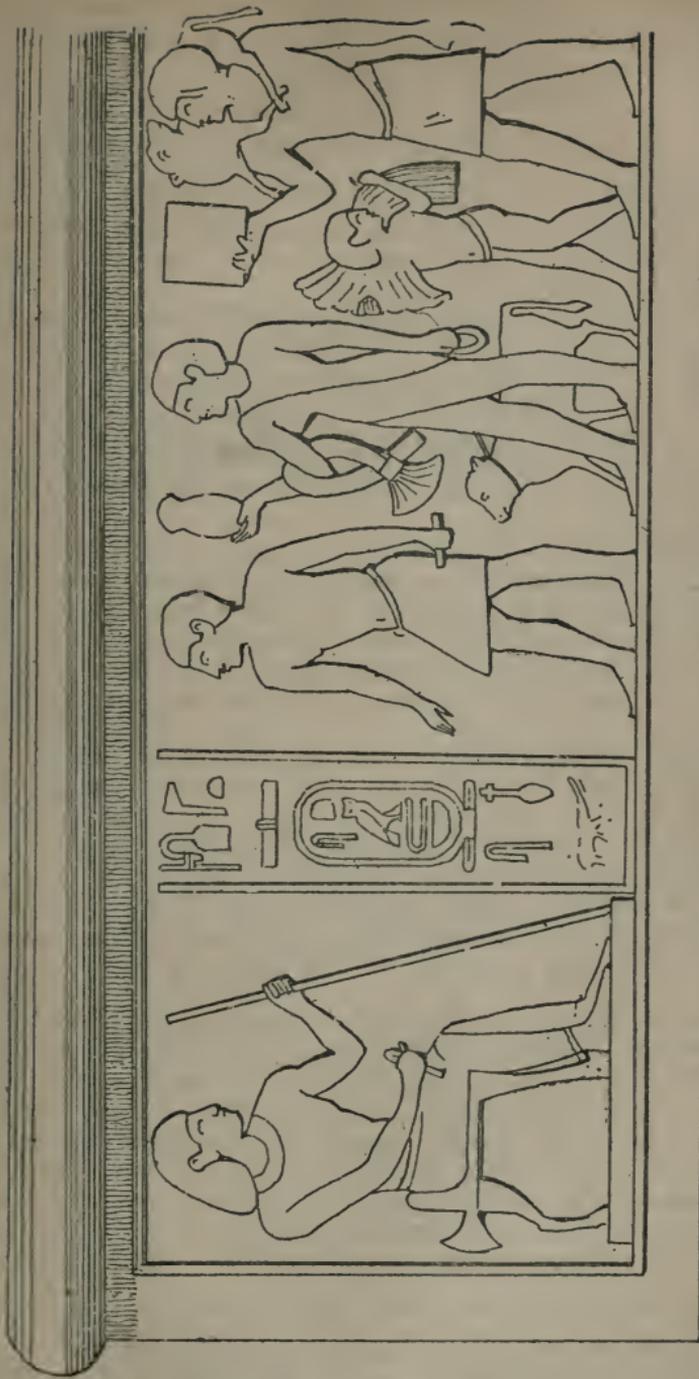
ses montagnes comme un lion dans son repaire. Le style coupé, saccadé de cette strophe est celui d'un prophète qui voit se succéder rapidement sous ses yeux le spectacle qu'il décrit.

(1) Nous reviendrons plus loin sur cette strophe, la plus importante de toute la prophétie de Jacob. Remarquons seulement ici que la tribu de Juda occupait déjà le premier rang dans les marches du désert, à la sortie d'Égypte, Num., x, 13-14, comme plus tard dans la lutte contre les Benjamites, Jud., xx, 18. Caleb, Othoniel, Jud., III, 9, étaient de cette tribu, qui devint tout à fait prédominante à partir de David. — Le sceptre ou bâton est le symbole de la puissance et du commandement. Il est souvent représenté sur les monuments égyptiens. Nous reproduisons ici, Figure 68, un bas-relief du Musée de Boulaq, au Caire, qui représente un personnage assis, tenant dans sa main gauche le long bâton du commandement. Son nom et le titre de sa dignité sont gravés en signes hiéroglyphiques devant lui. Il s'appelait Psammétik-néfer-sam et était hiérogrammate. Un scribe, s'avançant vers lui, lui présente ses serviteurs, hommes, femmes et enfants, qui lui apportent le produit de ses terres et de ses troupeaux.

(2) שִׁילֹה, *schilôh*, ou שְׁלֹה, *schellôh*.

(3) Il y avait des vignobles célèbres, dans la tribu de Juda, à Escol, non loin d'Hébron, Num., XIII, 23-25, à Engaddi, Cant., I, 13; II Par., XXVI, 10; cf. Joel., I, 7 sq., et de gras pâturages, I Reg., XXV, 2; II Par., XXVI, 10; Amos, I, 1-2. Un des traits les plus caractéristiques de la tribu de Juda, ce sont ses vignobles. Là et à Bethléem surtout, plus que partout ailleurs en Palestine, les flancs des collines sont tapissés de vignes avec leurs tours de garde et leurs murs soutenant les terrasses. L'altitude des collines et des plateaux de Juda est très favorable à la vigne (Ritter, *Erdkunde*, t. XVI, p. 219-220). C'est de son territoire que fut apportée la grappe d'Escol, Num., XIII, 23-24. Une vigne, sur une colline plantée d'oliviers et entourée de murs, est l'image la plus naturelle et la plus juste du royaume de Juda, dans les prophéties et dans l'Évangile, Is., V, 1; Matth., XXI, 33. Elle est l'emblème de la nation sur quelques-unes des monnaies des Machabées et de Barchochébas (voir Figure 3, p. 158); des raisins d'or étaient suspendus au porche du second temple; le raisin distingue encore aujourd'hui les tombes des Hébreux, dans le plus ancien de leurs cimetières d'Europe, à Prague. La tradition juive place à Hébron le plus antique siège de la civilisation palestinienne, les commencements de la culture de la vigne.

(4) L'âne n'est pas sans doute considéré seulement ici comme bête de somme et comme simple monture, mais aussi comme l'animal qui rap-



68. — ÉGYPTIEN TENANT LE BATON, INSIGNE DU COMMANDEMENT.

Au cep de vigne, le petit de son ânesse,
 Il lave, dans le vin, son manteau,
 Son vêtement, dans le sang de la grappe (1).

12. Le vin étincelle dans ses yeux;
 Ses dents sont blanches de lait (2).

13. Zabulon habite le bord de la mer;
 Il est là où abordent les navires:
 Par ses flancs, il touche Sidon (3).

14. Issachar est un âne robuste,
 Couché dans son étable.

15. Il voit que le repos est doux
 Et le pays agréable:
 Il incline son épaule sous le fardeau,
 Il s'assujettit au tribut (4).

porte le guerrier du combat et d'où descend Juda vainqueur, pour se laver de la poussière de la bataille. — « Jésus-Christ se compare à la vigne, ses disciples aux branches et son père au vigneron, Joa., xv, 1-2. Il s'est laissé attacher à la croix, comme un cep de vigne après l'échalas; il a donné son sang, comme un raisin pressé sous le pressoir. C'est ainsi que les Pères l'expliquent ordinairement. » Calmet, *in Gen.*, XLIX, 11.

(1) « Le vin sera si commun dans le pays de Juda, dit Calmet, *ibid.*, qu'on y pourra laver ses habits comme on les lave ailleurs dans l'eau. »

(2) Fertilité du territoire de Juda en vin et en lait. — 12^a (voir n^o 427, note 1) n'est pas pris en mauvaise part. Cf. *Gen.*, XLIII, 34; *Joa.*, II, 10; *Prov.*, XXIII, 29-30. — La Vulgate traduit : *pulchriores, candidiores*, parce que la particule *min*, qu'emploie le texte original, a un double sens, celui de *ex* et celui de *præ*. S. Jérôme l'a prise dans le sens du comparatif.

(3) Zabulon était situé entre la mer Méditerranée et le lac de Génézareth. Sidon désigne ici le pays de Sidon, la Phénicie. Cette ville avait la prééminence avant Tyr. Jacob prophétise les avantages temporels que la proximité de la Phénicie devait procurer à Zabulon.

(4) Issachar, satisfait de la richesse de son territoire, où est enclavée une partie de la plaine fertile d'Esdreton, par laquelle passaient les caravanes, mécontenta justement les autres tribus, en ne songeant qu'à son bien-être et en se rendant tributaire des étrangers pour jouir du repos : שָׁכַר יִשָּׂאִר, *issá' sákár*. Il y a probablement un jeu de mots : שָׁכַר, *sákár*, fait penser à שָׂכִיר, *sákir*, « le mercenaire. » C'est sans doute à cause de son caractère de serf qu'Issachar est placé le dernier parmi les enfants de Lia. Les quatre fils des deux servantes viennent après lui, dans la prophétie de leur père; ils ne sont pas rangés suivant

16. Dan juge son peuple (1),
Comme les autres tribus d'Israël.
17. Dan est un serpent dans le chemin,
Un céraste dans le sentier,



69. — LE CÉRASTE OU SERPENT A CORNES.

Qui mord le cheval au talon
Et fait tomber à la renverse le cavalier (2).

18. J'espère en ton secours, ô Jéhovah (3).

l'ordre de leur naissance : les deux les plus belliqueux sont nommés les premiers. Moïse dit, Deut., xxxiii, 18-19 : « Réjouis-toi, Issachar, dans tes tentes [peut-être parce que les invasions ennemies, qui étaient fréquentes dans la plaine d'Esdreton, l'obligeaient de fuir et de camper] : il goûtera l'abondance de la mer [par Acre], les trésors [le verre, fabriqué par les Phéniciens] cachés dans le sable [du Bélus]. »

(1) Quoiqu'il soit le fils d'une servante, Dan signifie « juger ». Samson, l'un des juges d'Israël était de la tribu de Dan.

(2) Le céraste, Fig. 69, est un serpent à cornes, *κέρας*, couleur de terre, qui se cache dans les ornières, de sorte qu'il peut mordre facilement les passants, Diodore de Sicile, I, 87, 6, éd. Didot, t. I, p. 70 ; Pline, VIII, 23, éd. Teubner, t. II, p. 76. Le céraste était commun en Égypte et il figure fréquemment dans les hiéroglyphes égyptiens. Voir Figures 16 et 78. Le sens est que Dan suppléera par la ruse à ce qui lui manquera en force. La ruse n'est pas méprisée chez les Orientaux, au contraire, elle est aussi estimée que la bravoure. Les Danites furent opprimés par les Amorrhéens, peu après la mort de Josué, Jud., I, 34. Six cents d'entre eux allèrent chercher fortune au nord de la Palestine, dans les environs de Panéas (devenue Césarée de Philippe, du temps de N.-S.). Ils surprirent les habitants de Lais et donnèrent à cette ville le nom de Dan, Jud., XVIII, 28-29. Cette ville était placée à la frontière septentrionale, à une des sources du Jourdain.

(3) « C'est une aspiration de Jacob, qui interrompt son discours pour marquer à Dieu qu'il n'attend le salut et la délivrance de son peuple ni de Gédéon, ni de Samson, mais seulement du Messie. C'est ainsi que

19. Gad, la foule [des ennemis, sous ses pieds] le foule,
Mais lui, [à son tour], sous son talon les foulera (1).
20. D'Azer [vient] un pain excellent,
Il fait les délices des rois (2).
21. Nephtali est une biche (3);
Éloquents sont ses discours (4).

l'expliquent Onkelos, le Targum de Jérusalem et plusieurs interprètes. »
Calmet, *in Gen.*, XLIX, 18,

(1) Suite de jeux de mots sur le nom de Gad :

Gad gedoud yegoudennou
Vehou' yagoud 'dqéb.

Moïse, dans sa bénédiction, Deut., xxxiii, 20, compare Gad à la lionne, à cause de sa bravoure. Gad a quelque chose du caractère du lion de Juda, il habite comme un lion, dans les forêts, au sud de Jaboc, à l'est du Jourdain. — Pendant longtemps il fut opprimé par les Ammonites, Jud., x, 8, 17; xi, 4-33, mais il triompha sous la judicature de Jephthé. Il vainquit aussi Éphraïm qui l'attaqua à cette époque. A l'époque de David, il est également mentionné pour sa vaillance, I Par., xii, 8-13, Voir aussi I Par., v, 18.

(2) Le territoire d'Azer, qui longeait la Phénicie en partant du Carmel, était très fertile. La terre d'Israël était le grenier de la Phénicie, comme l'Afrique le fut plus tard de Rome, Act., xii, 20. Azer était particulièrement riche en froment et en huile. Cf. III Reg., v, 41. La plaine d'Acre, qui lui appartenait, est peut-être celle qui produit la plus riche végétation de Palestine et le plus beau blé. Moïse complète ce tableau, Deut., xxxiii, 24-25. « Azer est béni, heureux (jeux de mots sur son nom) en enfants ; il est riche en huile ; il possède le fer [du Liban] et le cuivre [des Phéniciens]. » — Cependant Azer et Issachar n'ont qu'un rôle effacé, même dans les tribus du Nord. Nephtali et Zabulon, maîtres des montagnes qui commandent les plaines occupées par leurs deux frères, sont plus puissants. Azer n'a produit ni juge ni guerrier, mais seulement Anne, fille de Phanuel, Luc, ii, 36; cf. Jud., v, 17. Du reste, les quatre tribus du nord, séparées des autres par la plaine d'Esdreton, paraissent à peine dans l'histoire sainte, excepté sous Débora et Gédéon. Elles semblent avoir vécu en paix, satisfaites des richesses de leurs vallées, de leurs montagnes ou de la côte maritime : la Galilée est un vrai jardin. Leur isolement a rendu leur histoire presque nulle dans l'Ancien Testament ; mais, en revanche, la Galilée occupe une belle place dans le Nouveau.

(3) Une biche [qui vit en liberté], Job, xxxix, 4-4. D'autres traduisent : un térébinthe étalant [ses feuilles sur les plateaux du Liban]. Cf. Deut., xxxiii, 23. La biche ou la gazelle est l'emblème du guerrier rusé et agile. II Reg., ii, 18; I Par., xii, 8. Cf. Ps. xvii, 34; Hab., iii, 19.

(4) Barac était de la tribu de Nephtali, Jud., iv, 6.

22. Joseph est un rameau chargé de fruits,
Un rameau chargé de fruits, sur [les bords] d'une source (1) :
Ses branches (2) couvrent les murailles (3).
23. On le provoque, on l'attaque (4) ;
Les archers le percent [de leurs flèches] ;
24. Mais son arc reste fort,
Ses bras demeurent flexibles,
Par la main du [Dieu] puissant de Jacob,
Par le nom du Pasteur et du Rocher d'Israël (5) ;

(1) Cf. Ps. 1, 3. — Sichem, le centre des possessions des enfants de Joseph, est le site le plus beau de la Palestine centrale, le mieux arrosé de tout le pays ; on n'y compte pas moins de vingt-sept sources ayant chacune un nom particulier. Les oliviers qui y croissent rendent le paysage perpétuellement vert. « Ce lieu est si verdoyant et si fertile, dit le vieux voyageur Maundrell, qu'on peut bien le considérer comme un gage durable de la tendre affection de ce bon patriarche [Jacob], pour le meilleur des fils. » *A Journey from Aleppo to Jerusalem*, A. D. 1697, Oxford, éd. de 1740, p. 63. La plaine à l'extrémité de laquelle était bâtie Sichem, la plus large et la plus belle dans les montagnes d'Éphraïm, était un petit grenier d'abondance, rempli de blé et réalisant pleinement les bénédictions du père de Joseph. Ces montagnes elles-mêmes donnaient aux enfants de Joseph, à Éphraïm et à Manassé, outre leur fertilité, cette force qui fut prédite par Moïse, Deut., xxxiii, 13-17. Cf. Gen., xlix, 23-24. Juda devait garder le sud, comme un lion caché dans sa forteresse de Sion ; Éphraïm, son rival, devait défendre le nord, semblable au buffle ou au taureau, moins belliqueux, mais non moins puissant. Les chemins de communication entre le nord et le sud de la Palestine, par la plaine d'Esdreton, passaient par les défilés appartenant à Manassé occidental (à Dothain), cf. Judith, iv, 5, et l'on ne pouvait pénétrer dans le cœur du pays qu'après avoir forcé ces défilés. Quand on les avait franchis, on rencontrait Samarie, bâtie sur une hauteur, au milieu d'une plaine ceinte d'une couronne de montagnes, dans une position plus forte encore que celle de Jérusalem..

(2) Les branches sont appelées ici poétiquement *les filles*. « Nos meilleurs interprètes, dit Calmet sur ce verset, prennent ici *filius* pour une branche, et *filix* pour des rejetons ou des branches. »

(3) Comme une vigne adossée à un mur. Onkelos et le Targum de Jérusalem disent que Joseph est comparé ici à une vigne. Ce verset marque la fécondité et la multiplication de la famille de Joseph, qui forma en effet deux tribus très importantes.

(4) Ceux qui le provoquent et l'attaquent, ce sont d'abord ses frères et, plus tard, les ennemis d'Israël. Éphraïm fut la force des enfants d'Israël.

(5) Verset difficile. — D'après la ponctuation massorétique, 24^d doit se traduire : *De là* (est sorti) le Pasteur, etc. Mais au lieu de lire

25. Par le Dieu de ton père! qu'il soit ton secours (1)!
 Par le Tout-Puissant! qu'il te bénisse!
 Des bénédictions du ciel au-dessus [de nous] (2),
 Des bénédictions de l'abîme qui est dans les profon-
 deurs (3),
 Des bénédictions des mamelles et du sein maternel!
26. Les bénédictions de ton père surpassent les bénédictions de
 mes pères,
 [Elles s'élèvent] au-dessus des plus anciennes montagnes (4).
 Qu'elles soient sur la tête de Joseph (5),
 Sur la tête de celui qui est la gloire (6) de ses frères (7).
27. Benjamin est un loup ravisseur (8);
 Le matin il dévore sa proie;
 Le soir, il partage son butin (9).

misch-schâm, de là, il est préférable de lire *misch-schêm*, par le nom, à cause du parallélisme et de l'enchaînement des idées. — « Rocher » signifie « force, appui, secours. »

(1) De la forme descriptive, la bénédiction passe à la forme optative et précativ.

(2) La pluie et la rosée.

(3) Puits et sources.

(4) C'est-à-dire des montagnes d'Éphraïm, de Basan, de Galaad. Cf. Gen., vii, 19; Hab., iii, 6; Mich., vi, 2. Vulgate: *Donec veniret desiderium collium æternorum*, c'est-à-dire le Messie; selon d'autres, jusqu'à la fin du monde, dont la durée est marquée par la durée des montagnes, dit Calmet. « Mais, continue-t-il, en comparant ce passage à la bénédiction que Moïse donne à Joseph dans le Deutéronome, et qui est parallèle à celles-ci, Deut., xxxiii, 15, il semble qu'on doit lui donner un autre sens: *Les bénédictions de votre père prévalent sur les bénédictions des montagnes, ou s'élèvent par-dessus les bénédictions des montagnes, et par-dessus le désir des collines éternelles*, c'est-à-dire: Je souhaite que les bénédictions que je vous donne vous procurent plus de biens... qu'il n'en vient dans ces montagnes si anciennes et si fécondes, ces montagnes si belles et si désirables. »

(5) Quoique Joseph, par la permission divine, reçoive une double portion, Moïse défend dans la loi de faire de même, Deut., xxi, 15-17.

(6) *Nazir*, en hébreu, ce qui signifie « couronne, gloire. »

(7) Comme la tendresse de Jacob pour son fils bien-aimé éclate dans cette effusion paternelle! Son cœur déborde, et il ne peut trouver pour lui, ce semble, assez d'images gracieuses ni assez de bénédictions.

(8) Image moins noble que celle du lion, mais elle ne se prend pas en mauvaise part. Un prince madianite, dans les Juges, vii, 25, porte le nom de Zeb ou loup.

(9) Cf. Jud., v, 14; xx; II Reg., ii, 15-16. Aod, Saül, Jonathas, Esther,

Telles furent les paroles de Jacob mourant. Elles sont tout à la fois une bénédiction et une prophétie. Elles peignent à grands traits les linéaments principaux de l'histoire future de sa postérité. Elles ne contiennent que des vues générales sur l'avenir d'Israël; c'est à tort que les rationalistes ont voulu y voir des faits détaillés. Le patriarche connaît l'avenir de sa race par une inspiration divine, mais il ne le voit que comme dans une ébauche (1) : c'est l'histoire qui nous l'explique : sans elle nous serions incapables d'en saisir toute la portée. Le fond, la trame, pour ainsi dire, de la prophétie, est fournie en partie par le caractère et par les noms des douze enfants de Jacob, en partie par la promesse divine déjà faite à Abraham, à Isaac et à Jacob, laquelle garantit à Israël la possession de Chanaan et la domination spirituelle sur tous les peuples; mais au-dessus de ce fond plane l'Esprit de Dieu qui, seul, révèle au patriarche, sur le bord de la tombe, l'histoire de sa race, la position, le rôle et l'importance de chacune des tribus.

358. — Authenticité de la prophétie de Jacob.

On a contesté, sans aucun motif, l'authenticité de cette prophétie importante. Les termes qu'elle emploie sont assez clairs et assez précis pour qu'on ne puisse s'empêcher d'y reconnaître une prédiction, et elle présente néanmoins des lacunes qui seraient inexplicables, si elle avait été faite

Mardochée, S. Paul, étaient des Benjamites. Quoique la tribu de Benjamin fût une des plus petites, elle compta néanmoins parmi les plus fortes, parce qu'elle était maîtresse des défilés qui, de son territoire, donnent accès dans les plaines adjacentes, Ps. LXVII, 28. Dans ces défilés, autrefois le repaire des bêtes féroces, où l'on trouvait la vallée de Zéboïm ou des hyènes, I Reg., XIII, 18, et la terre de Schoual ou « du chacal, » I Reg., XIII, 17, Benjamin devait rôder au matin comme un loup, descendre dans les riches plaines des philistins à l'ouest, dans la vallée du Jourdain à l'est, et retourner le soir pour partager son butin.

(1) Herder a exagéré quand il a dit : « Ce patriarche, sur son lit de mort, voit la terre de Chanaan étendue devant lui comme une carte de géographie. » Herder, *Histoire de la poésie des Hébreux*, traduction Carlowitz, 1855, p. 398.

après coup, *post eventum*. « Malgré les doutes que la critique moderne a élevés contre l'authenticité de ce poème, avoue un rationaliste, nous n'hésitons pas à y voir, conformément à la tradition reçue, l'œuvre du patriarche Jacob (1). » Tout indique, en effet, que la prophétie de Jacob est une œuvre antérieure à Moïse. — 1° Elle ne renferme aucune allusion à la loi ni à la sortie d'Égypte, deux grands faits qu'un écrivain postérieur n'aurait certainement pas manqué de mentionner (2). — 2° Elle ne parle que d'une manière générale et vague de l'avenir de plusieurs tribus, comme Aser, Nephtali, Gad. — 3° Surtout elle ne dit pas un seul mot des privilèges de la tribu de Lévi qui devait pourtant, avec celle de Juda, jouer le plus grand rôle dans l'histoire des Hébreux. Il eût été impossible du temps de Moïse, ou après lui, de ne pas parler des fonctions sacerdotales de Lévi. Or, non seulement il n'en est pas question, mais Lévi partage avec Siméon la réprobation de Jacob. Ce que le patriarche avait prédit de l'ancêtre d'Aaron se réalisa, mais Dieu ne lui avait pas révélé la partie la plus importante de son histoire. — 4° Enfin la prophétie de Jacob s'accorde parfaitement avec son caractère. Les allusions à sa propre vie sur Ruben, Siméon, Lévi, y abondent. Et quel autre que Jacob aurait pu parler de Joseph avec tant de tendresse ?

359. — A quelle époque devait s'accomplir la prophétie de Jacob ?

La prophétie de Jacob regarde la fin des temps (3), c'est-à-dire, dans ses parties essentielles, la venue du Messie, dont l'époque est ordinairement désignée dans l'Ancien Testament par les termes *in diebus novissimis*. Du reste, comme dans la plupart des prophéties, le temps n'y est indiqué que d'une manière vague et indéterminée. Ce qui

(1) Munk, *Palestine*, p. 113-115. — M. Munk gâte un peu cependant son aveu, en ajoutant à tort : « quoiqu'il renferme *peut-être* un petit nombre de passages interpolés. »

(2) Cf. Deut., XXIII, 2.

(3) Gen., XLIX, 1 : « *in diebus novissimis*. »

est certain, c'est qu'il ne s'agit pas de l'époque de Josué, comme l'ont supposé un grand nombre de rationalistes. Les *derniers jours* ne sont pas la prise de possession de la Terre Promise. Aucun mot ne se rapporte directement à cette conquête, aucun détail ne s'applique formellement à l'époque de Josué. Au contraire, Jacob suppose déjà accomplie la promesse divine qui donnait la Palestine à ses enfants; il voit sa postérité formant des tribus puissantes, et il prédit quels seront leurs rapports mutuels et leurs relations avec les peuples voisins, jusqu'au moment où tous devront se soumettre à la domination pacifique de celui qui ne perdra jamais le sceptre de Juda. A plus forte raison la prophétie ne s'occupe-t-elle pas exclusivement du temps de David et de Roboam.

360. — La prophétie messianique de Jacob.

1° La partie la plus importante de la prophétie de Jacob est celle qui concerne le Messie et Juda, d'où il doit sortir. Par un accord assez rare, toute la tradition exégétique, juive et chrétienne (1), est unanime à entendre du Messie le verset 10 de la prophétie de Jacob (2). Elle l'explique en ce sens que le Rédempteur viendra quand les Juifs auront perdu leur autonomie. Ce passage contient un mot très difficile à traduire : *Schilôh*; il faut l'étudier attentivement, mais, quelle que soit sa signification, l'interprétation reste essentiellement la même, d'après tous les anciens traducteurs et interprètes (3).

2° Onkelos a rendu 10° : *Messias cujus est regnum*; les Septante : ἕως ἔλθῃ τὰ ἀποκείμενα αὐτῶν, *donec veniant quæ reposita sunt ei*; le Targum de Jérusalem : *Rex Messias*

(1) Jusqu'à Jean Le Clerc, le précurseur des exégètes rationalistes, en 1698. Voir n° 249.

(2) « Falsa sint ista, dit S. Augustin, *Cont. Faust.*, XII, 42, t. XLII, col. 276, si non in Christo evidentissima luce claruerunt. »

(3) On peut voir toutes les traductions anciennes réunies dans Raymond Martin, *Pugio fidei*, et plus complètement encore dans Séb. Edzard, *Jacobi patriarchæ de Schilo vaticinium*, 1697, p. 65-66. — *Quodnam est nomen Messiae? Schilo est nomen ejus*, lit-on dans le Talmud.

cujus est regnum; Aquila et Symmaque : ὃ ἀπολείται, *cui destinatum est* [sceptrum]; le Syriaque et l'Arabe : *is cuius illud est*; la Vulgate : *donec veniat qui mittendus est* (1). Malgré leur diversité apparente, ces versions, tout en se contredisant dans les mots, ne se contredisent pas pour le fond, car toutes entendent le mot *Schilôh* du Messie. A part la Vulgate, elles ont divisé le mot שלוח, *schélôh*, en deux : שׁ, *sché*, pronom relatif, *qui, que*, et לו, *lô*, à lui, qui peut s'écrire לוח ou לה, *lôh*, parce que, en plusieurs endroits, le ו, *ô*, est remplacé par un ה, *h* (2). Elles entendent en conséquence *schilôh* comme signifiant : « jusqu'à ce que vienne celui qui à lui [le sceptre]. » Leur traduction a été fortement défendue à notre époque par Jahn (3) et beaucoup d'autres : ils rejettent la ponctuation actuelle des Massorètes, admettent par conséquent que *schilôh* est composé de deux mots, et s'appuient principalement sur l'autorité des anciens traducteurs. Cette autorité est incontestablement très forte, et elle semble confirmée par Ézéchiël, qui, dans une de ses prophéties, paraphrase, d'après un grand nombre d'inter-

(1) S. Jérôme a lu l'hébreu autrement que tous les autres traducteurs, avec un *kheth*, שולח, et non un *hé* final, שולח, il lui a donné par suite le sens du verbe *schálakh*, *envoyer*, dont il l'a fait dériver, en lui attribuant la même signification qu'au mot ὁ ἐρχόμενος qui, dans les Évangiles, désigne le Messie, Matth., xi, 3; Luc, iii, 16; vii, 19; Joa., iv, 25; vii, 27, 31; Heb., x, 37, etc.; mais, d'après les lois de la grammaire, il aurait dû traduire *donec veniat missus*, et non *qui mittendus est*, parce qu'il n'existe pas de participe futur en hébreu. Il est difficile, en suivant les règles de la critique, de lire שולח, comme l'a fait S. Jérôme. Cependant, s'il n'a pas rendu rigoureusement le mot, il est certain qu'il en a rendu le sens en l'appliquant au Messie.

(2) David Kimchi, dont le sentiment a été adopté par quelques exégètes modernes, à la suite de Calvin, voit dans *schilôh* le mot *schil*, fils, et le suffixe de la troisième personne du masculin singulier, *de lui, filius ejus*, et il traduit : *Usque ad tempus quando veniet rex Messias, parvulus filiorum ejus*, mais le sens qu'il attribue à *schil* ne peut être justifié. Voir D. Kimchi, *Radicum liber seu hebræum Bibliorum lexicon*, éd. Biesenthal et Leberecht, in-4°, Berlin, 1847; Genesisius, *Thesaurus linguæ hebrææ*, p. 1425.

(3) Jahn, *Einleitung*, t. I, p. 507; *Appendix hermeneuticæ, Vaticinia de Messia*, t. II, 1815, p. 179-187.

prêtes, le *schilôh* de la Genèse (1). Leur opinion est d'autant plus vraisemblable qu'Ézéchiel est de tous les écrivains de l'Ancien Testament celui qui aime le plus à imiter et à reproduire le Pentateuque (2).

3° On objecte 1° contre la traduction *qui à lui* [*le sceptre*], la dureté de l'ellipse du mot sceptre. — Cependant, comme il se lit un peu plus haut, on s'explique à la rigueur qu'il soit sous-entendu, surtout dans un morceau poétique (3). — 2° Une difficulté philologique plus grave, c'est que le ψ , *sché*, préfixe, ou pronom relatif contracté de ψ אשר, *'ascher*, ne se rencontre nulle part dans le Pentateuque; il est généralement considéré comme une abréviation postérieure qui apparaît pour la première fois dans le livre des Juges. — Mais comme le livre des Juges nous le montre dans un poème, le cantique de Débora, il est possible que la contraction soit plus ancienne qu'on ne le suppose, et ait été d'abord employée comme une licence poétique (4).

Quoiqu'il subsiste des difficultés grammaticales contre cette interprétation, elle paraît cependant la plus vraisemblable; elle a en effet pour elle : 1° l'autorité des anciennes versions; 2° le témoignage probable d'Ézéchiel, et 3° l'on peut ajouter le contexte lui-même, car l'enchaînement des idées est plus naturel et plus simple, si l'on adopte ce sens. Aucune explication ne résout d'ailleurs complètement toutes les difficultés grammaticales ou lexicographiques.

4° L'interprétation de *Schilôh* la plus communément adoptée par les exégètes modernes, qui admettent les pro-

(1) Dans la Vulgate, Ez., XXI, 28 : « Hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium. » — Le texte hébreu porte, Ez., XXI, 32 : ψ אשר לו המשפט, *'ad bô' 'ascher lô ham-mischpât*.

(2) Voir par exemple, Gen., XLIX et Ez., XIX, 2 sq., 10 sq.

(3) Pour que la phrase soit grammaticalement irréprochable, en supposant que *sché* est le pronom relatif, il faudrait après *schellôh* le pronom ψ הוא, *hou'*, « que à lui [est] lui » [le sceptre].

(4) Une autre difficulté contre la version *cujus est sceptrum* provient de la consonne de *schilôh*, le *yod*; mais nous sommes certains que tous les manuscrits ne contiennent pas cette lettre, comme l'attestent les notes marginales de la Bible hébraïque. De Rossi mentionne quarante manuscrits sans *yod*.

phéties, c'est celle de *Pacifique* (1). Ils considèrent ce nom comme un titre du Messie, analogue à celui de Prince de la paix que lui donne Isaïe (2). « Aucune objection sérieuse ne peut être faite, dit Hoffmann, contre ceux qui voient ici un nom propre complètement analogue à Schelomoh [Salomon], » qui signifie aussi pacifique et vient du même radical primitif. Cette explication peut être soutenue; mais elle a l'inconvénient d'être nouvelle et de n'avoir aucun point d'appui dans la tradition ecclésiastique.

5° Les rationalistes (3) rejettent les deux interprétations que nous venons de rapporter, et prétendent que Schilôh désigne la ville de Silo, de sorte qu'ils enlèvent aux paroles de Jacob, dont ils nient d'ailleurs l'authenticité, leur caractère messianique. Ils ont emprunté cette erreur à quelques rabbins du moyen âge, entre autres à Aben Ezra. Elle a été aussi soutenue par Servet, dans son fameux livre *De Trinitate*, qui fut cause de sa condamnation au feu par Calvin. Voici les raisons sur lesquelles on prétend appuyer cette fausse opinion.

Dans tous les autres passages de l'Ancien Testament, Schilôh désigne une ville appelée Silo par la Vulgate et située au milieu de la terre de Chanaan, dans la tribu d'Éphraïm. Elle était bâtie sur une éminence, au-dessus du village de Turnus Aya, dans une haute vallée, entourée de collines, où des ruines anciennes et modernes portent encore aujourd'hui le nom de *Seïloun*. Le tabernacle fut dressé dans cette ville à l'époque de la conquête de la Terre Promise, du temps de Josué, et il y resta jusqu'au temps d'Héli, peut-être même jusqu'aux premières années de Saül (4). C'est à cela que fait allusion le verset 10 du chapitre XLIX de la Genèse, d'après les rationalistes.

(1) Ainsi Brentano, Reinke, Winer, Keil, Henstenberg, Wogue, Rosenmüller dans sa 3^e édition des *Scholia in Genesim*, etc.

(2) Is., IX, 6. Cf. Michée, V, 5; Is., XLII, 6; Eph., II, 14, etc.

(3) Eichhorn, Ewald, Tuch, Hitzig, Bleek, Rödiger, Kalisch, Luzzato, Davidson, Fürst, Rosenmüller, dans la 1^{re} édition de ses *Scholia in Genesim*.

(4) Jud., XVIII, 31; I Reg., I, 3; II, 12 sq.

Hoffmann ne craint pas de dire que de toutes les interprétations qu'on a données du mot *Schilôh*, cette dernière est la plus inacceptable. Supposé que Silo existât du temps de Jacob, ce que nous ignorons, elle n'avait certainement joué encore aucun rôle dans l'histoire de la race d'Abraham, puisqu'elle n'y est pas mentionnée avant Josué. Le patriarche n'aurait donc pu en parler, 1° comme du centre de la suprématie de Juda, qu'en vertu d'une inspiration divine, et alors la prophétie aurait dû s'accomplir; de même que, 2° dans l'hypothèse où l'on admet que le poème a été écrit *post eventum*, Juda serait non seulement allé à Silo, mais il s'y serait établi, et c'est là que les peuples se seraient rassemblés pour lui promettre obéissance. Or, rien de tout cela n'a eu lieu. Nous lisons bien dans Josué (1) qu'après la conquête de la Terre Promise, lorsque les Chananéens eurent été défaits dans le sud et dans le nord, et que Juda et Éphraïm eurent reçu, par la voie du sort, leur part de territoire, il y eut à Silo une assemblée du peuple pendant laquelle on érigea le tabernacle, et l'on acheva le partage de la Palestine; mais, quoique ce soit là un événement important dans l'histoire d'Israël en général, il n'a aucune signification pour Juda. Cette tribu ne reçut pas à Silo la suprématie dont parle la prophétie de Jacob. Elle avait occupé la première place dans le camp et dans les marches (2); elle avait formé de fait l'avant-garde de l'armée, mais elle n'avait exercé le commandement suprême ni avant Silo ni à Silo; c'était un Lévite, Moïse, qui était le chef des Hébreux dans le désert; un Éphraïmite, Josué, lui avait succédé à l'époque de la conquête et au moment du partage de la Terre Promise à Silo. Enfin, cette ville ne fut point le lieu d'où le pouvoir de Juda s'étendit sur toutes les nations. Ce n'est qu'après le rejet de « la demeure de Silo » et après le renvoi de l'arche d'alliance par les Philistins (3), époque où « le tabernacle de Joseph » fut aussi rejeté, que Dieu éleva au commandement la tribu

(1) Jos., xviii, 1.

(2) Num., ii, 3-9; x, 14.

(3) I Reg., vi.

de Juda dans la personne de David (1). L'explication rationaliste du mot *Schildh* est donc complètement fautive.

361. — Accomplissement de la prophétie.

1° La tradition, en appliquant au Messie la prophétie de Jacob sur Juda, en a déterminé le véritable sens, comme nous venons de le voir. La revanche, la victoire prédite à Adam (2), nous apparaît maintenant ici sous un jour plus clair. La personnalité du vainqueur commence à être annoncée d'une manière formelle. Dans le protévangile (3) et dans les promesses faites aux patriarches (4), il n'était question que de la race d'Adam, *semen*, et de la race des patriarches, *in te, in semine tuo*, maintenant il est désigné comme un descendant de Juda, comme celui à qui appartient le sceptre, et celui qui pacifiera le monde, puisque toutes les nations se soumettront à lui. Désormais sa personnalité apparaîtra de plus en plus claire, ainsi que son caractère pacifique (5). Sa domination ne sera pas politique, ce sera une suprématie morale, l'acceptation de sa foi par l'univers entier.

2° Ce que Jacob avait prédit s'est accompli : après avoir tenu en maintes occasions le premier rang militaire (6), Juda reçut enfin le sceptre dans la personne de David ; Juda devint alors un lion conquérant, que nul ennemi n'osa troubler (7) ; Salomon, fils de David, figura par son nom et par son règne la paix que le Messie devait apporter au monde (8). La gloire de la maison royale de Juda subit, il est vrai, une éclipse à partir de la captivité, mais la prophétie n'impliquait pas que le sceptre ne sortirait pas tem-

(1) Ps. LXXVII, 60-72.

(2) Voir n° 292.

(3) Voir n° 292.

(4) Voir nos 328, 343, 351.

(5) Ps. LXXI, 7 ; Is., IX, 6 ; XI, 4-9, etc. ; Jer., XXIII, 6 ; Mich., v, 5 Zach., IX, 9-10, etc.

(6) Num., II, 3, 9 ; VII, 12 ; X, 14 ; Jud., I, 1 sq. ; XX, 18 ; III, 9-10.

(7) I Par., XXVIII, 4 ; v, 2.

(8) I Par., XXII, 9-10.

porairement de Juda (1). La promesse de Jacob s'accomplit enfin dans sa plénitude, lorsque *le lion de la tribu de Juda remporta la victoire* (2), lorsque Jésus-Christ, l'attente des nations, fonda son royaume impérissable (3), où il règne sur tous les peuples de la terre, comme Prince de la paix (4), comme *notre paix* (5).

ARTICLE IV.

La religion patriarcale.

La vraie religion aussi ancienne que le monde. — Le culte primitif.

362. — Les premiers hommes ont connu et adoré un seul Dieu.

On donne à la religion, telle qu'elle a été pratiquée avant Moïse par les adorateurs du vrai Dieu, le nom de religion patriarcale ou de religion primitive (6). La Genèse nous montre que le culte religieux est aussi ancien que le monde. Le premier homme a connu et adoré un seul Dieu, créateur de tout ce qui existe et gouvernant le monde par sa Providence. Adam a cru sur ce point ce que nous croyons, et les premiers hommes ont professé la même foi que nous, quoique ils n'aient pas connu toutes les vérités qui nous ont été révélées dans la suite des temps. Ceux donc qui soutiennent aujourd'hui que la religion s'est développée par degrés, qu'elle a commencé par un grossier fétichisme, c'est-à-dire par l'adoration d'objets matériels, et qu'elle s'est ensuite épurée, en passant du polythéisme au monothéisme, contredisent formellement le témoignage de la plus certaine des histoires.

(1) Cf. Ez., XXI, 26-27, dans le passage qui fait allusion à la prophétie de Jacob.

(2) Apoc., v, 5.

(3) Heb., VII, 14.

(4) Is., IX, 5-6; XI, 1-10.

(5) Eph., II, 14.

(6) Cf. Goldhagen, *Meletema de religione Hebræorum sub lege naturali*, in-8°, Mayence, 1759 (dans Migne, *Cursus theol.*, t. XV, col. 9-32).

363. — En quoi consistait le culte primitif.

1^o La Genèse ne nous fait connaître qu'accidentellement en quoi consistait le culte patriarcal. L'histoire de Caïn et d'Abel nous apprend que les premiers hommes offraient à Dieu des *sacrifices*. Ce fait est confirmé par la distinction des animaux purs et impurs que mentionne le récit du déluge; elle semble supposer que, déjà à cette époque, le Seigneur avait désigné les animaux qui pouvaient lui être immolés comme victimes (1). On lui faisait aussi hommage des fruits de la terre (2). L'origine du culte public et solennel est marquée au temps d'Énos (3).

2^o Les sacrifices avaient lieu sur des *autels*. Noé en construisit un après le déluge; Abraham de même, près de Sichem, sous le térébinthe de Moréh; plus tard entre Béthel et Haï, et enfin dans la vallée de Mambré, près d'Hébron; Isaac à Bersabée, Jacob à Sichem et à Béthel. C'étaient sans doute des monceaux de terre et de pierres. Il n'est point question de temples ou de maisons élevées en l'honneur de Dieu pendant la période patriarcale, parce que les patriarches menaient la vie nomade et habitaient sous la tente, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. C'étaient les aînés qui remplissaient les fonctions sacerdotales, revêtus de vêtements particuliers (4). En dehors du peuple de Dieu, deux personnages sont néanmoins mentionnés comme prêtres, Melchisédech et Jéthro.

3^o Outre les autels, les patriarches avaient coutume d'élever, sur les lieux où ils avaient été favorisés de visions célestes, en souvenir de ces grâces, des *pierres monumentales* qu'ils consacraient par une onction d'huile. Ces pierres étaient fort différentes des bétyles (βετύλια) auxquels les Phéniciens et d'autres peuples orientaux rendaient un culte idolâtrique. Les bétyles étaient des météorites.

(1) Gen., viii, 20. Cf. xv, 9; n^o 326.

(2) Cf. Deut., xxvi, 2.

(3) Gen., iv, 26.

(4) Cf. Gen., xxvii, 27.

Moïse défendit plus tard d'ériger des pierres semblables, afin de prévenir tout danger d'idolâtrie (1).

4° Il y a tout lieu de penser que les patriarches observaient le jour du *sabbat*, car Moïse paraît toujours le donner comme une institution ancienne (2), et les monuments assyriens semblent indiquer qu'il était sanctifié de toute antiquité dans la patrie d'Abraham.

5° Les autres traces de culte que nous rencontrons pendant la période patriarcale sont le *serment* (3), et le *vœu* (4). — Nous ignorons complètement de quelle manière les Israélites honorèrent le vrai Dieu en Égypte.

6° Comme défense positive faite aux hommes avant la loi mosaïque, la Genèse (5) mentionne celle de l'effusion du sang humain portée après le déluge. Les rabbins énumèrent sept préceptes qu'ils appellent *noachiques*, parce qu'ils auraient été donnés à Noé; les païens eux-mêmes y étaient soumis : 1° Éviter l'idolâtrie; 2° le blasphème; 3° l'effusion du sang; 4° la manducation du sang; 5° les péchés contre nature; 6° la rapine; 7° vivre en société et respecter l'autorité (6).

(1) Lev., xxvi, 1. Sur les bétyles, voir *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4^e éd., t. iv, p. 354.

(2) Gen., ii, 3; Ex., xvi, 25; xx, 8. Cf. n° 270.

(3) Gen., xxiv, 2; xlvii, 20.

(4) Gen., xxviii, 20-22.

(5) Gen., ix, 5-6.

(6) Voir Noël Alexandre, *Hist. eccles., Dissertatio de Noachidarum præceptis*, t. 1, p. 27.